



ENCYCLOPÉDIE  
SOCIALISTE  
SYNDICALE & COOPÉRATIVE  
DE  
L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE







# **Encyclopédie Socialiste**

SYNDICALE ET COOPÉRATIVE

de l'Internationale Ouvrière

---

*Tous droits réservés pour tous les pays  
y compris la Hollande et la Scandinavie.*

Copyright by ARISTIDE QUILLET, éditeur, Paris, 1913.

---

# Encyclopédie Socialiste

SYNDICALE ET COOPÉRATIVE

de l'Internationale Ouvrière

Publiée sous la direction technique de

COMPÈRE-MOREL

AVEC LA COLLABORATION DE

**BRACKE**, député, **P. BRIZON**, député, **HUBERT-ROUGER**, député  
**JEAN LONGUET**, de "l'Humanité",  
**PAUL LOUIS**, **CHARLES RAPPOPORT**, **SIXTE-QUENIN**, député,  
**J.-B. SÉVERAC**, du "Mouvement Socialiste",  
de nombreux Secrétaires de **Bourses du Travail**, de **Fédérations**  
**Socialistes**, de **Syndicats et Coopératives**  
et de militants de tous les **Partis socialistes du monde entier**.

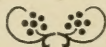
DIRECTEUR-PROPAGATEUR :

**JEAN-LORRIS**

BSA

Toute la Pensée Socialiste. =====

===== Toute l'Action Ouvrière.

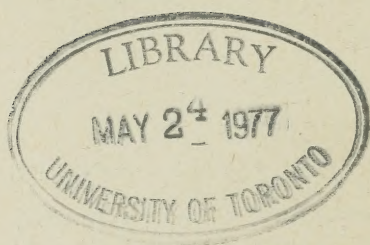


**Aristide QUILLET**

ÉDITEUR

278, Boulevard Saint-Germain, 278

**PARIS**




HX  
21  
E6  
t.6



COMMENT  
NOUS SOMMES SOCIALISTES

PAR

SIXTE-QUENIN



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

*En publiant « Comment nous sommes socialistes » nous n'avons jamais eu la pensée ni l'intention de dire ce que sera la société de demain.*

*Certains grands utopistes ont pu, dans le passé, avec une souple ingéniosité et un talent d'imagination tout particulier, dresser des plans détaillés d'organisation sociale où, la lutte pour la vie ayant fait place à l'entente pour l'existence, tout était à tous, mais ces constructions géniales, dues à des cerveaux aussi puissants que féconds, ne relevaient que du domaine de la fantaisie parce qu'elles ne reposaient sur aucune base scientifique et par là sérieuse et réelle.*

*Depuis que le monde est monde, même aux périodes les plus sombres, les plus tristes et les plus tragiquement douloureuses de notre histoire, nous savons que des hommes ont rêvé à des formes supérieures de société où l'amour de ses semblables deviendrait l'unique impératif, le seul mobile d'action et la seule raison d'être.*

*Mais, hélas! ces cœurs d'or, ces âmes supérieures ne pouvaient rien contre la réalité des faits, et leur haut et noble idéal de la vie restait un idéal qu'il était impossible de songer à réaliser.*

*Certes, aujourd'hui, il nous serait beaucoup plus facile de faire connaître avec assez de précision le mécanisme et les rouages administratifs d'une société où les mêmes possibilités de bonheur seraient assurées à chacun — parce que chacun aurait les mêmes droits de propriété sur un bien commun et indivis — car nous avons déjà autour de nous, à notre portée, les éléments constitutifs matériels nécessaires à sa réalisation.*

*Des entrailles de la société moderne même, la société de demain surgit.*

*Celle-ci enfante celle-là.*

*Et celle-là est l'aboutissant fatal, dans la perfection technique, de celle-ci.*

*Mais voulant éviter avec soin toute incursion dans le domaine de l'hypothèse, domaine toujours dangereux et troublant, non seulement nous nous sommes précieusement gardés, au cours de ce volume qui traite du demain inconnu, de toute affirmation risquée, mais nous nous sommes efforcés de rester sur le terrain du problématique et du possible, et cela en nous servant des travaux effectués par des auteurs qui ont envisagé la société future à des points de vue différents et sous des angles variés.*

*Avec sa clarté habituelle et dans ce style incisif et sans prétention qui lui est particulier, Sixte-Quenin expose, au cours des lignes qui vont suivre, dans quelles conditions la transformation sociale pourra s'effectuer et sous quelle forme le procès de la production pourra s'opérer quand le monde du travail, maître du pouvoir politique, supprimera les classes en supprimant la propriété capitaliste.*

*Analysant les conséquences fatales de l'organisation de la société collectiviste, il montre tout l'avantage qu'en retirera l'ensemble des êtres humains quand ceux-ci, maîtres de la machine et des forces naturelles asservies et domptées, les feront travailler et produire à leur place, se libérant ainsi des durs et dégradants travaux et pouvant, par conséquent, trouver les plus douces des jouissances morales et intellectuelles en se donnant tout entier aux arts, aux lettres et aux sciences qui relèvent, charment et ennoblissent l'existence.*

*Mettant en parallèle la vie, toute de crainte et d'incertitude, de haine et de jalousie, de convoitise et d'envie de l'homme contemporain qui, avant tout, cherche à faire ses affaires et à vivre sa vie, sans se soucier de la collectivité, avec l'homme de demain, dont le bonheur et le bien-être personnel dépendront du bonheur et du bien-être de tous, dont la libre individualité s'épanouira dans toute sa splendeur dans un milieu social où les intérêts concorderont et seront soli-*

daires au lieu de s'opposer et de s'entrechoquer et dont les fins individuelles seront indentiques au bien public, Sixte-Quenin a essayé, et il y a réussi avec succès, de ne point tomber dans la spéculation pure ou de s'envoler dans le pays des songes et des chimères.

Se contentant, avec sa lucidité d'esprit connue, de rassembler, de coordonner et d'analyser tout ce qui lui semblait posséder une valeur d'indication réelle, notre collaborateur et ami est parvenu à tracer à grands traits le schéma de ce que pourra être la société collectiviste ou communiste de demain, dont l'avènement, désiré et voulu par tout ce que le monde compte de consciences éprises de justice et de liberté, sera le signal d'une véritable renaissance humaine.

Et après le plaisir que j'ai personnellement éprouvé en feuilletant ce volume, je suis persuadé que les lecteurs de notre Encyclopédie Socialiste, Syndicale et Coopérative de l'Internationale Ouvrière ne regretteront pas que j'aie demandé à Sixte-Quenin d'écrire « Comment nous sommes socialistes ».

COMPÈRE-MOREL.



PREMIÈRE PARTIE

---

CE QUE VEUT LE SOCIALISME

---





## CHAPITRE PREMIER

# UTILITÉ D'UN PLAN D'ORGANISATION COLLECTIVISTE

### I. — Curiosité légitime.

Il n'est pas un militant socialiste qui n'ait été à même de constater l'importance extrême que pouvait avoir pour la diffusion de l'idée socialiste, la possibilité, pour le propagateur de cette idée, d'indiquer, le plus exactement possible, dans quelles conditions pourrait fonctionner le mécanisme socialiste et quels effets il produirait.

Combien de fois le propagandiste socialiste ne s'est-il pas entendu dire, après une harangue dans laquelle il avait signalé les injustices de la société capitaliste et indiqué les principes généraux sur lesquels serait installée l'organisation collectiviste : c'est entendu, vos critiques sont justes, la société actuelle est devenue inhabitable, mais dites-nous comment vous organiserez celle que vous voulez créer. Nous ne voulons pas faire un saut dans l'inconnu. Qui fera ceci ? qui fera cela ? et celui qui ne voudra pas travailler ? Que sais-je encore !

Il ne saurait être question bien entendu de contenter la curiosité, et moins encore la raison d'adversaires *a priori* du Socialisme, qui ont été à même de se renseigner sur la doctrine collectiviste et son application et qui avaient de trop bonnes raisons personnelles pour ne la point adopter. Loin de nous, par exemple, la pensée de satisfaire aux sommations de tel gouvernant, qui croit avoir justifié le reniement de toutes ses idées d'antan, en rappelant que jamais

la pensée socialiste ne fut formulée encore en propositions de loi déposées à la Chambre.

Loin de nous, aussi, la pensée de contenter les profiteurs du régime capitaliste qui, incapables d'exposer le fonctionnement du monde dans lequel ils vivent, exigent que dans cinq minutes de conversation on leur expose tous les détails d'un monde qui est à venir.

À dire vrai, nous pensons que dans l'état actuel des choses les socialistes ont mieux à faire à la Chambre que d'apporter des plans d'une société nouvelle. Au Parlement, ils n'ont pas la prétention de convertir les représentants des partis antisocialistes à leur conception, et si la tribune de la Chambre est un puissant moyen de protestation contre l'injustice, un puissant moyen de diffusion pour une idée concrète, elle ne peut être employée utilement pour faire pénétrer dans les masses les détails d'une conception.

Ce que les élus socialistes doivent faire — et ils le font — c'est, au fur et à mesure des événements qui se pressent, profiter de toutes les occasions pour dénoncer l'impuissance, les vices, les crimes du régime capitaliste. C'est pousser les soi-disant réformateurs bourgeois à vider leur sac. S'ils se laissaient détourner de cette besogne, la seule utile qu'ils puissent accomplir dans un parlement bourgeois, par le désir de satisfaire à des sommations d'adversaires de mauvaise foi; s'ils apportaient des projets de transformation sociale légale mûrement réfléchis, ces projets resteraient inconnus de la foule que seule il y a utilité à toucher; ou tout au moins s'ils parvenaient à elle ce n'est pas leur dépôt au Parlement qui l'aurait permis. Et cet effort ne servirait guère qu'à permettre aux faillis du parti radical, d'affirmer que si les grandes réformes qu'ils avaient promises n'ont pas été réalisées, la faute en est exclusivement aux maudits socialistes, qui au lieu de s'intéresser aux choses immédiatement possibles, ont fait perdre au Parlement un temps précieux, en l'entretenant de billevesées pour l'an 3000.

## II. — Ce que nous pouvons répondre.

Mais il y a, même dans la classe ouvrière des villes, comme des champs, encore des masses de travailleurs qui sont adversaires du Socialisme et qui le combattent, parce qu'ils ne le connaissent que par les caricatures que lui en ont présentées ses ennemis. D'autres travailleurs ont toujours été indifférents pour les questions sociales, ou le sont devenus après avoir perdu les illusions qu'ils eurent successivement, dans la volonté et le pouvoir réformateur de certains partis bourgeois.

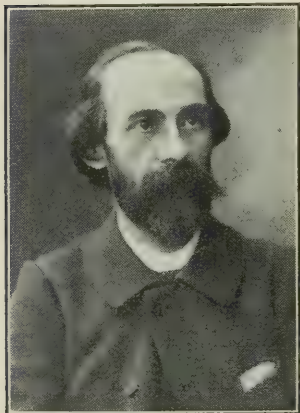
Pour ceux-là il est utile de préciser la portée du Collectivisme ; il faut leur prouver que c'est pour eux, avant tout, que travaillent les socialistes et les amener enfin du côté où les appelle leur intérêt bien entendu.

Il y a aussi dans la petite bourgeoisie, dans les professions libérales, parmi les savants, des hommes qui, non certes par pusillanimité, mais par prudence, hésitent à se joindre au mouvement socialiste, parce que le but vers lequel il tend ne leur paraît pas suffisamment défini.

C'est à tous ces hommes de bonne foi, convertissables par conséquent, et dont le concours est indispensable au Socialisme pour qu'il puisse s'appliquer ; c'est surtout à tous les savants, les ingénieurs, les techniciens, à toute cette avant-garde intellectuelle, force vive du pays, état-major et cadres de l'armée de la production, qu'ont pensé les écrivains socialistes qui, au cours de ces dernières années, essayèrent, sous diverses formes, de dresser des plans plus ou moins complets de sociétés socialistes.

C'est une œuvre d'une utilité de premier ordre, qu'ont accomplie ainsi Jaurès dans ses études parues dans la *Revue Socialiste*, en 1894, sur l'*Organisation socialiste* et malheureusement interrompues par les tâches multiples et toujours renouvelées, auxquelles s'attelle avec son ardeur infatigable,

le grand orateur qui est en même temps un si merveilleux écrivain; Lucien Deslinières avec son *Application du système collectiviste*, qui est bien l'étude la plus approfondie que nous connaissions sur la question; Eugène Fournière dans son roman *Chez nos petits-fils*; Georges Renard avec *Le Régime futur*; Georges Dazet qui a traité le sujet en habitué de la barre dans ses *Lois collectivistes*. Tarbouriech qui a laissé *La Cité future*, étude très fouillée d'un régime socialiste.



EUGÈNE FOURNIÈRE

Photo Manuel.

Sous la forme d'un roman bien connu en France, un Américain, Edvard Bellamy, a donné dans *Cent ans après* un exposé de régime collectiviste qui a obtenu partout un immense succès; et parmi les écrivains étrangers, Kautsky, Bebel, Anton Menger, ont apporté leur puissante contribution à cette œuvre.

Ce que l'*Encyclopédie Socialiste* a cherché, c'est, tenant compte de tous ces matériaux, de permettre à la foule de fixer son sentiment sur le point de vue socialiste. C'est mettre dans la main du militant l'argument qui pourra convaincre le camarade hésitant, ou fermer la bouche au questionneur prévenu, ou au contradicteur de mauvaise foi. C'est, enfin, inviter tous les socialistes à examiner eux-mêmes le problème, à le creuser, à comprendre son importance, à se mettre en mesure de ne pas être surpris par les événements.

Bien entendu, pas plus que les écrivains que nous avons nommés, nous n'avons eu, un seul moment, la pensée de jouer au prophète. Nous ne disons pas voilà ce qui sera, mais voilà ce qui pourrait être.

## CHAPITRE II

### LE BUT

#### I. — Nécessité de la propriété collective.

C'est en se basant sur une maxime affirmée par les adversaires les plus déterminés du Socialisme, que l'on peut démontrer la nécessité de la solution collectiviste. Le cardinal Maury disait déjà en pleine Constituante et bien des économistes bourgeois l'ont répété après lui, que « la propriété est pour l'homme la garantie indispensable de son bien-être et de sa liberté ». En d'autres termes, l'homme qui n'est pas propriétaire est forcément esclave et misérable.

Eh bien, si l'on ne veut pas se payer de mots, si l'on veut voir les réalités, cette affirmation condamne la société capitaliste, car incontestablement elle ne permet qu'à un petit nombre d'individus de jouir de ce droit de propriété, que les adversaires du Socialisme proclament, eux-mêmes, absolument nécessaire à l'homme.

C'est un fait qu'il serait puéril de nier, que la propriété est aujourd'hui le privilège d'une classe restreinte. Les socialistes l'ont établi d'une façon irréfutable et c'est en vain qu'on leur opposerait le *droit* qu'a le citoyen le plus pauvre de devenir millionnaire. Le droit théorique n'est rien, s'il n'est pas accompagné d'une *possibilité* et les exemples bien rares, d'individus arrivés, comme l'on dit, en sabots à Paris, et ayant conquis de grosses fortunes, ne sont que les exceptions qui confirment cette règle générale, que l'homme qui né pauvre, commence son existence en salarié, en exploité est condamné à la passer tout entière dans cette situation, sans jamais pouvoir atteindre à cette propriété dont on lui prêche la nécessité.

Alors ces sans-propriété qui, par cela même, sont des sans-bien-être, des sans-liberté, ont bien le droit de se tourner vers les bourgeois et de leur dire : qu'entendez-vous faire pour nous donner non pas seulement le droit théorique, mais la possibilité de posséder ? A cette question qui se posera de plus en plus dans l'esprit des travailleurs et que ceux-ci poseront de plus en plus aux différents partis capitalistes qui cherchent à capter leur confiance, ces derniers ont déjà essayé d'apporter des réponses. Il n'en est pas une qui résiste à cinq minutes d'examen.

C'est que toutes tendent à maintenir le régime de la propriété capitaliste, alors que tout démontre que c'est seulement par une modification du système de la propriété, qu'on pourra la rendre accessible à tous. C'est en vain que l'on cherche des solutions à-côté et qui seraient forcément inopérantes, l'évolution, la transformation de la production qui s'est produite et qui s'accroîtra tous les jours, amenée par le machinisme, doit conduire à une transformation du mode de propriété.

Comment serait-il possible, en effet, de faire des propriétaires individuels de tous les travailleurs qui mettent en valeur des moyens de production collectifs ? Maintenir la propriété capitaliste, c'est condamner les masses d'hommes qui la font produire, au bénéfice de la petite minorité qui la possède, à ne jamais jouir eux-mêmes du droit de propriété. Il y a incompatibilité entre la production collective et la propriété individuelle et la logique, comme la justice sociale, veulent que la propriété évolue comme la production. La propriété individuelle avait sa raison d'être lorsque l'instrument de travail était personnel, elle doit devenir collective lorsque la production est collective aussi. C'est seulement sous la forme collective que la propriété pourra être universalisée et sera pour chaque individu non pas un droit théorique, mais une certitude, une réalité.

## **II. — Impossibilité de la propriété individuelle.**

Affirmer cette chose si évidente, constitue pour certains un voyage dans le royaume de l'Utopie. Cependant, à y bien réfléchir, les utopistes, à moins qu'ils ne soient de simples fumistes, ne sont-ce pas ceux qui promettent à vingt mille ouvriers métallurgistes, qui travaillent dans une immense usine, à cinq cents ouvriers agricoles qui cultivent une grande propriété, de voter des lois qui permettraient à chacun de ces travailleurs de devenir le propriétaire individuel de l'usine ou du champ qu'ils mettent en valeur ? Les utopistes, ne sont-ce pas ceux qui s'imaginent que les formes sociales sont immuables et que celle que nous avons aujourd'hui, et qui n'a pas toujours existé, durera éternellement ?

## **III. — A quoi peut aboutir le régime capitaliste.**

Si l'on admet qu'il est juste que l'homme acquière, pour en disposer comme il lui convient, tous les biens, toutes les terres, tous les instruments de travail, que l'exploitation de ses semblables lui permettra d'acquérir, c'est la classe qui ne possède pas, qui est mise à l'entière discrétion de la classe qui possède. Le jeu de la concentration capitaliste voulant que celle-ci s'accroisse tous les jours davantage, le jour viendra donc, si les exploités, les dépossédés n'y mettent ordre avant, où toutes les richesses, tous les moyens de production, de vie, seront monopolisés par une minorité restreinte. Qu'il prenne alors fantaisie à cette minorité d'arrêter toute production, de laisser les terres en friche, de ne faire produire que pour sa subsistance personnelle, ce sera la misère, la famine, pour la masse du peuple.

D'après les principes du droit bourgeois, d'après l'idée

admise communément aujourd'hui sur le titre de propriété, qu'aurait-on à dire le jour où les capitalistes prendraient cette décision? Est-ce que ces gens-là ne seraient pas libres de faire ce qu'ils veulent de leur bien? N'est-ce pas la réponse que font maintenant les patrons, qui ferment leurs usines ou leurs chantiers, en frappant de lock-out les travailleurs qui ne subissent pas assez passivement leurs volontés?

Or, cette décision d'arrêter toute production, que les capitalistes de l'avenir ne prendraient peut-être jamais de leur bon gré, il est bien possible qu'elle finirait par s'imposer à eux, si on laissait l'absurde régime capitaliste se développer jusqu'à l'absurdité finale.

Déjà, maintenant, l'on voit de grandes et belles maisons inhabitées, des matériaux prêts à être employés et des maçons qui ne font rien faute de travail, alors que des gens couchent à la rue parce qu'ils n'ont pas de maison pour se loger. L'on voit des magasins pleins d'habits et de chaussures, des ouvriers tailleurs et cordonniers en chômage, pendant que des malheureux grelottent sous des hardes sordides et traînent des savates éculées. Serait-il plus illogique de laisser les terres en friche et de ne pas manger, parce qu'il plairait aux capitalistes de l'avenir de ne pas vouloir qu'on sème du blé?

#### **IV. — Le machinisme.**

Aujourd'hui l'on peut s'apercevoir que le machinisme a raréfié le travail humain. Cependant, il n'a pas reçu son plein développement et la concentration capitaliste n'est pas à son apogée. Lorsque le machinisme aura pénétré toute la production, et l'on ne peut prévoir les inventions multiples qui, peut-être demain, vont encore créer des forces de production qui supprimeront du travail humain, si les hommes font des journées de travail aussi longues qu'en ce moment, il suffira que le 20 o/o, le 10 o/o peut-être d'entre eux travaillent pour



produire de quoi faire face aux besoins de tous. Seulement ceux qui ne travailleront pas parce que la machine les aura remplacés, ne seront pas en mesure d'acheter aux capitalistes ce qu'il leur faudra, de telle sorte qu'il y aura de plus en plus encombrement de marchandises; les capitalistes voyant qu'il y a surproduction supprimeront encore du travail et ils se supprimeront en même temps des acheteurs. Finalement, l'on pourrait voir un jour des moyens de production d'une puissance sans égale qui, s'ils étaient mis en valeur fourniraient à l'Humanité tout ce qui lui serait nécessaire, restant absolument inertes, improductifs, parce que les capitalistes qui les posséderaient, auraient intérêt à ne pas les faire produire, parce que leur mise en action leur occasionnerait des frais puisqu'ils ne pourraient pas vendre leurs produits, non pas faute de consommateurs, car les gens crèveraient de faim à côté des tables bien garnies, mais faute de consommateurs ayant les moyens, l'argent nécessaire pour acheter.

Aussi il faut bien le dire, les ouvriers qui virent apparaître les premières machines eurent la vision des misères qu'elles apportaient; ils les brûlèrent, les détruisirent et si vraiment il n'y avait pas d'autre moyen pour sortir de l'impasse dans laquelle le prolétariat se trouve acculé; si vraiment le machinisme devait continuer à être entre les mains de la classe capitaliste un moyen d'exploitation contre la classe ouvrière, il faudrait en revenir, pour le combattre, aux moyens brutaux et simplistes employés contre lui à son début.

Mais heureusement qu'il n'en est pas ainsi; le machinisme qui, aujourd'hui, crée la misère ouvrière, peut être et sera sûrement demain l'instrument de son émancipation. Pour cela il suffit que les moyens de production cessent d'être la propriété privée d'une classe de privilégiés et deviennent la propriété collective de tous. La machine alors ne privera pas certains hommes de travail, comme maintenant, mais elle

diminuera la part de travail de chacun, tout en laissant la production à un point où les besoins de tous pourront être satisfaits.

En attendant, la société capitaliste fait peser sur la foule des sans-propriété un régime de misère et de servitude qui ne correspond plus à la mentalité des hommes de ce temps, et cette contradiction entre les besoins d'égalité et de liberté qui travaillent le monde moderne et un système social source d'inégalité et d'oppression, est la cause de tous les troubles et de toutes convulsions dont nous sommes les témoins et qui ne pourront prendre fin qu'avec le régime qui les engendre.

## **V. — En régime capitaliste la liberté n'est qu'un mythe.**

Ce sont encore les défenseurs du régime capitaliste lui-même qui proclament, sans qu'ils s'en doutent, sa tare liberticide. Ecoutez les tenants des différents partis qui se disputent la direction des affaires publiques : tous se lancent à la face des accusations de sectarisme, d'intolérance, de tyrannie. C'est le monarchiste qui accuse le républicain, le libre-penseur qui s'en prend au clérical. Chacun proclame son amour pour la liberté et dénonce son adversaire politique ou confessionnel, comme un ennemi des droits de son semblable.

Cependant, que l'on aille au fond du problème et l'on s'aperçoit tout de suite que l'ennemi de la liberté, le persécuteur, n'est pas et ne peut pas être, ni le clérical, ni le franc-maçon, ni le réactionnaire, ni le radical, mais simplement le capitaliste. Un prolétaire clérical ne peut pas opprimer un riche franc-maçon, pas plus qu'un indigent radical ne saurait gêner dans sa liberté un réactionnaire millionnaire.

Supprimez les différentes églises, la Franc-Maçonnerie et l'ensemble des différents partis politiques, vous n'aurez pas fait disparaître l'intolérance. Le capitaliste, à qui vous lais-

sez la domination économique, sera toujours tenté, et ne résistera pas souvent à la tentation, d'y ajouter une domination morale, intellectuelle brimant dans leurs intérêts matériels ceux qui voudront s'y soustraire.

Au contraire, supprimez le capitalisme, la possibilité pour un individu de détenir les moyens de production, d'être le maître de donner ou de ne pas donner du travail, c'est-à-dire du pain, à un de ses semblables, à des milliers de ses semblables; établissez un régime d'égalité économique; créez le droit au travail, au pain, comme existe déjà le droit à l'air et vous pourrez laisser subsister toutes les religions, tous les partis, toutes les sectes; leurs adeptes, quels que soient leurs désirs, seront impuissants à s'opprimer respectivement; il ne leur restera que le droit de se convertir mutuellement.

## **VI. — Le capitalisme engendre les éléments de sa propre destruction.**

C'est la dépendance économique de l'individu qui peut entraîner sa dépendance intellectuelle et morale. Mais par un juste retour la pensée opprimée peut briser la force économique qui essayait de l'étouffer. Et le capitalisme ayant, pour les besoins de sa production, développé l'instruction, aura été par cela même son propre fossoyeur. La domination d'une élite instruite, éclairée, sur une masse ignorante et aveuglée pourrait presque se justifier et en tout cas pourrait durer. Mais le moment arrive où les détenteurs des moyens de domination ne seront pas les plus intelligents, les plus instruits, mais seulement de simples parasites, descendants dégénérés des capitaines d'industrie qui constituèrent les grandes fortunes modernes. C'est dans la foule des expropriés, des déshérités, au contraire, que surgissent de plus en plus les énergies et les intelligences, qui ne vont pas toutes

se mettre, moyennant des salaires élevés, au service des puissants, mais dont certaines travaillent à organiser les faibles, à leur donner conscience de leurs droits.

Une seule chose pourrait sauver le régime capitaliste : le retour de la masse à l'ignorance des âges passés. Ses défenseurs les plus obstinés l'ont bien compris, et plus ou moins sournoisement ils combattent l'instruction publique, se lamentent sur la foule de déclassés qu'elle fabrique. Mais il est trop tard. Selon une jolie image de Jaurès : il est certainement dangereux d'allumer du feu sous une marmite vide ! Les défenseurs du capitalisme voudraient maintenant éteindre le feu, c'est impossible, il faudra se décider à garnir la marmite.

La masse des producteurs qui vit dans les privations, pour permettre à des oisifs de vivre dans la surabondance, n'acceptera pas encore longtemps cette situation. Chacun sait maintenant que la terre est assez riche, assez généreuse pour nourrir tous ses habitants ; on ne souffrira plus qu'il y en ait qui meurent de faim. Au monde d'iniquités dans lequel elle peine, la classe ouvrière doit substituer un monde nouveau, qui mettra fin aux luttes féroces que les hommes se livrent entre eux et les associera fraternellement pour lutter contre les maux naturels, bien suffisants hélas ! sans qu'artificiellement on leur en ajoute d'autres.

L'Humanité a soif de bien-être et de liberté, c'est pourquoi elle doit aboutir au Socialisme qui, seul, peut les lui apporter, parce que seul il indique le moyen de donner à chaque membre du corps social sa part de propriété.

## CHAPITRE III

### AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

#### I. — La production agricole.

En dépit des prophéties fantaisistes des adversaires du Socialisme, qui se plaisent à affirmer que l'application d'un régime socialiste ayant pour conséquence la suppression de l'initiative individuelle, provoquerait fatalement la diminution de la production et la venue d'une famine générale — qui ne tarderait pas à rejeter l'humanité vers les délices du régime individualiste — il tombe sous le sens que c'est au contraire le régime capitaliste qui contrarie les initiatives, laisse la production à un taux bien inférieur à celui que l'on pourrait atteindre avec la même somme d'efforts humains qui y sont consacrés maintenant.

Il suffit d'examiner sommairement le problème pour s'apercevoir qu'en appliquant dans le domaine de l'agriculture des procédés de culture intensifs, que peuvent seuls se permettre aujourd'hui de grands propriétaires, possédant les capitaux nécessaires à l'achat de machines et d'engrais et à la rémunération des services d'ingénieurs agronomes, on élèverait la productivité de notre territoire dans des proportions énormes.

Le nombre est immense encore, en effet, des petits propriétaires cultivant des terres avec des procédés rudimentaires, à la disposition de qui la société collectiviste mettrait demain et la science de ses agronomes et des semences bien choisies et des engrais appropriés à la nature de leurs ter-

rains, et des machines qui simplifieraient, en le décuplant, en le centuplant, l'effort humain d'aujourd'hui.

Aussi, si l'appât du gain et le plus souvent la nécessité de joindre les deux bouts peuvent pousser maintenant le petit propriétaire à fournir un travail écrasant, à faire trois journées dans une, à s'exploiter lui-même plus durement que ne pourrait le faire un employeur envers son salarié, il est certain que ce stimulant, qui fait du petit cultivateur un malheureux rivé à une tâche ingrate, n'est pas à comparer avec le supplément de forces productives que le collectivisme mettrait demain à sa disposition, pour son avantage personnel d'abord et celui de l'ensemble de la nation ensuite.

Il ne faut pas oublier, en outre, comme l'a si bien démontré Compère-Morel, que s'il est encore grand le nombre de paysans qui cultivent un champ qui leur appartient, plus ou moins théoriquement d'ailleurs, mais qui en tout cas leur laisse l'illusion qu'ils travaillent pour eux, et les pousse par conséquent à un effort écrasant ils sont aussi légion en France les travailleurs des champs de toutes catégories qui ne possèdent absolument rien que leur force travail, et qui mettent en valeur pour le compte de capitalistes, et à leur profit exclusif, des terres dont ils ne possèdent pas un centimètre carré.

## II. — Le monde rural.

Oh ! oui, je sais, on dit dans la bonne presse et dans les livres d'économie rurale, plus ou moins couronnés par les Académies autant morales que politiques, que le travail agricole partage les travailleurs des champs en autant de chefs d'exploitation que d'auxiliaires ou de salariés.

On écrira, par exemple, qu'il y a 2 millions 199,220 propriétaires travaillant exclusivement leurs terres, soit seuls, soit avec l'aide de leur famille ou d'autrui (régisseurs, maîtres-valets et ouvriers à salaire); 1 million 61,041 fermiers et 344,108 métayers, soit un total de 3 millions 604,789 patrons contre 16,091 régisseurs, 1 million 210,081 journaliers et 1 million 832,174 domestiques de ferme, c'est-à-dire 3 millions 58,346 ouvriers.

Et pour bien faire entrer cette soi-disant vérité, que tout est pour le mieux dans la meilleure des France, dans le crâne des bonnes âmes qui les lisent, les plunitifs de la bourgeoisie terminent par un éloquent pourcentage qui accuse 65 0/0 de propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres, 17 0/0 de journaliers, 14 0/0 de métayers.

Hélas ! ces nombres ne disent rien !

Ou plutôt, je me trompe, ils disent beaucoup, quand on les regarde de très près.

Si l'on ne se contente pas d'accepter bénévolement ces kyrielles de chiffres, si l'on se donne la peine de vouloir connaître la figure et la position sociale des bonnes gens que l'on a classés comme *propries*, que voit-on ?

Qu'à part quelques centaines de mille de bons gaillards, dont les millions et les millions d'hectares de terre leur rapportent de bons et gros revenus — soit qu'ils les fassent cultiver, ou qu'ils les donnent en location à des fermiers, ou qu'ils partagent avec des métayers — les trois quarts de nos propriétaires travaillant exclusivement leurs terres soit seuls, soit avec l'aide de leur famille ou d'autrui, sont tout bonnement des braves gens qui se tuent à la peine, font deux journées dans une, s'exploitent plus féroceement qu'un patron ne les exploiterait, vivent plus inhumainement qu'un salarié de la ville ne vit, pour arriver à ce piètre résultat qu'ils sont toujours sur le point de voir vendre leurs quatre coins de terre si deux mauvaises années se succèdent.

Et la preuve de ce que j'avance, c'est que M. Flour de Saint-Genis a écrit quelque part qu'il n'y avait pas quatre propriétaires ruraux au cent qui ne soient obligés de travailler pour payer l'intérêt des capitaux qu'ils ont dû emprunter pour prolonger leur existence.

Quant aux fermiers et aux métayers, leur situation économique n'est pas à envier !

On les classe aussi parmi les patrons ceux-là, mais quels patrons !

Sur 1 million 61.401 fermiers, il y en a d'abord 585.623 non propriétaires. Ceux-là sont contraints, obligés de travailler et de faire travailler *leur famille ou autrui* pour produire des rentes aux propriétaires.

Quant aux autres, que possèdent-ils ? Les statistiques sont muettes à ce sujet. Mais comme nous savons qu'il suffit de posséder un mètre carré de terre plus ou moins arable pour entrer dans l'armée des propriétaires, nous n'avons pas de peine à nous figurer les fantastiques richesses que ces fermiers-propriétaires possèdent (je connais chez moi une demi-douzaine de citoyens ne possédant même pas la plus petite des chaumières qui se sont vus embrigader dans la catégorie des propriétaires parce qu'en mourant leur père, leur ayant

laissé un lopin de terre d'une valeur de cent francs pour tout héritage, ils se le partagèrent entre eux !)

Les métayers sont aussi divisés en propriétaires et en non-propriétaires. Les premiers sont au nombre de 123,197, les seconds au nombre de 220,871. Inutile de dire que s'ils possédaient assez pour ne pas être contraints de faire faire des petits aux capitaux de celui qui prélève une part, et la meilleure, sur leur travail, il y a belle lurette qu'ils auraient lâché le propriétaire de leurs métairies.

Par conséquent, ces paysans propriétaires ne sont que des propriétaires fictifs.

De l'ouvrier de la ville ils connaissent toutes les souffrances, toutes les peines, toutes les privations.

Si le propriétaire urbain est exploité par son patron, le paysan propriétaire est exploité par une foule de parasites qui vivent à ses dépens et au bout de l'année il est aussi pauvre, aussi misérable qu'au début.

Des 3,058,340 ouvriers salariés, inutile que j'en parle. Ceux-là, eux aussi, connaissent la misère humaine. Seuls, dans la plaine avec leurs bêtes qu'ils dirigent, ils vivent en tête à tête avec leurs peines, sans que la pensée d'un jour meilleur vienne déridier leur front soucieux, bruni par le soleil et halé par les vents... (1).

### III. — Le salarié agricole.

Et pour les salariés agricoles, les adversaires du socialisme peuvent-ils soutenir que le régime individualiste excite leur énergie productrice et stimule leur initiative? Ces journaliers agricoles, ces valets de ferme, savent fort bien qu'avec les salaires de famine qui leur sont alloués, ils sont condamnés à vivre misérablement jusqu'à la fin de leurs jours dans l'enfer du salariat. Ils savent que même si le « bon patron », le « bon propriétaire » n'étaient pas des mythes éclos dans des cerveaux embrumés de gens bien intentionnés, qui ne veulent pas voir que le travailleur doit compter avec les réalités et non avec leurs désirs, ce « bon propriétaire », même

---

(1) *Le Socialisme aux Champs*, par COMPIÈRE-MORÉL, Librairie du Parti, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie



s'il le voulait, serait impuissant à récompenser la bonne volonté et l'esprit d'initiative du salarié.

Ce salarié est fixé sur son sort, il sait qu'à moins d'un hasard exceptionnel, salarié il est, salarié il restera jusqu'à la fin de ses jours et que, quelles que puissent être les fluctuations de son salaire, il perdrait son temps et sa peine à vouloir faire du zèle lorsqu'il est à son travail. Il sait même qu'à ce jeu non seulement ne bénéficierait pas de la bienveillance douteuse, et le plus souvent non avérée de son employeur, mais il récolterait sûrement et légitimement l'animosité de ses camarades de labeur, dont il aggraverait la situation. Et le désintéressement de l'ouvrier agricole dans le résultat de la grande exploitation à laquelle il est attaché — si l'on peut dire! — doit donc, aujourd'hui même, anihiler, dans l'ensemble de la production terrienne, le supplément d'effort auquel le régime individualiste condamne le petit propriétaire paysan.

#### **IV. — La production industrielle.**

Mais c'est dans le domaine du travail industriel que la prétendue supériorité de la production capitaliste se montre, sans conteste, dans toute sa fausseté.

Ici le petit fabricant est pour ainsi dire complètement disparu. Le petit artisan qui travaille encore à son compte, avec un petit outillage qui lui appartient, ne fabrique plus, il répare seulement ou il assemble, il monte, il met en place le produit de la grande usine. Et bien souvent charron, forgeron ou cordonnier, il a de longs loisirs forcés. Quel que soit son désir de travailler, de grossir son pécune, il attend trop souvent à ne rien faire une clientèle qui se raréfie de plus en plus. Bien loin que le régime individualiste agisse sur lui comme sur le petit propriétaire et l'amène à un effort excessif, trop souvent ce régime l'empêche de fournir toute la force de production qu'il est capable de donner et qu'un régime

socialiste utiliserait de façon complète et surtout plus profitable.

Mais là où le produit se fabrique, dans l'usine monstre; là où la matière première s'extrait, dans la mine ou la carrière; là où les matériaux s'emploient, dans la grande construction; c'est aujourd'hui le grand machinisme qui court à tous ces travaux, quoique il ne soit pas utilisé de façon aussi complète, aussi rapide, qu'il le serait dans un régime de production sociale. En effet, les ressources de la grande industrie capitaliste, si puissantes soient-elles, sont limitées. C'est un adversaire déterminé du socialisme, M. Le-roy-Beaulieu, qui constate :

On n'abandonne pas immédiatement un outillage, même un peu inférieur. On l'améliore par degrés.... Le capital, sous la forme des anciennes machines qui ne sont pas encore usées, continue à lutter vaillamment contre les inventions plus récentes; il ne cède la place que peu à peu... (1).

## V. — Les salaires de l'industrie.

Au contraire, lorsque la nation possédera les moyens de production, elle aura tout intérêt et aucun risque à mettre à la disposition des producteurs les outillages les plus parfaits, et lorsqu'une invention nouvelle surgira, il suffira que sa supériorité soit établie pour que, sans autre délai que celui nécessaire à la fabrication de la machine, de l'outil nouveaux, ceux-ci soient employés à produire, à augmenter le chiffre des produits, ou, s'il est déjà suffisant, à réduire la quantité de travail humain nécessaire jusqu'alors.

Mais c'est surtout ce dernier qui recevra d'abord une meilleure utilisation et qui surtout multipliera, par la bonne volonté avec laquelle il sera fourni, la production sociale dans des proportions qu'on n'ose imaginer.

---

(1) *Le Collectivisme*, p. 297 et 301.

Pour les ouvriers de l'usine, de la mine, du chemin de fer, du bâtiment, de toutes les grandes entreprises capitalistes, se trouverait-il un seul adversaire du socialisme pour soutenir que le régime du salariat auquel ils sont soumis est bien fait pour exciter leur ardeur au travail, pour développer leur initiative, pour tirer d'eux le summum de force productive qu'ils peuvent posséder ?

Pas un, évidemment ; et s'il s'en trouvait un il ne serait pas seulement en contradiction avec les faits, mais encore avec les récriminations de plus en plus furieuses que fait entendre le patronat. Toute la presse capitaliste retentit quotidiennement des plaintes du patron, qui déclare que « l'on ne peut plus faire travailler », écho du brave bourgeois, qui assure, de son côté « qu'il n'y a plus moyen de se faire servir ».

Si le sentiment de la dignité humaine, si le sens de l'intérêt personnel et de l'intérêt de classe, commencent, en effet, à pénétrer le monde jusqu'ici fermé des gens de maison, on peut croire que la classe ouvrière, déjà fortement imprégnée de l'idée syndicale, n'est pas prête de retourner à sa passivité, à sa soumission d'antan et à croire de nouveau que le travailleur a fait tout son devoir lorsqu'il a fait tout son possible pour augmenter le profit que son employeur prélève sur son travail.

## **VI. — Le développement de la conscience ouvrière.**

La classe ouvrière subit encore la dime prélevée sur son labour, faute d'organisation, d'éducation, de force consciente qui lui permettent de la supprimer. Mais cette dime elle ne l'accepte plus. A haute voix, ou dans son for intérieur, l'ouvrier s'insurge contre l'inégalité économique qui existe entre lui et son employeur, et comme il ne peut pas encore supprimer le profit patronal, il ne fait rien pour l'augmenter, il agit souvent pour le diminuer.

Grève perlée, sabotage, boycottage, chasse aux renards, indolence au travail, manque de zèle ou simple volonté de ne pas dépasser l'effort promis et payé, sont des manifestations différentes procédant toutes de cet état d'esprit. La bourgeoisie possédante peut faire flétrir certaines de ces manifestations, demander et obtenir des lois pour les réprimer, elle pourra peut-être même, par l'emploi de toutes les forces répressives qui sont à sa disposition, arriver à raréfier, sinon à supprimer complètement les actes de violence contre les personnes et contre les choses, il y a un résultat qu'elle est, d'ores et déjà, impuissante à atteindre : c'est la modification de la mentalité ouvrière, cause première de ces violences.

Il n'y a pas un patron intelligent qui puisse se faire des illusions à ce sujet. A moins de fermer les écoles, de replonger les masses de prolétaires dans l'ignorance et les superstitions, la bourgeoisie peut se dire que si le règne du « bon patron » n'a jamais fleuri, celui du « bon ouvrier » est bel et bien fini, en attendant que disparaisse celui du « bon serviteur », si tant est qu'il dure encore.

Si même la classe gouvernante arrive par les forces judiciaire et policière à empêcher la manifestation violente du sentiment de révolte de la classe ouvrière contre le profit patronal, il se pourrait que ce résultat se retourne contre elle. D'abord elle aura enlevé à ses délégués au gouvernement un thème à discours pour banquets officiels, un dérivatif à toutes les questions embarrassantes et un puissant moyen d'action sur la petite bourgeoisie, si facile à apeurer et qui, tranquilisée, s'avisera peut-être de demander la réalisation des réformes fiscales qui lui furent promises et qui risquent d'atteindre un tant soit peu les privilégiés du grand capital.

Mais surtout cette répression des violences risque de ramener l'attention des salariés sur des modes d'action moins dangereux pour ceux qui les emploient et tout aussi efficaces,

sinon plus, pour atteindre l'adversaire de classe dans ses intérêts.

Enfin, quelles que soient les méthodes de lutte que la classe ouvrière puisse ou veuille employer contre l'omnipotence patronale, la résultante de cette lutte est toujours que la productivité possible de la classe ouvrière s'en trouve diminuée d'abord par la limitation volontaire de l'effort du salarié, ensuite par les frais considérables de surveillance et de contrôle que le patron s'impose. Le moment arrive, en effet, au dire de certains patrons, où derrière chaque ouvrier il faudra placer un surveillant pour l'empêcher de flâner, en attendant le jour où il faudra faire surveiller les surveillants.

À la place de ces salariés refusant de créer du profit pour un employeur, supposons au contraire des travailleurs propriétaires collectifs des moyens de production, sachant qu'ils produisent pour eux, qu'ils profitent intégralement de leur effort, qu'aucun parasite ne viendra prélever une part sur leur produit, et certes il est facile de comprendre que, même sans amélioration d'outillage, la valeur de la production industrielle serait considérablement accrue.

## VII. — Le travail à la tâche.

Le patronat s'est depuis longtemps, d'ailleurs, rendu compte de la résistance, parfois ouverte, parfois sourde, que le salarié lui oppose, et pour obvier au préjudice que cette résistance lui cause, il avait tout d'abord constitué le travail à la tâche.

Celui-ci laissant — en théorie — la faculté à l'ouvrier de se constituer un salaire proportionné à son effort, était susceptible, et réussit tout d'abord, en effet, à stimuler l'ardeur de l'ouvrier au travail. Mais le salarié s'aperçut bientôt que son zèle avait pour unique résultat de favoriser les intérêts de son employeur. Lorsque la paye arrivait, et que le salaire gagné par un ouvrier dépassait le chiffre convenu comme nor-

mal dans sa corporation, le patron ne voulait pas savoir si cet ouvrier avait fourni un effort exceptionnel, impossible à soutenir d'une façon constante, ou s'il n'était pas mieux doué que la moyenne de ses compagnons de travail. Non, le patron ne voyait qu'une chose, c'est que cet ouvrier avait trop gagné. Il se disait alors qu'il avait fixé trop haut le prix attaché à l'unité de l'objet à produire et il diminuait ce prix. De telle sorte que, après avoir, une première fois, bénéficié du travail à la tâche, les ouvriers en devenaient ensuite les victimes, obligés qu'ils se trouvaient à continuer un effort pénible pour ne gagner qu'un salaire toujours mesquin.

À ce jeu, le travail à la tâche a eu vite fait de soulever contre lui l'animosité du monde du travail. Les organisations ouvrières poursuivent sa suppression légale et, avant de l'avoir obtenue, partout où ce travail est en usage, les ouvriers, tacitement, et parfois même publiquement, par des dispositions réglementaires de leurs syndicats, ont eux-mêmes compris qu'ils avaient intérêt à limiter leur production. Si une tâche quelconque est donnée par le patron à un prix avantageux, les ouvriers n'en profitent pas pour produire beaucoup et toucher des salaires élevés, ils restreignent au contraire leur effort pour se maintenir dans un gain normal et éviter l'avalissement du prix de ce travail.

### **VIII. — La participation aux bénéfices.**

Mors, pour amener enfin les salariés à prendre, sans s'en douter, la défense de l'intérêt patronal, pour tirer de l'ouvrier toute sa force de production, des bourgeois intelligents ont inventé la participation aux bénéfices. Certains ont appliqué ce principe dans quelques établissements et de bons démocrates, de braves gens qui veulent bien reconnaître que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais qui s'effrayent à toute idée de transformation sociale, voient dans la participation aux

bénéfices, la panacée qui nous guérira de tous les maux sociaux, qui nous créera un milieu nouveau dans lequel le patron ne connaîtra plus la grève et le sabotage et où l'ouvrier bénéficiera enfin de tout son effort et par conséquent le consentira joyeusement.

Or il est facile de démontrer que si cette participation aux bénéfices, au lieu de rester ce qu'elle est aujourd'hui, un trompe-l'œil employé par quelques patrons intelligents pour faire donner, sans inconvénient pour leur caisse, le maximum d'efforts à leur personnel, s'inscrivait un jour dans la loi et devenait obligatoire pour l'employeur, elle serait loin de donner les résultats qu'en attendent les pacificateurs sociaux.

Outre les difficultés d'ordre pratique qu'elle rencontrerait pour être appliquée *sérieusement*, d'abord, si on les surmontait, elle constituerait une injustice envers les employeurs obligés à partager leurs bénéfices et dont personne ne partagerait les pertes, lorsque celles-ci se produiraient. Elle créerait des inégalités criantes entre des ouvriers occupés les uns dans des entreprises prospères et d'autres dans des entreprises qui ne le seraient pas, sans qu'on put sérieusement soutenir que c'est le fait de ces ouvriers si telle entreprise prospère et telle autre périclité.

Enfin il est certain que si le système parvenait à fonctionner, il aboutirait au même résultat que le travail à la tâche. Dans les entreprises très florissantes, où la seule participation aux bénéfices représenterait pour l'ouvrier un salaire très élevé, si la loi lui donnait la possibilité d'obtenir cette part de bénéfices, l'employeur en serait quitte pour lui faire payer le droit de travailler chez lui et par suite de participer à ses bénéfices.

C'est ce qui se produit déjà pour toutes les corporations soumises à l'usage du pourboire. Un pourboire modeste est complété par un salaire déjà inférieur à celui du travailleur, qui ne peut pas compter sur cette ressource complémentaire. Un pourboire égalant un salaire normal, condamne son bénéficiaire à travailler gratuitement et à ne compter que sur la

générosité du client. Et lorsque celle-ci se traduit par un gain quotidien élevé, l'employeur en garde tranquillement une partie pour lui et exige en outre une redevance de l'employé. Il y a ainsi des établissements publics où les garçons payent le papier à lettre, les allumettes, la casse, les journaux et donnent en outre cinq francs par jour au patron qui les occupe.

Avec la participation aux bénéfices, l'égalisation de salaires s'établirait par des procédés de ce genre et tout comme avec le salaire à l'heure ou à la journée, ou le salaire à la tâche, l'ouvrier participateur s'apercevrait qu'il n'a aucun intérêt — au contraire — à faire du zèle.

### **IX. — Le gaspillage des forces humaines en régime capitaliste.**

La preuve est donc faite qu'en ce qui concerne la force ouvrière, presque exclusivement matérielle, c'est contre le régime capitaliste que porte la critique faite au socialisme de supprimer l'initiative individuelle, de réduire la production. Mais de quel gaspillage de forces intellectuelles le régime individualiste n'est-il pas également responsable. C'est ce qu'a très bien montré Lucien Deslinières :

La lutte contre la concurrence toujours plus menaçante dévore les cerveaux, absorbe de précieuses facultés; la recherche du capital nécessaire au lancement d'une affaire, à ses développements, aux renouvellements du matériel qui peuvent s'imposer et aussi aux immobilisations de marchandises à faire pendant les crises économiques est une source constante de préoccupations et de soucis. Elle est si terrible la situation créée aux chefs d'industrie par l'instabilité des cours des matières premières, les variations de la consommation, l'incertitude où se trouve chaque producteur sur ce que font ses concurrents ! La détermination de la valeur de leurs produits par la loi de l'offre et de la demande les expose à de si cruels mécomptes !

.....  
Le plus clair des intelligences, des facultés directrices des chefs



d'industrie et de leur haut personnel se consume dans l'éternelle lutte qu'ils doivent soutenir contre ces difficultés sans cesse renaissantes. Combien la production serait accrue s'ils pouvaient s'y consacrer exclusivement ! Que de progrès seraient réalisés ou accélérés (1).

## X. — L'intensification de la production en régime socialiste.

Ces progrès, l'organisation collectiviste les permettra en libérant tous les cerveaux des préoccupations diverses et secondaires qui les absorbent aujourd'hui. Ces progrès, ajoutés à l'intérêt réel, clairement aperçu par eux, qu'auront tous les producteurs d'améliorer, d'intensifier leur production, augmentera celle-ci dans une proportion difficile à chiffrer mais certainement colossale, d'autant que le régime collectiviste apportera à la production sociale le concours de tous ceux qui, sous le régime capitaliste, vivent en parasites, oisifs de toutes sortes, ou sont occupés à un travail non productif toujours inutile lorsqu'il n'est pas malfaisant.



GEORGES RENARD

Cette augmentation de la production par l'organisation collectiviste a été nettement aperçue et démontrée par tous les écrivains socialistes qui ont étudié le problème.

---

(1) DESLINIÈRES : *L'Application du Système collectiviste*, page 99.

C'est, avec Deslinières, qui a apporté sur la question des statistiques des plus probantes, Georges Renard qui a dit :

Dans la société actuelle il existe une foule d'inutiles, d'oisifs, de parasites; en haut des gens pouvant se dispenser de travailler, parce qu'ils vivent du travail d'autrui transformé en rentes et profits; en bas des vagabonds et des voleurs grappillant une piètre existence aux dépens des possédants qu'ils peuvent dépouiller; parmi ceux qui travaillent, quantité de force perdues par suite des vices d'organisation qu'implique l'abandon de la production à des entreprises privées: nécessité d'une nuée d'intermédiaires entre le consommateur et le producteur: concurrence implacable faisant d'une victoire pour l'un un désastre pour l'autre et compensant tout succès par une ruine; crises périodiques où les rouages du mécanisme social grincent et s'arrêtent au grand détriment des capitalistes comme des ouvriers; impossibilité de régler scientifiquement l'emploi des instruments de production, parce que les intérêts divisés des propriétaires rendront impossible ou à peu près tout agencement d'ensemble.

En faut-il des exemples? Qu'on regarde l'agriculture. La propriété privée du sol en diminue le rendement dans des proportions énormes. Que l'on compte les vastes espaces transformés en garennes ou en pares, par de grands propriétaires uniquement soucieux de leur plaisir égoïste. Que l'on considère les terres mal irriguées, mal engraisées, mal cultivées par de petits propriétaires à qui manquent les capitaux ou l'union pour exploiter comme il faudrait leurs lopins éparpillés. Même spectacle dans l'industrie. Chômages et faillites parce que l'on produit sans méthode; lutte perpétuelle des patrons et des ouvriers dont les intérêts sont antagonistes, faute d'un lien social qui les harmonise; capitaux tour à tour fourvoyés dans des entreprises où ils s'engloutissent sans profit et poussés par le souvenir de ces périlleuses aventures à chercher des placements où ils dorment inutiles; lenteur à profiter de la soumission des forces naturelles et des découvertes incessantes de la science parce que le renouvellement de l'outillage coûte cher, parce que beaucoup d'industriels reculent devant une dépense qui ne peut devenir fructueuse qu'avec le temps, parce que les inventions nouvelles restent durant des années un objet d'exploitation exclusive; ce qui est plus grave encore, tout progrès dans la fabrication ayant pour rançon la souffrance des milliers de victimes, puisque l'introduction d'une machine rejette provisoirement une partie des ouvriers qu'elle remplace, dans le misérable troupeau des sans-travail et sans pain.... Que de causes de déperdition sans parler des gaspillages causés par l'extrême opulence,

gâcheuse de produits de tout genre, par la multiplication des sinécures grasses rétribuées, par l'entretien en pleine paix d'une armée destinée à défendre contre les déshérités les biens et les privilèges des possédants, etc., etc.

Ces entraves au développement de la production disparaissent en régime socialiste. D'abord le nombre des travailleurs est considérablement accru. Rentiers, fils de famille, oisifs de tout genre, sont arrachés à la douceur de ne rien faire. Plus de frelons, rien que des abeilles ! Et en même temps gens de loi, banquiers, commerçants, intermédiaires sans nombre aujourd'hui nécessaires, mais condamnés pour la plupart à perdre leur raison d'être, rentrent dans les rangs de la classe productive. Ensuite plus d'activités qui se neutralisent en s'usant les unes contre les autres, mais une harmonieuse coordination en vue d'un but commun : l'augmentation du revenu général qui est aussi celle du revenu particulier. Une simplification énorme du mécanisme de l'échange, qui fera du marchandage et des roueries du commerce un souvenir de cauchemar. Enfin et surtout une organisation méthodique de la production nationale, semblable à celle qui peut régner dans l'exploitation modèle d'un domaine privé.

S'agit-il d'agriculture ? L'abondance des capitaux et des bras facilite les grands travaux d'utilité publique : dessèchement de marais, irrigation de contrées arides, défrichement de landes, reboisement de montagnes, endiguement de fleuves. Déjà la société n'a-t-elle pas reconnu la nécessité de remettre à la collectivité la direction de ces deux dernières espèces de travaux ! Puis l'on peut déterminer scientifiquement ce qu'il convient de cultiver en chaque terrain. Bien des gens dupes ou complices d'une équivoque, croient ou feignent de croire que propriété collective signifie invariablement grande culture. C'est une erreur. Le fait que le sol appartient à la nation permet seulement de décider, d'après la nature de la terre et du climat, d'après le voisinage d'une grande ville, d'un cours d'eau, d'un chemin de fer, quels fragments de terre doivent être cultivés en grand ou en petit, de façon extensive ou intensive mis en blés, en bois, en prairies, voire même en parcs de plaisance, comme le Parc national des États-Unis. Il permet la distribution des engrais, des machines, d'un surcroît de travailleurs sur tous les points où le besoin s'en fait le plus sentir.

L'industrie n'a pas moins à gagner à être socialisée. Elle l'est déjà à demi et son développement si rapide en notre siècle est dû, pour la plus grande partie, à l'usage qu'elle a su faire des capitaux associés. Mais elle peut aisément produire davantage et mieux, soit dans l'usine organisée pour le travail en commun, soit dans l'atelier familial reconstitué par la division de la force motrice : les deux

procédés ne s'excluent pas plus que petite et grande culture. Elle peut, en se réglant sur les besoins de la société, éviter les désastreuses alternatives de surproduction et de chômage; elle peut en employant les sources d'énergie humaine que le travail obligatoire pour tous met à sa disposition, utiliser plus vite les réservoirs de force que lui offre de toutes parts la nature domptée par la science; elle peut, du moment que toute économie d'efforts profite, non plus à quelques-uns, mais à tous les membres de la société, faire de la machine ce qu'elle doit être: l'émancipatrice et la pourvoyeuse d'une humanité servie par des esclaves de fer.

- Donc, selon toute vraisemblance, la production centralisée et méthodique se substituant à la production morcelée et incohérente, constitue un progrès économique aussi important que celui dont l'association partielle a donné à notre époque le surprenant spectacle. La population pourra croître sans danger: les subsistances croîtront au moins aussi vite qu'elle et si l'avenir a jamais à se préoccuper de trouver place au banquet de la vie pour tous les nouveaux arrivants, ce péril est assez lointain et assez problématique pour qu'on laisse aux hommes de ce temps-là le souci d'y parer (1).

Bellamy lui aussi a indiqué les multiples causes de gaspillage des forces de production qu'entraîne le régime individualiste et compte, en outre, quatre conséquences désastreuses du fait de ce régime. Son docteur Leete les expose ainsi au héros de *Cent ans après* qui s'est réveillé en plein régime collectiviste :

Premièrement, pertes occasionnées par des entreprises manquées.

Secondement, pertes résultant de la concurrence et de l'hostilité mutuelle des industriels.

Troisièmement, pertes occasionnées par les excès de production et les crises périodiques, entraînant, par contre-coup, l'arrêt des affaires.

Quatrièmement, pertes provenant, en tout temps, du capital et du travail sans emploi.

Chacune de ces grandes causes, prise isolément, suffirait à expliquer la différence entre votre pauvreté et notre abondance.

Prenons d'abord les pertes occasionnées par les entreprises manquées. De votre temps la production et la distribution des marchandises s'effectuaient sans entente ni organisation; on n'avait pas les

---

(1) Georges RENARD : *Le Régime Socialiste*, pages 136 et suivantes.

moyens de savoir au juste l'importance de la demande de certains produits, ni le chiffre même de la production. Toute entreprise privée était donc pleine d'inconnu et de risques. L'entrepreneur, n'ayant aucune idée d'ensemble du champ industriel telle que la possède notre Gouvernement, ne connaissait avec certitude ni les besoins du public, ni les combinaisons imaginées par les capitalistes rivaux pour les satisfaire. Aussi ne sommes-nous nullement surpris d'apprendre qu'il y avait plusieurs chances contre une pour qu'une entreprise donnée échouât, et que bien souvent on ne décrochait la timbale qu'après avoir fait plusieurs fois faillite.

Mettons qu'un cordonnier, pour chaque paire de souliers qu'il fabrique, gâche la matière ou le temps nécessaires à quatre ou cinq paires, il se trouverait à peu près dans les mêmes conditions pour faire fortune que vos contemporains avec leurs systèmes d'entreprises privées et leur moyenne de quatre ou cinq faillites pour un succès.

La deuxième grande cause de gaspillage était la concurrence. Le champ de l'industrie était un champ de bataille immense, grand comme le monde, où les travailleurs, en s'attaquant mutuellement, dépensaient des moyens et de l'énergie, qui, réunis en un seul effort — comme chez nous — les eussent tous enrichis. De merci, de quartier, dans cette lutte il n'en était jamais question. Entrer de propos délibéré dans un champ d'affaires, détruire l'entreprise des premiers occupants et planter son pavillon sur leurs ruines, c'était un exploit qui ne manquait jamais d'exciter l'admiration populaire.

Il n'y a aucune exagération à comparer cette espèce de combat avec l'état de guerre réel, si l'on pense à l'agonie mentale et physique des combattants, à la misère qui engloutissait le vaincu et ceux qui dépendaient de lui.

Rien ne paraît plus insensé à un homme du vingtième siècle que le spectacle d'hommes, exerçant la même industrie, et se faisant la guerre au couteau, au lieu de fraterniser comme des camarades qui visent un même but final. On dirait de la folie, une scène des Petites-Maisons. Mais à voir les choses de plus près, il n'en est rien.

Vos contemporains avec leur politique d'égoïsme mutuel savaient fort bien ce qu'ils faisaient. Les producteurs du dix-neuvième siècle ne travaillaient pas comme les nôtres pour l'intérêt commun : chacun, au contraire, ne visait qu'à se maintenir, lui personnellement, aux dépens de la communauté. Si, en travaillant de la sorte, ils augmentaient par contre-coup la fortune publique, c'était indépendamment de leur volonté. Le contraire était bien plus ordinaire. Les pires ennemis du commerçant étaient nécessairement ceux qui travaillaient dans la même branche que lui : car, selon votre système qui faisait de l'intérêt

privé le mobile de la production, chaque producteur particulier n'avait pas de plus cher désir que de voir se raréfier l'article de sa fabrication; il était de son intérêt qu'on n'en consommât pas plus qu'il ne pouvait produire lui-même; tous ses efforts tendaient à assurer ce résultat en ruinant et en décourageant ses concurrents. Avait-il réussi à détruire tous ceux qu'il pouvait, sa politique consistait à s'entendre avec les survivants, les forts, et à substituer à la lutte entre concurrents la lutte d'un Syndicat contre le public. On atteignait ce but en formant « un coin » dans le marché, selon votre expression, c'est-à-dire en haussant les prix à la dernière limite que le public pouvait endurer sans se résigner à se passer de la marchandise. Le rêve du fabricant d'alors était de mettre le grappin sur un article de première nécessité, afin de pouvoir menacer le public de la famine et de régler les prix en conséquence. Voilà ce qu'on appelait de votre temps « un système producteur »... Je laisse à votre jugement de décider si cela ne ressemble pas plutôt à un système destiné à empêcher la production.

Outre la perte de travail et de capital, provenant de votre guerre industrielle et du défaut de direction industrielle, votre système était sujet à des convulsions périodiques qui engloutissaient tout le monde, sages et fous, extorqueurs aussi bien que victimes. Je fais allusion aux crises commerciales qui se succédaient, à des intervalles de cinq à dix ans, anéantissant l'industrie de la nation, ruinant les petites entreprises, mutilant les plus fortes, et suivies par de longues périodes de temps difficiles, pendant lesquels les capitalistes recueillaient péniblement leurs forces dispersées et les travailleurs mouraient de faim ou se mutinaient. Puis venait une courte saison de prospérité, suivie à son tour d'une autre crise, avec sa queue d'années de marasme. À mesure que le commerce se développait, rendant les nations mutuellement solidaires, ces crises devenaient universelles, tandis que la persistance du malaise augmentait, en raison de l'étendue du territoire atteint par les convulsions et de l'absence de centres de ralliement. Plus l'industrie devenait complexe et plus le capital qu'elle employait devenait immense, plus aussi se multipliaient ces cataclysmes industriels, jusqu'à ce que, vers la fin du dix-neuvième siècle, on en vint à avoir deux mauvaises années contre une bonne, et que le système industriel, plus étendu et plus imposant que jamais, menaçait de s'écrouler sous son propre poids.

Après des discussions interminables, vos économistes paraissent alors avoir abouti à cette conclusion désespérante, qu'on n'était pas plus maître d'éviter ces crises, que d'empêcher un orage ou une année de sécheresse. Il ne restait plus qu'à les endurer comme des fléaux nécessaires et quand ils avaient passé, à reconstruire, à nou-

veaux frais, l'édifice fracassé de l'industrie, comme dans les régions volcaniques on voit, après un tremblement de terre, les habitants rebâtir leurs villes sur la terre dévastée.

Vos contemporains étaient dans le vrai, quand ils considéraient les causes de la perturbation comme inhérentes à leur système industriel ; ces causes tenaient en effet à sa racine même et le mal devait grandir en proportion de l'extension que prenait la fabrication.

L'une des causes était le manque de tout contrôle central des différentes industries et, par conséquent, l'impossibilité de régler et de coordonner leur développement parallèle. Il en résultait qu'à chaque instant elles ne marchaient plus au pas les unes avec les autres et que leur production n'était plus en rapport avec la demande. En ce qui concerne la demande on n'avait point de *critérium* semblable à celui que nous fournis aujourd'hui la distribution organisée. Le premier symptôme que la mesure était dépassée dans un groupe industriel quelconque, c'était un effondrement des prix, la banqueroute des producteurs, l'arrêt de la production, la réduction des salaires ou le renvoi des ouvriers. Ces phénomènes se produisaient constamment dans beaucoup d'industries même pendant ce qu'on appelait les bonnes années. Mais une crise survenait seulement lorsque l'industrie malade avait une certaine étendue. Le marché était alors encombré de marchandises dont personne ne voulait, au delà d'une certaine quantité, à aucun prix. Les salaires et profits de ceux qui fabriquaient les articles surabondants étaient réduits sinon supprimés, leur pouvoir d'acheter, à titre de consommateur d'autres espèces de marchandises, était paralysé et il s'ensuivait une surabondance artificielle de marchandises dont il n'y avait pas surabondance naturelle, jusqu'à ce que leurs prix fussent baissés à leur tour et que les fabricants mis hors de combat, vissent tarir la source de leurs revenus. Alors c'était la crise générale et rien ne pouvait l'arrêter jusqu'à ce qu'on eut engouffré l'équivalent de la rançon d'une nation tout entière.

Une autre cause, inhérente à votre système, qui produisait et aggravait souvent vos crises économiques, c'était le mécanisme du numéraire et du crédit. Le numéraire était nécessaire quand la production était dans des mains privées ; il fallait acheter et vendre pour se procurer les commodités de la vie. Ce procédé avait cependant l'inconvénient évident de substituer à la nourriture, aux vêtements et à d'autres objets réels, une simple représentation conventionnelle de leur valeur. La confusion produite dans les esprits par cette substitution, amena le système du crédit avec ses prodigieuses illusions. Déjà habitués à recevoir de l'argent pour des marchandises, les hommes acceptèrent bientôt des promesses pour de l'argent, ils cessèrent de chercher derrière la représentation l'objet représenté.

L'argent n'était déjà que le signe de richesses réelles, le crédit fut le signe d'un signe. Il y avait une limite naturelle à la quantité d'or et d'argent (le numéraire proprement dit) mais il n'y en avait point en crédit; il en résulta que l'étendue du crédit (c'est-à-dire des promesses d'argent) cessa bientôt d'être en rapport avec la quantité du numéraire, à plus forte raison avec le stock réel de richesses.

Avec un pareil système, des crises fréquentes et périodiques étaient commandées par une loi aussi absolue que celle qui renverse un édifice débordant de son centre de gravité.

Une de vos fictions était de croire que seuls le Gouvernement et les banques autorisées par lui émettaient du numéraire; mais en réalité, quiconque faisait crédit d'un dollar émettait du numéraire d'une valeur équivalente et, par là, contribuait à enfler la circulation jusqu'à la prochaine crise. La grande extension du système de crédit était un des traits caractéristiques de la fin du dix-neuvième siècle; elle est responsable dans une large mesure des crises commerciales presque incessantes qui marquèrent cette période. Quelque périlleux que fût le crédit, on ne pouvait guère s'en passer, car, faute de toute autre organisation nationale du capital, c'était le seul moyen dont vous disposiez pour le concentrer et le diriger vers des entreprises industrielles. Le crédit contribua ainsi puissamment à exagérer le principal péril du système individualiste en fournissant aux industries particulières le moyen d'absorber des fractions disproportionnées du capital disponible et, de cette façon, de préparer le désastre. Les entreprises commerciales étaient toujours fortement endettées vis-à-vis des banquiers et des capitalistes et le brusque retrait de leur crédit, aux premiers symptômes d'une crise, avait généralement pour effet de la précipiter. Le malheur de vos contemporains c'est qu'ils étaient obligés de cimenter les pierres de leur bâtisse industrielle, avec une matière que le moindre choc pouvait rendre explosive. Supposez un maçon qui, au lieu de chaux, emploierait de la dynamite!

Comparez votre système au nôtre et vous verrez combien ces convulsions commerciales étaient inutiles et résultaient uniquement de l'abandon de l'industrie à la direction privée. La surproduction des marchandises, dans certaines spécialités, qui était le cauchemar de votre époque, n'est plus possible aujourd'hui car, grâce à la liaison de la production et de la distribution, l'approvisionnement est toujours proportionné aux demandes, de même que la vitesse d'une machine est gouvernée par son régulateur. Supposons même que, par une erreur de calcul, une marchandise quelconque ait été fabriquée en trop grande quantité, l'arrêt ou la diminution de production de cet article n'aura point pour conséquence de mettre qui que ce soit sur le pavé. Les ouvriers congédiés retrouveront immédiatement un



emploi dans quelqu'autre département de la vaste usine nationale et il n'y a d'autre perte de temps que celle qui résulte de leur déplacement. Quant à l'engorgement produit, la nation est assez riche pour l'absorber rapidement, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli entre la production et la demande. En pareil cas, nous n'avons pas, comme chez vous un mécanisme complexe dont les multiples rouages ne servent qu'à multiplier le désordre initial. Bien entendu n'ayant pas de numéraire, à plus forte raison n'avons-nous pas besoin de crédit. Il n'y a pas d'intermédiaire entre l'acheteur et les objets réels, farine, fer, bois, laine, travail, dont l'argent et le crédit étaient chez vous les signes gros d'illusions et de dangers. Dans nos calculs de prix de revient, il ne peut y avoir d'erreurs ; sur le produit annuel on prélève le montant indispensable à l'entretien du peuple et l'on pourvoit au travail nécessaire pour assurer la consommation de l'année à venir. Le résidu, en matériel et en travail, représente la somme qui peut, en toute sécurité, être dépensée en améliorations.

Quand les récoltes sont mauvaises, le surplus au bout de l'année est moins important, voilà tout. A part les faibles influences de causes naturelles de ce genre, nos affaires ne subissent pas de fluctuations. La prospérité matérielle du pays poursuit son cours sans interruption, de génération en génération, comme une rivière qui, sans cesse, creuse et élargit son lit.

Vos crises commerciales, comme chacune des grandes plaies que je viens de citer, étaient suffisantes à elles seules pour empoisonner à jamais votre existence. Mais j'ai encore à vous entretenir d'une des grandes causes de la pauvreté du dix-neuvième siècle, je veux parler de l'oisiveté d'une partie notable du capital et du travail. Chez nous, l'Administration a pour devoir d'utiliser chaque once de capital et de travail disponibles dans le pays. De votre temps, il n'existait de contrôle général, ni du capital, ni du travail et, souvent, une grande quantité de l'un et de l'autre restaient sans emploi.

Le capital, disiez-vous, est naturellement timide, et le fait est qu'il ne pouvait être que timide sous peine d'être téméraire, à une époque où une entreprise quelconque avait trois chances contre une d'avorter. Il n'est pas de moment où, à l'abri de garanties sérieuses, on n'ait trouvé à augmenter dans de vastes proportions les capitaux consacrés à l'industrie productive. La quote-part du capital utilement employé était soumise à des fluctuations constantes, selon le degré d'incertitude ou de confiance dans la stabilité de la situation industrielle, de sorte que le rendement des industries nationales variait considérablement d'année en année. Mais comme, même aux époques les plus prospères, le risque industriel était généralement très élevé, une grande partie du capital restait toujours oisive.

Remarquons encore que la plétiore des capitaux en quête de placements d'une sécurité relative envenimait la concurrence entre capitalistes, dès qu'une occasion de bénéfices se présentait. L'oisiveté du capital, résultat de sa timidité, entraînait naturellement une oisiveté correspondante du travail. Au surplus, chaque changement dans l'organisation des affaires, la moindre altération dans les conditions du commerce et des manufactures, sans parler des innombrables faillites commerciales qui avaient lieu tous les ans, laissaient constamment une foule de gens sans emploi pendant des semaines, des mois, des années entières. Un grand nombre de ces chercheurs d'emplois parcouraient le pays et finissaient par devenir des vagabonds et des criminels de profession. « Du travail ! » tel était le cri de cette armée permanente de mécontents qui, aux époques de crises, voyait grossir ses contingents et son désespoir, au point de menacer la stabilité du Gouvernement.

Quelle démonstration plus probante de l'imbecillité d'un système destiné à enrichir la nation, que le fait que dans une ère de pauvreté si générale, les capitalistes étaient obligés de s'égorger les uns les autres pour assurer un placement sûr à leur capital, et que les ouvriers provoquaient des émeutes et des incendies, parce qu'ils ne trouvaient pas d'ouvrage !

Maintenant je vous ferai observer que tout ce que je viens de vous expliquer n'est qu'un tableau des avantages négatifs de notre organisation nationale ; je n'ai fait que vous montrer les défauts et les inepties du système d'entreprises privées dont nous sommes débarrassés. Vous avouerez que ces avantages seuls suffiraient à expliquer pourquoi notre siècle est plus riche que le vôtre. Mais les plus grands avantages que nous ayons sur vous, les avantages positifs, je les ai à peine mentionnés. Supposez le système d'entreprises privées exempt des grandes lacunes que je viens de signaler ; supposez qu'il n'y existe pas de gaspillages provenant d'efforts mal dirigés, d'erreurs dans la direction. Supposez encore qu'il n'y ait pas d'efforts neutralisés ou multipliés en pure perte du fait de la concurrence ; supprimez encore les pertes occasionnées par les paniques, les crises industrielles, par les banqueroutes, par l'oisiveté du capital et du travail. Imaginez, en un mot, que tous ces maux qui sont essentiels au système individualiste, puissent être évités par miracle, tout en conservant le principe du système. Même dans ce cas la supériorité des résultats de notre organisation actuelle demeurerait écrasante.

Vous aviez, même de votre temps, d'assez grandes manufactures de produits textiles. Vous avez, sans doute, visité ces vastes établissements, couvrant des hectares de terrain, employant des milliers de bras, combinant sous un même toit et sous un même contrôle les

cent étapes de fabrication qui transforment la balle de coton en une balle de calicot luisant.

Vous aurez admiré l'immense économie de travail et de force mécanique, résultat de la parfaite harmonie établie entre le travail de chaque bras et de chaque machine et, sans doute, vous aurez réfléchi combien serait moindre le travail accompli avec le même nombre d'ouvriers, si cette force était dispersée et si chaque ouvrier travaillait indépendamment. M'accuserez-vous d'exagération si je vous dis que le maximum de travail produit par ces ouvriers, travaillant séparément, fut augmenté non seulement de quelques pour cent, mais multiplié plusieurs fois quand leurs efforts furent réunis sous un seul contrôle ?

Eh bien ! c'est dans la même proportion que l'industrie nationale, sous un seul contrôle, de façon à combiner toutes les activités, a multiplié le résultat total au delà du maximum obtenu par l'ancien système, même abstraction faite des quatre grandes causes dont nous avons fait mention. L'efficacité de la force productive d'une nation, dirigée par des myriades de capitalistes, quand même ceux-ci ne seraient pas à l'état de guerre permanente, est en regard de ce que l'on obtient sous une direction unique, comme la puissance militaire d'une horde de barbares commandée par un millier de petits chefs, comparée à celle d'une armée disciplinée sous les ordres d'un seul général. (1).

Voilà, nous semble-t-il, démontrée surabondamment, la supériorité de la force productive du régime collectiviste. Si l'on réfléchit qu'à cette production supérieure s'ajouterait une répartition plus équitable, nous avons le droit de conclure que, bien loin d'être générateur de misère, comme le prétendent les défenseurs patentés du capitalisme, le socialisme apporterait à l'humanité l'abondance en même temps que la tranquillité.

---

1) BILLAMY : *C'est ans après*, pages 102 et suiv.

## CHAPITRE IV

### L'EXPROPRIATION

#### I. — L'expropriation avec ou sans indemnité.

Le collectivisme se proposant la restitution à la nation des moyens de production actuellement possédés par une minorité de privilégiés, la question s'est toujours posée devant les socialistes de savoir comment et dans quelles conditions s'effectuera cette reprise.

Les uns ont soutenu que l'expropriation devait être générale et ne comporter aucune exception; d'autres qu'elle devait être restreinte aux grosses fortunes. Certains, qui n'étaient que des radicaux désireux d'utiliser pour leur avantage personnel la vogue du mot socialiste, avaient limité leur volonté de socialisation aux chemins de fer, banques, mines et à quelques rares industries qu'ils estimaient plus monopolisées, plus trustées que les autres, comme celles du sucre et du pétrole. Ceux-ci, d'ailleurs, quand leur programme socialisant leur eut permis d'escalader le Pouvoir, y manifestèrent un tout autre souci que celui de restreindre, fut-ce par de simples monopoles d'État, les moyens d'exploitation de la classe capitaliste.

On a beaucoup discuté aussi la question de savoir si l'expropriation devait être avec ou sans indemnité, et, dans l'affirmative, quelles devaient être les conditions de cette indemnité.

En fait, pour ceux qui acceptent la thèse du collectivisme intégral, c'est-à-dire pour tous les véritables socialistes, la question doit être résolue différemment selon que l'on se place dans des hypothèses différentes. Ou bien l'on admet,

L'on suppose plutôt, car, dans cette matière, les affirmations tranchantes nous apparaissent bien présomptueuses, que dans le cadre de la société capitaliste, la force socialiste se manifestera déjà suffisamment pour amener les dirigeants, bon gré, mal gré, à faire des industries d'État de beaucoup de moyens de production, et alors, incontestablement, on aboutit à la nécessité d'indemniser les détenteurs de ces moyens de production. Ou bien l'on suppose que la classe capitaliste ne voudra pas passer par ce stade, qu'elle maintiendra le système individualiste dans toute sa rigueur jusqu'au jour où le Parti socialiste, par un moyen quelconque, s'étant emparé du Pouvoir, décrètera l'expropriation générale. Dans cette hypothèse on pourrait soutenir avec une certaine logique qu'il n'y aurait pas d'indemnité à verser, que la seule légitime qui fut due aux expropriés leur serait donnée par le seul fait qu'ils seraient placés sur un même pied d'égalité avec les autres membres de la nation et que, comme eux, ils profiteraient des avantages du nouveau régime.

## **II. — L'expropriation avec indemnité en régime socialiste.**

Nous pensons cependant qu'il y aurait intérêt dans ce cas à se montrer généreux envers les anciens détenteurs des moyens de production. La tâche qui incombera à ce moment aux organisateurs du nouveau régime sera tellement vaste, tellement difficile, qu'il sera inutile, qu'il serait excessivement dangereux de la compliquer à plaisir en dressant contre lui des hostilités que l'on pourra éviter.

Il n'est certes dans la pensée d'aucun socialiste d'exiger, au lendemain de la Révolution, d'aucun homme, quelle qu'ait été la situation qu'il aura occupée dans la société capitaliste, une somme de travail qu'il serait incapable de fournir. La Révolution socialiste sera une œuvre de justice sociale

et ne saurait être une œuvre de vengeance et de représailles. Par conséquent, ce sera non seulement l'intérêt de tous les socialistes, mais aussi leur désir, que les privilégiés de la veille ne soient pas les parias du lendemain. Si l'organisation collectiviste n'était pas assez puissante pour créer de l'abondance pour tous, nous admettrions, certes, que ce soit les travailleurs utiles qui soient servis les premiers. Mais tel ne sera pas le cas, nous l'avons prouvé. Dans ces conditions, comme la plupart des possédants expropriés seront incapables de remplir une fonction utile dans le nouvel organisme social et que, d'une façon quelconque, ils resteraient à la charge du corps social, autant vaudrait-il régler leur situation en leur donnant, sinon la valeur des moyens de production qu'on leur aura enlevés, du moins la rente de cette valeur.

Comme la main-d'œuvre sera toujours supérieure aux nécessités de la production, et que, d'ailleurs, ces hommes, habitués à l'oisiveté, seraient incapables de l'augmenter, leur rente ne comporterait aucun inconvénient de ce côté. Comme, d'autre part, les moyens de consommation seront surabondants, leur rente, qui leur permettra de participer à leur répartition, ne saurait nuire ni porter ombrage à personne.

La situation des possédants d'aujourd'hui ne serait donc point changée, la masse qui travaille continuerait à les nourrir. Mais du moins leur parasitisme s'éteindrait avec eux. Leurs enfants, que la nouvelle organisation aurait trouvés assez jeunes pour les habituer au travail, seraient tenus de participer, comme les autres membres, à la production pour avoir droit à la répartition des produits. Ces enfants seraient, d'ailleurs, les premiers à se féliciter de mener une vie normale, d'avoir la conscience d'être utiles à eux-mêmes et à leurs semblables, de connaître l'appétit et le sommeil au lieu de traîner leur spleen et leur neurasthénie du boulevard à la ville d'eaux.

C'est en se plaçant à ce point de vue que Kautsky a préconisé le rachat de la propriété capitaliste et le dédomma-

gement des capitalistes et des propriétaires fonciers en rentes sur l'État de demain. Il en donne des raisons très fortes :

Le capital-argent est devenu une puissance impersonnelle et aujourd'hui toute somme d'argent peut être convertie en capital sans que le possesseur ait besoin de faire acte de capitaliste. Nous savons que si nous avons économisé une pièce de 5 francs, nous pouvons la placer à intérêts, sans pour cela devenir un capitaliste.

Il est juste de dire qu'un régime prolétarien qui se proposerait une confiscation générale, confisquerait aussi l'épargne des petites bourses, mais cela ne fera pas que les ouvriers se dégoûtent de leur propre souveraineté, mais cela pourra amener le prolétariat à renoncer à la confiscation des moyens de production.

Si le régime prolétarien devait payer au capital la somme de profits qu'il touchait auparavant, l'expropriation sous le régime prolétarien aurait quand même ce très grand avantage de rendre impossible désormais toute augmentation de l'exploitation. Le capital ne peut plus produire de rente nouvelle, celle-ci ne peut plus s'accroître. Cela seul serait un beau résultat de la révolution prolétarienne. Toute augmentation de la richesse sociale deviendrait donc un avantage pour toute la société.

Mais il y a encore un autre avantage. Dès que la propriété capitaliste aura pris la forme de dette inscrite de l'État, de la commune, des corporations, il sera possible d'établir un impôt progressif sur les revenus, sur la fortune, sur les successions, plus élevé qu'on n'aurait pu le faire auparavant.

### **III. — Avec indemnité mais aussi avec impôt progressif sur les revenus.**

Après avoir montré la difficulté d'établir des impôts de ce genre en régime capitaliste, Kautsky ajoute :

Mais la situation change du tout au tout si toute la propriété capitaliste, prend la forme de dette publique. Cette propriété qu'on ne peut pas évaluer exactement aujourd'hui sera mise en pleine évidence. Il suffira de décréter que toutes les dettes doivent être inscrites au nom du propriétaire et l'on pourra estimer exactement les revenus et la fortune de chacun. Alors on pourra à volonté élever les impôts

sans qu'aucune fraude devienne possible. Il ne sera plus possible non plus d'échapper à l'impôt par l'émigration car les intérêts étant payés par les institutions, par l'État lui-même, il lui sera facile de retenir l'impôt sur les revenus à payer. Dans ces conditions, il sera possible d'élever l'impôt progressif sur le revenu et sur la fortune autant qu'il le faudra. En cas de besoin, cette déviation ressemblera fort à une confiscation des grandes fortunes.

L'avantage de ce procédé sur la confiscation directe, Kautsky le définit ainsi :

La confiscation directe des capitaux les frappe tous également, ceux des invalides du travail comme ceux des travailleurs, les petits comme les grands. Avec cette méthode il est difficile, souvent impossible de distinguer les gros revenus des petits, les uns et les autres étant engagés dans les mêmes entreprises financières. La confiscation directe se ferait promptement, tout d'un coup, tandis que la confiscation par l'impôt permet d'arriver à la suppression de la propriété capitaliste par un lent processus dont le mouvement s'accroîtra à mesure que la nouvelle organisation se consolidera et manifesterá des heureux effets. Elle permettra de faire durer cette confiscation des dizaines d'années, de sorte qu'elle ne deviendra pleinement efficace que pour la génération nouvelle qui aura grandi dans ce nouvel état de choses et qui aura appris à ne plus compter sur le capital et les intérêts. La confiscation perd ainsi ce qu'elle a de pénible, on s'y habituera, elle paraîtra moins douloureuse. (1).

#### **IV. — Le socialisme ne touchera pas à la petite propriété.**

C'est pour une raison du même ordre que, bien que nous estimions que l'organisation collectiviste comporte avec elle la nécessité de faire propriété sociale tous les moyens de production, sans exception, grands et petits, nous pensons que les propagateurs du socialisme ont eu raison d'affirmer qu'ils respecteraient toujours la petite propriété mise en valeur par son propriétaire, le petit champ, le petit atelier,

---

(1) KAUTSKY : *La Révolution sociale*, pages 145 et suiv.



moyens de production mais non moyens d'exploitation de l'homme par l'homme.

Cette petite propriété donne déjà à celui qui la possède la double qualité de propriétaire et de producteur que le socialisme veut donner à tous les hommes. Ce n'est donc pas contrevenir au principe fondamental de l'organisation collectiviste que d'admettre dans son sein la survivance d'un titre de propriété individuelle acquis légitimement, tout autant qu'il sera reconnu qu'il ne constitue pas une gêne, une entrave au fonctionnement normal de la nouvelle organisation sociale.

Si donc au moment de la transformation sociale, la petite propriété, la petite industrie fonctionnent encore quelque peu, le nouveau régime s'en accommodera certainement, sauf pour des cas d'espèces à recourir à une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, comme la société capitaliste même est obligée parfois de le faire.

Nous ne comprendrions les réserves de quelques rares socialistes sur ce point, ou les critiques des surenchérisseurs de la bourgeoisie, qui accusent volontiers les socialistes d'abandonner leur programme, de l'édulcorer tout au moins, alors que cependant ce point de vue a toujours été celui des plus fermes champions du collectivisme intégral, que s'il était démontré que ce maintien de la petite propriété rendra impossible le fonctionnement du régime collectiviste. Mais personne que nous sachions, n'a tenté cette démonstration. Il est incontestable, au contraire, qu'au lendemain de la Révolution, et sans doute pour de longues années après, il sera impossible, en admettant que cela devienne un jour possible, de ne travailler la terre que par grandes étendues. Selon les régions, la nature du terrain, la petite culture sera encore, et restera peut-être toujours, une nécessité.

Alors, quel intérêt y aurait-il à obliger un petit propriétaire, qui a l'habitude de son champ, du labeur solitaire, à modifier son genre de travail, à lui demander de s'atteler à un travail collectif qui pourra ne pas lui convenir, qu'il fera

avec moins de courage, de gaieté et qui, par cela même, risquera d'être moins productif ?

N'est-il pas vrai de même que s'il y a intérêt à faire disparaître la petite production industrielle, d'ailleurs insignifiante, qui pourra subsister au moment de la Révolution, pour concentrer toute la force productive de la nation dans d'immenses usines bien outillées et bien agencées, le petit atelier conservera longtemps, sinon toujours son utilité pour la réparation, la mise en place ou le montage ? Et ce travail modeste mais indispensable, le petit patron d'aujourd'hui restera tout indiqué pour l'accomplir.

Mors, à moins de vouloir jouer la difficulté, nous ne voyons pas pourquoi les ordonnateurs du régime collectiviste s'amuseraient à heurter des habitudes qu'il sera au contraire si facile d'utiliser pour l'avantage de tous. Pourquoi ils risqueraient, sans aucune nécessité, d'ameuter contre le nouveau régime des hostilités nombreuses qui, jointes à celles qu'il sera impossible d'éviter, pourraient faire avorter l'œuvre commencée.

## **V. — Ce que nous devons dire aux petits possédants.**

Nous n'admettons pas davantage que pour manifester, peut-être, le respect absolu de la lettre d'une doctrine, on aboutisse à en torturer le sens. Ce n'est pas affaiblir l'idée collectiviste, mais c'est déjà faciliter sa propagation, ce sera plus tard faciliter son application que d'admettre que pourra être le propriétaire individuel de son instrument de travail, terre ou outil, celui qui le mettra seul, ou avec ses enfants, en valeur. De même, nous ne voyons pas quel intérêt socialiste il y aurait à décider que cette faculté ne sera laissée qu'au petit propriétaire existant au moment de la Révolution et qu'elle s'éteindra avec lui, et nous pensons, avec

Compère-Morel (1) qu'il n'y aura nul inconvénient à laisser cette propriété se transmettre à l'enfant par héritage, restant toujours bien entendu qu'il ne saurait jamais s'agir de permettre à un membre de la société collectiviste d'en exploiter un autre.

Ce qu'il faut donc dire, parce que ce sera la vérité, c'est que loin de nuire au petit propriétaires et au petit industriel, le régime collectiviste les libérera de toutes les dîmes que prélève sur eux le capitalisme. Le régime collectiviste leur supprimera toute leur clientèle actuelle, mais leur assurera un client : la nation, qui payera leur travail ou leurs produits à un prix toujours suffisamment rémunérateur et qui ne songera pas à spéculer sur leur misère, comme les courtiers, les commissionnaires, les boursiers et autres intermédiaires et parasites qui les exploitent aujourd'hui.

Aussi bien il est probable que les mesures que certains estimerait nécessaires, dans la suite du temps, contre ce restant de propriété individuelle, seraient inutiles, car c'est d'eux-mêmes et sans y être contraints, que par la leçon de l'expérience, le petit propriétaire ou le petit artisan renoncera à leur titre, qui ne leur apparaîtra pas comme un privilège enviable.

Malgré que l'organisation collectiviste les aura débarrassés de presque tous leurs soucis actuels, ces « privilégiés » le seront en fait moins que les autres membres de la société, car leur situation comportera encore une certaine part d'aléa, que ne connaîtront point les producteurs salariés directement par la Nation.

Cette affirmation fera peut-être sourire les adversaires du socialisme, qui nous diront que le paysan français a l'amour de la propriété individuelle ancré au fond du cœur. On nous objectera que ce paysan n'a qu'une passion : la terre, qu'un désir : ajouter un lopin de terre à celui qu'il possède déjà.

---

(1) *La Question agraire et le Socialisme en France*, p. 123.

On pourra nous sortir les pages éloquentes que Zola a consacrées à cet état d'âme dans la *Terre*. C'est entendu !

## VI. — Pourquoi le paysan vient à nous.

Avons-nous jamais songé à nier que le paysan n'ait été et ne soit encore quelque peu individualiste ? N'est-il pas le produit de générations entières courbées sur les sillons, ne levant jamais la tête pour jeter un coup d'œil sur la vie. Mais d'abord, ils sont déjà légion ceux que le capitalisme a dépossédés, ceux qui n'ont pas le moindre arpent à eux et qui ont perdu l'espérance d'en acquérir. Leur nombre s'en va grandissant chaque jour et, ensuite, vraiment, peut-on soutenir que la mentalité paysanne n'est pas en train de se modifier ?

Les lois militaires ont amené les nouvelles générations des travailleurs des champs à passer plusieurs années dans les villes, les facilités des communications créent des contacts de plus en plus nombreux entre les citadins et les campagnards et la conséquence de ces faits est proclamée aujourd'hui par tous : c'est que de plus en plus les campagnes se dépeuplent et les grandes villes voient leurs populations grossir.

Ce sont des agrariens, des hommes qui avaient le plus indiqué cet amour du paysan pour sa terre, comme l'obstacle infranchissable qui se dressait contre le collectivisme, ce sont des Méline qui jettent le cri d'alarme et conseillent à Jacques Bonhomme *le Retour à la Terre*. Celui-ci d'ailleurs, n'entend pas l'admonestation, il ne lit pas M. Méline et s'il le lisait, il lui dirait qu'il fait sans doute bien bon de vivre à la campagne, lorsque, comme les anciens ministres, on vient y dépenser ses économies gouvernementales pendant la belle saison. Mais que l'existence y est bien moins agréable lorsqu'on y fait un travail pénible, pour un salaire ridicule et irrégulier.

Aussi c'est en vain que les écrivains bourgeois se mettent tous à la rescousse. la désertion des campagnes n'est pas prête de s'arrêter. A la liberté de la vie des champs, les travailleurs préfèrent de plus en plus la sécurité du lendemain, la certitude du salaire régulier, que leur offrent la grande industrie, les Compagnies de chemin de fer ou de tramways, ou les administrations publiques.

C'est pourquoi les paysans qui devaient accueillir les propagandistes collectivistes à coups de fourche, commencent à les écouter et à les croire. C'est pourquoi lorsque l'orateur socialiste est investi d'un mandat et qu'on le soupçonne d'un brin d'influence, le paysan qui lui parle, bien loin de lui manifester un amour féroce pour sa terre et d'affirmer sa volonté de continuer de cultiver et d'arrondir l'héritage paternel, songe plutôt à solliciter son appui pour lui faire obtenir une place de facteur ou de cheminot.

Lorsqu'au lieu d'entrer dans un bague capitaliste ou dans une caserne étatiste et d'y laisser toute liberté pour avoir du pain assuré, il s'agira d'apporter son concours à l'organisation collectiviste qu'il aura vu fonctionner, comment le paysan hésiterait-il ? Même si le collectivisme devait être la caserne, dont parlent les bons bourgeois, qui n'ont horreur que des casernes imaginaires, il est certain que la masse des travailleurs le préférerait encore avec son lendemain assuré, à l'incertitude effroyable qui est leur lot dans la société actuelle.

Mais nous montrerons plus loin, que la situation du membre de l'organisation collectiviste n'aura rien de commun avec celle du fonctionnaire de l'État d'aujourd'hui, et encore moins avec celle du soldat moderne. Aussi sommes-nous persuadés que l'expropriation des moyens de production, actuellement détenus par la classe possédante, pourrait s'opérer facilement, en y procédant intelligemment. Ce sera purement et simplement une question de puissance. Le prolétariat, maître du pouvoir politique, trouvera en lui la force nécessaire.

## CHAPITRE V

# LA MONNAIE LES SERVICES GRATUITS

### I. — Pas de prise au tas.

Si l'on pouvait prévoir que, dès le lendemain de la Révolution, la production qui, nous l'avons dit, sera certainement multipliée, le sera à un point tel que dans les magasins sociaux les produits de toutes sortes s'accumuleront et pourront faire face non seulement à tous les besoins, mais encore résister à un gaspillage. Ou bien si l'on pouvait admettre que la Révolution aura pour résultat de rendre immédiatement tous les hommes raisonnables et de faire disparaître tous les mauvais instincts créés par des siècles de régime individualiste, on n'aurait pas besoin, quand on essaye de se représenter ce que sera le régime socialiste, de se préoccuper du problème de la monnaie.

Le principe anarchiste, qu'on a appelé : la prise au tas, suffirait pour résoudre la question de la répartition des moyens de consommation. D'abord, il offrirait sur tous les autres qu'on peut imaginer, l'avantage d'économiser un travail de surveillance qui ne manquera pas d'importance. En même temps, il assurerait la véritable égalité économique, qui ne consiste pas, comme l'ont dit les plaisantins qui ont essayé, sans y réussir, de ridiculiser le socialisme, à condamner tous les membres de la société à consommer également, mais à leur permettre de consommer selon leurs besoins et leurs facultés.

Mais s'il est permis d'espérer que le régime collectiviste modifiera profondément la mentalité des hommes; s'il est permis de croire que les enfants qui auront passé par l'école de ce régime acquerront un sens très vif de l'intérêt social, nous avons, pour construire sur le solide, à tabler sur la mentalité de l'homme tel que nous le connaissons aujourd'hui, tel qu'il sera au lendemain de la Révolution, tel qu'il restera longtemps après peut-être.

Les adversaires du collectivisme, en effet, lui font souvent cette objection, qu'un régime pareil ne serait viable qu'avec des hommes parfaits, avec des hommes qui ne seraient plus des hommes, mais des petits saints. Les prédicateurs du prétendu « socialisme chrétien », les de Mun qui appellent la venue du « bon patron » et du « bon ouvrier », ne s'aperçoivent pas, comme le leur a dit si fortement Jules Guesde un jour, qu'il y a dix-neuf cents ans que leur cloche sonne dans le vide. Si l'amélioration préalable de l'individu, à celle du milieu qui l'a déterminé était possible, il y a longtemps que la religion chrétienne l'aurait réalisée.

Là où le christianisme a échoué, la morale laïque réussira encore moins et M. Clemenceau n'a proféré qu'une grossière hérésie biologique et sociologique lorsque, dans une controverse avec Jaurès, il affirmait qu'il faut d'abord améliorer l'individu pour influencer le milieu dans lequel il se meut. Si cela pouvait être d'ailleurs, le spectacle donné par certains hommes, du reniement d'un long passé de protestations contre les injustices sociales, reniement commandé exclusivement par le désir de jouir du pouvoir politique et de tous les avantages personnels qu'il comporte, ce spectacle-là ne serait guère fait pour apprendre aux générations qui montent, qu'il faut savoir incliner l'intérêt personnel devant l'intérêt général, respecter les droits de son prochain et que le but suprême de la vie ne doit pas consister à satisfaire, par n'importe quels moyens, des ambitions et des appétits.

C'est donc avec l'élément humain d'aujourd'hui, avec les

défauts, les vices mêmes, que lui ont constitué et la nature et une organisation sociale faite pour exaspérer tous les mauvais instincts, qu'il faut compter et c'est pourquoi il serait impossible de laisser la production sociale à la discrétion des consommateurs, sans contrôle contre un gaspillage probable, sans défense contre des mauvaises passions possibles.

## II. La rétribution de la force-travail en régime socialiste.

Si quelque lecteur était tenté de voir là une atténuation à la doctrine socialiste, une de ces capitulations que les adversaires de mauvaise foi des socialistes, leur reprochent de consentir dans un intérêt électoral, nous pourrions indiquer qu'après avoir écrit ce qui précède, nous avons trouvé la même idée exprimée par deux écrivains que l'on ne peut sérieusement inculper de calcul électoral. Dans le *Socialisme révolutionnaire*, où ils s'affirment contre l'action électorale en régime capitaliste, tout en marquant la nécessité de l'acte électif en régime socialiste, Charles Albert et Jean Duchêne écrivent :

Il est probable que les nouvelles conditions sociales conduiront un jour les hommes à des arrangements communistes. Il est probable que le progrès industriel et l'accroissement des richesses d'une part, que l'élévation morale engendrée par la pratique d'une plus grande justice, d'autre part, feront naître des formes sociales libérées d'un contrôle rigoureux des droits et des devoirs.

Mais ce sont là des hypothèses et l'on ne fait pas une révolution avec des hypothèses.

Si dans toute tentative révolutionnaire le risque a sa part, le risque doit avoir aussi ses limites.

Nous disons sans cesse que le milieu transforme les individus et c'est exact. Mais faut-il encore qu'un premier milieu, déjà meilleur, ait eu le temps d'exercer son influence, pour que cette influence nous conduise à une forme sociale encore meilleure.

Si l'on examine les choses sans parti pris, il faut donc renoncer d'abord — quelque pénible que ce soit pour certains — à substituer



d'emblée au patronat capitaliste le libre travail et la libre consommation de la prise au tas communiste (1).

Il sera donc nécessaire de fixer la valeur des choses et de donner à chaque consommateur un moyen de justifier son droit de consommation, sans pouvoir le dépasser. Ce pouvoir de consommation sera naturellement égal à la valeur que la société collectiviste attachera à sa force de production. En un mot, chaque travailleur touchera un salaire, qui constituera son pouvoir d'achat des différents produits.

Mais ce salaire, comment sera-t-il représenté ?

Dans la société capitaliste, c'est l'or et l'argent, marchandises ayant une valeur réelle, correspondant à leur valeur conventionnelle en tant que monnaie, qui sont les moyens d'échange des marchandises, parce qu'ils furent les marchandises les plus faciles à manier.

### III. — Les bons de travail.

Certains ont pensé qu'il faudrait, dans la société collectiviste, laisser à l'or et à l'argent leur rôle de monnaie, ne serait-ce que pour respecter pendant un certain temps de vieilles habitudes. Mais beaucoup de collectivistes, par contre, ont été séduits par les avantages incontestables que présenterait la suppression de toute monnaie et son remplacement par des bons et mieux encore, par des carnets nominatifs, portant à l'actif la valeur du travail fourni à la Nation par le titulaire et au passif, la valeur des produits livrés à ce même titulaire par les magasins nationaux.

Ce dernier système offre l'avantage sérieux de supprimer toute possibilité de vol, puisque le voleur ne pourrait pas utiliser pour se procurer des produits, un carnet qui ne porterait ni son nom, ni, au besoin, sa photographie. D'autre

---

(1) Charles ALBERI et Jean DUCHÈSE : *Le Socialisme Révolutionnaire*, p. 45 et 46.

part, il obligerait l'organisation collectiviste à réduire au strict minimum les actes de consommation dont il serait nécessaire de justifier la légitimité par la preuve qu'ils correspondent à un acte de production.

S'il serait utile, en effet, de défendre par un contrôle la production sociale contre un gaspillage éventuel possible, là où le gaspillage serait impossible, il serait superflu de perdre à contrôler un temps de travail qu'il serait si facile d'employer à une besogne productrice. Ainsi pour se procurer des vêtements, des meubles, une bicyclette, des vivres, bien d'autres choses encore, il faudrait naturellement payer, c'est-à-dire exhiber son carnet au passif duquel l'employé livreur porterait la valeur de la marchandise livrée, ayant toutefois constaté, avant de livrer, qu'à l'actif figurait une valeur de travail au moins égale à celle de l'achat.

Mais pour bien des actes qui nécessitent aujourd'hui l'emploi de la monnaie et dont on pourrait être tenté de conserver le caractère payant en régime collectiviste, la suppression de la monnaie, l'usage du carnet de travail et d'achat, obligeraient à les rendre gratuits.

#### **IV. — La gratuité de certains services.**

Avec ou sans monnaie, il est entendu, par exemple, que les transports par chemin de fer seront gratuits. Les marchandises pour la plupart seront expédiées par les administrations publiques, la société collectiviste n'aura pas besoin de se payer à elle-même le transport de ses propres marchandises et un simple bordereau d'envoi, destiné au contrôle à l'arrivée, constituera toute la comptabilité des expéditions. Pour le cas très rare où des particuliers expédieront des marchandises quelconques, vivres, mobiliers ou autres, le transport alors en serait payé et nous notons en passant que, dans ce cas, le travail de l'employé chargé de ce service sera beaucoup moins compliqué que celui des malheureux qui, aujour-

d'hui, ont à rechercher dans le fouillis des recueils Chaix, les tarifs les plus réduits.

Un prix uniforme pour toutes les marchandises, appliqué proportionnellement seulement au poids à transporter, rendra insignifiante la besogne comptable nécessitée par ces envois.

Quant aux voyageurs, il est incontestable qu'ils devront voyager gratuitement au moins en troisième classe, si les classes sont maintenues, et nous n'en voyons pas la nécessité. Cela permettra d'économiser la masse de travail humain, nécessaire aujourd'hui pour assurer la rentrée dans les caisses des Compagnies de chemins de fer, du montant du transport des voyageurs.

Évidemment, au premier abord, la chose peut paraître extraordinaire. Comment ! vous voulez priver la société collectiviste de la ressource formidable que représenterait pour elle le service du transport des voyageurs, mais vous courez à la faillite, puis vos trains seront encombrés, il n'y aura plus moyen de circuler. Voilà ce que peuvent nous dire ceux qui ne réfléchissent pas sérieusement à la question.

Cependant, déjà dans la société capitaliste, il y a un acheminement vers cette gratuité de la circulation en chemin de fer, c'est la gratuité de la circulation sur les routes. Autrefois nos routes — et quelles routes ! — étaient frappées partout de droits de péage et malgré que les voies de terre de nos jours soient dans un meilleur état et coûtent autrement cher à entretenir que les chemins à fondrières de nos aïeux, les droits de péage ont disparu, la circulation est libre et gratuite.

La construction et l'entretien de la route comme des ponts modernes, ne sont plus à la charge seulement de ceux qui les utilisent directement, c'est l'ensemble de la nation, par des impôts d'ailleurs plutôt mal établis, qui supporte cette charge, comme celle de bien d'autres services publics.

Ce que la société capitaliste a pu faire pour la route, la société collectiviste le pourra encore plus facilement pour la voie ferrée. Bien que le service des chemins de fer puisse

représenter une dépense beaucoup plus élevée que celle de la construction et l'entretien des routes, la société collectiviste la supportera plus allègrement que l'État bourgeois ne supporte aujourd'hui la charge des services nationaux qui lui incombent et pour le fonctionnement desquels il recourt souvent à des expédients financiers.

Comme l'observe avec raison Deslinières pour la société collectiviste, toute dépense n'étant que l'emploi d'une certaine quantité de journées d'ouvriers et la main-d'œuvre étant toujours surabondante (1), la nation trouvera toujours le nombre voulu de travailleurs pour assurer le service de la voie., quelle que soit l'intensité du trafic, et pour fabriquer et entretenir le matériel nécessaire. Cependant son intérêt sera de réduire le travail occasionné par les chemins de fer à la seule besogne utile, nécessaire à leur fonctionnement, et c'est pourquoi, loin de lui nuire, ce sera un avantage pour la nation de supprimer toutes les fonctions qui ont pour but aujourd'hui, non de faire rouler les trains, mais de faire payer ceux qui les utilisent.

Quant à croire que les trains seront encombrés, que les gens passeront leur existence en chemin de fer, ce n'est là qu'une illusion qui ne résiste pas à l'examen. Évidemment, pendant les premiers temps, il sera inusité le nombre de paysans qui, n'ayant pas eu l'occasion et la possibilité de s'éloigner beaucoup de leur champ, se feront un plaisir, puisque cela ne leur coûtera rien, de voir du pays, de s'offrir une visite au chef-lieu, voire à la capitale.

Nous nous en réjouissons d'avance pour eux et pour l'ensemble de la société, qui ne comptera plus des malheureux comme il y en a tant encore aujourd'hui, qui n'ont jamais rien vu que leur hameau et les quelques kilomètres carrés qui l'entourent, qui vivent d'une vie machinale et à qui les voyages ouvriront des horizons nouveaux.

---

(1) DESLINIÈRES : *L'Application du Système collectiviste*, page 251.

Mais d'abord, cet afflux sera quelque peu compensé de suite par l'arrêt de circulation de cette armée de voyageurs et représentants de commerce qui maintenant remplit les trains et les retarde bien souvent parce qu'elle traîne avec elle des montagnes de bagages volumineux, qui nécessitent beaucoup de temps pour être enregistrés et chargés. Ces modernes juifs-errants qui passent leur existence en chemin de fer, seront trop heureux de se reposer et de se livrer à une occupation plus sédentaire. La société collectiviste qui produira tout et répartira elle-même ses produits, ne connaîtra pas en effet ce genre de travail, pas toujours agréable, auxquels ils se livrent aujourd'hui. Elle pourra utiliser leurs connaissances professionnelles dans ces services de répartition et leur permettra de vivre ainsi d'une vie normale et de connaître les joies de la famille.

Ensuite, certainement, de même que les anciens voyageurs de commerce seront tentés de refaire en touristes, certains des voyages accomplis autrefois la « marmotte » à la main et qu'ils utiliseront leurs congés à regoûter de la table d'hôte, les affamés de locomotion du début verront leur humeur vagabonde se calmer, ils auront eux aussi leur tâche à remplir, qui ne leur permettra pas d'être constamment en route et si, d'une façon générale, on voyagera plus encore que maintenant, la société collectiviste avec les moyens puissants qu'elle aura d'améliorer le service des voies ferrées, pourra toujours faire face aux nécessités.

Nous croyons donc avoir démontré la possibilité et l'utilité de la gratuité du service des chemins de fer. Il y a une autre fonction sociale qui occupe, dans les pays civilisés, une place sinon aussi utile, du moins presque aussi importante que celle qui consiste à transporter les humains, c'est celle qui consiste à les désaltérer et nous ne voyons pas pourquoi ce service ne serait pas lui aussi gratuit.

## V. — L'Alcoolisme est dû au régime capitaliste.

Allons bon, le café gratuit ! Mais voilà qui suffirait à exciter toutes les ménagères contre le collectivisme. Déjà l'alcool sous tous ses aspects est à un prix invraisemblable et cependant la plaie de l'alcoolisme s'étend toujours, que serait-ce le jour où l'on pourrait se saouler sans payer ?

Eh bien ! nous le disons surtout aux moralistes bourgeois, que la question de l'alcoolisme préoccupe à juste raison et qui ne trouvent à proposer pour combattre ce mal, et sans avoir pu l'obtenir encore, qu'une limitation du nombre des débits de boissons, qui ne pourrait produire qu'un résultat insignifiant, s'il en produisait un. Nous le disons à toutes les mères de famille qui ont souffert, qui souffrent de l'intempérance du mari ; à tous les enfants témoins et parfois victimes de scènes brutales occasionnées par l'alcool ; c'est la société collectiviste seule, qui est vraiment capable, avec ou sans le café gratuit, de guérir ce mal.

Cette société d'abord, n'aurait plus à compter avec des considérations d'intérêt professionnel ou d'intérêt local, qui se dressent aujourd'hui devant toute tentative faite pour enlever le mal et l'annihilent. Dans la République le « bistro » est quelque peu roi, et l'on a vu de grandes puissances journalistiques, qui se croyaient invincibles, obligées de capituler devant lui. Et, si l'on y arrive, il faudra encore des années et des années d'efforts pour obtenir parmi tous les alcools qui empoisonnent les populations, l'interdiction de ceux qui sont le plus nocifs, comme l'absinthe. En régime collectiviste le « bistro », qui compte tant dans les élections, aurait disparu, remplacé par un citoyen chargé d'un service social. En régime collectiviste, les habitants de Pontarlier ne supporteraient aucun préjudice de l'interdiction de la fabrication de

l'absinthe, la nation les chargeant de fabriquer un autre produit utile, sain.

Le « bistro » ayant intérêt à pousser à la consommation étant supprimé, c'est la certitude que les dispositions déjà prises et celles que l'on pourrait prendre encore pour réprimer l'ivresse publique, seraient scrupuleusement respectées dans les établissements publics appartenant à la nation, où les citoyens viendraient se désaltérer et surtout lire les nouvelles, causer, se délasser l'esprit.

L'homme pris de boisson ne trouverait donc plus à boire, bien avant d'être complètement ivre. La société fabriquant elle-même les boissons, même quand elle délivrerait des liqueurs alcooliques, ne donnerait que des produits naturels, inoffensifs autant que l'alcool peut l'être et la folie et le crime ne seraient plus semés à pleines mains, comme maintenant, par des industriels peu scrupuleux utilisant des alcools d'industrie, ou des produits chimiques, qui permettent de fabriquer du « casse-poitrine » ou du « tord-boyaux » à bon marché.

Ainsi même, si la gratuité de la boisson consommée en public avait pour résultat d'augmenter la quantité du liquide ingurgité, et là encore nous croyons qu'on exagère le plaisir que pourraient trouver la généralité des hommes à boire quand ils n'ont plus soif, nous pensons que les ravages que produit l'alcoolisme cesseraient, et nous estimons que cette gratuité offrirait cet avantage de supprimer une partie du travail social occasionné par la consommation publique des boissons et qu'elle faciliterait l'accession des établissements publics à ceux qui y viennent surtout pour causer ou se délasser.

Bien entendu il n'y a pas là une question d'ordre essentiel, et nous admettons parfaitement que le membre de la société collectiviste pourra être tenu, quand il entrera dans un café, de payer son bock ou son mazagran. Nous pensons d'ailleurs que surtout dans les débuts de l'organisation sociale nou-

velle, il pourra rester, en dehors de la dépense qu'on pourra faire dans un café, bien d'autres actes d'acquisition de produits sociaux, se traduisant par une dépense minime, dont il sera utile pourtant, peut-être indispensable, d'exiger le paiement.

## **VI. — Le maintien de la monnaie.**

Aussi malgré les avantages que représenterait le carnet nominatif, nous estimons que cette dernière considération rendrait son emploi exclusif difficile, pour ne pas dire impossible. Ce ne serait pas simplifier le travail de répartition des produits, mais le compliquer au contraire singulièrement, que d'obliger l'inscription de dépenses minimales sur ce carnet. Pour nous en tenir à notre exemple du café, ce serait rendre le service bien lent et bien difficile, si les employés chargés du service étaient tenus d'inscrire le montant de chaque consommation sur le carnet respectif de chaque client.

Il faudra donc avoir un mode de paiement plus expéditif, et la solution la plus pratique nous paraît être le maintien de la monnaie de billon et de nickel actuelle, que l'on pourrait frapper exclusivement en nickel et le remplacement de la monnaie d'or et d'argent par un papier-monnaie.

Dans l'hypothèse, qui est presque une certitude, que la révolution socialiste s'opérera nationalement, certains pays comme la plupart des pays européens, étant certes plus près de cette transformation, par la puissance même et la concentration de leur capitalisme et par la force de leurs organisations ouvrières et socialistes, que ne le sont certainement d'autres pays d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique, il est logique de prévoir que la nation qui passera à l'organisation collectiviste, en supprimant son commerce intérieur, devra continuer son commerce extérieur. Ce ne seront plus certains membres de la nation qui achèteront ou vendront pour leur



compte des produits divers à des habitants des pays étrangers. Mais la nation collectiviste devra, de toute évidence, pour faire bénéficier ses membres des produits que son sol ou son industrie ne fourniront pas, se les procurer dans les pays de production. De même qu'elle aura intérêt à exporter, à vendre les produits qu'elle obtiendra du travail national en quantités supérieures aux besoins de la consommation nationale, toutes précautions prises pour constituer des réserves capables de faire face à tous les déficits imprévus, à tous les aléas.

Pour ces échanges internationaux, la nation devra utiliser l'or et l'argent, et c'est pourquoi il faudra, au lendemain de la Révolution, que toute cette monnaie soit concentrée dans les caisses nationales. Mais déjà, en régime capitaliste, on a pu substituer à la monnaie métallique, un papier-monnaie sans valeur intrinsèque — le billet de banque — parce qu'il est constaté indiscutablement qu'on peut toujours échanger ce papier contre une quantité de marchandises de valeur équivalente à celle attribuée à ce billet. Il sera donc facile, pour les paiements à l'intérieur du pays, soit entre particuliers qui voudront échanger des objets, soit entre les membres de la nation et la nation elle-même, de créer un papier-monnaie qui pourrait être le billet de banque actuel avec des coupures plus faibles.

En attendant qu'une mentalité nouvelle ait permis la généralisation des services gratuits, l'émission du papier-monnaie en valeur équivalente à celle des produits que la nation créerait et mettrait à la disposition de ses membres, solutionnerait donc le problème du moyen d'échange à l'intérieur du pays collectiviste.

## CHAPITRE VI

### LE TRAVAIL

#### I. — Et les fainéants.

Et ceux qui ne voudront pas travailler? Lorsqu'un adversaire du Socialisme a lancé cette question, d'une voix plus triomphante qu'interrogative, il croit aussitôt avoir enseveli la doctrine collectiviste sous un argument sans réplique possible.

Vous savez bien, vous disent beaucoup de braves gens qui renâcleraient eux-mêmes, s'il leur fallait s'assurer le pain quotidien au prix d'un travail pénible, répugnant, long et mal payé; vous savez bien qu'il y a des individus qui ne veulent rien faire. Toute cette armée de trimardeurs qui roule les routes et vit de rapines ou de mendicité, qu'en feriez-vous dans votre régime collectiviste?

Nous pouvons d'abord commencer par leur répondre: eh! bien et vous et votre société capitaliste, qu'en faites-vous de ceux qui ne veulent pas travailler? Que vous le vouliez ou non, directement ou indirectement, vous êtes bien obligés de les entretenir. Que vous leur fassiez l'aumône par pitié ou par peur; que l'hiver venu vous leur assuriez le couvert et le gîte dans vos prisons, ces déchets sociaux sont toujours à la charge du corps social ou de ses membres et ce sont des défenseurs du régime capitaliste qui s'indignent eux-mêmes, parfois, contre le traitement de faveur (!) qui serait, paraît-il, le lot de ces parias.

Si donc le régime collectiviste devait conserver à sa charge l'entretien plus ou moins mesquin d'une foule de fainéants,

cela ne constituerait pas pour lui une infériorité, mais seulement un point de ressemblance avec le régime capitaliste. Mais en réalité, pour ceux qui jugent sainement et sans parti-pris, il est facile de comprendre que l'armée nombreuse *d'inemployé*, comme disent les Anglais, qui parcourt le territoire, ou encombre le pavé des grandes villes, n'est pas composée exclusivement de fainéants par nature.

## II. — Les chômeurs involontaires et les parasites.

Elle comprend d'abord la foule de chômeurs involontaires, qui ne demanderaient pas mieux que de trouver du travail, même pénible, même mal payé, et que l'anarchie du régime condamne à l'inaction et à la faim. Pour ceux-là, on avouera que c'est une injustice abominable, que le sort qui leur est fait, et les récits de tous les drames de la misère qui remplissent les journaux quotidiens : suicides, familles ouvrières jetées à la rue, etc., suffiraient à condamner dans son essence, le régime social qui les permet, qui, mieux, les engendre.

Mais il faut reconnaître qu'il existe bien des individus aujourd'hui qui pourraient trouver à s'employer et qui préfèrent la vie aventureuse du trimardeur à la besogne monotone, pénible, qui est le lot de l'immense majorité des travailleurs. Il est des tempéraments fiers, impétueux, audacieux, qui ne peuvent se plier aux conditions de l'existence de l'ouvrier d'usine ou du valet de ferme. Les uns échouent dans les troupes coloniales, ils s'en vont dans des pays lointains porter la civilisation en pillant, en tuant, en violant, des malheureuses populations sans défense. Ceux-là, la presse bourgeoise les couvre de lauriers et ces héros sont ensuite tout surpris, lorsque, casernés en France, ils continuent leurs exploits sur la population de leur pays, de voir flétrir et condamner les mêmes actes qui leur valurent autrefois des félicitations et de l'avancement.

Il en est d'autres qui se contentent de promener en France leur amour de la liberté. Ceux-ci vivent de quelque menue besogne faite au hasard de la rencontre et abandonnée sitôt que la grosse faim est calmée ; d'aumônes obtenues par une persuasion plus ou moins audacieuse et finalement de rapines. Le bourgeois les a en horreur, le paysan les déteste autant qu'il les craint, et certes la pensée ne sauraient nous venir de donner leur genre de vie en exemple.

Cependant, combien de ceux qui les blâment, qui peut-être eussent adopté leur méthode, si au lieu de naître dans un milieu qui leur a permis une existence relativement douce, ils avaient été obligés de choisir entre les longues journées d'un travail mal payé, agrémenté des insolences d'un patron ou d'un contremaître et la vie d'imprévu, de privations, d'ailleurs guère plus pénibles que celle que supporte un ouvrier laborieux chargé de famille, de grand air et d'indépendance, qui est celle des habitués de nos grandes routes.

Tous ces parasites qui ne sont ni les seuls, ni surtout ceux qui coûtent le plus cher à entretenir aux producteurs de nos jours, sont le fruit même du régime capitaliste. Dans le régime collectiviste, où la production sera basée sur les nécessités sérieusement contrôlées de la consommation, au lieu d'être livrée au hasard ou à la fantaisie des chefs d'établissements industriels ou agricoles, le chômage disparaîtra pour ainsi dire complètement. Le peu qui pourra subsister provenant des changements de mode, de goût, de certains à-coups qui pourront se produire et rompre momentanément la balance entre la production et la consommation, n'occasionnera de misère pour personne. La charge en sera supportée par la société, le chômeur involontaire étant dans le régime collectiviste rétribué comme s'il avait travaillé et mis à même très rapidement de redonner sa part de travail.

### III. — Le travail en régime collectiviste.

Quant à ceux qui, aujourd'hui, refusent de se plier à une tâche quotidienne régulière, pense-t-on vraiment qu'ils resteraient nombreux en régime collectiviste, à préférer leur existence qui deviendrait encore plus difficile, à la vie large et libre que leur procurerait leur collaboration à la production sociale? En toute sincérité, nous estimons que dans les générations qui auraient passé par l'école collectiviste, qui y auraient pris conscience de leurs devoirs autant que de leurs droits, tandis que tant d'enfants tournent mal aujourd'hui par la faute de la société elle-même, qui les abandonne au ruisseau et à toutes les suggestions de la faim, il ne se trouverait plus personne pour préférer l'indolence accompagnée de la misère au travail accompagné de toutes les satisfactions auxquelles un homme normal peut aspirer.

Lorsque le travail ne serait plus malsain, pénible, trop long, il deviendrait une distraction plutôt qu'une charge et la discipline librement consentie par le producteur socialiste, qui n'aurait rien de l'avalissant domination que le patronat fait trop souvent sentir aujourd'hui à l'ouvrier, n'éloignerait plus d'une tâche sociale nécessaire et productive, l'esprit fier, le caractère élevé, que rebutent maintenant certains procédés de commandement.

### IV. — Les paresseux hors la loi.

Cependant, en admettant qu'il subsiste dans le monde collectiviste de rares émules des parasites du trottoir et de la grande route, qui ne sont pas un des plus beaux ornements du régime capitaliste, leur existence ne saurait constituer un empêchement au fonctionnement du nouveau régime. Nous n'entendons pas nier le droit à la paresse, non seulement

comme l'entendit Paul Lafargue qui revendiqua, sous ce titre, le droit au loisir et au repos, mais même au sens absolu du mot. Dans le régime collectiviste, on aura donc le droit de ne pas travailler, mais alors, sauf que l'on soit infirme, malade, blessé ou à la retraite, on n'aura aucun droit à la solidarité de ses concitoyens.

C'est ce que Deslinières a nettement et fort justement indiqué :

Le droit de ne pas travailler est reconnu à tout citoyen ; mais s'il est valide et dans l'âge du travail il perd, en ne travaillant pas, son droit à toute aide sociale sauf en cas de maladie ou de blessure. C'est à lui de se tirer d'affaire comme il le juge à propos. S'il tombe dans le vice et dans le crime, l'application des lois pénales en débarrassera le pays.

Ce n'est pas là une inhumanité ni un attentat à la liberté individuelle : lorsque la société s'acquitte intégralement de ses devoirs envers ses membres, ceux-ci n'ont pas d'excuse de lui refuser, en échange la légère part de travail qu'ils lui doivent. En le faisant, ils se placent d'eux-mêmes en dehors de ses lois et ne sont pas fondés à se plaindre s'ils ont à souffrir de l'état qu'ils ont choisi (1).

Ici éclate, d'une façon qui devrait frapper les adversaires du Socialisme, la supériorité du régime collectiviste sur le régime actuel. Ce sont de graves défenseurs du monde bourgeois, qui sont amenés à proclamer eux-mêmes que le seul remède que celui-ci connaisse contre la misère : la charité, privée ou publique, non seulement est lamentablement au-dessous de la tâche qui lui incombe, mais encore emporte avec elle des inconvénients redoutables, car elle favorise la paresse. Voici, par exemple, ce que l'on a pu lire dans le *Times*, le grand journal anglais :

Londres a toujours été le séjour favori des mendiants et le champ le plus propice à leur industrie. Ce développement du paupérisme est dû en grande partie aux institutions charitables qui se proposent de l'éteindre. Les fainéants et les vagabonds accourent dans la métro-

---

(1) DESLINIÈRES : *L'Application du Système collectiviste*, page 126.

pole de tous les points de l'Angleterre, sachant qu'ils trouveront dans les rues de quoi s'amuser le jour et que, la nuit les asiles leur donneront à coucher. Les agences philanthropiques recueillent bénévolement des milliers d'individus qui ne méritent aucune sympathie et qui prennent la place de pauvres vraiment intéressants. Elles commencent à s'en apercevoir. Un des chefs de la Mendicity Society déclarait au reporter du *Times* que, chaque année plus de deux millions et demi sont donnés par les passants aux mendiants de la rue. C'est, disait-il, un véritable gaspillage, une charité inutile et, de plus, immorale, car c'est elle qui attire à Londres un si grand nombre de pauvres professionnels.

Parmi ces mendiants, il est pourtant de véritables pauvres. Mais comment les distinguer des autres? Le *Times* constate le mal, mais ne propose aucun remède, parce qu'il n'y en a pas.

En régime collectiviste, au contraire, personne ne pourra justifier un état de mendicité, car il suffira de consentir sa part de travail pour recevoir une large rémunération de sa peine. Par conséquent, pas de tentation à faire l'aumône, car l'on saura que de façon certaine, celle-ci irait à un homme valide qui refuse de travailler. C'est donc pour les fainéants invétérés la difficulté bien plus grande qu'aujourd'hui de vivre au détriment de ceux qui produiront, et si le droit est laissé à l'homme de ne rien faire, en fait c'est un droit dont il sera très difficile d'user, car il serait limité par une obligation impérieuse : celle de manger, obligation à laquelle on ne pourra guère satisfaire qu'en consentant à fournir sa collaboration au travail social.

Donc tous les hommes en âge et en état de travailler, travailleront et chacun pourra s'atteler à la tâche pour laquelle il se sentira, et aura fait preuve de dispositions particulières. Le travail ne sera pas seulement une nécessité, ce sera un droit entraînant, bien entendu, celui de participer à la répartition du produit du travail. La société sera tenue de donner à chacun de ses membres la possibilité de coopérer à la production sociale, dans des conditions qui seront prévues

par des règlements précis, applicables à tous, et nul ne pourra être privé de ce droit aussi absolu que celui que nous avons aujourd'hui de respirer.

## **V. — Les citoyens du régime socialiste ne seront pas des fonctionnaires**

Aussi les adversaires du Socialisme commettent une erreur étrange si elle n'est pas volontaire, lorsqu'ils comparent la situation du membre de la société collectiviste à celle du fonctionnaire de nos jours. Tout le monde sera fonctionnaire, disent-ils parfois, eh! bien ce sera du propre, plus de liberté pour personne! Si cela était vrai, constatons d'abord que pour beaucoup de citoyens rien ne serait changé et pour beaucoup d'autres leur plus ardent désir serait réalisé.

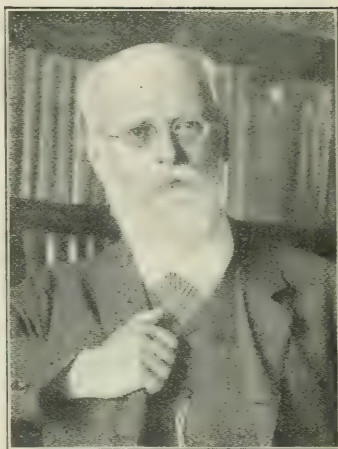
Si le collectivisme devait nous muer tous en fonctionnaires, les employés des chemins de fer, des grandes banques, des grands magasins, de presque toutes les grandes entreprises, n'y perdraient pas les libertés qu'ils sont loin de posséder aujourd'hui, et les vœux de cette foule immense d'aspirants fonctionnaires — qui offre jusqu'à mille candidats pour une place vacante, n'hésitant pas à sacrifier des libertés, d'ailleurs bien illusoire dans le salariat privé, pour acquérir le travail régulier, permanent, et la sécurité du lendemain — seraient complètement comblés.

## **VI. — Ce qu'est l'Etat en régime capitaliste. Ce qu'il deviendra en régime socialiste.**

Mais ce qu'il faut bien voir, c'est que l'Etat socialiste n'aura rien de commun avec l'Etat d'aujourd'hui. Ce qu'il faut dire c'est que toutes les mesures de nationalisation, de



municipalisation de certains services publics, ou de certaines industries, si elles faciliteront l'avènement du Socialisme, puisque l'expropriation sera là toute faite, ne sont pas en elles-mêmes du Socialisme, car elles laissent le travailleur vis-à-vis de l'État bourgeois et de la Municipalité, même socialiste, dans une situation identique à celle d'un salarié vis-à-vis d'un patron individuel ou d'une société capitaliste. Kautsky a marqué ce caractère de l'État bourgeois en termes saisissants :



KARL KAUTSKY

Ce serait une erreur de croire que toute mise en régie d'une fonction ou d'une exploitation économique constitue un progrès fait vers la société socialiste, et que celle-ci puisse être le résultat de la mise en régie générale de toute l'organisation économique sans qu'il soit nécessaire de modifier l'essence de l'État.

Cette opinion, l'opinion de ce qu'en appelle les socialistes d'État, provient d'une idée fautive de l'État. Comme tout État, l'État moderne est en premier lieu l'arme destinée à défendre les intérêts généraux des classes dominantes. Sa nature ne se trouve pas atteinte par le fait qu'il se charge de fonctions qui n'intéressent pas seulement les classes dominantes, mais la société tout entière. Souvent, il ne se les attribue que parce que, si on les négligeait, non seulement l'état de la société, mais encore la situation des classes dominantes s'en trouveraient menacés.

Mais, en aucun cas, il ne les remplit contrairement aux intérêts généraux des classes supérieures ou de façon à mettre en péril leur puissance.

Si l'État actuel se charge de certaines entreprises, de certaines fonctions, il ne le fait pas pour restreindre l'exploitation capitaliste.

mais pour protéger et consolider le mode de production capitaliste, ou bien encore pour participer à cette exploitation, augmenter ainsi ses revenus et diminuer les contributions que la classe capitaliste doit verser pour le maintenir. *Comme exploitateur, l'État a cette supériorité sur le capitaliste individuel de disposer non seulement des forces économiques que possède le capitaliste, mais encore des pouvoirs politiques dont il jouit comme autorité publique.*

Jusqu'à présent l'État n'a pratiqué la mise en régie qu'autant qu'elle était conforme aux intérêts des classes dominantes. *Il agira de même à l'avenir.* Aussi longtemps, donc, que les classes possédantes seront les classes dominantes, la mise à la charge de l'État d'entreprises et de fonctions n'ira jamais jusqu'à porter préjudice d'une manière générale au capital et à la propriété privée de façon à restreindre leur pouvoir et leur exploitation.

*Ce n'est que quand les classes laborieuses domineront dans l'État que celui-ci cessera d'être une entreprise capitaliste. Ce n'est qu'alors qu'il sera possible de le transformer en une société coopérative et socialiste.*

Cette constatation est l'origine de la tâche que se propose la démocratie socialiste : *elle veut que les classes laborieuses conquièrent le pouvoir politique pour, avec son aide, transformer l'État en une grande coopération économique se suffisant à elle-même pour l'essentiel.*

## VII. — Il y a État et État.

De même Anton Menger, dans *l'État Socialiste*, a bien marqué les traits qui caractérisent la force mise au service du capitalisme sous le nom d'État et qui sont à l'opposé du rôle que l'État aurait à jouer dans l'organisation collectiviste :

Outre la conservation de la puissance du maître, dans laquelle il voit toujours le but le plus important de son activité, l'État individualiste de la force se propose cet autre objet : protéger les possédants dans leur possession et leur permettre d'en jouir le plus possible. A cette fin sert une partie considérable de la justice civile et criminelle et de ce qu'on appelle l'administration intérieure. Ici les intérêts des possédants apparaissent en masses uniformes et l'intérêt individuel s'élève au rang d'intérêt de classe. Si l'on joint à ces diverses fonctions étatiques, l'administration des finances, qui leur fournit les moyens matériels qu'elles demandent, on pourra dire

que l'État individualiste actuel sert avant tout et presque exclusivement les intérêts individuels de ceux qui ont le pouvoir et la richesse.

.....  
A cette forme d'État que les siècles nous ont transmise et qui dans le monde civilisé tout entier est né de la force, force militaire et force politique, s'oppose l'*État socialiste*. Ramené à sa formule la plus générale, il consiste essentiellement en ce que les intérêts individuels des masses forment l'objet principal de son activité. Il faut que les dirigeants et les possédants renoncent à considérer leurs fins individuelles comme identiques au bien public, quelque naturel qu'il puisse être, à un point de vue purement humain que des personnes éminentes et des groupes sociaux éminents voient dans leur propre bien le bien de tous.

Mais les intérêts vitaux de la masse ne sont pas essentiellement, comme l'admettaient encore les hommes de la Révolution française, les fins politiques; la participation à la direction de l'État ne peut intéresser les classes non possédantes qu'à titre de moyen. Les objets essentiels et primordiaux de chacun sont l'entretien et le développement de l'existence individuelle, la propagation de l'espèce, enfin la sécurité de la vie et de la santé. Une nourriture suffisante, une demeure habitable, des vêtements convenables, la satisfaction des besoins intellectuels, une vie de famille régulière, enfin l'intégrité de l'existence corporelle : voilà ce que chacun de nous cherche et doit chercher à atteindre. Si le *bien public en général* doit se trouver quelque part, c'est dans ces fins essentielles de chaque individu : relativement à elles, ce que l'on entend aujourd'hui par ce mot doit passer au second plan. Et il faut considérer comme un vice fondamental de notre société que pour elle ces fins, les plus importantes et les plus générales de toutes, soient du domaine des affaires privées que chacun règle dans les limites imposées par le droit privé, selon ses seules forces et à ses propres risques (1).

### VIII. — En régime socialiste les hommes seront de véritables citoyens libres.

Ce qui caractérise bien la situation qui sera celle du membre de la société collectiviste, c'est qu'il ne pourra pas être *révoqué* de son droit au travail. Si la tâche qu'il accom-

---

(1) ANTON MENDER : *L'État Socialiste*, livre 1<sup>er</sup>, chap. III.

plit est mal faite, est au-dessus de ses forces ou de ses facultés, il pourra être tenu d'en changer, de s'employer à une autre besogne moins difficile, moins pénible ou plus inférieure, mais en aucun cas il ne sera privé de son droit au travail comportant son droit à la répartition des produits du travail. De même que le citoyen dans la République acquiert en naissant sa part de souveraineté politique qu'il exercera à l'âge d'homme, de même en naissant dans le régime collectiviste il acquiert sa part de souveraineté économique. Et alors comment pourrait-on admettre que cet homme, ce soi-disant fonctionnaire, pourra se voir brimer dans sa liberté, dans la manifestation de ses opinions? Est-ce qu'aujourd'hui, un actionnaire d'une Compagnie quelconque a le pouvoir de nuire à un autre actionnaire, de le déposséder, parce qu'il a le tort de ne pas penser comme lui? Pas du tout; si ces deux actionnaires ont le même nombre d'actions, ils ont un droit égal dans l'administration de leur Compagnie, mais ils ne peuvent se nuire l'un l'autre. Dans le régime collectiviste tous les hommes seront des actionnaires au même titre, des associés disposant d'un même pouvoir et l'exerçant par voie de délégation dans le domaine économique, comme ils l'exercent déjà, en théorie tout au moins, dans le domaine politique.

Nous disons en théorie, parce que si, au dépouillement du scrutin, les bulletins du Président de la République ou de M. de Rothschild n'ont pas plus de valeur que celui du citoyen le plus pauvre et le plus ignorant, en fait la dépendance économique dans laquelle sont tenus une quantité considérable de citoyens, annihile en grande partie leur souveraineté politique. Les salariés ne sont pas libres dans la manifestation de leurs opinions et ceux qui n'hésitent pas à sacrifier leurs intérêts matériels pour user de la liberté d'exprimer leur pensée, sont toujours sur un rang d'infériorité vis-à-vis des capitalistes pour répandre cette pensée, ceux-ci disposant de journaux puissants pour égarer l'opinion.

Ce n'est donc pas pour la liberté de tous que craignent les bourgeois quand ils dénoncent les dangers de l'étatisme, les horreurs de la prétendue caserne collectiviste, c'est pour leurs privilèges économiques, purement et simplement, et l'on ne comprendrait pas autrement, que des hommes qui sont justement les féroces adversaires des libertés d'aujourd'hui se préoccupent tant des libertés de demain.

C'est selon leurs dispositions naturelles, selon leurs forces physiques ou intellectuelles, que les membres de la société collectiviste seront appelés à participer au travail social. D'abord, tous les enfants seront tenus de passer par l'école primaire jusqu'à un âge déterminé, quatorze ans par exemple. Chaque année, un premier concours aura lieu qui classera les élèves qui auront été reconnus aptes à suivre l'enseignement secondaire. Ceux d'intelligence faible, qui ne pourront suivre ce cours secondaire, seront affectés aux tâches les plus inférieures dans l'agriculture, l'industrie ou les travaux domestiques, étant entendu qu'à toute époque de sa vie l'homme pourra parfaire son instruction, utiliser pour cela les œuvres post-scolaires qui multiplieront les classes d'adultes, les bibliothèques publiques, etc., et concourir et obtenir, s'il montre les capacités nécessaires, un emploi supérieur à celui pour lequel il avait été primitivement classé.

### **IX. — Les travaux domestiques.**

Une question qui a beaucoup passionné les bourgeois détracteurs du socialisme, qui aiment leurs aises et se préoccupent fort peu si leur bien-être est fait du mal des autres, c'est celle des domestiques attachés à la personne. Déjà, disent-ils, il devient difficile de se faire servir. Lorsque le socialisme régnera, trouvera-t-on des gens qui, ayant la possibilité de gagner autrement et largement leur vie, accepteront de faire un travail qui comporte un certain caractère de servilité? Et

cependant que serait la vie si Madame n'avait plus de femmes de chambre pour l'habiller et veiller Bébé pendant qu'elle va passer ses soirées au théâtre et Monsieur des larbins pour préparer son tub, l'habiller et mettre ses cravates?

Évidemment, la vie, dans ces conditions, ne mériterait pas d'être vécue, et c'est pour cela que parmi les rares citoyens qui n'ont pas l'avantage de pouvoir s'offrir des domestiques, il y a tant de gens qui se suicident! Mais nous estimons que le problème pourrait être résolu, sans condamner les savants, les hommes illustres et beaucoup d'autres qui ne le seraient pas, à se livrer à des besognes inférieures pour lesquelles ils seraient mal préparés et que, par conséquent, ils exécuteraient mal.

D'abord il faut noter que beaucoup de travaux domestiques, qui constituent aujourd'hui des services privés, pourraient être transformés en services publics. Plus besoin, par exemple, d'obliger une pauvre fille à veiller tard pour nettoyer et cirer les chaussures de toute la maisonnée lorsqu'on saura qu'en sortant de chez soi on trouvera à sa porte des établissements publics et gratuits de cirleurs qui feront cette besogne mieux et plus rapidement. Le nettoyage des appartements est déjà, dans certaines maisons modernes, un service public organisé et payé par le propriétaire, qui est souvent une Société immobilière, et les locataires n'en connaissent même pas le prix, qui est inclus dans celui de la location. Ce serait un jeu pour la société collectiviste d'étendre ce système à toutes les habitations et de créer dans chaque agglomération un service public de nettoyage des appartements, qui aurait à sa disposition les instruments les plus perfectionnés qui seraient connus.

Néanmoins, il faut convenir qu'il resterait toujours un minimum de travail de maison et de soins personnels qui conserverait un caractère privé. Mais dans l'hypothèse que nous envisagerons, où les rémunérations des travaux différents seraient différentes aussi, il serait toujours loisible aux citoyens

qui gagneraient beaucoup d'offrir, pour être servis, des salaires plus élevés que ceux que toucheraient les travailleurs de la dernière catégorie travaillant dans un service social. Et surtout si les « maîtres » voulaient bien considérer les « domestiques » comme des êtres de chair et d'os et leur consentir les conditions de travail que revendiquerait le syndicat des gens de maison, il est certain que les concours ne leur manqueraient pas. Ce service, évidemment, perdrait le caractère qu'il a aujourd'hui, le « serviteur » serait un travailleur conscient de sa dignité et sachant la faire respecter. Le « maître » y perdrait en morgue, mais y gagnerait en tranquillité, et tout serait pour le mieux.

Dans l'hypothèse, au contraire, où tous les membres de la société recevraient une rémunération égale pour prix de leur travail, quelles qu'en soient la nature et la qualité, le service de domesticité pourrait fort bien, après appel aux bonnes volontés, si elles étaient insuffisantes, être un service imposé comme celui qui pourrait être nécessité par certaines tâches répugnantes autant qu'indispensables. Par exemple, pendant une année ou deux, dans la jeunesse, on serait à la disposition de la société pour accomplir ces travaux dans la mesure des nécessités.

De bons bourgeois verront encore là une atteinte aux grands principes de la Liberté. Penser que l'on pourrait contraindre leur progéniture à s'abaisser à ces besognes serviles ou malpropres auxquelles ils condamnent si allègrement maintenant la foule des déshérités de l'ordre social actuel, les révoltera dans leur dignité de pères et dans leur orgueil de classe possédante et dirigeante. Cependant, cette idée qui les révolte, c'est eux qui nous l'ont suggérée parce que les premiers ils ont commencé à la mettre en pratique.

## X. — Le service social.

Pour défendre l'intégrité du sol national, à moins que ce ne soit simplement pour défendre ses privilèges contre les revendications des dépossédés, la bourgeoisie a institué, dans presque tous les pays capitalistes, le service militaire personnel obligatoire. En France, c'est pendant deux ans que tous les jeunes citoyens qui possèdent les aptitudes physiques nécessaires, sont appelés à la caserne pour y apprendre le métier de soldat, et si un porte-monnaie bien garnie et de hautes relations en rendent, d'une façon générale, le séjour moins pénible, il n'en reste pas moins que toujours en théorie, et parfois en fait, de jeunes nobles et de jeunes bourgeois s'y voient astreints, aussi bien que de jeunes ouvriers et de jeunes paysans, à des besognes peu en rapport avec leur situation sociale et qui parfois ne sont pas très ragoûtantes.

Lorsque ces jeunes gens, qui soignent leur personne, sont appelés à peler les patates, à « tirer l'oreille à Jules » ou à ramasser le crottin avec les mains, ils peuvent se dire, évidemment, que c'est pour la patrie qu'ils se livrent à ces occupations et qu'on ne sert pas la France seulement en se faisant tuer pour elle, et la grandeur du but poursuivi enlève de son réalisme à l'acte servile et malodorant. Et de fait, cet acte accompli dans l'armée, s'il reste désagréable et répugnant, n'a pas le caractère qu'il comporterait dans la vie civile et qui révolterait la dignité de l'homme qui serait commandé pour l'accomplir.

Eh bien, ce que la société bourgeoise exige de ses bénéficiaires comme de ses victimes, pour la défense des privilèges capitalistes, pourquoi la société collectiviste n'aurait-elle pas le droit de l'exiger de tous ses membres pour assurer son fonctionnement? Le *service social* que l'on demanderait à



la jeunesse de consentir serait autrement justifié que le *service militaire* qu'on lui impose aujourd'hui. Il s'agirait, en effet, non pas de soutenir une œuvre d'injustice sociale ou de coopérer à des entreprises de haine et de mort, mais de participer à une œuvre de progrès dont chacun profiterait immédiatement et plus tard. Ce *service social* ne pourrait pas avoir un caractère plus déshonorant que le *service militaire* d'aujourd'hui, d'autant que ses participants n'auraient pas à supporter les aménités qui accompagnent habituellement les commandements militaires et que, d'autre part, la société collectiviste aurait la préoccupation d'observer à leur égard les prescriptions d'hygiène, qui sont le dernier souci de nos Ramollots et de nos « chiens du quartier ».

Et, dans l'une comme dans l'autre des hypothèses que nous envisageons, il est bien entendu que des maisons de retraite seraient multipliées pour y recevoir, avec tout le confort voulu et la plus grande somme de liberté, les vieillards qui n'ayant pas d'enfants, ou préférant ce genre de vie, voudraient y finir leurs jours. Pour les malades, des hôpitaux seraient construits avec les dispositions que les médecins et les hygiénistes les plus exigeants pourraient suggérer, et nul doute que dans l'esprit public disparaisse entièrement la répulsion, bien atténuée à Paris, mais qui se manifeste vive encore en province, pour l'hôpital, maison des seuls malades indigents. Cependant, pour les malades qui préféreraient se faire soigner chez eux, seraient organisés des services publics d'infirmiers et d'infirmières ou garde-malades, qui permettraient de ne laisser aucune détresse sans secours.

## **XI. — La répartition des éléments humains dans le travail.**

Suivons maintenant les élèves qu'un premier concours aura qualifiés pour recevoir l'enseignement secondaire. Ceux qui ne dépasseront pas cet enseignement en sortiront pour

occuper, dans toutes les branches de la production sociale, des emplois de surveillance, d'administration ou de direction. Enfin un nouveau concours permettrait de distinguer ceux qui seront aptes à recevoir l'enseignement supérieur, qui donnera à la société les savants, les techniciens qui lui seront nécessaires pour la direction des grands services nationaux, le perfectionnement de l'outillage et l'amélioration générale des conditions de travail et de vie des êtres humains, associés et réconciliés dans la grande famille de l'organisation collectiviste.

Bellamy a bien indiqué combien il serait facile, sans peser sur la détermination de personne, de trouver des travailleurs pour faire face aux tâches multiples et diverses de la production sociale. Son héros, qui se réveille en pleine société collectiviste, demande à l'homme qui l'initie au fonctionnement de cette société :

Où trouvez-vous, au monde, un génie administratif assez infail-  
lible pour assigner sagement à chaque citoyen son commerce ou son  
industrie ?

— Mais, mon cher monsieur, l'administration n'a rien à voir là-  
dedans.

— Et qui donc alors ?

— Chacun pour soi selon ses aptitudes ; le tout est de ne rien  
négliger pour que chaque citoyen se rende compte de ses aptitudes  
réelles. Le principe sur lequel repose notre organisation industrielle  
est que les aptitudes naturelles de l'homme, soit intellectuelles, soit  
physiques, déterminent le genre de travail auquel il peut se livrer,  
au plus grand profit de la nation et à sa plus grande satisfaction  
personnelle. L'obligation du service, sous une forme ou l'autre, est  
générale, mais on compte sur le choix volontaire (soumis seulement  
à quelques règles nécessaires) pour préciser le genre de service parti-  
culier que chaque homme est appelé à rendre à la société. Pour aider  
à ce résultat, les parents et les maîtres épient, dès l'âge le plus  
tendre, les indices de telle ou telle vocation chez leurs enfants.  
L'apprentissage professionnel est exclu de notre système d'éducation  
qui ne vise que la culture générale et les humanités ; mais on initie  
nos jeunes gens à la connaissance théorique des métiers, on leur  
fait visiter les ateliers, on leur procure l'occasion, par de longues

excursions, de se familiariser avec les procédés industriels. D'habitude, longtemps avant d'entrer dans les rangs de l'armée (1), le conscrit a déjà fait choix de sa carrière et s'y est préparé par des études spéciales. Cependant, s'il n'a pas de goûts arrêtés, s'il ne se décide pas à choisir lui-même, on lui assigne d'office un emploi parmi les industries n'exigeant pas de connaissances spéciales et auxquelles il manque des bras.

— Mais il n'est pas possible que le nombre des volontaires pour chaque métier s'accorde exactement avec celui des bras requis? Il doit y avoir excès ou pénurie.

— La tâche de l'administration est de veiller à l'équilibre entre la demande et l'offre. On observe de très près le produit du volontariat pour chaque industrie. S'il y a un excédent sensible de volontaires sur les besoins, on en conclut que cette occupation offre un plus grand attrait que les autres. Si, au contraire le nombre des volontaires tend à descendre au-dessous de la demande, on en tire la conclusion opposée.

L'administration doit chercher, en réglant les conditions du travail, à égaliser les différentes branches de l'industrie, de sorte que tous les métiers présentent le même attrait à ceux qui ont la vocation. On obtient ce résultat en modifiant la durée des heures de travail dans les différentes professions, selon qu'elles sont plus ou moins faciles, plus ou moins attrayantes. On exige les journées de travail les plus longues des métiers faciles, tandis que l'ouvrier qui fait une besogne pénible, comme celle des mines par exemple, voit ses heures de peine réduites au minimum. Il n'y a pas de théorie *a priori* pour déterminer le degré d'« attractivité » des différentes industries. En allégeant tel métier pour charger davantage tel autre, l'administration suit simplement les fluctuations d'opinion parmi les ouvriers eux-mêmes, manifestées par le nombre plus ou moins grand de volontaires. On part de ce principe, qu'aucun travail ne doit paraître plus dur à un ouvrier que le travail du voisin. Il n'y a point de limite à l'application de cette règle. S'il le fallait absolument pour attirer des volontaires dans telle catégorie d'ouvrages particulièrement pénibles, on y réduirait la journée de travail à dix minutes; si, même alors il ne se présente aucun amateur, le métier chômera et voilà tout. Mais, en pratique, une sage réduction des heures de travail et l'octroi de quelques petits privilèges suffisent pour alimenter toutes les industries nécessaires au maintien de la société. Une industrie vraiment nécessaire offre-t-elle des désagréments ou des dangers tels

---

(1) Il s'agit bien entendu ici de l'armée industrielle.

qu'aucune compensation ne peut vaincre la répugnance du travailleur ? L'administration n'a qu'à la proposer comme poste d'honneur, à déclarer ceux qui s'offriraient dignes de la gratitude nationale, pour être débordée par les demandes, car notre jeunesse est trop avide de gloire et ne laisse pas échapper de pareilles occasions de se distinguer. Bien entendu, la règle du choix absolu de la carrière implique la suppression de toutes les conditions périlleuses pour la santé ou la vie des personnes. La nation ne sacrifie pas ses travailleurs par milliers, comme le faisaient de votre temps les corporations et les capitalistes privés.

— Et comment fait-on quand, pour une branche spéciale de l'industrie, il y a pléthore de candidats ?

— On donne la préférence à ceux qui se sont distingués par de bonnes notes pendant les trois années d'apprentissage général ou les années d'étude. Cependant il n'arrive jamais qu'un homme vraiment désireux de suivre une carrière et qui s'obstine dans son désir, soit exclu à la longue. J'ajouterais que, s'il survient un besoin subit de bras nouveaux dans une branche d'industrie où les demandes font défaut, la nation se réserve le droit d'appeler les volontaires ou de faire des mutations d'emploi ; en général, nous trouvons tout ce qu'il nous faut pour subvenir à des nécessités de ce genre, en puisant au fur et à mesure dans la masse des ouvriers « communs » ou sans spécialité.

— Comment cette classe se recrute-t-elle ; il me semble que personne ne doit y entrer de plein gré.

— C'est la classe à laquelle appartiennent toutes les nouvelles recrues pendant les trois premières années de leur service. Ce n'est qu'après cette période au cours de laquelle le conscrit peut être employé à n'importe quel travail, à la discrétion de ses supérieurs, que le jeune homme a le droit d'opter pour une carrière spéciale. Personne ne peut se soustraire à ces trois années de discipline.

— Comme système industriel, ce système peut être très efficace, mais je ne vois pas comment il pourvoit au recrutement des carrières libérales, des hommes qui servent la nation avec leurs cerveaux et non avec leurs bras. Vous ne pouvez cependant pas vous passer de travailleurs de la pensée ? Comment donc sont-ils choisis parmi les laboureurs et les artisans ? Ceci implique un travail de sélection bien délicat ce me semble.

— En effet, la question est si délicate que nous nous en rapportons à l'individu lui-même pour savoir s'il servira avec le cerveau ou avec les bras. Au bout de ses trois ans de service « commun », à lui de décider s'il se sent plus de dispositions pour les choses de l'esprit ou pour les travaux manuels. Quel que soit son choix, nous lui fournis-

sons libéralement les moyens de s'y conformer. Les écoles de médecine, des beaux-arts, des industries techniques, les hautes écoles et les facultés sont ouvertes aux aspirants sans conditions.

— Mais vos écoles doivent être encombrées de jeunes gens qui n'ont d'autre but que de se soustraire au travail?

— Personne, je vous l'assure, n'aura la tentation de se présenter dans nos écoles supérieures avec l'arrière-pensée de se soustraire au travail. L'enseignement qu'on y donne suppose des aptitudes réelles chez les étudiants; en l'absence de ces aptitudes, il leur serait plus facile de faire double besogne manuelle que de se tenir à la hauteur des cours. Ce qui arrive, c'est que des jeunes gens se trompent sur leur vocation; mais ils ne tardent pas à reconnaître leur erreur et à retourner tout simplement dans les rangs de l'armée industrielle. Aucun discrédit ne s'attache à ces déserteurs. Notre système encourage chacun à développer ses talents cachés; mais c'est à l'épreuve seule que la réalité de ses talents se manifeste. Les écoles professionnelles et scientifiques de votre temps dépendaient de la rétribution scolaire de leurs élèves; il paraît que souvent on y délivrait des diplômes mal à propos à des sujets peu aptes et qui, néanmoins, arrivaient à l'ancienneté à se faire une position. Les écoles sont des institutions nationales, et avoir passé leurs examens est une preuve indiscutable d'aptitudes spéciales.

On laisse aux hommes le temps, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, de se décider pour une carrière libérale; passé cet âge, les étudiants ne sont plus reçus, car la durée de service qu'il leur resterait à parcourir serait trop courte.

De votre temps, des jeunes gens, obligés de choisir leur carrière de très bonne heure, se trompaient fréquemment sur le caractère de leurs aptitudes. On a reconnu, au vingtième siècle, que les aptitudes sont plus lentes à se développer chez les uns que chez les autres, c'est pour ce motif que le droit de choisir une profession reste ouvert de vingt-quatre à trente-cinq ans. J'ajouterai que jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, tout homme est également libre, sous certaines conditions, de quitter une profession pour une autre (1).

---

(1) BELLAMY : *Cent ans après*, pages 50 et suiv.

## CHAPITRE VII

### LES SALAIRES

#### **I. — En régime socialiste le salaire n'a plus la signification qu'il a actuellement.**

L'égalité économique sera-t-elle absolue entre les membres de la société collectiviste ; tous les travailleurs, quelle que soit la tâche à laquelle ils seront astreints, quelle que soit leur force de production matérielle ou intellectuelle, quels que soient les services qu'ils seront capables de rendre, auront-ils un droit égal à la répartition des produits du travail social ? Ou bien l'inégalité économique qui existe dans la société bourgeoise se continuera-t-elle dans la société socialiste, bien que dans d'autres conditions ; ou bien selon les tâches diverses qu'ils auront pu assumer, selon les rôles estimés d'une utilité différente que les uns ou les autres pourront remplir, la récompense de leur effort respectif sera-t-elle différente, plus ou moins grande ? En un mot, le salaire que les membres de la société collectiviste recevront en retour de leur participation à la production sociale sera-t-il égal pour tous, pour le manœuvre comme pour l'ingénieur, pour l'ouvrier habile comme pour le « saboteur » qui, mal doué ou désintéressé, ne fournira qu'un travail inférieur ?

Tout d'abord il faut noter que cette expression de salaire ne correspondra pas, dans la société collectiviste, au salaire que touche le salarié de nos jours des mains de son employeur. Aujourd'hui, le salaire c'est le prix du travail considéré comme marchandise ; en régime collectiviste, il repré-

senterait le droit que la société reconnaîtrait à chacun de ses membres à la répartition des produits du travail de tous. Aujourd'hui, le travail, comme toute marchandise, subit la loi de l'offre et de la demande. Si la marchandise-travail s'offre abondante, dépassant le chiffre de la demande, le salaire diminue; si la marchandise-travail se fait rare et qu'on la demande beaucoup, le salaire monte. En régime socialiste, le total des salaires représentera la valeur totale des produits qu'il y aura à répartir. Par conséquent, plus les produits seront abondants, plus les salaires s'élèveront.

Mais quelles que soient les forces nouvelles de productivité que le socialisme mettra au service de l'humanité, quand bien même nous ayons montré que, tout en réduisant la durée de la journée de travail, le régime collectiviste serait un régime d'abondance, il est évident que pour certains produits, certains objets, jamais, en aucun état social, on n'arrivera à les produire en quantités suffisantes pour satisfaire, nous ne dirons pas aux besoins, car ce mot emporte le sens de nécessité, mais aux désirs de tous les citoyens.

## **II. — L'égalité de la rétribution du monde du travail.**

Et c'est là la raison principale, peut-être, qui, jointe à d'autres d'ailleurs, fait que la question s'est posée pour tous ceux qui se sont préoccupés du fonctionnement d'un régime socialiste, de savoir si le salaire de ses membres devait ou non être égal. Et la question est d'importance. C'est même en elle, c'est dans ce principe de l'égalité économique que l'on peut voir la différence qui peut exister entre le collectivisme et le communisme. En régime communiste, les biens de consommation seraient également répartis entre tous les membres de la communauté. La situation économique de l'individu serait indépendante de sa situation sociale, de la

nature, de la qualité et de la quantité de son travail. En régime collectiviste, au contraire, les biens de consommation peuvent être inégalement répartis, selon le rang social, la nature du travail et pour d'autres raisons encore, parmi lesquelles ne figure plus, bien entendu, le titre de propriété des moyens de production, qui est à la base de l'inégalité économique du régime capitaliste.

Alors la question se pose de savoir si l'inégalité économique, que le socialisme condamne quand elle est basée sur le titre de propriété, deviendrait chose juste, équitable, quand elle reposerait sur l'inégalité naturelle des forces physiques et intellectuelles qui existe et qui existera toujours entre les hommes? Bebel n'a pas hésité à répondre par la négative. Avec un optimisme qui ne se justifierait sans doute pas entièrement à l'épreuve, il considère tout d'abord que la différence dans les services rendus serait faible :

Toute l'atmosphère morale de la société qui pousse chacun à surpasser l'autre, tend à niveler ces différences. Un individu sent-il qu'il lui est impossible dans tel métier de rendre les mêmes services que ses camarades, il s'en choisit un autre plus en rapport avec ses aptitudes. Celui qui a travaillé en commun avec un grand nombre de personnes, sait très bien que maintes fois celui qui paraissait impropre à certaine besogne, s'acquittait au mieux de ses fonctions quand on le chargeait d'un autre poste. Il n'y a pas d'homme normalement constitué qui, quand il se trouve dans la place qui lui convient, ne réponde aux plus haute exigences. De quel droit alors quelqu'un demanderait-il de prendre le pas sur les autres? (1).

Cependant, à ces affirmations reposant sur une observation exacte, mais peut-être trop systématisée, Bebel ajoute la véritable raison, l'argument théoriquement irréfutable qui condamne l'inégalité économique :

Si la nature s'est conduite en marâtre à l'égard d'un homme, au point qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne puisse se rendre utile au même degré que les autres, la société ne saurait le

---

(1) BEBEL : *La Femme et le Socialisme*, pages 574 et suiv.



punir du défaut dont la nature est seule coupable. Si, inversement, un individu a reçu de la nature des capacités qui le placent au-dessus de ses congénères, la société n'est pas tenue de récompenser ce qui n'est pas son mérite personnel.

Mais alors s'il y a un homme qui, d'une façon quelconque, montre un mérite personnel, la société serait-elle tenue de le récompenser et de rompre à son profit l'égalité économique? Et s'il y a des hommes qui ne se montrent pas utiles au même degré que les autres, par mauvaise volonté montrée soit dans l'âge mûr, soit dans leur jeunesse, est-il juste de ne pas leur tenir compte du défaut dont ils sont, pour une part tout au moins, coupables? Évidemment non, mais le difficile, c'est de prouver qu'il n'y a pas ou qu'il y a mérite personnel, qu'il y a ou qu'il n'y a pas mauvaise volonté. Cela, évidemment, ne détruit pas l'argument de Bebel. En le poussant jusqu'à son extrême logique on pourrait dire : si on admettait qu'il est juste qu'un homme reçoive de la société proportionnellement seulement à l'utilité sociale que ses facultés physiques et intellectuelles paraissent représenter, ne faudrait-il pas admettre que le malheureux estropié du corps ou dénué d'intelligence, qui, de façon évidente, ne représenterait aucune utilité, n'aurait droit absolument à rien de la société, à qui il n'apporterait aucun concours?

Or, la société bourgeoise elle-même n'a pas osé pousser jusqu'à cette barbarie la logique du principe : à chacun selon son effort et ses services. La société socialiste encore moins songera-t-elle à oublier le devoir d'assistance, de solidarité, qui lui incombera envers tous ceux de ses membres que la nature aura mal traités. Alors peut-on affirmer qu'un homme qui, en régime socialiste, montrerait de la mauvaise volonté à travailler, serait un homme normal? Et si l'on admet que cette mauvaise volonté est un défaut de nature, peut-on restreindre la part de produits de ce producteur incomplet, alors qu'on ne songe pas à diminuer la part de l'infirmes ou de l'idiot qui ne produiront rien ?

### III. — L'égalité économique est-elle possible et juste ?

D'autre part, à ceux qui sont choqués à la pensée que le travail du manœuvre, de l'ouvrier, serait évalué à un prix égal à celui de l'ingénieur, du savant, on peut leur demander de réfléchir sérieusement à cette question : Êtes-vous bien certains que le travail de l'un de ces hommes soit beaucoup plus utile, plus méritoire, plus nécessaire, que le travail des autres ? Si oui, lequel vraiment vous paraît comporter le plus de mérite, le plus d'utilité ?

Celui de l'ingénieur, du savant, évidemment. Cependant, tout bien considéré, un travailleur qui déblaise des cloaques, pour préserver l'humanité de leurs miasmes délétères est un membre très utile, indispensable, de la société. Le paysan qui sème le blé, le meunier qui le transforme en farine et le boulanger qui en fait du pain, jouent un rôle autrement nécessaire, autrement méritoire que celui de maint professeur ou de maint intellectuel qui se fait gloire de sa science, d'ailleurs plus ou moins réelle.

#### A. Ce qu'en pense Bebel.

En fait, Bebel a raison quand il dit :

La société ne fait exécuter que du travail socialement nécessaire ; tout travail a donc la même valeur pour la société. S'il se trouve des travaux désagréables, répugnants, qui ne peuvent être accomplis ni à l'aide de la physique, ni à l'aide de la chimie, s'il n'y a aucun moyen de les transformer en travaux agréables — ce qui est à peine douteux avec les progrès de la technique et de la chimie — et si la main-d'œuvre fait défaut, alors intervient pour chacun le devoir de s'y prêter toutes les fois que viendra son tour de rôle. Il n'y aura là aucune fausse honte, aucun sot mépris d'un travail utile. Des sentiments de ce genre ne sont possibles que dans notre

Etat de frelons, où ne rien faire est considéré comme un lot enviable, où le travailleur est d'autant plus méprisé, que la besogne qu'il fait est plus rude, plus pénible, plus désagréable et plus nécessaire à la société. On peut même admettre aujourd'hui que le travail est d'autant moins rétribué qu'il est plus désagréable. Cela tient à ce que, en raison de la révolution constante qui se manifeste dans la marche de la production, une foule de travailleurs superflus sont déjà sur le pavé comme une armée de réserve et se livrent aux travaux les plus vils pour assurer leur existence (1).

## B. L'opinion de Bellamy

C'est encore sur la base de l'égalité la plus absolue, que Bellamy a édifié sa construction collectiviste. Tous les citoyens touchent exactement la même part au budget social et son héros s'en indigne auprès du cicerone qui lui explique le fonctionnement du nouveau régime :

— Mais, enfin, dit-il, il y a des ouvriers qui travaillent deux fois plus que d'autres. Est-ce que les ouvriers habiles ne se plaignent pas d'un système qui les place sur le même pied que les maladroits?

— Nous ne leur donnons jamais l'occasion de se plaindre d'une injustice, puisque nous exigeons la même somme de travail de chacun d'eux.

— Je serais curieux de savoir comment puisqu'on ne rencontre pas deux hommes dont les capacités soient exactement pareilles.

— Rien n'est plus simple; nous demandons à chacun le même apport; nous lui demandons de rendre à la société autant de services qu'il peut, de faire de son mieux, en un mot.

— Eh bien, supposons que chacun fasse réellement de son mieux; il n'en reste pas moins que le produit du travail d'un homme peut valoir deux fois celui de son camarade.

— C'est très vrai, mais le produit obtenu n'a rien à faire avec la question de rétribution qui n'est qu'une question de mérite. Le mérite est une quantité morale, la production est une quantité matérielle. Singulière logique que celle qui prétendrait résoudre un problème moral d'après un étalon matériel! Il ne faut faire entrer en ligne de compte que la quantité de l'effort, non celle du résultat. Tous ceux qui font de leur mieux ont le même mérite. Les capacités individuelles si brillantes qu'elles soient ne servent qu'à fixer la

---

(1) BEBEL : *La Femme et le Socialisme*, page 578.

mesure des devoirs individuels. Un homme particulièrement doué, qui ne fait pas tout ce qu'il peut faire, a moins de mérite qu'un homme inférieur comme capacité, mais qui donne son maximum d'effort. Le créateur a réglé la tâche de chaque être d'après les facultés dont il l'a pourvu; nous ne faisons que suivre ses indications et exiger que la tâche soit remplie.

— Au point de vue philosophique tout cela est très joli; mais il paraît dur qu'un homme qui produit le double d'un autre (même en admettant que tous les deux fassent de leur mieux) n'obtienne que la même rétribution!

— Vraiment, cela vous paraît dur? Est-ce curieux! Actuellement il nous semble tout naturel qu'on soit puni pour ce qu'on a négligé d'accomplir dans la mesure de ses forces et non pas récompensé pour ce qu'on a fait! Je suppose qu'au dix-neuvième siècle, quand un cheval trainait une charge plus lourde qu'une chèvre, on devrait le récompenser? Pour nous, nous lui aurions administré une bonne correction s'il ne l'avait pas fait, en partant du principe que la capacité détermine la tâche. C'est étonnant comme les points de vue, en morale, se déplacent!

— Si nous récompensions les hommes pour les dons qu'ils ont reçus de la nature, tandis que nous considérons les capacités des chevaux et des chèvres comme déterminant simplement le service qu'on pouvait en exiger, c'est, sans doute, parce que les animaux ne pouvant pas raisonner, font instinctivement de leur mieux, et que les hommes ont besoin d'être stimulés par une rémunération proportionnée au résultat de leurs efforts. A moins que la nature humaine ait entièrement changé depuis cent ans, je me demande comment il se fait que vous ne soyez pas réduits à la même nécessité?

— Je ne crois pas que la nature humaine ait changé à cet égard. Nous avons, tout comme au dix-neuvième siècle, besoin d'encourager les hommes, par des distinctions et des avantages, à donner le maximum de leurs efforts, dans n'importe quelle branche de l'industrie.

— Mais quels peuvent être ces encouragements, puisque quelle que soit la somme de son travail le revenu du citoyen reste le même? Des caractères d'élite peuvent être stimulés par l'amour du bien public; l'homme ordinaire restera endormi sur son aviron, en se disant que son sort ne changera pas, soit qu'il s'efforce, soit qu'il se relâche.

— Quoi! vous paraît-il vraiment que la nature humaine n'est pas sensible à d'autres aiguillons que la crainte de la misère et la soif du luxe? Croyez-vous qu'à leur défaut, l'homme, assuré du lende-

main, demeure sans ambition aucune? Vos contemporains n'étaient pas de cet avis, bien qu'ils aient pu se le persuader! Quand il s'agissait d'efforts de la nature la plus élevée et de dévouement absolu, ils comptaient sur de tout autres leviers de l'activité humaine. Ce n'est pas l'intérêt, mais l'honneur, l'espoir de la gratitude humaine, le patriotisme, l'enthousiasme du devoir, qu'on faisait briller aux yeux du soldat quand il s'agissait de mourir pour la patrie; il n'est pas d'époque où l'appel adressé à ces sentiments n'ait fait surgir ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans la nature humaine. Bien plus, si vous analysez cet amour de l'argent, le grand levier moral de votre époque, vous verrez que la crainte de la misère et le désir de luxe n'étaient que deux des éléments qui entraient dans la composition de ce puissant mobile. Il y entraît, en outre, la soif du pouvoir, l'appétit d'une position sociale, l'ambition de la notoriété et du succès. Ainsi, vous voyez que, tout en abolissant la pauvreté et la crainte qu'elle inspire, le luxe désordonné et les espérances qu'il sollicite, nous n'avons pas fait disparaître les motifs principaux qui, de votre temps même, incitaient à la conquête de l'argent, ni aucun de ceux qui inspiraient les efforts suprêmes. Seulement les mobiles grossiers ont été remplacés par des aspirations plus hautes, inconnues à la plupart des affamés de votre époque. Maintenant qu'on ne travaille plus pour son compte, que toute industrie se fait au profit de la nation, le patriotisme, la passion de l'humanité, inspirent à nos ouvriers ces mêmes sentiments pour lesquels mouraient vos soldats. L'armée industrielle est une armée non seulement par la vertu de son organisation parfaite, mais aussi par l'ardeur du dévouement qui anime ses membres. De même que vous, d'ailleurs, nous appelons l'amour de la gloire au secours du patriotisme. Comme notre système est fondé sur le principe d'obtenir de chaque homme le maximum de ses efforts, vous verrez que les moyens employés pour stimuler le zèle de nos ouvriers représentent une des parties essentielles de notre plan social. Chez nous l'activité déployée au service de la nation est le seul chemin qui mène à la réputation, à la distinction, au pouvoir. La valeur des services rendus décide du rang que le citoyen occupera dans la société. Comparés avec ce stimulant moral, nous estimons que les épouvantails matériels dont vous faisiez usage, étaient un expédient aussi faible et incertain qu'il était barbare (1).

---

(1) BELLAMY : *Cent ans après*, pages 69 et suiv.

Donc, si l'on n'envisageait que l'idée d'une justice absolue, le socialisme devrait conclure à la nécessité de l'égalité économique entre les membres de la future société socialiste. Cependant, nombreux sont les écrivains socialistes qui ont proclamé qu'en admettant que l'égalité économique soit un jour possible, il sera nécessaire, au sortir du régime capitaliste, de traverser un stade pendant lequel, bien que les moyens de production soient devenus propriété sociale, les produits du travail social ne seront pas répartis de façon égale entre tous les citoyens qui auront participé à leur production.

### c. Kautsky et Menger.

Sans s'expliquer nettement sur ce point, Kautsky semble cependant admettre cette hypothèse, quand il dit.

...Qu'en régime socialiste l'offre et la demande conserveront toujours une certaine influence sur les salaires relatifs des différentes industries. Comme on n'assignera pas militairement telle ou telle industrie à l'ouvrier, qu'il s'y portera volontairement, il pourra arriver que certaines industries soient concentrées, tandis que d'autres manquent de bras. Pour rétablir l'équilibre, il n'y aura qu'à baisser les salaires là où les ouvriers surabondent et à les élever là où ils sont en nombre insuffisant, jusqu'à ce que chaque branche d'industrie ait autant d'ouvriers qu'il lui faut (1).

Anton Menger a été, lui, absolument catégorique, il estime que :

L'organisation hiérarchique de la société à laquelle l'humanité est habituée en matière politique et économique, depuis des milliers d'années et la tendance des hommes à améliorer leur situation économique que l'on considère aujourd'hui comme le ressort le plus efficace du progrès économique, paraissent nécessiter une forme transitoire pendant laquelle les objets de consommation seront

---

(1) KAUTSKY : *La Révolution Sociale* page 161.

distribués aux individus en quantités inégales, selon leur rang dans l'Etat et selon la nature et la quantité du travail effectué par eux (1).

#### D. Deslinières et Georges Renard.

C'est encore en tablant sur des raisons du même ordre, que Deslinières a construit son système collectiviste, basé sur une hiérarchie fortement organisée et bien étudiée qui, non seulement maintient et consolide le principe de l'inégalité économique, mais encore comporte, pour stimuler le zèle producteur du membre de la société collectiviste, des procédés pareils à ceux que Bellamy célèbre et qui, il faut bien le dire, n'auraient pas toute l'efficacité que celui-ci leur attribue et que les socialistes combattent d'ailleurs, avec juste raison, dans la société capitaliste, qui les emploie pour mieux exploiter et mieux duper les travailleurs.

Georges Renard s'est préoccupé de fixer la valeur du travail en régime socialiste, et c'est à l'inégalité dans la répartition des fruits du travail que son étude aboutit :

L'heure de travail ne représente pas la même dépense d'effort selon qu'on passe d'un métier à un autre. L'heure d'un menuisier contient-elle autant de travail que celle d'un casseur de pierres? Celle d'un terrassier vaut-elle celle d'un mécanicien? Question grave qu'il n'est pas permis d'esquiver.

Faut-il déclarer qu'une heure de travail vaut une autre heure de travail, quels que soient le contenu et le résultat de l'une et de l'autre? Ou bien, si l'on n'accepte pas cette parfaite égalité, comment établir une différence équitable de valeur entre des heures qui, sous une apparente identité, cachent des quantités et des qualités très diverses de travail?

Les deux solutions peuvent se défendre.

La première, qui choque à première vue nos habitudes et même l'idée que nous nous formons aujourd'hui de la justice, a pourtant des mérites indéniables. Elle simplifierait étrangement le problème, ou, pour mieux dire, elle le supprimerait. Elle empêcherait le retour des interminables querelles qui ensanglantèrent certaines villes du moyen-âge où existaient des métiers supérieurs et des métiers inférieurs (les arts majeurs et les arts mineurs à Florence). Elle tuerait

---

(1) ANTON MANGER : *L'Etat Socialiste*, page 37.

radicalement le préjugé qui veut qu'il y ait des professions nobles et des métiers grossiers, qui fait peser encore un mépris plus ou moins mal dissimulé sur les travaux manuels.

Je n'oserais affirmer qu'elle répugnera à des populations d'esprit plus égalitaire que nos contemporains. Il se peut que les générations à venir trouvent tout naturel que la rétribution de l'heure de travail soit la même pour tous et qu'elles considèrent ceux qui auraient pu choisir des occupations plus intellectuelles, comme déjà suffisamment avantagés par l'agrément plus grand qu'ils auraient à s'en acquitter.

Mais ce qui serait à craindre avec ce système d'équivalence de toutes les heures de travail, c'est que les travaux vraiment répugnants et dangereux ne fussent pas librement exécutés et que la société fût réduite, s'ils étaient indispensables, à user de contrainte pour en assurer l'exécution.

Le danger serait aussi que les métiers jugés les moins pénibles fussent encombrés au détriment des autres et qu'il fallût encore l'intervention de l'autorité sociale pour répartir les individus entre les diverses professions.

Afin d'échapper à ces tristes nécessités autoritaires, il faut étudier l'autre solution, qui est peut-être meilleure, quoique plus compliquée, et qui en tout cas a cet immense mérite de ne porter aucune atteinte à la liberté.

La justice, telle que nous la concevons, semble exiger que l'heure ait un taux différent suivant les métiers et que ce taux soit proportionnel (qu'on me passe le mot) à la *pénibilité* de chaque métier.

Mais comment déterminer cette échelle de *pénibilité* des différentes professions?

Pour éviter à ce sujet des discussions sans fin, deux choses sont nécessaires :

1° Une entente entre tous les travailleurs, autrement dit une décision sociale sur le principe d'après lequel le taux de l'heure doit être calculé :

2° L'adoption d'un principe qui ne permette pas l'arbitraire, qui agisse à la façon d'un régulateur automatique.

L'entente sera facile si le principe proposé a les avantages requis. C'est donc à la recherche de ce principe qu'il faut s'attacher.

Un premier procédé s'offre à nous pour mesurer le plus ou moins de complexité, sinon de difficulté, que présentent les différents métiers. Il consiste à prendre le nombre moyen des années que dure l'apprentissage pour coefficient modifiant le taux de l'heure dans un métier donné. Il faut, je suppose, un an pour faire un bon casseur de pierres, dix-huit mois pour faire un bon tourneur, deux



ans pour faire un bon mécanicien. L'heure de travail, valant 1 pour le casseur de pierres, vaudra 1 1/2 pour le tourneur, 2 pour le mécanicien.

Le procédé, disons-le vite, aurait des inconvénients graves. Il y a des métiers répugnants ou dangereux, quoique peu difficiles à apprendre, et en ce cas il serait injuste de ne pas tenir compte de de l'aversion qu'ils inspirent ou du péril qu'ils font courir ; et, réciproquement, telle profession qui exige un dur et long apprentissage peut-être doux et aisé à exécuter. En ce dernier cas l'effort dépensé à acquérir la pratique du métier est déjà compensé par l'agrément relatif qu'on trouve à le pratiquer, et élever après cela le taux de l'heure du travail serait conférer un second et inique avantage aux travailleurs ayant choisi ce mode d'activité. Je ne crois pas qu'on évitât de cette façon les querelles entre « arts majeurs et arts mineurs » et j'estime qu'il faut recourir à un autre procédé.

Il me paraît que la *pénibilité* inégale des différentes professions peut s'évaluer par l'attrait inégal qu'elles exercent sur les membres de la société. Je veux dire que le taux de l'heure de travail doit varier d'après la somme de travail offerte. Si pour un métier il se présente un grand nombre d'ouvriers, ce taux baissera. Si au contraire, les travailleurs s'offrent en petit nombre, ce taux montera. Avec cette méthode point de réglementation intérieure, point de discussion possible. Le libre choix des intéressés décide de la hausse ou de la baisse de leur rémunération. Le rapport qui s'établit entre la quantité du travail à faire et le nombre des individus désireux de le faire, modifie automatiquement la valeur de l'heure de travail (1).

#### IV. — La valeur de l'heure de travail.

Serait-il d'ailleurs impossible de fixer la valeur de l'heure de travail, en dehors des indications qui seraient fournies par l'attrait inégal des différentes professions et du plus ou moins grand nombre de travailleurs qui s'offriraient pour l'exécution des différentes tâches ?

Nous ne le pensons pas et nous ne voyons pas pourquoi

---

(1) Georges RENARD : *Le Régime socialiste*, pages 165 et suiv.

le régime socialiste serait plus mal placé que les administrations d'aujourd'hui qui, dans les cahiers des charges des travaux qu'elles mettent en adjudication, prévoient des salaires différents à allouer aux ouvriers des différentes professions. Ce n'est pas la loi de l'offre et de la demande qui joue



DAZET

pour fixer ces salaires qui sont prévus bien avant que les travaux s'exécutent et que des ouvriers s'offrent pour les exécuter, et ce que font aujourd'hui l'État, ou le département, ou la commune qui font construire, l'État socialiste de demain qui fera produire, le pourra tout aussi bien.

Non seulement l'État capitaliste fixe des taux de salaires pour les travaux qu'il donne à l'adjudication, mais encore, comme le remarque Dazet, pour les travaux qu'il exécute

déjà lui-même, l'État est bien obligé de déterminer des salaires ou des appointements pour les tâches les plus diverses. Et l'on peut dire que, si dans cette œuvre, des multiples injustices sont commises, elles ont leur source justement dans le milieu capitaliste et elles ne sont pas plus criantes que celles que l'on peut constater dans les grandes entreprises privées. Ainsi Dazet note justement :

Il existe, en effet, dans notre organisation actuelle, de rares établissements industriels qui ne fabriquent pas pour vendre, qui sont en ce sens soustraits aux lois de la production marchande : tels sont, par exemple, les ateliers de constructions ou arsenaux de la guerre et de la marine. Ces établissements ne recherchent pas une clientèle commerciale et des débouchés ; ils ne se préoccupent point de créer de la plus-value capitaliste ; ils se proposent pour unique but de satisfaire aux besoins, par avance constatés, de la défense nationale. Par là, et quels que puissent être soit les mérites, soit les vices de leur fonctionnement intérieur, ils participent dès à présent au caractère de l'organisation collectiviste, dans laquelle la production tout entière, sous toutes ses formes, sera comme réunie en un immense et unique atelier, institué pour satisfaire aux besoins, par avance constatés, de la collectivité nationale. Ainsi, dans nos arsenaux, ce n'est pas la faveur capricieuse du public, ce n'est pas la comparaison qu'il peut faire entre divers produits qui permet de différencier les salaires ou appointements à attribuer aux professionnels des divers groupes et, cependant, le fait de chaque jour démontre qu'on peut arriver sans embarras à faire à chacun sa part dans le produit de l'œuvre commune. Simples manœuvres, usineurs, ajusteurs, tourneurs, chaudronniers, zingueurs, commis aux écritures, comptables, chefs d'équipe ou d'atelier, directeurs et sous-directeurs, tous reçoivent des rémunérations variées, qui impliquent l'appréciation comparative de leurs services respectifs. La pratique, sans l'aide des indications que donneraient les prix de vente, fournit la réponse à la question qui trouble si fort messieurs les économistes : « Combien l'heure de travail complexe du contremaître représente-t-elle d'heures de travail simple du manœuvre ? » Que la solution soit toujours excellente et s'adapte exactement aux réalités, personne, certes, ne le prétendra. C'est affaire aux organisations ouvrières, par le débat avec l'autorité directrice, de ramener les choses au juste équilibre : en régime collectiviste, où l'autorité aurait une autre origine et d'autres attributions, le même équilibre serait assuré par

d'autres moyens. Mais ce n'est pas là le point. Il nous suffit pour notre démonstration de constater que, sous le régime de la production *non marchande*, des hommes de science, et qui se piquent de l'être, trouvent sans difficulté la mesure commune aux services les plus divers, ceux par exemple de l'humble cartouchière et du colonel-directeur.

Au surplus qu'on ouvre nos budgets. N'y trouve-t-on pas soit dans chaque compartiment ministériel, soit de ministère à ministère, le rapport établi entre les besognes les plus modestes et les travaux les plus relevés ! Nos législateurs n'ont pas le moyen de comparer les services rendus par les divers agents de l'Etat suivant leur valeur *marchande*. Et, cependant, ils n'hésitent pas à poser des chiffres : tant pour le salaire du cantonnier, tant pour les appointements du directeur de l'enregistrement. Que la comparaison soit faite à l'aveugle, dans l'obscurité et comme à tâtons, qu'elle soit faussée par le souci de l'intérêt de classe, c'est malheureusement trop certain. Il n'en demeure pas moins que tous les Parlements du monde — plus encore, toutes les Assemblées électives — suivent inconsciemment les règles de la taxation collectiviste : faute de quoi, il leur serait impossible d'établir leurs budgets ! Il sera donc possible aux taxateurs socialistes d'adopter des méthodes rigoureuses et scientifiques, qui permettront de restreindre autant que possible le champ des incertitudes et des erreurs. (1).

## **V. — Impossibilité momentanée d'un état d'égalité parfaite au lendemain de la Révolution.**

C'est absolument notre avis, aussi quelque juste que soit l'égalité économique, quelque équitable que nous apparaisse le droit de chaque citoyen à une part égale à celle de tous les autres membres de la société, aux produits du travail social, sans consentir à faire aux préjugés engendrés par le régime capitaliste des concessions exagérées, nous estimons qu'au lendemain de la transformation sociale, il sera, nous ne dirons pas nécessaire de maintenir une part d'inégalité économique, sociale, mais il sera, croyons-nous, impossible,

---

(1) Georges DAZET : *Lois collectivistes*. pages 202 et suiv.

momentanément, et sans doute pour de nombreuses générations encore, de créer un état d'égalité sociale parfaite, sans risque de compromettre l'existence du régime nouveau.

D'abord, nous pensons qu'il y aura intérêt, et cela n'est contesté par personne, de permettre à la génération de capitalistes vivants au moment de l'expropriation, de continuer à jouir, sinon de leur capital du moins de la rente que l'État leur donnera en échange, ce qui leur fera une situation privilégiée. Ensuite, cette génération d'avantagés disparue, avec la mentalité que les siècles de régime individualiste et égoïste ont façonnée à l'humanité, il sera nécessaire, pour maintenir la production au taux nécessaire, de laisser, de créer plutôt un stimulant nécessaire, par la possibilité donnée à chacun d'une amélioration de sa situation économique et sociale. Plus tard, sans doute, lorsque l'éducation collectiviste aura développé en l'homme le sens bien net de l'intérêt social, cette nécessité disparaîtra et au fur et à mesure que la mentalité socialiste, communiste, se développera, l'utilité en même temps que la possibilité de réaliser toujours un peu plus d'égalité, ou si l'on préfère de supprimer de l'inégalité, apparaîtront-elles.

Pour maintenant, nous pensons que pour construire solide, c'est dans l'hypothèse d'une répartition inégale des produits du travail social qu'il faut se placer et c'est de cette hypothèse que nous envisagerons les conditions possibles du régime collectiviste dans la production industrielle et agricole et ses conséquences sociale dans la famille et les diverses manifestations de l'activité humaine.

En admettant donc des salaires inégaux, il y a tout de même des avantages considérables que les travailleurs, placés dans la dernière catégorie, dans celle dont les membres toucheront le salaire le plus faible, trouveront dans le régime social. D'abord que ce salaire sera permanent, régulier. Finies les périodes de chômage pendant lesquelles le travailleur affamé cherche du travail et vit misérablement de mendi-

cit  publique ou priv e. Cette seule perspective de pouvoir vivre, en se disant que demain, le mois prochain, l'an d'apr s, toujours, enfin, il y aura du travail assur  et la certitude de pouvoir, ainsi que les siens, vivre d'une vie humaine, devrait suffire et suffira le jour o  la v rit  luira dans tous les esprits, pour amener au socialisme tous les malheureux producteurs livr s aujourd'hui aux hasards d'une production anarchique. Ensuite ce salaire le plus bas sera cependant calcul  pour permettre   ceux qui le toucheront de se procurer la quantit  minimum des objets de consommation et utilit s n cessaires pour assurer l'existence de l' tre humain.

Enfin ce salaire sera personnel. La femme mari e touchera son salaire   elle, correspondant   celui qu'elle gagnait avant d'entrer en m nage et les enfants seront   la charge de la soci t , qui pourvoiera compl tement   leur entretien, versant   la m re une indemnit  r guli re,  gale pour toutes, celle-l , et suffisante pour assurer l'existence et l'entretien du petit  tre, se chargeant ensuite d'eux lorsqu'ils auront un certain  ge.

Avec la possibilit  qu'auront tous les producteurs de pouvoir passer dans des cat gories   salaires plus  lev s, en am liorant leur force ou leur qualit  de production, il est certain que, tout en tenant compte de certaines contingences, un syst me social ainsi compris, ne peut qu'appara tre  minemment d sirable   tous les esclaves modernes   qui le capitalisme a supprim  la libert  sans donner la certitude du pain quotidien, et   tous les esprits justes, que r volte le spectacle de toutes les iniquit s engendr es par le r gime de la propri t  individuelle des moyens de production.

DEUXIÈME PARTIE

---

ORGANISATION COLLECTIVISTE

---





## CHAPITRE PREMIER

### DANS L'INDUSTRIE

#### **I. — L'Organisation du travail et de la production.**

Les adversaires les plus déterminés du socialisme ont souvent fait cette concession à ses partisans, qu'en ce qui concerne la population urbaine ils admettaient assez bien qu'elle fut gagnée à l'idée collectiviste. L'ouvrier de la ville, disent-ils, est un sans-propriété, il a déjà l'habitude du travail collectif, il est dans des conditions favorables pour adopter le socialisme. Mais lorsque vous viendrez parler aux travailleurs des champs d'expropriation, de collectivisme, ces paysans, qui sont presque tous propriétaires de la terre qu'ils travaillent, vous accueilleront à coups de fourche.

Nous avons déjà montré et nous aurons l'occasion d'y revenir, que les paysans réservent déjà un accueil bien différent aux propagandistes de l'idée socialiste. Pour l'instant, nous voulons retenir que ses adversaires proclament, eux-mêmes, que, dans le domaine industriel, le régime socialiste serait d'une application possible. Dans l'industrie, il est certain que la plus grande partie des moyens de production ne sont plus des propriétés individuelles. Toutes les grosses entreprises, la plupart des moyennes et beaucoup de petites, sont déjà des propriétés collectives. Le patron individuel n'existe pour ainsi dire plus, c'est l'actionnaire anonyme qui possède, ce sont des salariés, dont les uns touchent évidemment de hauts salaires, mais des salariés tout de même, qui administrent et dirigent la production.

La mesure qui décréterait propriété collective sociale ces

propriétés collectives capitalistes, ne modifierait donc pas sensiblement leur fonctionnement et ne nuirait pas à leur productivité, mais le régime socialiste devrait se préoccuper de l'organisation du travail industriel, en même temps que de la meilleure utilisation possible de ces moyens de production : usines, ateliers, mines, carrières, etc.

Tout d'abord la question s'est posée pour tous ceux qui ont envisagé le fonctionnement d'un régime socialiste, de savoir comment seraient choisis les hommes qui, avec le nouveau mode de production, rempliraient les rôles occupés aujourd'hui dans l'industrie capitaliste par les directeurs, ingénieurs, chefs d'ateliers, chefs d'équipes, contremaîtres, surveillants et autres employés qui ont pour mission, soit d'organiser le travail de l'ouvrier producteur, soit de le surveiller.

## II. — La République du travail.

Certains ont pensé qu'il n'y avait qu'un moyen de plausible, dans un système social qui ne serait que l'application du principe républicain dans le domaine économique, et ce moyen c'est l'élection. Nous ne disconvenons pas que l'élection, si elle était réduite au choix du titulaire d'une fonction par ceux-là seuls qui seront en rapports de travail avec lui, ne puisse se justifier. Du moment qu'on admet aujourd'hui que les quatre ou cinq cents travailleurs des champs qui habitent un village, ou les quelques milliers d'ouvriers industriels qui résident dans une ville, peuvent discerner quels sont les hommes de leur commune les plus aptes, les plus dignes, pour administrer les intérêts communaux, à plus forte raison pourrait-on admettre que les travailleurs d'une usine pourront apprécier quels sont, parmi eux, les citoyens qui ayant prouvé les capacités techniques et l'instruction nécessaires, leur paraissent les mieux qualifiés pour

organiser et surveiller leur production, dans l'intérêt général d'abord et dans leur intérêt particulier également, car de cette organisation et de cette surveillance, peuvent dépendre un rendement plus ou moins bon et des journées de travail plus ou moins longues.

Ainsi les ouvriers des diverses sections d'une usine pourraient respectivement choisir les directeurs du travail qu'on appelle aujourd'hui des contremaîtres. Les contremaîtres de cette usine pourraient élire l'ingénieur, ayant bien entendu les brevets voulus, chargé de la direction générale de l'usine et les ingénieurs des diverses usines d'une même catégorie, désigner le fonctionnaire supérieur chargé de coordonner tous les efforts, de régler la production générale de ces usines, d'étudier et de décider les améliorations possibles.

Il nous apparaît cependant que ce système comporterait de graves inconvénients. Il est probable, en effet, que ces diverses élections entraîneraient des luttes de personnes, des ferments de discordes, des polémiques que comportent aujourd'hui les élections politiques et risqueraient ainsi de nuire à la production, qui aurait besoin d'harmonie et de paix. Déjà les vices du système se montrent pour les élus dont le rôle est surtout administratif comme les maires. Le Parlement s'essaye à protéger l'hygiène publique, il a édicté des dispositions qui permettraient d'assainir beaucoup de cloaques, de démolir beaucoup d'infects taudis, mais l'application en est laissée aux municipalités et la plupart du temps elles restent lettre-morte, parce que leur application entraînerait pour le magistrat municipal l'obligation de se faire des ennemis, qui pourraient le faire battre au prochain renouvellement de son mandat.

Ainsi dans l'usine, l'élection pourrait être la cause de pratiques détestables, nuisibles à l'intérêt général et profitables seulement au chef élu et à ses amis. Alors quelle serait l'autorité de ce chef ? On en trouverait sans doute pour faire, malgré tout, leur devoir, mais combien n'en rencontrerait-on

pas aussi pour reculer devant l'application d'une pénalité nécessaire ou qui n'oserait refuser une faveur injustifiée. Ce sont ainsi les chefs les meilleurs, les plus consciencieux qui seraient le plus généralement remplacés.

### **III. — La collaboration du pouvoir central et des délégués des corporations dans la direction de la production.**

Nous pensons donc qu'il serait possible et préférable de procéder pour l'organisation et la direction de la production en régime socialiste, d'une façon à peu près semblable à celle qu'emploie l'État d'aujourd'hui pour l'organisation et la direction de ses diverses administrations, de ses services publics et de ses services industriels. Mais à côté des chefs de services de toutes catégories, qui ne dépendent aujourd'hui que du ministre dont ils relèvent, mais au-dessus duquel ils se trouvent placés en fait, car les ministres passent et les fonctionnaires demeurent, le régime collectiviste devrait installer et installerait des délégués élus du personnel, non pas chargés de faire une besogne de direction à laquelle ils ne seraient pas préparés, mais ayant mission de protéger leurs mandants contre tous les abus de pouvoir ou de travail.

En prévoyant des concours sérieux pour le choix des divers chefs du travail, en exigeant la preuve des capacités techniques nécessitées par chaque fonction, l'État trouverait toujours, vu l'extension de l'instruction à tous les degrés à tous les enfants sans exception, les hommes nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de tous les services. Et la collaboration permanente qu'apporteraient à ces chefs des délégués du personnel, non seulement les défendrait contre des tentations auxquelles ils pourraient être soumis, d'abuser de leur autorité, mais encore leur procurerait le concours des connaissances pratiques d'hommes connaissant bien leur

métier, capables d'indiquer des mesures utiles, des modifications profitables.

La société collectiviste réalisera la forte pensée des syndicalistes fonctionnaires de l'heure actuelle, qui, avec juste raison, demandent que les associations de fonctionnaires, puissent, par l'organe de leurs délégués, collaborer à la direction et à la réorganisation de notre système administratif. Mais aujourd'hui, même lorsque du bout des lèvres les gouvernants condescendent à reconnaître que le concours des associations de fonctionnaires pourrait être fort utile, ils montrent par leurs actes qu'ils ne craignent rien tant que cette intrusion des délégués, des dirigés dans les actes des dirigeants. Tout en flétrissant les injustices et les passe-droits, les gouvernants ne songent qu'à les maintenir, qu'à conserver le moyen d'en commettre constamment, car ils constituent un de leurs plus puissants moyens de gouvernement.

Aussi, sous couleur d'assurer la justice dans le recrutement et l'avancement des fonctionnaires, c'est la consécration des abus actuels que tous les gouvernements ont proposée quand ils ont parlé de statut des fonctionnaires, en l'aggravant par la suppression des quelques libertés que les fonctionnaires avaient acquises et dont l'exercice éventuel trouble les nuits de nos républicains affolés d'autorité.

Le régime socialiste ne connaîtra pas, lui, les appréhensions de l'État capitaliste qui voit sa ruine possible par une révolte de ses fonctionnaires. D'abord, la puissance capitaliste étant supprimée, la représentation nationale, la direction générale des affaires du pays ne seront plus faussées par elle. Tout le monde étant fonctionnaire, comme disent les détracteurs du socialisme, personne en réalité ne le sera. Les faveurs gouvernementales après lesquelles tant de gens soupirent aujourd'hui, perdront leur valeur, puisque chacun sera assuré de trouver l'emploi de ses facultés dans la grande association nationale. Aussi, en harmonisant l'intérêt de la collec-

tivité sociale, représentée par l'ingénieur, le chef d'atelier et le contremaître choisis au concours par l'État et l'intérêt des travailleurs des différentes professions, représentées par des délégués élus par ces travailleurs eux-mêmes, on pourra constituer des organes de direction et d'organisation du travail assez indépendants pour maintenir dans ce travail la discipline nécessaire et assez souples pour sauvegarder tous les droits et respecter toutes les libertés des travailleurs.

#### **IV. — Méthodes différentes d'organisation de la production.**

Certains socialistes ont cependant envisagé la possibilité d'une autre organisation du travail en régime socialiste. Acceptant, en partie tout au moins, la conception qui est celle de nombreux militants syndicalistes, qui voient dans le syndicat non-seulement une arme de défense dans la société actuelle des salariés contre l'exploitation patronale, mais encore le meilleur outil, pour ne pas dire le seul, d'une transformation sociale qu'ils indiquent comme le but suprême du syndicalisme; ils estiment, en outre, que le syndicat serait la cellule du régime social nouveau.

C'est sous la forme d'une vaste Fédération de Syndicats de producteurs, d'une Confédération générale du Travail étendue à tout le pays, pénétrant dans toutes ses agglomérations humaines, que ces syndicalistes comprennent l'organisation de la production. De même que c'est par la généralisation de la coopérative de consommation, c'est par une Fédération de coopératives rayonnant dans tout le pays, que certains socialistes voient s'opérer dans un régime social nouveau, la répartition des produits du travail social.

C'est en imaginant ainsi que l'État socialiste déléguerait la direction de la production à des groupes ouvriers corporatifs et autonomes choisissant leurs chefs, et ayant une

certaine indépendance vis-à-vis la nation, que Jaurès a exposé, dans la *Revue Socialiste* d'août 1895, une conception du travail industriel en régime socialiste.

Au demeurant, il serait impossible à un Gouvernement économique central de pourvoir d'autorité à toutes les nominations, de parer à toutes les difficultés dans le monde immense, complexe et vivant du travail affranchi. Déjà le Gouvernement politique qui a une sphère bien plus restreinte et une tâche bien moindre est obligé de se décharger d'une part de sa besogne et de sa responsabilité sur des autorités locales élues : les Conseils généraux et leurs Commissions départementales, les maires élus, des Conseils municipaux élus ont dès maintenant des attributions très importantes, et il sera certainement nécessaire de les étendre. A plus forte raison faudra-t-il décentraliser et faire appel partout à l'autonomie et à la spontanéité des groupes et des individus, quand la vie sociale tout entière sera entrée dans la sphère d'action du pouvoir. Seulement ici la décentralisation se fera, comme Durkheim l'a si bien indiqué dans son vigoureux ouvrage sur la *Division du Travail*, non plus géographiquement comme pour la vie communale, mais techniquement et professionnellement. Ce n'est pas la cité qui sera l'unité, mais l'ensemble des producteurs appliqués à une même branche de production sur tous les points du territoire. Les Syndicats similaires fédérés formeront une sorte de corporation qui élira ses chefs économiques, son Conseil spécial, ses délégués au Conseil national du travail ; mais rien n'empêchera ensuite cette fédération de se décomposer en autant de groupes qu'il y aura de régions dans une industrie donnée ; et, ici, comme c'est le plus souvent dans une ville ou autour d'une ville que sont concentrés les moyens de production, la spontanéité de la vie économique viendra se confondre avec la spontanéité de la vie locale, et la commune jouera de nouveau son rôle dans le système économique du socialisme.

Mais de même que l'organisation nationale du travail ne peut demeurer exclusivement administrative, et qu'elle doit se décomposer en un certain nombre de corporations relativement autonomes, de même elle ne peut aboutir au régime pleinement corporatif et perdre son caractère national et un. Car chacune de ces corporations, si elle était absolument indépendante, serait un État économique dans l'État économique. Elle aurait bientôt tous les vices et toutes les prétentions égoïstes du monopole. Elle forcerait la valeur de ses produits, et voudrait, par fraude ou par contrainte, dans ses rapports avec les autres organisations industrielles, échanger une moindre

quantité de travail contre une quantité plus grande. De plus, elle se refuserait à abaisser la durée du travail de façon à pouvoir appeler tous les citoyens inoccupés. Elle s'approprierait peu à peu, au service exclusif d'un nombre restreint de travailleurs privilégiés, le capital de production qui lui aurait été délégué par la nation; elle recommencerait en un mot l'histoire des corporations d'ancien régime avec cette aggravation que, la vie économique d'aujourd'hui étant à la fois beaucoup plus concentrée et beaucoup plus divisée, les usurpations ou les violences ou les fraudes corporatives jetteraient dans notre société, où tous les producteurs sont solidaires, des désordres beaucoup plus graves que dans la société d'ancien régime. Il faudra donc qu'une discipline nationale soit sans cesse maintenue sur les vastes groupements professionnels. Il faudra qu'un conseil central élu, composé à la fois de représentants de toutes les industries et de représentants directs de la nation tout entière, dans sa généralité, soit investi de l'autorité supérieure pour déterminer les conditions des échanges et la base des prix et pour empêcher le détournement, l'accaparement du capital national par l'avidité corporative.

.....

Chacun des grands groupes industriels aura son conseil spécial élu au suffrage universel des membres du groupe. Et dans ce groupe même chaque agglomération distincte élira ses chefs immédiats, contremaîtres (s'il en est encore besoin), ingénieurs, directeurs; ceux-ci seront préposés au fonctionnement technique et à la discipline du travail. Le conseil spécial de chaque organisation aura plusieurs offices, il servira d'intermédiaire entre toutes les sections locales et le Conseil national du travail. Il veillera en outre aux intérêts généraux de l'organisation industrielle représentée par lui; il décidera par exemple s'il y a lieu de supprimer tel centre particulier de production, moins bien situé, ou de développer tel autre, ou de renouveler l'ensemble de l'outillage, etc., etc. Il ne m'est point possible de déterminer avec une exactitude absolue, qui serait puéride, les relations de ce conseil corporatif et des sections locales : quelle sera précisément l'autonomie de celles-ci? D'innombrables circonstances font varier incessamment les relations des puissances locales et des puissances plus vastes: le régime socialiste n'échappera certainement pas à ces variations d'ailleurs bienfaisantes, puisque les déplacements d'influence correspondent toujours, dans l'histoire, à des déplacements de besoins et de forces. Par exemple est-ce le conseil corporatif de chaque industrie qui enverra des délégués au Conseil national? ou bien ces délégués seront-ils nom-



més directement par les sections locales? C'est la vie sociale elle-même qui déterminera cela.

.....  
Le conseil national du travail comprendra donc des délégués élus (de quelque façon qu'ils le soient) de toutes les corporations industrielles (commerciales et agricoles) et aussi des représentants directs de la nation en dehors de toute classification de travail. Ceux-ci, dégagés de toute préoccupation corporative, seront les arbitres naturels des intérêts en présence, les conciliateurs des antagonismes possibles, les gardiens de la suprématie nationale contre les empiètements des groupes. Le conseil national aura donc à la fois la compétence technique et l'autorité. Sa tâche sera très haute et très complexe. Il empêchera les organisations corporatives de tourner au monopole et de rançonner les nouveaux venus. Il prendra les mesures nécessaires pour assurer incessamment à tous les citoyens du travail. De même qu'aujourd'hui la loi impose aux sociétés par actions la constitution d'un fonds de réserve égal



JEAN JAURÈS

Photo Manuel.

à une fraction donnée du capital souscrit il déterminera, dans chaque industrie, la part du produit qui devra être retenue pour l'amortissement, le renouvellement et le perfectionnement des installations et des outillages. Et enfin, et ceci encore est une fonction décisive, il déterminera ce que vaut, dans chaque industrie, en journées de travail effectif, une journée de travail apparent. Par exemple, s'il faut pour un métier déterminé, celui de médecin si l'on veut, quinze ou vingt ans d'étude ou d'apprentissage, il est évident que la quantité de travail fournie par le médecin, quand il exerce, contient à l'état latent toute la quantité de travail qu'il a fournie pour devenir médecin. Ainsi (en supposant, bien entendu, qu'il n'a pas été rémunéré pour son apprentissage pendant son apprentissage même) la journée de dix heures d'un médecin contient beaucoup plus de travail que celle d'un terrassier qui n'a eu besoin d'aucun apprentissage. De

même la quantité de travail fournie par un homme dans une journée ne se mesure pas à la longueur de cette journée, mais encore à l'intensité du travail, à la dépense de forces, à l'usure de l'organisme. C'est selon ces principes que le conseil national règlera la rémunération des travailleurs dans les différentes sortes d'industrie.

.....  
Selon quelles règles précises seront rémunérés les producteurs? D'un seul mot, qui répond à toutes les difficultés, on peut dire: selon la quantité de travail effectif fournie par eux. D'abord cela coupe court à une équivoque dont on se sert souvent contre nous. On nous dit: ou bien vous réaliserez le communisme absolu et autoritaire; tous les travailleurs produiront par ordre et, pour ainsi dire, sous le fouet, et les produits seront ensuite répartis d'office entre eux, soit par portions égales, soit au prorata des besoins — et cela sans qu'il soit tenu aucun compte de la production individuelle de chacun, et alors c'est une intolérable servitude. Ou bien vous remettrez aux divers groupes de travailleurs les instruments de travail et le produit obtenu par eux mesurera leur rémunération; et alors comme ces instruments de travail n'auront pas tous la même valeur, comme les uns auront beaucoup plus d'efficacité et de puissance productive que les autres, vous aurez fait des privilégiés et des spoliés; vous aurez vous-mêmes créé de nouveau de l'inégalité entre les travailleurs au point de départ même de la société nouvelle. Cette objection serait décisive si nous abandonnions à chaque travailleur ou à chaque groupe de travailleurs le produit brut obtenu par eux; mais il n'en est rien. Nous en déduisons ce qui n'est pas leur œuvre, nous ne retenons, pour les rémunérer, que la quantité de travail personnel incorporé par eux au produit. Par exemple, il est évident qu'il y a des mines beaucoup plus riches que d'autres; le charbon y est de qualité supérieure et il en est beaucoup plus facilement extrait. Aussi donnent-elles d'amples dividendes, tandis que d'autres, où un maigre charbon est péniblement extrait, sont toujours comme à la limite de la ruine.

Si nous abandonnions aux différents groupes d'ouvriers mineurs le produit brut des mines exploitées par eux, nous favoriserions les uns aux dépens des autres. Mais ce n'est pas cela que nous voulons: la mine aux mineurs peut être une tentative intéressante et utile; elle peut familiariser certains travailleurs avec l'association et la République industrielle; mais elle n'est pas la solution socialiste. Celle-ci c'est la mine à la nation: non pas pour que la nation exploite administrativement toutes les richesses minérales, mais pour qu'elle délègue l'exploitation à des groupements de travailleurs sous des conditions définies qui maintiennent entre tous la juste

égalité. Ainsi, quelle que soit la quantité de charbon extraite par journée de travail d'une mine et quelle que soit la puissance calorifique et la valeur marchande de ce charbon, le mineur recevra par tout, que ce soit à Anzin, à Decazeville ou à Bessèges, une rémunération calculée sur le nombre d'heures de travail normalement employées à l'extraction.

Il n'y aura donc entre les travailleurs aucune inégalité préalable, résultant soit de l'outillage avec lequel ils travaillent, soit de la matière première sur laquelle ils travaillent. Et il en sera de la filature, du tissage, de la métallurgie, de la verrerie, comme de l'industrie extractive. Le prix des produits comprendra et la quantité de travail incorporé à l'outillage dont ils se serviront, et la matière première façonnée ou extraite par eux, en un mot ce qui correspond aujourd'hui aux frais de main-d'œuvre et aux frais d'amortissement. Et pas plus dans le régime socialiste que dans le régime capitaliste, les travailleurs ne percevront au delà de la valeur de la main-d'œuvre, c'est-à-dire de la quantité de travail individuellement fournie par eux. Seulement aujourd'hui ils ne la perçoivent pas tout entière; par exemple, sur douze heures de travail fournies par eux, il y en a sept seulement qui leur sont payées et cinq sont retenues par le capitaliste pour le loyer du capital. Quant aux frais d'amortissement, ils sont supportés aujourd'hui, comme ils le seront dans le Socialisme, par le prix de la marchandise.

.....

De même s'il plaît à quelques hommes de former une sorte de groupe libre pour expérimenter un nouveau procédé, ou même une industrie nouvelle, tant mieux pour la société tout entière. Je suppose qu'un industriel, un novateur, un inventeur n'ait pu persuader les groupes constitués de la nécessité de telle tentative industrielle, il pourra très bien, sous le régime collectiviste, réunir des bons de travail épargnés par des particuliers et réaliser ainsi son expérience. Il y aura, personnellement, intérêt, et de plusieurs façons. D'abord, s'il réussit, il aura une satisfaction d'amour-propre; puis il aura des chances très sérieuses, quand son innovation aura été éprouvée, reconnue utile et adoptée par la communauté, d'occuper dans la nouvelle exploitation nationalisée une fonction directrice. Enfin, il aura démontré son droit à la récompense que la société collectiviste décernera à tout inventeur, à tout créateur; et quand son œuvre fera retour à la nation, il sera ainsi amplement dédommagé de son risque. Il n'est nullement à craindre que ces tentatives individuelles ou même collectives, puissent aboutir à la reconstitution du capitalisme, car la puissance économique de la nation sera telle qu'elle absorbera sans effort ces œuvres individuelles quand

elles atteindront la maturité, tout en les récompensant pour ne pas supprimer ces initiatives utiles à tous. En fait elles seront extrêmement rares, car le plus souvent un des groupes constitués déjà nationalement fera accueil à l'idée nouvelle, à l'œuvre nouvelle.

Ainsi dans le régime collectiviste toutes les initiatives et toutes les activités sont perpétuellement excitées: et, à vrai dire, il n'est peut-être point nécessaire à l'homme, pour avoir des raisons d'agir de dépouiller son semblable. Ce n'est point du tout dans un ordre social somnolent, asservi et abêti que nous allons entrer.

De même il n'est nullement certain que, dans le régime collectiviste, toute la production sera matériellement concentrée. Il y aura peut-être lieu de maintenir en bien des points les petits ateliers, les petites usines; c'est là une question technique beaucoup plus qu'une question sociale. De même qu'aujourd'hui il pourra y avoir d'immenses usines métallurgiques comme celle du Creusot, et en même temps de petits ateliers de fonderie dissimulés au fond d'une cour, dans une ruelle de faubourg et où, avec deux ou trois ouvriers, un petit patron fond quelques tuyaux de conduite pour le gaz ou quelques menus objets. Seulement ce tout petit outillage sera la propriété de la nation, en ce sens que le maître n'en pourra user pour exploiter ses ouvriers. Il sera tenu de les rémunérer exactement selon la quantité de travail incorporé par eux au produit, et la maître sera plus largement rémunéré, mais seulement parce que son habileté plus grande incorpore dans le produit un travail plus grand.

En fait c'est d'ailleurs ce qui se pratique souvent aujourd'hui dans ces petits ateliers: l'outillage n'a presque pas de valeur; et si le maître équitable paie exactement à l'ouvrier le travail fait par lui, c'est comme si cette petite industrie était nationalisée; car il n'y a pas prélèvement du capital sur le travail. En tout cas il suffira que ce prélèvement soit empêché, pour que tous les petits ateliers puissent subsister sans difficulté dans le régime collectiviste.

Cette constatation est très importante, car quand le parti socialiste arrivera au pouvoir, la concentration technique de la production ne sera certainement pas achevée; peut-être même ne sera-t-elle jamais absolue, et on peut même concevoir qu'une découverte scientifique, comme le transport de la force motrice à domicile, puisse disséminer la production sans lui ôter, dans son ensemble, son caractère capitaliste. Il est donc essentiel de démontrer que l'avènement du régime collectiviste n'est nullement subordonné à la concentration totale de la production dans d'immenses usines (1).

---

(1) JAURÈS : *Organisation Socialiste*. Revue Socialiste, Août 1905.

## V. — Production syndicale, Répartition coopérative.

C'est en s'inspirant du même principe que Charles Albert et Jean Duchêne ont prévu l'attribution du soin de produire aux syndicats groupés dans la Confédération générale du Travail et le soin de la répartition aux coopératives de consommation, « qui n'auront qu'à se multiplier jusqu'à ce que chaque section de commune soit pourvue des magasins nécessaires » et qui formeront une Confédération générale de Consommation.

Et voici le rôle respectif que joueront ces deux associations autonomes de producteurs et de consommateurs qui seraient confédérées entre elles :

Universalisées et socialisées en sections de consommation, groupées par communes, par régions et nationalement en une confédération générale, les coopératives assurent la *répartition* et la *commande* de la consommation pour l'ensemble du pays.

C'est-à-dire :

D'une part, elles reçoivent, vérifient, distribuent, conservent dans leurs entrepôts et magasins, et finalement livrent au consommateur tous les produits qui relèvent de l'économie publique.

D'autre part, elles enregistrent, classent, totalisent et étudient les demandes et observations des consommateurs, jusqu'à ce que de proche en proche et de bas en haut, la Confédération Générale de la Consommation soit en mesure d'établir la catégorie, la quantité et la qualité des produits que la Confédération Générale du Travail devra lui fournir dans un délai donné. Elles préparent en un mot le grand contrat national qui intervient chaque année entre la Consommation et la Production.

Voyons maintenant le rôle des syndicats.

Groupés nationalement, par fédérations de métiers et d'industrie, dans leur Confédération Générale, les syndicats assurent, au double point de vue technique et administratif, la production nationale, y compris la production pour l'échange avec le dehors.

Ils répartissent le travail global selon les nécessités de sa division, de haut en bas, jusque dans chaque usine et chaque atelier.

Ils recrutent pour chaque métier les contingents nécessaires.

Ils déterminent la valeur des objets en heures-travail.

Groupés localement dans des unions régionales, ils assurent la conservation, le renouvellement, le perfectionnement et l'accroissement du capital social.

Ils assurent encore l'éducation professionnelle de l'enfant et de l'adulte.

Cette organisation du travail n'implique, remarquons-le, ni autorité, ni hiérarchie. Si la tâche à fournir est indiquée, répartie et contrôlée par en haut, chaque unité de production jouit, dans ces limites, d'une complète autonomie.

Le double fonctionnement des associations autonomes de production et de consommation constitue d'ailleurs un ensemble économique où l'individu libre se trouve de chaque côté à la base.

C'est de l'individu organisant librement sa consommation dans la section coopérative que part la demande du produit. Et c'est à l'individu organisant librement le travail dans l'atelier autonome qu'elle revient, après avoir parcouru la double série des groupements fédérés et confédérés (1).

## VI. — Syndicats et Coopératives.

Nous ne méconnaissons pas l'intérêt d'une pareille conception, elle offre l'avantage de montrer à ceux qu'effraye le despotisme de l'État capitaliste et qui seraient tentés de prêter une oreille craintive aux prédications des prophètes de malheur qui dénoncent les prétendues horreurs de la future caserne collectiviste, que le régime socialiste pourra s'accommoder facilement de mœurs de liberté et développer, au lieu de les atrophier, les facultés créatrices de ses producteurs. Elle montre, en outre, que l'on peut concevoir plusieurs modes d'organisation qui, tous, comporteraient des stimulants au travail et qui, par conséquent, réduisent à néant la

---

(1) Charles ALBERT et Jean DUCHÈNE : *Le Socialisme révolutionnaire*, p. 103 et suivantes.

critique qui dit que le socialisme serait destructeur de toute initiative individuelle et diminuerait la production, au point d'amener une famine universelle.

Cependant, si nous croyons que cette conception peut apparaître d'une application possible après un fonctionnement plus ou moins long d'un régime socialiste constitué sur une autre base de production, nous pensons que dans l'état actuel des esprits, et tels qu'ils demeureront aussi longtemps que durera le régime capitaliste, le mode d'organisation de la production industrielle que nous indiquons, serait plus facile à acclimater et répondrait mieux aux besoins urgents qui se manifesteront dès l'apparition du régime nouveau.

En effet, en admettant même que, dans l'avenir, le mouvement syndical et le mouvement coopératif prendront en France une importance qui ne paraît pas grandir jusqu'à maintenant en proportion des efforts accomplis par leurs militants; en admettant que le jour viendra où chaque corporation aura une organisation dans chaque ville, comportant sinon une foule nombreuse de syndiqués, au moins un cadre susceptible de les recevoir, le jour où ces syndicats devraient assurer la lourde charge d'organiser la production; en admettant que le jour arrivera où chaque agglomération un peu importante, comptera au moins une coopérative de consommation, susceptible d'assurer, le cas échéant, la répartition des produits nécessaires à toute une population, le moins qu'on puisse dire c'est que ce jour est encore lointain, bien lointain.

Au point de vue coopération notamment, même dans des pays comme la Belgique, l'Angleterre, où le mouvement coopératif a pris une extension formidable, telle que nos coopérateurs les plus optimistes n'espèrent pas voir se produire le pareil de longtemps en France, la force de répartition acquise par les coopératives, pour si puissante qu'elle soit, n'est pour ainsi dire rien à côté de celle que possède encore le capitalisme par l'organe du grand et du petit commerce. Et rien ne dit que la coopération dans ces pays n'est pas à son apogée, ou qu'elle

n'y arrivera pas un jour, quand elle aura entraîné dans son action tous les travailleurs qui sont dans des conditions favorables pour y participer, mais en laissant en dehors d'elle des masses d'exploités qui, pour des raisons diverses, n'y entreront jamais.

## VII. — Par la prise totale du pouvoir.

En tout cas, même dans l'hypothèse la plus favorable, en tenant pour possible le rêve fait par certains de voir la coopération se substituer entièrement au commerce capitaliste, on ne saurait nier que si cet état de choses se réalisait, de nombreuses, de très nombreuses années passeront, avant que les milliers de communes françaises, qui ne connaissent encore ni syndicat ouvrier, ni coopérative de consommation, voient apparaître, vivre et durer des institutions de ce genre.

Cependant avant que ces longues années se passent, par son action syndicale et coopérative même insuffisante, par son action politique surtout, par une action révolutionnaire qui, un jour prochain peut-être, pourra lui être permisé, commandée même par les événements, le Parti socialiste peut être amené à mettre la main sur le pouvoir, sur le moteur qui met en mouvement toute l'organisation sociale de ce pays. Ce serait un malheur pour lui, dit-on parfois, dans l'état d'inorganisation actuel de la classe ouvrière. Rien n'est moins certain. D'abord l'organisation politique et économique des travailleurs se fait peu à peu, elle ne peut qu'aller en s'améliorant, en progressant, en s'étendant. Mais déjà nous estimons qu'il y a en France, comme dans tous les pays industrialisés, des forces de révolution qu'on ne soupçonne pas et qui seraient au lendemain d'une révolution des forces d'organisation.

Dans tel département où le syndicalisme est inconnu et la



coopération inexistante, il y a de ci, de là, quelques petits groupements socialistes qui comptent quelques rares adhérents. Parfois ce sont quelques camarades isolés qui prennent leur carte à la Fédération ; dans certains villages, on ne trouve même qu'un seul citoyen, qui affiche son adhésion au Parti de la transformation sociale. Ces militants vous apparaissent bien faibles, bien impuissants. Dans leur milieu, les adversaires du socialisme les rallient, les injurient, les calomnient et les salariés courbés sous le joug du patronat, qui n'osent pas plus venir à l'organisation socialiste qu'à l'organisation syndicale, se garderaient bien de se compromettre avec eux.

Mais vienne un « coup de chien », que la domination capitaliste soit abattue et derrière ces militants les concours surgiront, les bonnes volontés s'affirmeront et l'organisation de la production et de la répartition des produits, que les syndicats et les coopératives seraient pour longtemps, sinon toujours, impuissants à réaliser, deviendra chose possible sous la forme que nous indiquons, par le concours des révolutionnaires connus déjà un peu partout et de tous ceux qu'une perturbation sociale ferait surgir du sein du prolétariat des villes et des champs qui subit encore le sort misérable qui lui est fait, mais qui confusément commence à comprendre qu'il pourrait vivre différemment.

Par la prise de possession de tous les pouvoirs administratifs actuels, les socialistes assureraient d'abord la continuation de la production. Puis un état général des moyens de production industriels serait dressé, qui permettrait de mieux les utiliser, de supprimer ceux dont l'inutilité apparaîtrait et de créer ceux qui seraient reconnus nécessaires. Par les soins des municipalités, aidées par les syndicats là où ces organisations existeraient, tous les citoyens seraient mis à même de faire connaître leurs capacités de travail manuel ou intellectuel et chacun recevrait l'affectation pour laquelle ses facultés l'auraient indiqué.

### VIII. — Survivance de la petite industrie.

Il faudrait sans retard se préoccuper de la situation du petit patron actuel : menuisier, charron, forgeron, etc. Le salariat étant supprimé, chaque salarié actuel ayant le droit de demander à la société de lui permettre de coopérer à la production collective, il ne saurait être question de permettre à des individus quels qu'ils soient de pouvoir continuer à exploiter leur semblable, de pouvoir prélever un bénéfice sur leur travail. Mais y aura-t-il lieu d'interdire aux petits patrons actuels de travailler à leur compte ; faudra-t-il qu'ils deviennent, tout en continuant leur travail individuellement, des salariés de la société, ou bien devra-t-on leur laisser le droit, comme par le passé, de travailler pour des clients et de se faire payer par eux ?

Les deux solutions nous paraissent pouvoir très bien se soutenir. Il est évident qu'après de longues années de fonctionnement du régime collectiviste, la nécessité qui est apparue fortement à des auteurs socialistes, comme Deslinières, de maintenir certains producteurs à la portée des lieux même de consommation, s'atténuera fortement. Pour le pain par exemple, il est évident que si l'on ne veut pas prévoir une grande usine de panification mécanique par arrondissement, faisant transporter par des automobiles le pain chaque jour au magasin de chaque commune, on peut très bien supposer qu'une seule boulangerie bien outillée, ayant tout le personnel voulu, suffira pour chaque agglomération d'importance moyenne. Mais quelle que soit la solution adoptée, il est certain que pour un service de cette importance, il ne saurait être question d'entreprise particulière. Tous les travailleurs qui, d'une façon quelconque, coopéreront à la fabrication et à la livraison du pain, seront au service de l'État, et rémunérés de leur effort, selon la classe à laquelle leur travail correspondra.

Quant au charron, au serrurier, nous voyons bien l'utilité qu'il y a à maintenir partout de petits ateliers pour faire face à des besoins limités et souvent urgents, que ne pourrait pas satisfaire la grande usine trop éloignée parfois, mais comme toutes les maisons, tous les logements, appartiendront à l'État qui les louera aux citoyens à des prix variant selon leur importance, le charron et le serrurier qui travaillent généralement pour le propriétaire, plutôt que pour le locataire, pourraient très bien, eux aussi, être rémunérés de leurs services exclusivement par l'État qui sera en fait pour ainsi dire leur seul client.

Cependant il ne serait nullement contraire au fonctionnement collectiviste, que certains petits industriels continuent à travailler pour leur compte et l'on peut aussi bien admettre que le forgeron, le coiffeur, le tailleur sur mesure, etc., travailleront pour des clients individuels, comme de supposer que leur boutique ou atelier seront transformés en services communaux. Il y a même lieu de dire qu'au début, les socialistes auront à cœur de courir au plus pressé et au plus important, par conséquent, de socialiser seulement les grands moyens de production.

Par la suite, si de graves inconvénients n'apparaissent pas, du fait de la survivance des petits industriels, et on ne voit pas qu'ils puissent apparaître, il n'y aura qu'à laisser au temps le soin de faire son œuvre, car, sinon les petits industriels qui auront continué en régime collectiviste un genre d'existence et de travail auxquels ils étaient habitués, du moins leurs descendants qui auront reçu une éducation différente, qui arriveront à l'âge d'homme avec une autre mentalité et d'autres désirs, préféreront renoncer à leur particularisme et coopérer au travail social dans les mêmes conditions et en bénéficiant des mêmes avantages que tous les autres producteurs.

Ce qu'il importe d'indiquer, c'est que la production industrielle comprendra deux catégories bien distinctes d'établis-

sements. D'abord les grandes usines, les mines, les carrières importantes, qui produiront pour toute la nation ou pour les besoins tout au moins d'une région. Ces établissements seront dirigés par un service national; l'ingénieur qui sera à leur tête recevra de ce service les indications nécessaires pour les quantités et les genres de produits à fabriquer. C'est le service national qui recevra les demandes des magasins nationaux de répartition pour les produits d'usage et de consommation. Un budget de la production sera dressé et chaque usine, chaque mine, chaque carrière pourra être ainsi fixée, à l'avance, sur la quantité de produits qu'elle aura à livrer pendant un temps déterminé. Bien entendu, qu'il s'agisse de produits fabriqués ou de matières premières, c'est toujours à l'usine ou à la carrière de la région où le produit ou la matière devront être consommés, que l'ordre de livrer sera donné. Le régime collectiviste évitera les transports inutiles, il n'aura aucune raison pour envoyer en Algérie des tapis fabriqués à Paris, et les faire revenir ensuite en France, comme tapis algériens, ainsi que des commerçants ingénieux le font aujourd'hui, pas plus que pour envoyer en Champagne des vins du Midi, que l'on pourra très bien, s'il y a utilité, champagner sur place.

Dans une autre catégorie seront classés les petits ateliers dont on aura fait des services publics, les carrières de minime importance qui n'auront à faire face qu'à des besoins locaux. C'est un service communal qui aura à les administrer et comme tous les citoyens pourront, sans inconvénient pour eux, participer à la vie publique, personne ne peut douter que les Conseils municipaux compteront des hommes suffisamment intelligents pour que cette partie de la production ne soit pas négligée, car il leur sera toujours loisible de trouver parmi les hommes ayant reçu l'instruction secondaire et un bon enseignement professionnel, les capacités nécessaires pour diriger ces établissements.

Il apparait donc que l'organisation du travail industriel en

régime collectiviste pourrait très bien être modelée sur notre organisation administrative actuelle. Elle en conserverait les avantages et l'on pourrait fort bien en supprimer les inconvénients que chacun constate dans nos administrations, mais sur lesquels on n'ose pas porter la main, car trop d'intérêts privés y sont attachés. Ainsi, la paperasserie excessive dont elles sont affligées pourrait être ramenée aux justes nécessités d'un contrôle nécessaire, les faveurs, les passe-droits pourraient être rendus impossibles par l'institution du concours ; l'esprit de routine, enfin, qui règne en maître dans les cénacles et les administrations fermées, ne pourrait exister dans un organisme dont tout le monde ferait partie et qui serait soumis au contrôle de tous.

## CHAPITRE II

### DANS L'AGRICULTURE

#### I. — La question de la propriété du sol.

L'application du système collectiviste à la production agricole est certainement, parmi toutes les questions dont se sont préoccupés partisans et adversaires du socialisme, celle qui a soulevé entre eux les controverses les plus passionnées.

Lorsque Compère-Morel, au Parlement, a signalé la situation lamentable que le régime capitaliste impose aux travailleurs agricoles de notre pays et indiqué les remèdes que le socialisme apporterait à cette situation, il a admis qu'en socialisant la grande propriété terrienne, le régime collectiviste permettrait la survivance de la petite propriété paysanne, qui n'est pas un instrument d'exploitation, mais un instrument de travail qui peut, sans aucun inconvénient pour le fonctionnement du nouveau régime, rester la propriété, transmissible même, de celui qui la mettra en valeur au moment où ce nouveau régime s'installera.

Aussitôt des protestations, des sarcasmes s'élevèrent parmi tous les adversaires du socialisme. A les entendre, ce n'était plus là le collectivisme, c'était l'abandon de la vraie doctrine, c'était un socialisme électoral qui masquait les véritables intentions des socialistes pour capter la confiance des paysans, dernier et indestructible rempart, au dire des hommes politiques de la bourgeoisie, du régime social basé sur la propriété individuelle. Ainsi pour leurs adversaires, les socialistes sont tantôt des sectaires, des esprits figés dans des formules, des utopistes perdus dans les nuages et refusant de tenir compte des réalités, et tantôt des arrivistes, des gens trop habiles tenant des langages différents selon les milieux

auxquels ils s'adressent et, par conséquent, trop portés à tenir compte des contingences qu'on leur reprochait d'ignorer. C'est parfois au même moment, dans une même diatribe qu'on leur assène ainsi sur la tête toutes ces critiques contradictoires.

## II. — La propriété commune du sol.

Or, s'il est exact que la socialisation complète, absolue, immédiate de tous les moyens de production, petits et grands, terre et outils, a trouvé des partisans parmi les socialistes, parmi ceux surtout qui s'en sont tenus à des considérations générales, et n'ont pas essayé d'imaginer comment leur idée pourrait se comporter dans la pratique, il est non moins exact que les plus éminents des théoriciens du socialisme, et à des moments où l'on ne pouvait pas les soupçonner sérieusement de calcul électoral, ont parfaitement admis la survivance de la petite propriété paysanne en régime collectiviste.

C'est ainsi que Bebel a pu indiquer les raisons qui justifieraient la socialisation totale de toute la propriété terrienne, contre lesquelles d'ailleurs aucun socialiste n'élèverait d'objection théorique, en écrivant ces lignes :

De même que les instruments de travail et les moyens de production, tant ceux de l'industrie que du commerce, le sol appartiendra lui aussi à la société en sa qualité de matière première essentielle de tout travail humain et de base de l'existence de l'homme. La société reprendra, porté à un haut degré de perfectionnement, tout ce qui lui appartenait à l'origine. Chez tous les peuples de la terre, arrivés à un certain degré de civilisation primitive, nous rencontrons la propriété commune du sol. La communauté des biens était la base de toute association primitive; celle-ci n'était pas possible sans celle-là. L'apparition et le développement des différentes formes de pouvoir ont seuls fait disparaître et usurper sous forme de propriété individuelle la propriété commune et cela par les luttes les plus pénibles. La spoliation du sol et sa transformation en propriété individuelle a été la première cause du servage qui, depuis l'esclavage jusqu'au « libre » travailleur du XIX<sup>e</sup> siècle, a passé par tous les degrés possibles, jusqu'à ce qu'enfin le sol, après une évolution

de milliers d'années, soit redevenu, grâce aux opprimés eux-mêmes, la propriété de tous (1).

### III. — Le Communisme des pères de l'Église.

Et, comme Bebel le constate, avant que l'Église ne soit devenue la protectrice et la servante de la société bourgeoise, ses papes, ses saints, ses Pères, alors que la tradition de la communauté des biens était encore dans toute sa force et que la spoliation de ces biens avait pris de grandes proportions, ont pris part au débat en s'affirmant nettement communistes. C'est le pape Clément I<sup>er</sup>, mort en l'an 102, qui a dit : « L'usage de toutes choses sur cette terre doit être commun à tous. C'est une injustice que de dire : ceci est ma propriété, ceci m'appartient, cela est à un autre. C'est de là qu'est venue la discorde entre les hommes ». L'évêque Ambroise, de Milan, disait au quatrième siècle : « Jusqu'où étendez-vous, ô riches, vos désirs insensés ? Prétendez-vous habiter seuls sur la terre ? Pourquoi rejetez-vous celui que la nature a rendu votre égal et réclamez-vous pour vous seuls la possession de toutes choses ? La terre a été établie en commun pour les riches et pour les pauvres. Ce qui a été donné en commun est pour l'usage de tous, vous l'usurpez pour vous seuls. La terre est à tous et non pas aux riches ». Saint-Jean Chrysostome (mort en 407) dit dans son homélie contre l'immoralité et la corruption de la population de Constantinople : « l'homme ne peut se prétendre propriétaire de quelque chose ; Dieu nous donna tout en jouissance commune ; le mien et le tien sont des paroles mensongères ». Saint-Augustin (mort en 430) s'exprime comme suit : « Lorsque la propriété privée existe, existent aussi les procès, la discorde, la haine, la lutte, la révolte, l'injustice, le péché, le meurtre. D'où vien-

---

(1) BEBEL : *La Femme et le Socialisme*, page 585.



nent tous ces fléaux ? De la propriété. Frères, nous devons donc nous abstenir de posséder quelque chose en propriété, ou tout au moins nous abstenir d'aimer à la posséder... »

On voit que le digne saint avait sur la propriété individuelle, une opinion qui ne cadre guère avec celle professée maintenant par les fidèles de son Église, qui ne voient dans cette propriété que la source de toutes les fécondes initiatives. Nos modernes catholiques ne sont pas plus d'accord avec le pape Grégoire-le-Grand qui disait vers l'an 600 : « Vous devez savoir que la terre dont vous êtes issus en somme, et dont vous êtes pétris, appartient en commun à tous les hommes et que, par suite, les fruits qu'elle produit doivent appartenir indifféremment à tous ».

#### **IV. — Le Capitalisme agricole.**

Mais si les socialistes sont d'accord avec ces papes et évêques encore imbus de l'esprit de l'Évangile, pour proclamer que la propriété individuelle qui permet à un individu de posséder pour lui seul plus de terre qu'il n'en saurait cultiver ; de frustrer ainsi certains de ses semblables de la part légitime qui leur revient et de vivre sans rien faire du travail des autres, contrairement à la loi divine que Dieu fixa à l'humanité, en disant à Adam, chassé du paradis terrestre : Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ! Si les socialistes qui ne croient pas à cette loi divine de punition, mais qui croient à la loi naturelle et bienfaisante du travail obligatoire pour tous, sont unanimes à condamner la propriété individuelle, instrument d'exploitation, source de procès, de haine, de lutte, de meurtre, le problème subsiste de l'inconvénient ou de l'avantage du maintien de la petite propriété, simple instrument de travail et, nous le répétons, la plupart d'entre eux l'ont résolue en estimant que les petits avantages que l'on trouverait peut-être dans la collectivisation intégrale

du sol, n'étaient rien à côté des inconvénients, des dangers, que comporterait, pour le fonctionnement du régime social nouveau, cette mesure nullement indispensable pour l'établissement d'une société collectiviste.

C'est d'abord Marx et Engels, notant dans le *Manifeste du Parti communiste*, paru en 1847, la différence entre la propriété bourgeoise, capitaliste, dont le socialisme poursuit la transformation, et la petite propriété de l'artisan et du paysan, dévorée de plus en plus par la première :

On nous a reproché, à nous autres communistes, de vouloir abolir la propriété personnelle, péniblement acquise par le travail, propriété que l'on déclare être la base de toute liberté, de toute activité, de toute indépendance individuelle.

La propriété fruit du travail d'un homme! Veut-on parler de la propriété du petit bourgeois, du petit paysan, forme de propriété antérieure à la propriété bourgeoise? Nous n'avons que faire de l'abolir, le progrès de l'industrie l'a abolie, ou est en train de l'abolir.

Si la mainmise du capitalisme sur les moyens de production industriels s'est exercée de la façon que Marx l'avait indiqué, prophétisé pourrait-on dire, par contre dans le domaine de la production agricole, le phénomène s'est accompli de façon différente. Certes, n'en déplaise aux contempteurs du marxisme, le nombre des petits propriétaires terriens vivant de leur travail sur une terre qui leur appartient, diminue malgré toutes les lois de protection que les Parlements bourgeois peuvent voter en faveur de la petite propriété, du bien de famille. Mais, il n'en reste pas moins que soixante ans après l'apparition du *Manifeste* qui la proclama abolie, ou en passe de l'être, la petite propriété paysanne subsiste encore nombreuse et ne paraît pas en situation de disparaître.

Pendant la mainmise du capitalisme annoncée par Marx ne s'en est pas moins produite : seulement ce n'est pas sur le moyen de production agricole et, par conséquent, sur la production agricole elle-même qu'elle s'est exercée, mais

sur les moyens de répartition des produits de la terre, c'est-à-dire sur les produits eux-mêmes. Le capitalisme a laissé aux petits propriétaires le titre de propriété, là où il ne lui était pas indispensable, où il comportait des inconvénients, des responsabilités, des risques et pas trop d'avantages; mais il a monopolisé la vente des produits du sol. Le petit propriétaire garde ainsi l'illusion de la propriété, il peut continuer à croire qu'il travaille pour lui, qu'il est le maître de ses destinées. En fait, tout comme l'ancien artisan devenu salarié, il est tombé sous la coupe du capitalisme qui lui fait subir, à lui aussi, la loi d'airain, en lui achetant ses récoltes au prix qu'il veut bien les payer, lui laissant juste de quoi vivre, tout comme le capitalisme industriel achète la force de travail de l'ouvrier d'industrie.

## V. — Petite et grande propriété.

Et ce n'est pas sans raison que le capitalisme a tantôt monopolisé la terre, constitué de grands domaines, qui sont exploités comme de vastes usines par un personnel salarié mettant en œuvre un outillage perfectionné, et tantôt a laissé subsister la petite propriété paysanne, ne prenant alors aucune part à la production agricole, mais créant des organismes d'achat au producteur et de revente au consommateur, qui font de puissantes sociétés capitalistes les maîtresses absolues du marché, et du petit propriétaire un malheureux rançonné, pillé, volé, incapable de s'opposer à l'exploitation dont il est victime.

Ce sont des conditions différentes qui existent dans le domaine de la production agricole, constituées par le climat et la nature des terrains, qui ont déterminé les procédés différents du capitalisme à son égard. Là où le terrain plat et un climat favorable permettent la grande culture par l'emploi de la machine, la grande propriété s'est constituée. Dans le pays montagneux, dans les terrains quelque peu difficiles

à cultiver, ou lorsque le climat trop rude ne permet pas d'espérer de forts rendements d'un travail salarié, la petite propriété demeure, le petit propriétaire consentant, pour vivre dans un pays auquel il est attaché, à s'exploiter lui-même plus durement que ne le pourrait faire un employeur envers un salarié.

## VI. — Le Socialisme et la petite propriété.

La question se pose donc de savoir si un régime collectiviste social n'aurait pas le même intérêt que le collectivisme capitaliste à traiter de façon différente la production agricole, selon qu'elle est susceptible d'être organisée collectivement ou qu'il apparaît qu'il y aurait intérêt, et parfois même nécessité, à lui laisser son caractère individualiste.

À cette question, nous le répétons, la plupart des socialistes qui l'ont examinée, ont répondu par l'affirmation qu'il y avait lieu pour le régime collectiviste de respecter la petite propriété paysanne mise en valeur par son propriétaire. C'est Liebknecht qui écrit, en 1874, dans une brochure intitulée *Contribution à la question agraire*, que les socialistes seraient des fous s'ils voulaient mettre à exécution la nationalisation du sol, à l'aide de la violence contre la volonté des paysans. C'est Vandervelde qui affirme que les socialistes ne veulent pas toucher à la propriété paysanne où le cultivateur est soudé à son instrument de travail.

En 1881, le Congrès de Reims, du Parti Ouvrier Français déclara : « Pour ce qui est de la petite propriété agricole et industrielle, là où se trouvent réunis dans les mêmes mains le capital et le travail, il ne peut y avoir lieu à expropriation. Ce sont les faits qui auront raison de la petite propriété. Jusque-là on pourra, loin de s'en faire un ennemi, intéresser le petit producteur, le paysan cultivant lui-même son lopin de terre, le petit industriel mettant en œuvre l'outil qu'il possède, au nouvel ordre de choses, par l'organisation des ser-

vices communaux qui le dispenseront de passer par les mains des intermédiaires commerciaux ou financiers qui l'exploitent et lui enlèvent la meilleure part de son produit. »

En 1882, au Congrès national de Roanne, c'est Paul Lafargue qui disait dans un rapport : « Le pouvoir révolutionnaire central aura à enlever à la réaction son appoint, à gagner le paysan-proprétaire. Il y parviendra en abolissant les dettes chirographaires, en confisquant et en réduisant de moitié les dettes hypothécaires, en aidant le propriétaire paysan dans son exploitation, en lui fournissant du crédit, des machines, des engrais, des semences, des bestiaux à engraisser, etc..., en lui permettant d'acquitter sa dette avec ses produits ».

En 1893, dans le manifeste qu'il adressait aux électeurs de toute la France à l'occasion des élections législatives, le Parti Ouvrier français déclarait : « Aussi, loin de menacer ce qui subsiste encore de propriété réellement personnelle, la propriété paysanne, le Parti Ouvrier a-t-il déclaré qu'aussitôt au pouvoir, il la libérerait de tout impôt d'argent et de sang, ainsi que des dettes hypothécaires et chirographaires qui la rongent. Dès à présent, il a pris sa défense en main contre les pilleries du fisc, les traquenards de la finance et les envahissements du capitalisme terrien. C'est lui qui, à Marseille, l'automne dernier, après s'être penché sur Jacques Bonhomme et avoir recueilli ses doléances, les a le premier formulées en programme agricole également protecteur du cultivateur-proprétaire, du journalier, du fermier et du métayer et n'excluant que le *rentier du sol*, le parasite. »

C'est encore Paul Lafargue, disant en 1894, au Congrès de Nantes : « Le petit champ est l'outil du paysan, comme la varlope est celui du menuisier et le bistouri celui du chirurgien. Le paysan, le menuisier et le chirurgien n'exploitant personne avec leurs instruments de travail n'ont donc pas à redouter de se les voir enlever par une révolution socialiste dont la mission est d'exproprier les expropriateurs qui ont

pris la terre au laboureur et la machine aux ouvriers et qui ne s'en servent que pour exploiter les producteurs ».

C'est Jules Guesde disant à la Chambre, le 11 juin 1900, en réponse à M. Aynard : « J'ai déclaré partout et toujours, que la petite propriété paysanne cultivée par son propriétaire, réunissant dans les mêmes mains le capital et le travail, était une propriété essentiellement sacrée, et qu'au lendemain de la révolution sociale triomphante, loin de porter la main sur cette propriété sacrée, je le répète, nous la libérerions de toutes les charges qui l'écrasent aujourd'hui.

« J'ai dit qu'il n'y avait place pour expropriation ou appropriation sociale que là où la propriété et le travail avaient été divisés, isolés, où le divorce était intervenu entre ces deux facteurs de la production. Loin de séparer la propriété du travail, là où ils se trouvent encore associés, les collectivistes révolutionnaires entendent les réunir sous la seule forme aujourd'hui possible, sous la forme sociale, là où la propriété et le travail sont séparés par le régime capitaliste lui-même. »

C'est Compère-Morel, dans tous ses travaux sur la question agraire, c'est Kautsky qui, dans les différents ouvrages qu'il a consacrés à ce problème, ont écrit qu'il ne fallait pas croire que toutes les petites exploitations agricoles disparaîtraient et qu'elles pourraient parfaitement être maintenues en régime collectiviste.

Enfin la même idée a été soutenue par Charles Albert et Jean Duchêne, qui s'affirment antiparlementaires et que l'on ne saurait sérieusement soupçonner, par conséquent, d'obéir à des considérations électorales. Leurs raisons sont d'ailleurs très nettes et se suffisent, sans qu'il soit nécessaire de leur prêter des arrière-pensées :

Le petit propriétaire paysan, disent-ils, celui qui possède juste assez de terre pour vivre, lui et sa famille, grossie parfois d'un domestique ou deux, se trouve en effet, devant la révolution, dans une posture tout à fait spéciale.

Il ne peut pas, comme l'ouvrier des villes, désirer âprement la transformation sociale qui doit donner à tous une part dans la propriété collective des instruments de travail, puisqu'il possède déjà, avec sa terre, ses instruments de travail.

Nous ne pouvons pas lui dire non plus qu'en détenant le capital productif, il empiète sur le droit des autres, puisqu'il en détient à peine de quoi assurer sa subsistance.

Suffira-t-il de lui démontrer qu'il est exploité, tout comme l'ouvrier des villes, par le gros capital urbain et le gros capital terrien qui font le marché, la hausse et la baisse, — par l'Etat au moyen de l'impôt, — par la Banque à laquelle il doit emprunter pour mettre sa terre en valeur ?

Il est à craindre que ces raisons — même comprises — ne soient pas suffisantes pour le détacher de son patrimoine.

Et nous serons toujours mal venus auprès de ceux qui tiennent à leur lopin de terre comme au fondement de leur indépendance, si nous venons uniquement leur prédire qu'il y faudra renoncer.

Que dirons-nous donc au petit propriétaire paysan, après lui avoir exposé notre socialisme ?

Nous lui dirons :

Laisse-nous faire notre révolution.

Garde ta terre et cultive-la à ta guise. Nous, révolutionnaires des villes, nous t'en garantissons la propriété.

Nous t'achèterons tes produits, et sans doute un peu plus cher que ne te les payait le commerce bourgeois.

Nous te vendrons les nôtres, et sans doute un peu moins cher que tu ne les payais au commerce bourgeois.

Mais nous avons besoin, de notre côté, de prendre avec vous, paysans, quelques garanties.

Nous vous demanderons d'abord d'adhérer à notre organisation politique et de constituer la commune rurale.

En ce qui concerne la vie économique, nous vous demanderons de ne jamais traiter avec vous que collectivement.

Pour pouvoir vendre vos produits à nos coopératives, il faudra vous constituer en syndicats de vendeurs, comme cela se passe aujourd'hui pour le lait dans certaines parties de la Suisse.

Pour pouvoir acheter nos produits aux mêmes coopératives, il faudra vous constituer en syndicats d'acheteurs, comme cela se fait déjà dans certaines régions pour l'achat en commun des engrais, des semences et des plants.

Nous vous demanderons peut-être enfin, nous, producteurs et consommateurs des villes, d'envoyer parmi vous des délégués agronomes,

professeurs et conseillers d'agriculture, dont l'entretien restera à notre charge.

La question paysanne, si grave pour nous, ne semble pas comporter d'autre solution.

Il y aurait, ainsi, non pas une, mais deux révolutions : l'une d'ensemble, rapide, et où la force jouera sans doute son rôle, l'autre progressive et pacifique.

Il faut donc prévoir une période transitoire durant laquelle la production individualiste bourgeoise continuera dans les campagnes, sous certaines garanties (1).

## VII. — La sollicitude du régime socialiste pour les petits propriétaires.

Ainsi pour toutes sortes de raisons ; parce que les socialistes auront à cœur de faire venir au régime social nouveau le plus de concours possible, de lui éviter les embarras et les adversaires évitables, étant donné qu'il en restera toujours assez dont il faudra forcément se préoccuper ; pour des raisons de pratique culturale aussi, le socialisme triomphant ne socialisera que la grande propriété terrienne cultivée par des salariés, qui passeront du service du capitalisme au service de la société, c'est-à-dire d'eux-mêmes. Quant à la petite propriété paysanne, mise en valeur par son propriétaire et les membres de sa famille, le régime socialiste n'y touchera pas, si ce n'est pour améliorer les conditions de travail et d'existence de celui qui la cultivera.

Tout d'abord, nous le répétons, après tous les écrivains socialistes que nous avons cités, le régime socialiste libérerait cette petite propriété de toutes les charges qui l'écrasent aujourd'hui. Ensuite, il assurerait à ce petit producteur un débouché certain et rémunérateur à ses produits ; enfin, il le garantirait contre les risques de toutes sortes qu'il court en régime capitaliste, et qui peuvent lui faire, et trop souvent

---

(1) Charles ALBERT et Jean DUCHÈNE : *Le Socialisme révolutionnaire*, pages 107 et suiv.



lui font perdre, en un jour, le fruit de toute une année de travail.

C'est l'État socialiste, en effet, qui, tout en donnant au petit propriétaire la mainlevée des dettes dont les intérêts l'épuisent aujourd'hui, lui fournirait les moyens nécessaires : bétail, semences, instruments aratoires pour améliorer son exploitation et multiplier sa production. Mais surtout c'est encore l'État, c'est-à-dire le service des magasins communaux ou celui des approvisionnements nationaux, selon la nature de ses produits, qui lui achèteraient ceux-ci à des prix invariables pour une année, égaux pour tous et calculés toujours de façon à ce que le producteur soit largement payé de sa peine et puisse se procurer à son tour, dans les magasins nationaux et communaux, toutes les denrées qui lui seront nécessaires pour sa consommation et les objets dont il aura besoin pour son usage.

C'est enfin l'État socialiste qui, après avoir garanti le petit propriétaire contre le risque qu'il court aujourd'hui du fait de mauvais payeurs auquel il est exposé à vendre ses produits — et cela en le payant toujours comptant, voire même en lui faisant des avances sur ses récoltes — le garantira également, et sans prime d'assurance, contre l'éventualité d'une chute de grêle, d'une gelée ou d'un incendie.

Nous entendons d'ici les exclamations des gens qui voient le régime collectiviste avec des yeux qui n'ont encore contemplé que les beautés du régime capitaliste et qui ne peuvent pas se décider à croire que le monde, qui n'a pas cependant toujours existé tel qu'il est, pourrait dans l'avenir être différent de ce qu'ils l'ont toujours vu au cours d'une existence qu'ils estiment parfois longue, mais qui est bien courte, comparée à celle des sociétés humaines.

Garantir, et sans prime d'assurance encore, non seulement des risques d'incendie, mais aussi les pertes, qui peuvent être si fréquentes et si étendues, occasionnées aux récoltes par les intempéries atmosphériques, mais il faudrait pour cela des

sommes formidables et où l'État socialiste les trouvera-t-il ? C'est une pure folie que d'imaginer un pareil système social, ou plutôt c'est se moquer du monde que de faire de pareilles promesses et le paysan, que les socialistes veulent allécher, ne s'y laissera pas prendre. Il sait que déjà malgré qu'il paye des primes élevées, lorsqu'un malheur lui arrive, il a de la peine à se faire régler par les Compagnies d'assurances le montant des pertes qu'il a subies ; aussi jamais ne lui fera-t-on croire que l'État socialiste pourrait les couvrir des pertes, lui qui n'encaisserait pas de primes !

Tout doux, braves gens ! Le paysan commence à savoir aussi que ces Compagnies d'assurances ont surtout assuré des dividendes et des plus-values formidables à leurs actionnaires. Et le paysan qui se rendra compte de ce que sera le régime collectiviste, comprendra très bien que pour lui donner toutes les garanties dont nous parlons, la question qui se posera à ce régime collectiviste ne sera pas une question d'argent, mais une question de quantité de produits à faire vendre par l'ensemble des producteurs nationaux.

Si c'était une question d'argent, d'ailleurs, elle serait aussi facilement résolue. Même si la monnaie d'or et d'argent était maintenue pour les rapports de production et de consommation entre la société collectiviste et ses membres, l'État aurait toujours, par la majoration de prix qu'il ferait subir aux produits, afin de couvrir les frais sociaux et les risques même dont nous parlons, les sommes nécessaires à sa disposition pour couvrir ses risques, comme pour assurer le fonctionnement de tous les services sociaux.

### **VIII. — L'intensification de la production agricole en régime socialiste.**

Mais en réalité, ce serait simplement la nécessité qui s'imposerait pour le régime socialiste de récolter une quantité de produits agricoles suffisante chaque année pour faire face

aux besoins de la consommation. Nous avons déjà abordé le problème et nous pouvons faire observer qu'en régime capitaliste, les gelées, comme la grêle, n'épargnent point nos campagnards. Cependant déjà il est démontré que la terre est assez généreuse pour nourrir tous les habitants qu'elle porte et qu'elle en pourrait nourrir un nombre beaucoup plus considérable encore. S'il en est qui, actuellement, manquent du nécessaire, ne mangent pas à leur faim, ce n'est pas que la production soit insuffisante, c'est que sa répartition est mal faite. C'est parce qu'il y a des gens qui touchent trop dans cette répartition, que d'autres ne touchent pas assez. C'est parce que les uns peuvent gaspiller et gaspillent que les autres ne peuvent pas user.

Or, nous avons montré que le régime collectiviste pourrait multiplier la quantité des produits actuellement obtenus par le travail humain. Il n'y a pas lieu de penser que la gelée et la grêle s'acharneraient spécialement sur nous parce que nous vivrions en régime socialiste; il est donc visible que la totalité des produits obtenus serait toujours suffisante pour satisfaire aux besoins de la totalité des membres de la société et que, par conséquent, la société pourrait très facilement remplir son devoir de solidarité envers ceux de ses membres qui auraient vu disparaître une récolte, pour l'obtention de laquelle ils auraient fourni un travail qui mériterait d'être payé tout comme s'il eût donné un bon résultat.

Pour le cas d'ailleurs où des années exceptionnellement désastreuses surgiraient, rien ne serait plus facile au régime collectiviste, qui aurait à sa disposition toute la main-d'œuvre et tous les matériaux nécessaires, que d'édifier d'immenses greniers et de grandioses celliers, où une partie du blé et du vin des années d'exceptionnelle abondance, serait mise en réserve pour faire face aux nécessités des années de disette. Si cette précaution était, par extraordinaire, insuffisante à un moment donné, le gouvernement socialiste aurait faculté d'augmenter ses achats dans les pays étrangers et si, malgré

tout, pour suivre nos adversaires jusqu'à l'absurde, il fallait admettre qu'une année une récolte essentielle comme celle du blé, par exemple, manquerait partout, et que son déficit ne pût être couvert par les provisions emmagasinées, eh bien, nous déclarons alors tranquillement qu'il vaudrait bien mieux que tous les membres de la société soient rationnés, qu'ils se privent tous un peu, plutôt que de voir, comme en régime capitaliste, certains privés complètement du nécessaire, pour que d'autres ne diminuent pas leur superflu.

Mais nous le répétons, c'est là une hypothèse invraisemblable. Déjà, en effet, c'est de surproduction que souffre le régime capitaliste. La crise viticole qui a sévi pendant de longues années en France a montré l'absurdité de notre régime social, qui transforme en instrument de misère et de ruines la surabondance d'un produit qui devrait être une source de joie et de bien-être pour tous. En régime socialiste, les vignerons n'auront pas à se défendre, pas plus que les autres producteurs agricoles, contre l'éventualité d'une récolte trop abondante, ils viseront au contraire à obtenir l'abondance et y aboutiront sans peine.

## **IX. — La monoculture.**

D'abord par la généralisation de la monoculture. Celle-ci, en régime capitaliste, expose ceux qui s'y livrent à de graves dangers. Le produit unique qu'ils récoltent peut subir une dépréciation de prix considérable et, ne pouvant se rattraper sur la vente d'un autre produit, ils risquent de travailler toute une année sans être payés de leur peine. En régime socialiste ce risque disparaît, même pour le petit propriétaire, qui livrera sa récolte aux magasins nationaux à un prix toujours suffisamment rémunérateur. Et pour la grande propriété, exploitée directement par la nation, la question ne se pose pas.

L'inconvénient de la monoculture disparu, ses avantages subsistent. C'est la possibilité de produire des quantités beaucoup plus fortes avec des dépenses de travail humain bien plus faibles, parce que chaque terrain sera analysé, sera affecté au genre de culture qui lui conviendra le mieux. Parce que l'État socialiste pourra, mieux encore que les grands propriétaires terriens de nos jours, appliquer à sa grande production agricole toutes les forces du machinisme ; parce qu'enfin l'État socialiste pourra apporter au sol toutes les améliorations désirables, que les paysans de nos jours réclament en vain aux pouvoirs publics.

## X. — Les irrigations.

Parmi ces améliorations, la plus importante consisterait dans la création de canaux d'arrosage qui transformeraient en terrains d'une fertilité prodigieuse des territoires considérables qui aujourd'hui ne produisent presque rien. L'État bourgeois n'a d'abord pas toujours les ressources financières nécessaires pour mener ces entreprises à bien, tandis que pour l'État socialiste ce ne serait qu'une question de main-d'œuvre, et celle-ci ne pouvant faire défaut par suite de l'utilisation de tous les hommes valides, ces travaux pourraient être entrepris et exécutés.

Mais ce qui est surtout un grave obstacle aujourd'hui, la plupart du temps aux projets que l'on dresse en vue de l'arrosage de nos régions altérées et de l'alimentation de nos grandes cités, c'est l'opposition d'intérêts particuliers et régionaux. Qu'il s'agisse de capter des sources, de détourner le cours d'une rivière, tous ces travaux, qui doivent profiter à une région, nuisent ou risquent de nuire à une autre. Leur exécution favorisera des intérêts particuliers, mais elle en gênera d'autres : aussi intérêts particuliers et régionaux qui seront lésés, ou qui simplement craignent de l'être, se dressent

contre le projet et, la plupart du temps, réussissent à l'empêcher de devenir une réalité.

L'État socialiste lui, ne connaîtra pas ce genre d'obstacles. Il n'aura pas à se préoccuper d'intérêts particuliers, de titres de propriété. Il se demandera seulement si le travail projeté est susceptible d'augmenter la production nationale, et même s'il risque de diminuer quelque peu cette production dans une région, s'il est démontré que cette petite diminution sera compensée par une augmentation importante dans une autre région, le travail s'exécutera. L'État socialiste calculera la somme d'inconvénients et d'avantages que comporte un projet, et si les derniers l'emportent, le projet sera accepté, parce que les inconvénients de ce travail ne se traduiront pas, comme en régime capitaliste, par un préjudice causé à quelques-uns et un bénéfice apporté à d'autres, mais par un avantage général apporté à la société et dont profiteront même les habitants de la région qui aurait été lésée si ce projet avait été exécuté en régime capitaliste.

Pour citer des exemples, et sans avoir à nous prononcer sur ces projets eux-mêmes, nous pouvons rappeler qu'il a été question, pour parer à la pénurie d'eau potable dont souffre Paris, d'amener dans la capitale les eaux du lac Léman, et qu'aussitôt des protestations se sont élevées parmi les populations de la vallée du Rhône. Depuis de nombreuses années également il est question de créer des canaux d'irrigation, dérivés du Rhône, qui doivent arroser les territoires situés sur la rive droite de ce fleuve, et ces projets soulèvent l'hostilité des populations de la rive gauche. Cependant que le projet que le département du Var avait formé de dériver sur son sol desséché les eaux de la source de Fontaine-l'Évêque, rencontre l'hostilité des riverains de la Basse-Durance, qui affirment leur droit de propriété sur ces eaux, dont jusqu'à maintenant leurs canaux d'irrigation ont profité.

## **XI. — Les améliorations agricoles.**

Ainsi la société collectiviste pourrait entreprendre et réaliser de grands travaux d'amélioration agricole qui sont interdits au régime capitaliste par le respect d'intérêts privés contradictoires entr'eux et avec l'intérêt général. Elle pourrait aussi livrer au travail agricole des superficies considérables de terrains aujourd'hui incultes et intensifier à un très haut degré la productivité de la plupart de ceux qui sont déjà cultivés, grâce à la science des ingénieurs agronomes qui dirigeraient l'exploitation agricole sociale, à la quantité et à la qualité des engrais qu'ils pourraient employer, ainsi qu'aux machines perfectionnées qu'ils auraient à leur disposition.

Quant à la petite propriété, qui serait laissée au petit propriétaire la cultivant lui-même tout seul ou aidé seulement par sa famille, il n'est pas interdit de penser qu'elle aussi verrait augmenter sa puissance de productivité par l'aide désintéressée et efficace que la société collectiviste apporterait à ce petit propriétaire. A la place de l'outillage, la plupart du temps rudimentaire qu'il est obligé d'employer maintenant, la société mettrait à sa disposition un matériel excellent auquel elle ajouterait des bestiaux de bonne race, des avances en espèces, engrais, semences, etc. Et non seulement l'écoulement rémunérateur de ses produits serait toujours assuré à ce petit propriétaire, mais encore il économiserait les pertes de temps considérables qu'il supporte aujourd'hui pour pouvoir les écouler. Il lui suffirait, en effet, de les apporter au magasin communal, et il pourrait consacrer à l'amélioration de sa production, ou à un sommeil réparateur, ou à des délassements qui lui réconforteraient le corps et l'esprit, les longues heures qu'il passe maintenant à aller et à revenir d'un marché, parfois assez éloigné, où il lui faut soupirer

après le bon plaisir des acheteurs qui, trop souvent, attendent la dernière heure pour s'inquiéter de sa marchandise afin de pouvoir lui en offrir un prix dérisoire.

## **XII. — L'organisation de la production agricole.**

Ainsi la production agricole en régime collectiviste nous paraîtrait devoir se composer de deux parties distinctes. D'abord la production de la grande propriété socialisée, mise en valeur par des travailleurs manuels ou intellectuels, touchant de la société des salaires différents, selon la catégorie de leur emploi, restant bien entendu que ces travailleurs pourront toujours passer par voie de concours dans des catégories plus élevées que celle dans laquelle ils se trouvent et également entendu que le salaire le plus réduit sera calculé pour faire face aux nécessités de l'existence. Ensuite, la production de la petite propriété mise en valeur par un individu seul ou avec sa famille, qui ne toucherait pas de salaire, mais travaillerait à son compte et vendrait à la société les produits de son travail à des prix suffisamment rémunérateurs pour le payer de sa peine. Dans la suite du temps, s'il plaisait à certains de ces petits propriétaires d'apporter leur propriété à la grande production socialisée et de toucher un salaire fixe à la place du montant variable de leurs récoltes, faculté leur en serait laissée et il est à supposer qu'après deux ou trois générations, c'est la grande propriété sociale mise en valeur par le travail collectif qui serait la règle générale, le travail individuel n'étant plus dans l'agriculture, comme dans l'industrie qu'une infime exception.

L'organisation de la production agricole en régime collectiviste a été conçue de façon fort claire par Lucien Deslinières et nous ne saurions mieux faire que d'en placer le tableau sous les yeux de nos lecteurs. C'est le Ministère de



l'Agriculture que Deslinières charge de la direction générale de l'exploitation agricole et il prévoit que :

Le ministère de l'agriculture sera divisé, comme il l'est actuellement, en un certain nombre de directions à la tête desquelles seront placés des spécialistes. Le nombre et les attributions de ces directions seront déterminées selon les besoins du service. Pour donner une idée de cette division nous en indiquerons seulement quelques-unes :

- Composition et attribution des lots de culture.
- Céréales, prairies.
- Viticulture.
- Bétail.
- Cultures diverses (betterave, olivier, mûrier, tabac, etc.).
- Amendements et engrais.
- Forêts et deboisements.
- Défrichements, irrigations et drainages.
- Pisciculture, apiculture, etc.
- Statistique générale.

Le cabinet du ministre centralisera les travaux de toutes ces directions et transmettra les instructions aux directions départementales. Il va sans dire que chaque direction sera divisée en bureaux ayant chacun ses attributions spéciales. Ainsi, la direction des cultures diverses comprendra les bureaux de betteraves, pommes de terre, maïs, olivier, mûrier, tabac, houblon, pommiers à cidre, arboriculture, cultures maraîchères, etc. Inutile d'insister. Cette simple indication fait suffisamment comprendre l'ensemble de l'organisation.

A côté de ces directions qui constitueront la partie agissante de l'organisation, existera le service de contrôle, placé également sous l'autorité du ministre et qui comprendra des inspecteurs régionaux : ces fonctionnaires donneront constamment leur avis sur le fonctionnement des divers services compris dans leur ressort et la valeur de leurs états signaleront les imperfections et les progrès, indiqueront les améliorations réalisables, etc.

Les ordres ministériels seront adressés aux directeurs départementaux et transmis par ceux-ci aux directeurs cantonaux qui les transmettront à leur tour aux directeurs communaux.

L'esprit de routine ayant toujours la tendance de se glisser dans le sein d'une administration livrée à elle-même, et dont les membres n'ont de communication entre eux que dans la limite de leurs relations de service, des conseils consultatifs seront créés pour développer les progrès de toute nature et les innovations utiles.

A côté du ministre et sous sa présidence siégera le conseil supérieur de l'Agriculture composé :

- Des inspecteurs régionaux ;
- Des directeurs au ministère ;
- Des directeurs départementaux ;
- Des directeurs des instituts agronomiques ;

Et de délégués agricoles nommés comme il sera dit plus loin, à raison d'un par département.

Chaque membre de ce conseil apportera, dans ses délibérations, le fruit de ses observations personnelles et l'écho des besoins de sa région ; toutes les propositions seront étudiées et celles qui seront reconnues pratiques seront condensées en un projet de règlement ou loi que le ministre appliquera ou soumettra à la Chambre. .

Le nombre et la durée des sessions du conseil supérieur comme des conseils dont nous allons parler, seront déterminés selon les nécessités reconnues.

A côté du directeur départemental et sous sa présidence siégera un conseil départemental composé en outre :

- Des contrôleurs départementaux ;
- Des directeurs cantonaux ;
- Des directeurs de fermes-écoles ;
- Des délégués agricoles à raison d'un par canton.

Les vœux des conseils départementaux seront transmis à l'autorité compétente s'ils ont un caractère d'intérêt communal, cantonal ou départemental, et au conseil supérieur s'ils ont un caractère général.

A côté des directeurs cantonaux et sous leur présidence siègeront des conseils cantonaux composés :

- Du directeur de la ferme-école ;
- Du chef de culture de cet établissement ;
- Des directeurs communaux ;
- Et des délégués agricoles communaux à raison d'un par commune.

Les délégués agricoles communaux seront élus par les cultivateurs possesseurs d'un lot de chaque commune ; les délégués cantonaux seront élus par les délégués communaux et les délégués départementaux seront élus par les délégués cantonaux (1).

Il nous faut noter ici que Deslinières a prévu dans son plan d'organisation collectiviste, la socialisation complète et immé-

---

(1) DESLINIÈRES : *Application du Système collectiviste*, pages 205 et suiv.

diatè du sol que nous nous avons écartée. Mais Deslinières reconstitue immédiatement la petite propriété, que nous estimons, nous, devoir simplement maintenir, en prévoyant qu'au lendemain de la prise de possession du pouvoir par les socialistes, les terres seront dans certaines régions divisées en petits lots de culture qui seront livrés aux cultivateurs et que Deslinières admet comme pouvant être transmissibles par héritage. Dans la pratique, il aboutit donc au maintien de la petite propriété, car il reconnaît que le principe général qui présidera à cette formation de lots de culture sera de laisser leurs terres aux petits propriétaires en les augmentant si elles ne présentent pas l'importance d'un lot, en les diminuant si elles le dépassent.

Pour la grande propriété déjà formée et qu'il y aurait intérêt à étendre dans les pays de grandes plaines, le morcellement exagéré des terres faisant obstacle à l'emploi des machines, Deslinières prévoit la constitution de lots plus considérables qui seraient confiés à des associations agricoles librement formées et dont les statuts seraient déterminés de telle façon qu'aucun membre ne pourrait être exploité par les autres. Ces associations, c'est-à-dire ces syndicats, car ce serait là la mise en pratique de l'idée exposée par Jaurès dans la *Revue Socialiste* d'août 1895, sur laquelle nous avons donné notre sentiment, s'administreraient eux-mêmes, désigneraient leur chef qui dépendrait d'eux dans des conditions déterminées, tout en restant placé sous la surveillance du directeur communal. Enfin, dans les cas où aucune association ne se présenterait pour réclamer certains lots de grande culture, ils seraient cultivés en régie.

Cette culture en régie qui apparaît à Deslinières comme devant être un exception, sera pour nous la règle générale de la grande culture socialisée. Nous pensons que les travailleurs de la terre devront en régime socialiste, à facultés et à travail égaux, recevoir une part égale sur les produits du travail social, c'est-à-dire toucher un salaire uniforme par cha-

que catégorie d'emploi et que la rémunération de leur peine ne doit pas être influencée, en bien ou en mal, par la bonne ou la mauvaise fortune qui les aura englobés dans une association qui pourra réussir un lot plus ou moins productif et se trouver composée d'hommes plus ou moins habiles, expérimentés ou travailleurs.



LUCIEN DELINIÈRES

Ces légères différences d'appréciation ne nous empêchent pas de trouver très bien compris le plan d'organisation agricole esquissé par Deslinières, et il faut noter simplement que dans notre pensée les délégués agricoles communaux que Deslinières fait élire par les cultivateurs possesseurs d'un lot, devraient être élus par tous les travailleurs agricoles de chaque commune sans exception, c'est-à-dire par les petits pro-

priétaires cultivant la petite propriété que le socialisme n'aurait pas touchée et par les journaliers cultivant en régie — sous la direction de fonctionnaires expérimentés, instruits et n'atteignant leurs fonctions que par la voie du concours — la grande propriété socialisée.

Voici maintenant comment Deslinières envisage le rôle que doivent jouer les organismes d'administration et d'exploitation agricole qu'il prévoit :

Un directeur communal de l'agriculture sera incontestablement le fonctionnaire le plus important de tous ceux des communes rurales. Il recevra un traitement très convenable et aura deux ou trois employés dans ses bureaux. Il donnera des conseils ou des ordres dans toutes les questions relatives à la culture.

Presque toujours en route, visitant successivement tous les cultivateurs de sa commune, il analysera leurs terres, leur indiquera les cultures, les engrais et amendements les mieux appropriés, les tiendra au courant des progrès agricoles de toute nature, les engagera à faire les améliorations utiles, bref sera en tout leur conseil et leur guide.

Le directeur sera l'intermédiaire des cultivateurs pour tous leurs besoins : avances en espèces, semences, amendements, engrais, bœufs, instruments aratoires, etc. Chaque année, à des époques déterminées, il centralisera les demandes de sa commune et les transmettra au directeur cantonal. En cas de désaccord entre un cultivateur et son directeur communal sur l'étendue de ses besoins, le directeur cantonal statuera.

Le directeur communal établira, chaque année, et adressera au directeur cantonal la statistique précise de tous les produits agricoles : il mettra dans une colonne à part la portion réservée par le producteur pour ses besoins personnels afin d'obtenir par une soustraction les quantités qui resteront disponibles pour l'approvisionnement local ou général.

En même temps, le directeur communal se fera remettre par le directeur du magasin général de la commune, la statistique des produits qui y ont été consommés l'année précédente, avec ses prévisions pour celle qui suit. Muni de ces renseignements, le directeur communal retiendra dans la commune les produits nécessaires à sa consommation et mettra le surplus à la disposition du directeur cantonal.

Comme conséquence naturelle, le directeur communal sera l'intermédiaire du cultivateur pour les livraisons à effectuer par ce dernier au magasin général et le règlement du montant de ces livraisons. Pour éviter d'encombrer les greniers des magasins généraux, le directeur du magasin donnera crédit au cultivateur (*dans l'hypothèse que nous avons adoptée, ce cultivateur ne peut être que le petit propriétaire à qui la société socialiste a laissé sa petite propriété*) du montant total de sa récolte (déduction faite de sa réserve personnelle) sur une fiche signée par le directeur agricole et laissera cette récolte chez celui qui l'aura produite jusqu'à ce qu'il l'avisé de venir la livrer à une date déterminée. De cette façon, dès le lendemain de sa récolte, le cultivateur en recevra la valeur sans risque ni délai.

Avant de livrer les récoltes à la consommation, le directeur aura soin de trier et mettre de côté les semences qui seront payées plus cher au cultivateur. Il enverra un spécimen de toutes ces semences au directeur cantonal qui, après comparaison avec celles qu'il recevra des autres communes, choisira les meilleures et rejettera les autres. Il y aura également des sélections de semences au départe-

ment et au ministère afin que les bonnes semences soient envoyées dans les communes qui ne peuvent les produire.

Le directeur communal signalera au service des bâtiments les réparations à faire dans les fermes, ainsi que les constructions nouvelles qu'il jugera nécessaires.

Le directeur communal dressera la statistique détaillée des terrains improductifs de sa commune; pour chaque parcelle une analyse chimique du terrain et un plan seront établis par lui. Il indiquera les causes de l'état improductif du terrain, les cultures auxquelles il pourrait être propre et les moyens à employer pour le mettre en valeur. Il indiquera les défrichements, reboisements, drainages, irrigations à faire et leurs avantages. Il fera trois catégories des terrains improductifs selon les difficultés et les dépenses que nécessiterait leur mise en valeur. Ses rapports seront adressés au directeur cantonal.

L'énumération des attributions des directeurs communaux indique à peu près celles des directeurs cantonaux et départementaux.

Les directeurs cantonaux feront des tournées dans les communes et y constateront l'état des cultures; ils adresseront des rapports au directeur départemental.

Ils auront sous leur surveillance une école d'agriculture pratique ou ferme-école qui sera créée dans chaque canton et le dépôt d'étalons qui y sera annexé.

Ils recevront les demandes des semences, engrais, instruments aratoires, etc., des directeurs communaux et les transmettront au département.

Ils présideront les conseils cantonaux et, sur leur avis, feront la répartition, entre les différentes communes de leur ressort, des cultures qui auront été attribuées au canton par le conseil départemental.

Ils recevront les statistiques communales des produits agricoles et de la consommation locale, les centraliseront pour leur canton et dirigeront sur les communes où existeraient des manquants l'excédent disponible de certaines autres. Ces compensations opérées, s'il reste un surplus disponible ils en aviseront le directeur départemental.

Ils feront la sélection des semences qu'ils recevront des directeurs communaux, en feront des catégories et les soumettront au directeur départemental.

Enfin ils centraliseront tous les documents se rapportant à leur canton et les transmettront au département.

Les directeurs départementaux correspondant directement avec l'administration centrale, joueront vis-à-vis des directeurs cantonaux, le rôle de ceux-ci vis-à-vis des directeurs communaux. Nous croyons inutile de préciser davantage.

Dans la moitié des départements environ, en choisissant ceux qui sont le plus indiqués pour ce but, il sera créé un institut agronomique dans lequel on donnera aux jeunes gens un degré d'instruction agricole supérieur à celui qu'il recevront dans les écoles pratiques cantonales. Là sera la pépinière des employés de direction et des directeurs eux-mêmes. Cet institut sera sous la surveillance du directeur du département dans lequel il sera situé.

Chaque institut agronomique comprendra une ou plusieurs écoles spéciales pour le genre de culture dominant dans la région où il sera créé.

Les directeurs départementaux auront sous leur direction deux contrôleurs qui voyageront constamment pour leur rendre compte de l'état des cultures et du mérite des directeurs cantonaux et communaux.

Au ministère tout sera centralisé, sauf bien entendu les questions qui, n'ayant pas d'intérêt d'ensemble, pourront être tranchées à la commune, au canton ou au département. Il est bien évident que ce serait pousser trop loin l'amour de l'unification des services que de vouloir réserver au ministre la solution des mille détails qui seront à régler tous les jours sur tout le territoire. Les représentants de la société collectiviste seront au contraire inspirés par un esprit largement décentralisateur laissant une part considérable à l'initiative et à l'intelligence des corps secondaires. Mais sur bien des points la concentration des services sera une condition de bon fonctionnement et un énergique instrument de progrès. Par exemple, citons la sélection des semences. Il ne suffirait pas que cette sélection fût faite entre plusieurs communes d'un même canton, d'un même département, car il pourrait se faire que tels départements donnassent d'excellentes semences, tandis que tels autres n'en donneraient que de médiocres. Il faudra donc bien que le choix se fasse entre les échantillons de tous les départements.

Sur d'autres points, tels que la concentration des commandes annuelles d'engrais, amendements, instrument aratoires, etc., l'action du ministère sera encore nécessaire, car il connaîtra ainsi les quantités totales à commander et se mettra en mesure de les faire livrer à temps. Les livraisons se feront directement des usines aux communes. Le directeur communal opérera la répartition entre les intéressés.

C'est encore par les soins du ministre que les départements ne produisant qu'une partie des produits agricoles nécessaires à leur consommation recevront le supplément dont ils auront besoin des départements dans lesquels existerait un excédent des mêmes produits. Bien entendu, les concentrations au ministère ne s'opéreront

que sur le papier et les expéditions se feront directement du lieu de production au lieu de consommation.

Quant à l'excédent de la production générale, il sera livré au commerce extérieur qui en opérera la vente à l'étranger aux meilleures conditions possibles (1).

Pour si fouillé qu'ait été le problème de l'organisation de la production en régime collectiviste, il est évident que personne ne saurait avoir la prétention de l'avoir examiné dans tous ses détails. Une telle entreprise est non seulement au-dessus des forces d'un seul homme, mais même de nombreux collaborateurs ayant chacun des aptitudes spéciales et travaillant ensemble pendant de nombreuses années n'y suffiraient pas et aboutiraient toujours, en tout cas, sur certains points, à des solutions que l'on pourrait toujours discuter et que la réalité, le jour des réalisations, pourrait ne point vouloir connaître.

### **XIII. — Les complexités du problème agraire.**

Quand on songe aux innombrables règlements d'administration publique que nécessite le vote d'une loi sociale quelle qu'elle soit, et qu'il n'est pas trop de toutes les lumières du Conseil d'État pour éclairer un tant soit peu les décisions qu'a voulu rendre le Parlement, on s'explique fort bien que des solutions multiples, diverses, plus ou moins complexes, s'offrent à l'esprit, quand il s'agit non plus d'une simple loi modifiant fort peu de chose au fonctionnement d'un régime que nous voyons vivre, mais de dresser par la pensée l'organisation d'un monde nouveau.

C'est ce que Compère-Morel a fort bien montré dans une

---

(1) DESLINIÈRES : *Application du Système collectiviste*, pages 208 et suiv.



des nombreuses études qu'il a consacrées à la question agricole en brossant lui aussi un tableau de ce que sera l'exploitation de la terre en régime socialiste.

Dire dès aujourd'hui, d'une façon précise, comment s'opèrera cette socialisation de la propriété terrienne; de quelle façon s'effectuera le procès de la production agricole; dans combien de temps la propriété collective remplacera la propriété individuelle; dire tout cela serait peut-être prématuré; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les cultivateurs sont déjà préparés à être les gérants de la propriété foncière, à être des producteurs, et non *des vendeurs courant après la clientèle des consommateurs*. Ce qu'il y a de certain, c'est que la façon dont s'écoule leurs produits est absolument conforme à l'idée que nous nous faisons de l'échange des denrées dans la société collective: supprimez l'entrepôt particulier du marchand de grains et remplacez-le par l'entrepôt communal de la collectivité où tous les cultivateurs déposeront leurs grains: supprimez le marchand de bestiaux et de volailles en gros et remplacez-le par le gérant du dépôt d'alimentation où tous les éleveurs amèneront leurs bêtes: supprimez la laiterie possédée individuellement et remplacez-la par la laiterie cantonale, propriété collective des cultivateurs eux-mêmes, approvisionnant de lait et de beurre les villes voisines: et l'écoulement se fera, demain comme hier, sans qu'il n'y paraisse rien.

Certes, la complexité de cette branche de production sera grande, les rouages nombreux et leur conduite nécessitera un bien grand doigté et une profonde habileté. Mais en retour, quels avantages pour tous! Quelle multiplicité de produits! Combien sera loin de nous la prédiction malthusienne nous menaçant de la disette pour l'avenir!

Figurons-nous tous ces lopins de terre, grands comme des mouchoirs de poche, travaillés comme en dépit du bon sens, par les outils les plus rudimentaires; figurons-nous-les, dis-je, réunis en d'immenses champs sur lesquels évoluera le machinisme le plus perfectionné; figurons-nous les canaux et les chemins de fer multipliés partout, sillonnant les plaines et les vallées, charriant les engrais et les fumiers les plus fertilisants sur les lieux mêmes du travail; figurons-nous une canalisation spéciale amenant l'eau dans les terrains les plus arides et les ordures ménagères des grandes cités mêlées aux eaux d'égouts sur les terres les plus ingrates; figurons-nous la culture faite d'une manière raisonnée sous la direction d'hommes connaissant toutes les sciences nécessaires à cet effet — et cela avec le concours intéressé des travailleurs des champs qui seront récom-

pensés par d'autant plus de produits qu'ils auront apporté plus de soins et fourni plus d'efforts — et nous aurons la reproduction exacte, le tableau fidèle de ce que sera la production agricole dans la société collectiviste.

Nous ne verrons plus alors des pâtures entretenues à grands frais dans des terrains trop secs, des blés dans des terrains sans consistance et autres anomalies agricoles qui choquent les esprits compétents.

Le territoire de chaque commune sera classé en catégories bien distinctes où alterneront les céréales qui concordent le mieux avec la nature du sol soumis aux analyses chimiques du laboratoire cantonal, créé pour ces sortes de travaux. Plus de cultures infructueuses, plus de rendements insignifiants ! plus de riches terres possédées par les uns, vis-à-vis des « galipettes » possédées par les autres : tous seront les propriétaires collectifs de la richesse territoriale du pays.

Peut-être bien que des lots de petite culture seront laissés aux cultivateurs qui en feront la demande ; peut-être que des individualités bornées, égoïstes et réfractaires à tout progrès voudront quand même, en pauvres inconscients, vivre et produire seuls : nous les laisserons faire. Peinant et suant du matin au soir, sans bénéfice équivalent à un labeur plus que pénible ; ils ne tarderont pas, devant la situation florissante de l'exploitation collectiviste, à abandonner l'antique *brabant* pour la charrue à vapeur ou électrique, délaissant pour toujours les vieux outils aratoires dont la vue évoquera tout un passé de peines et de souffrances, et entreront volontairement, librement, dans la collectivité agricole nationale (1).

#### **XIV. — Utilisation rationnelle de toutes les richesses naturelles.**

Ainsi il va de soi que la société nouvelle ne pourra pas résoudre tous les problèmes à la fois, mais elle s'y appliquera résolument et d'année en année elle trouvera des solutions pour tous les cas difficiles. Par le seul fait de la transformation sociale, des forces nouvelles, des ressources immenses, qui sont aujourd'hui gaspillées, seront mises au service de

---

(1) COMPÈRE-MORÉL : *Les Propos d'un Rural*.

l'humanité. Actuellement, l'armée permanente, l'éparpillement de la production, du commerce, de l'agriculture, etc. exigent des centaines de milliers de chevaux et des terres pour nourrir et élever les jeunes chevaux. La plupart de ces terres, en régime socialiste seront gagnées à d'autres besoins de l'agriculture, comme sera gagné également pour une production utile tout le terrain gaspillé maintenant en champs de tir ou en immenses champs de manœuvres.

L'exploitation du sol est déjà l'objet d'une littérature très développée. La sylviculture, le drainage et l'irrigation, la culture des céréales, des légumes, des tubercules, des plantes potagères, des fruits, des fleurs, des plantes de luxe, des plantes fourragères pour l'élevage du bétail, des prairies, les engrais et la façon de les employer, l'analyse chimique du sol, les machines et les outils, les semeuses, etc., tout cela est entré dans le domaine de la discussion scientifique. Tous les jours de nouvelles expériences, de nouvelles découvertes viennent augmenter la somme des connaissances humaines en matière d'exploitation du sol. Mais ces progrès ne sont utilisés que par une portion infime des hommes attachés à la glèbe. C'est la routine qui continue à présider presque partout à la production agricole, la plupart de nos cultivateurs ne sont pas en état de tirer parti de tous les avantages qu'ils ont entre les mains, ils n'ont ni les moyens, ni les connaissances pour cela.

Avec l'organisation collectiviste, c'est la science qui remplacera la routine pour le plus grand profit de tous. C'est l'utilisation rationnelle de toutes les richesses que la nature met à la disposition de l'homme qui s'opérera enfin ; l'abondance, le bien-être et la sécurité pour tous en surgiront tout naturellement.

## CHAPITRE III

# LA RÉPARTITION DES PRODUITS

### I. — La suppression du commerce.

Si les socialistes peuvent prévoir la survivance en régime collectiviste d'une petite propriété industrielle ou paysanne, il est certain que, dès l'avènement du nouveau régime, le commerce aura vécu dans l'intérieur du pays qui se sera donné ce régime. Et pour les échanges de produits entre ce pays et les autres, ils n'auront plus lieu d'individus à individus, mais entre l'État socialiste représenté par ses administrateurs et les commerçants ou producteurs des nations qui auront continué à vivre sous le régime capitaliste, ou entre deux États socialistes si, comme il est probable, le régime socialiste s'instaure dans plusieurs pays au même moment, ou à peu d'années d'intervalle.

Dans l'intérieur du pays socialiste, la fonction du commerçant qui consiste, d'une façon générale, à acheter en gros des produits au producteur et à les revendre en détail au consommateur, en majorant son prix d'achat d'un bénéfice plus ou moins élevé, n'aura plus sa raison d'être. Le commerce qui joue un rôle nécessaire dans un régime d'appropriation individuelle, sera remplacé, en régime collectiviste, par un service social de répartition des produits, ou, si l'on préfère, de mise à la disposition des membres de la société des denrées et objets nécessaires à l'existence de chacun.

Cette suppression du commerce donnera au travail productif une armée immense d'individus qui auront vécu jusque-là en parasites, du produit du labour des autres. Dans la

société nouvelle, ils deviennent inutiles comme négociants, courtiers ou commissionnaires, et le nombre de ceux d'entre eux qui pourront être occupés dans le service social de répartition sera de beaucoup plus réduit que la foule immense des intermédiaires de toutes sortes et de leurs employés, qui vivent aujourd'hui de cette répartition en aggravant la part de travail et en réduisant la part de produits des producteurs.

En effet, à la place des innombrables boutiques et magasins que chaque commune comprend actuellement suivant son importance, il se créera des magasins généraux qui n'exigeront proportionnellement qu'un faible personnel. Plus besoin aussi de courir après le client, d'encombrer les trains avec des malles d'échantillons ; aucun intérêt non plus à tromper l'acheteur, à l'inviter à acheter plus qu'il n'a besoin ou des choses inutiles qu'il regrette d'avoir acquises cinq minutes après les avoir payées. Mais c'est la société elle-même qui, mettant d'ailleurs en usage les principes de vente des grands magasins modernes, se contentera simplement de mettre à la disposition de chacun de ses membres, dans les conditions les plus pratiques, toutes les marchandises dont ils pourront avoir besoin.

## **II. — Les magasins nationaux.**

Dans chaque agglomération un peu importante, un magasin communal contiendra les produits d'un usage courant. Dans les villes plus importantes, ces magasins pourront être multipliés par quartiers, ou bien, étant donné la facilité des moyens de transport en commun, qui pourront comprendre tous ceux que l'on connaît déjà et auxquels dans les grandes villes viendront s'ajouter des trottoirs roulants dans les artères principales, installera-t-on, au contraire, de grands magasins spécialisés, qui ne vendront que des produits de même nature et

qui offriront à l'acheteur le choix le plus complet qu'il pourra désirer.

L'usage de tous les moyens de transport en commun sera bien entendu gratuit et facilitera les courses ; mais, d'autre part, l'encombrement des rues sera bien évité par la généralisation de l'usage du téléphone qui sera installé dans toutes les maisons gratuitement, car pour l'État cela représentera seulement des matières premières qu'il pourra facilement se procurer et de la main-d'œuvre que la suppression du travail improductif lui apportera en surabondance.

Dans la petite agglomération, le magasin général, en outre des produits usuels, mettra à la disposition de l'acheteur qui ne voudra pas se déranger pour aller au magasin du chef-lieu, des prix-courants et des échantillons de presque tous les objets dont il pourra, à l'occasion, avoir besoin. Et pour les achats exceptionnels, par exemple quand le jeune homme de la campagne songera à prendre femme et à se munir en l'occurrence d'un joli mobilier, les autobus et les chemins de fer qui desserviront tous les coins du pays qui raisonnablement pourront être desservis, l'amèneront gratuitement au grand magasin de la grande ville où il pourra faire tranquillement son choix. Partout, en effet, toutes les marchandises seront marquées en chiffres connus, et comme l'État n'aura aucun intérêt à se débarrasser de tel article plutôt que de tel autre, l'employé du service de répartition touchera un salaire fixe que ne viendra jamais augmenter la guelte et le paysan méfiant n'aura pas à craindre l'insistance du commis qui vous « file un rossignol » en prétendant que c'est ce qui se fait de mieux et de plus nouveau dans le genre. L'employé du magasin de l'État socialiste vous laissera tranquillement choisir et même ne rien acheter, et votre choix fait, il se bornera à le noter, à vous faire payer le prix de l'objet choisi et à faire le nécessaire pour vous le faire adresser.

Bien entendu, tous les achats se feront au comptant. Est-il nécessaire d'expliquer le fonctionnement intérieur de ces

magasins sociaux? On peut dire que déjà ils fonctionnent sous nos yeux. Les grands magasins dont le propriétaire est anonyme, collectif, ont conquis la grande ville. Si le régime socialiste tarde encore un peu à se réaliser, il trouvera à son arrivée, dans chaque sous-préfecture, une installation toute prête pour le magasin socialiste, car c'est la petite ville maintenant qui voit s'élever la belle construction destinée à mettre à mal tous les petits commerçants du pays. Lorsqu'on demandera aux employés de tous ces grands magasins de continuer leur travail, depuis les plus modestes jusqu'aux chefs de rayons et aux directeurs, avec des salaires plus élevés et des journées plus courtes, car le personnel pourra être fort augmenté par l'utilisation de certains petits commerçants, qui préféreront remplir cet emploi que de passer de longues heures comme aujourd'hui à attendre des clients qui se raréfient de plus en plus, il n'en est pas un seul qui n'aimera mieux devenir l'agent de répartition des produits sociaux, que de rester le salarié d'un patronat anonyme qui n'en est pas moins exploiteur.

### **III. — Ce que serait un magasin collectiviste.**

C'est bien dans le domaine de la répartition des produits du travail qu'on peut dire que du sein même de la société capitaliste sortent les éléments matériels et intellectuels, qui préparent et permettront le fonctionnement de l'ordre collectiviste. Le moment venu, lorsque la volonté ouvrière le voudra, la transformation du grand magasin capitaliste en magasin social s'opérera sans difficulté et il n'y aura qu'à compléter la tâche qu'avait commencée le capitalisme, en installant ce magasin social partout où des agglomérations de producteurs en indiqueront la nécessité ou la simple utilité.

Bellamy a fait du magasin collectiviste un tableau pittoresque, qui prouve que, d'ailleurs sans un trop grand effort

d'imagination, on peut se représenter ce que pourrait être le local social où le consommateur viendrait s'approvisionner :

Nous franchîmes le grand portail d'un des superbes édifices que j'avais remarqués dans ma promenade du matin. Rien, dans l'aspect extérieur, n'eut fait deviner à un représentant du dix-neuvième siècle que nous entrions dans un magasin. Aucun étalage aux fenêtres, aucun écriteau pour attirer le client ou annoncer les marchandises, pas même une enseigne sur le fronton de l'édifice. En revanche, le dessus du portail était orné d'un groupe majestueux de sculptures allégoriques, d'où se détachait, la corne à la main, une figure de l'Abondance. Comme au dix-neuvième siècle, le beau sexe dominait dans la foule qui se pressait dans le magasin. Edith me dit que chaque quartier possédait un de ces établissements de distribution ; aucune maison n'en était éloignée à plus de cinq à six minutes.

C'était le premier intérieur d'un édifice public du vingtième siècle que je visitais, et j'en fus vivement impressionné. Je me trouvai dans un vaste « hall », où de nombreuses fenêtres et un dôme vitré, dont le sommet était situé à cent pieds de hauteur, versaient une lumière abondante. Au centre un jet d'eau répandait une fraîcheur délicieuse ; tout autour des chaises, des divans, permettaient aux visiteurs de se reposer et de causer. Sur les murs et les plafonds, des fresques aux teintes délicates atténuaient la lumière sans l'absorber. Des inscriptions sur les murs indiquaient à quel genre d'articles chaque comptoir, au-dessous, était consacré. Edith se dirigea vers l'un de ces comptoirs où s'étalait une variété infinie d'échantillons de mousseline et se mit à les examiner.

« Où est l'employé ? » demandai-je, car personne n'était derrière le comptoir pour s'occuper de l'acheteur.

— Je n'ai pas fait mon choix, dit Edith, je n'ai donc pas besoin de lui.

— Mais, de mon temps, l'employé était principalement destiné à aider le client à faire son choix.

— Comment ? c'est l'employé qui indiquait aux gens ce dont ils avaient besoin ?

— Sans doute, et, le plus souvent encore, il les poussait à acheter ce dont ils n'avaient que faire.

— Mais les dames devaient trouver cela fort impertinent ? Et qu'est-ce que cela pouvait bien faire aux employés qu'on achetât ou non ?

— C'était leur seule préoccupation, leur unique affaire. Ils étaient engagés pour liquider le plus de marchandises possible et, à cet effet,



ils usaient de tous les moyens licites ou autres, hormis la force brutale.

— Ah ! c'est vrai ! que je suis sotté d'oublier ! De votre temps, le patron et ses employés dépendaient de la vente pour vivre. Aujourd'hui, tout cela est changé. Les marchandises appartiennent à la nation. Elles sont ici à la disposition du public, et le commis n'est là que pour prendre les ordres de l'acheteur. Mais il n'est ni dans l'intérêt de la nation, ni dans celui du commis, de vendre un mètre ou une livre de marchandise quelconque, dont on n'a pas l'emploi immédiat. Cela devait être original d'entendre des gens faire l'article pour un objet qu'on n'avait pas envie d'acheter !

— Mais, enfin, dis-je, même un commis du vingtième siècle pourrait vous être utile, en vous donnant des renseignements sur la marchandise.

— Non, dit Edith, ce n'est pas l'affaire du commis ; ces étiquettes imprimées, dont le Gouvernement nous garantit la sincérité, nous donnent tous les renseignements nécessaires.

A ce moment, je vis que chaque échantillon avait son étiquette, qui donnait, sous une forme succincte, les renseignements les plus complets sur la matière, la fabrication, la qualité et le prix des marchandises.

— Ainsi, le commis n'a rien à dire relativement à la marchandise qu'il vend ?

— Absolument rien ; il n'a même pas besoin d'y connaître quoi que ce soit. Tout ce qu'on lui demande, c'est d'être poli et exact, quand il reçoit les commandes.

— Quelle prodigieuse quantité de mensonges vous économisez par ce système si simple !

— Quoi ! voulez-vous dire que tous les commis de magasins de votre temps induisaient l'acheteur en erreur ?

— Dieu me préserve de dire cela ! il y en avait de très honnêtes. C'était doublement méritoire de leur part, car lorsque la vie d'une femme, celle de sa femme et de ses enfants dépendaient du chiffre de sa vente journalière, la tentation de duper le client était presque irrésistible. Mais mademoiselle, mon bavardage vous distrait de votre tâche.

— Du tout, mon choix est fait.

Ceci dit, elle toucha un bouton, et le commis apparut aussitôt. Il écrivit la commande avec un crayon qui traçait en double, remit une fiche à Edith, jeta l'autre dans un tube de transmission, puis il pointa le montant de l'emplette sur la carte de crédit qu'elle lui tendit.

— On nous remet le duplicata de la commande, dit Edith en

s'éloignant du comptoir, afin qu'on puisse vérifier s'il n'y a pas d'erreur.

— Vous avez vite terminé vos achats, dis-je; oserais-je vous demander si vous n'auriez pas trouvé mieux autre part? Ou bien, êtes-vous obligée de vous approvisionner dans votre quartier?

— Oh, non, dit-elle; nous allons où bon nous semble, bien que nous choisissons de préférence l'entrepôt le plus voisin de chez nous. Mais je n'aurais rien gagné à chercher ailleurs. Tous les magasins tiennent les mêmes assortiments d'échantillons, représentant toutes les variétés de marchandises fabriquées ou importées aux États-Unis.

— Mais est-ce que ceci n'est qu'un magasin d'échantillons? Le fait est que je ne vois personne occupé à découper des marchandises, ni ficeler des paquets.

— A l'exception de quelques rares articles, tout se vend à l'échantillon. Les marchandises elles-mêmes sont accumulées dans l'entrepôt central de la ville, où les expédient les fabricants. Nous commandons d'après l'échantillon et l'étiquette indicative : l'ordre est transmis à l'entrepôt, d'où l'on expédie la marchandise au client.

— Quelle économie de transactions! De mon temps, l'industriel vendait à des maisons de gros, celles-ci revendaient aux maisons de détail, qui revendaient à leur tour au consommateur, et, à chaque revente, les marchandises devaient être maniées et transportées.

« Non seulement vous épargnez une transmission de marchandises, mais vous éliminez entièrement le marchand au détail avec ses gros bénéfices et son armée de commis. Au fond, mademoiselle, tout ce magasin ne représente que le département des commandes d'une maison de gros avec un personnel équivalent. Avec votre système simplifié, un homme peut faire la besogne de dix de nos employés d'autrefois. Vous devez réaliser des économies fabuleuses?

— Je le suppose, fit-elle, mais, naturellement, nous n'avons jamais connu d'autre système. Il faut que vous demandiez à mon père de vous conduire à l'entrepôt central où l'on reçoit toutes les commandes, et d'où l'on expédie les articles à tous les clients. J'y suis allée l'autre jour avec lui et j'en fus émerveillée. Comme organisation, c'est parfait. Dans un espèce de bureau vitré se trouve le commis principal aux expéditions. Les commandes reçues dans les différents rayons du magasin lui parviennent par des tubes de transmission. Des aides en font le triage et placent chaque variété de commande dans une boîte séparée. Le commis a devant lui une douzaine de tubes pneumatiques correspondant aux grandes classes de marchandises de l'entrepôt central. Il jette la boîte de commande dans le tube spécial qui la concerne et, au bout de quelques minutes, celle-ci tombe sur le casier correspondant au magasin central, où elle se retrouve avec les commandes

similaires envoyées par les autres magasins d'échantillons. Les commandes sont lues, inscrites et envoyées à l'exécution en un clin d'œil. C'est cette dernière opération qui m'a paru la plus intéressante. On place des ballots de drap, par exemple, sur des arbres de couche mus par des machines, et le coupeur, également armé d'une machine, découpe une pièce après l'autre jusqu'au moment où, à bout de forces, il cède la place à un autre; on procède pareillement dans tous les rayons. De grands tubes transmettent les paquets dans les différents quartiers, d'où on les distribue à domicile. Vous pouvez juger avec quelle rapidité cela se fait, si je vous dis que mon paquet sera probablement chez moi en moins de temps que je n'en aurais mis à l'emporter d'ici.

— Mais comment procède-t-on, avec les communes rurales, faiblement peuplées ? demandai-je.

— Le système est le même, dit Edith; les magasins d'échantillons des plus petits villages, fussent-ils à vingt milles de distance, communiquent par des tubes avec l'entrepôt central du comté. Pour des raisons d'économie, il arrive parfois que plusieurs villages se servent du même tube; on en use à tour de rôle. Il en résulte un certain encombrement, une perte de temps, et l'on est obligé, parfois, d'attendre deux ou trois heures avant que les marchandises soient livrées. C'est ce qui m'est arrivé cet été, pendant mon séjour à la campagne, et j'ai trouvé cela fort mal commode.

— Je suppose que, à beaucoup d'autres égards, les magasins des provinces doivent être inférieurs à ceux des grandes villes ?

— Non; sauf la lenteur dans la distribution, dit Edith, les magasins d'échantillons des plus petits villages offrent le même choix que les autres; ils puisent à la même source, l'entrepôt central. (1).

#### **IV. — Le commerce d'importation et d'exportation.**

Mais il est des produits que le climat de la France ne lui permet pas de donner. Il est des matières premières nécessaires à la production industrielle et agricole que notre sol ne contient pas, ou produit en quantités insuffisantes pour faire face aux besoins de nos usines ou de nos champs. Il est enfin, même, des produits manufacturés que nous ne

---

(1) BELLAMY : *Cent ans après*, pages 74 et suiv.

pourrions fabriquer en France, ou qu'il y aurait tout au moins intérêt à se procurer ailleurs.

D'autre part, déjà pour certains produits industriels ou agricoles, notre production dépasse notre consommation et nos commerçants et nos industriels vendent l'excédent de cette production dans les pays étrangers. Bien qu'il faille supposer qu'en régime collectiviste notre consommation augmenterait considérablement et pourrait absorber l'excédent actuel, il est certain également que notre production serait, elle aussi, multipliée et que pour certains produits, pour certains objets, nous pourrions continuer à avoir un excédent, tout en satisfaisant largement aux demandes de nos nationaux.

Pour toutes ces raisons, la France continuerait à recevoir des pays étrangers et à leur renvoyer des marchandises diverses. Mais, comme nous l'avons dit, ce ne serait plus des échanges entre individus qui s'opéreraient. Si le pays avec qui nous aurions à commercer vivait lui aussi en régime socialiste, c'est entre les Ministères du Commerce (direction du commerce extérieur) des deux pays, que se transmettraient les ordres d'achat et que s'opéreraient les paiements. Si, au contraire, ce pays continuait à vivre sous le régime individualiste, c'est à ses commerçants, à ses producteurs, à ses industriels, que l'État français vendrait nos produits ou achèterait les leurs, le tout dans la mesure où les statistiques de notre production et de notre consommation l'auraient indiqué nécessaire.

Mais la question se pose, peut-être, de savoir si le citoyen français qui ne pourrait plus vendre (sauf pour les petits propriétaires qui vendraient leurs récoltes à l'État) serait autorisé à acheter à des commerçants de pays étrangers un produit qu'il pourrait se procurer, ou même qu'il n'aurait pu se procurer au magasin social. On peut répondre par la négative et estimer que l'État devrait monopoliser l'importation comme l'exportation. Mais peut-être aussi suffirait-il d'éta-

blir sur tout produit importé par un particulier un droit de douane représentant la valeur des frais sociaux qu'aurait supporté ce produit s'il était passé par le magasin social, pour laisser subsister la liberté d'importation qui, dans ces conditions, ne gênerait pas le fonctionnement du régime et ne serait certainement utilisée que par de rares individus, pour de rares occasions.

Lorsque de grands établissements centraux auront ainsi pris la place des différents marchands, intermédiaires et producteurs privés, le transport général des produits prendra une physionomie bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Au lieu de millions de petites expéditions disséminées qui vont à autant des destinataires, ce seront de gros et puissants envois dirigés sur les dépôts communaux et les lieux de production centrale. Le travail sera là encore énormément simplifié et toute la main-d'œuvre pourra être affectée au travail productif.

## **V. — Transport, pêche et navigation.**

Le commerce d'importation et d'exportation devenant en régime socialiste un service social, c'est bien entendu, tous les travailleurs de la marine marchande qui passent du service de compagnies capitalistes à celui de la société. Le Ministère du Commerce pourra, lorsqu'il le jugera utile, s'adresser à des entreprises privées étrangères pour importer ses achats ou exporter ses ventes; mais, d'une façon générale, ce seront les flottes de commerce de la nation qui feront ses transports maritimes. Des navires en quantités suffisantes pour faire face aux besoins seront construits dans les chantiers de l'État, et les travailleurs de la mer, qui par leurs délégués participeront à l'administration générale du pays et plus particulièrement à celle du service des transports, pêche et navigation dont ils feront partie, trouveront dans la solidarité

sociale, dans l'intérêt social bien compris par tous, des conditions de travail, de salaire, de vie, bien différentes et bien supérieures à celles qu'ils essayent d'arracher à la rapacité des armateurs.

L'État socialiste pourra doter ses navires de commerce de tous les perfectionnements, respecter pour les équipages les prescriptions de l'hygiène et leur accorder toutes les garanties possibles de sécurité. Les malheureux pêcheurs ne seront plus obligés de s'aventurer dans des mers lointaines sur de lamentables sabots, et la plupart des hécatombes humaines qu'enregistrent maintenant, toutes les années, les annales de la grande pêche nous seront épargnées. Cette pêche pratiquée par des bateaux confortables, solides, n'en sera que plus fructueuse et la pêche côtière, comme des fleuves et des rivières, n'auront plus à souffrir des ravages exercés par des criminels. Ceux-ci pour se procurer un faible gain immédiat n'hésitent pas, aujourd'hui, à détruire par la dynamite, ou même l'empoisonnement, des quantités considérables de poissons, dont ils ne vendent qu'une bien faible partie et qui, par conséquent, sont perdus aussi bien pour l'alimentation publique que pour les malheureux pêcheurs qui n'arrivent plus à retirer une rémunération suffisante de leur pénible travail. En régime socialiste, ces ravageurs n'auront plus le moindre intérêt à continuer leurs exploits, car l'écoulement de leurs pêches criminelles serait impossible parce que le poisson comme tout comestible sera vendu dans le magasin social et parce que les hôteliers, qui aujourd'hui favorisent le braconnage pour contenter leur clientèle, étant devenus des directeurs d'un service social, sauront que leur devoir est de respecter les mesures de préservation pour le poisson et le gibier que l'État socialiste édictera.

## **VI. — Le commerce en régime capitaliste incite à la fraude et à la sophistication.**

Il faut noter d'ailleurs que ces hôteliers n'étant plus des commerçants vendant avec bénéfice, n'auront plus aucun intérêt à violer les lois protectrices de l'intérêt général. C'est le principe de l'intérêt personnel qui est à la base du régime individualiste, que les adversaires du socialisme prétendent être le moteur de toute la production. Ils reprochent au socialisme de tuer tout esprit d'initiative et si les hommes qui ont envisagé le fonctionnement du régime collectiviste ont tenu compte de l'objection et se sont efforcés de prévoir des dispositions qui, sans aller à l'encontre de l'intérêt général, intéresseraient du moins le producteur à sa production, les socialistes ont, eux, le droit de faire observer que l'intérêt personnel qui gouverne toutes les actions humaines n'est pas seulement générateur de production et de progrès, mais qu'il est aussi à l'origine de tous les crimes qui désolent l'humanité. La fraude, la sophistication, le vol, l'assassinat bien souvent, procèdent de l'intérêt personnel et le régime socialiste, qui éliminera la plupart des circonstances, sinon toutes, dans lesquelles l'homme est poussé par l'intérêt à nuire à ses semblables, obtiendra pour la santé et la tranquillité de tous les citoyens le résultat auquel n'aboutiront jamais les gendarmes des uns et les enfers des autres.

Remplacer le commerce privé et ses suggestions de fraude, de sophistication et de vol, par la répartition des produits du travail social pratiquée par la société elle-même, qui n'aura aucune raison pour livrer à ses membres des produits malsains, ni de les tromper sur la qualité et la quantité, c'est un résultat qui doit suffire, à lui seul, pour faire souhaiter l'avènement du socialisme à tous les hygiénistes que préoccupent les ravages occasionnés dans le corps humain par

l'aliment impur, produit direct du régime capitaliste, et à tous les producteurs soucieux de leurs intérêts qui en ont assez de travailler pour des parasites.

## VII. — Le colonialisme.

A propos des modifications profondes que le socialisme apportera dans la répartition des produits du travail, il n'est pas inutile que nous parlions de la question du colonialisme, que la plupart des écrivains qui se sont préoccupés du fonctionnement du régime socialiste ont négligée, ou tout au moins n'ont traitée que d'une façon indirecte et superficielle. Mais l'un d'eux, celui, nous ne craignons pas de le répéter, qui a envisagé l'application du collectivisme avec le plus de conscience (1), qui a voulu pénétrer le sujet dans ses détails et qui a mis debout une œuvre dont on peut discuter certains points, critiquer certaines idées, mais dont on ne peut que reconnaître la clarté et la sincérité, Deslinières a examiné, lui, la question des colonies en régime socialiste, et il serait, pensons-nous, dangereux de laisser croire que c'est autre chose qu'une pensée purement personnelle qu'il a exprimée.

Son approbation du colonialisme dépasse, en effet, le fonctionnement de ce système d'exploitation de l'homme par l'homme en régime socialiste ; elle s'attache aussi à son fonctionnement en régime capitaliste, contre lequel les socialistes se sont toujours élevés, et, quelques réserves qu'il fasse, aux atrocités qui en sont la conséquence naturelle et forcée. C'est aussi presque à chaque ligne que la logique de son sujet l'amène à écrire des choses contre lesquelles proteste l'action socialiste de tous les jours et à produire des assertions qui sont à l'encontre, non seulement de la pensée socialiste, mais même de celle des républicains, qui ont affirmé l'égalité de droits pour tous les hommes sans distinction de races.

Ainsi Deslinières commence par dire : « La France a, Dieu

---

(1) Voir à l'Appendice son *Projet de Code socialiste*.



merci, une part assez belle du monde barbare, bien qu'elle se soit laissé ravir l'Indoustan, le Canada et Saint-Dominique ». Comprendre le Canada dans le monde barbare, c'est montrer d'une façon ingénue ce que valent les affirmations des colonialistes qui justifient la conquête des colonies par le désir de répandre la civilisation. Et plus loin, ces deux erreurs qui bien qu'affirmées péremptoirement n'arrivent pas à faire une vérité : « Les colonies, utiles à la plupart des nations, deviennent indispensables à celles qui se donneront des institutions collectivistes ».

Voyons la première affirmation : les colonies sont maintenant en régime capitaliste, utiles à la plupart des nations. Pour des bourgeois qui admettent volontiers, dans leur for intérieur tout au moins, que la nation c'est les hommes qui gouvernent, les financiers qui les mènent, les galonnés qui commandent les troupes, les gros négociants et les gros industriels qui exploitent la foule ouvrière, l'assertion de Deslinières peut paraître juste. Mais pour les socialistes qui croient que la nation c'est la masse qui produit, qui peine, qui paye de son effort, non seulement le bénéfice patronal, mais aussi les sommes énormes dont s'alimente l'État capitaliste moderne ; pour les socialistes, cette assertion constitue un de ces mensonges conventionnels contre lequel ils ne s'élèveront jamais trop vivement. Ils savent, en effet, que si les travailleurs font en hommes et en argent les frais des conquêtes coloniales, et si après la conquête ils continuent à payer l'organisation, l'administration, l'amélioration des territoires conquis, le bénéfice de ces opérations va à d'autres. Ce ne sont ni les ouvriers, ni les paysans de France, qui récoltent les galons, les pensions, les concessions et les sinécures grassement payées.

En régime capitaliste, les colonies ne sont donc pas utiles à une nation ; elles lui sont, au contraire, nuisibles car, tandis que ses gouvernants gaspillent au loin ses ressources, sa population réclame en vain les travaux publics qui amélio-

raient son sol et qui seraient vraiment susceptibles de profiter à la généralité des habitants du pays. Mais le jour où la nation tout entière profiterait sinon des galons qui n'iront jamais qu'aux officiers, du moins des concessions qui maintenant vont aux requins des grandes Banques et de la grande Métallurgie; le jour où la nation vivra en régime socialiste, serait-il vrai que les colonies lui seraient utiles, qu'elles lui seraient même indispensables, comme le dit Deslinières?

Voici les raisons que celui-ci donne pour marquer cette nécessité pour un pays socialiste d'avoir des colonies :

Il faudra, en effet, trouver un écoulement pour l'énorme excédent de population qui en sera la conséquence prochaine et qui, à un moment donné, se trouvera à l'étroit sur le sol de la métropole, quelle que soit l'augmentation de production résultant de la perfection scientifique qui sera apportée dans l'agriculture et dans l'industrie; il faudra, de plus, procurer à la métropole les matières premières et marchandises qu'elle ne peut produire elle-même et pour lesquelles elle ne doit pas rester tributaire de l'étranger.

En examinant les conséquences de l'organisation collectiviste dans la famille, nous examinerons en détail cette question de la surpopulation, mais pour l'instant il nous faut dire que si vraiment le socialisme devait avoir pour conséquence prochaine un énorme excédent de population, la solution coloniale n'en serait pas une. Les colonies ne résoudre pas plus le problème de la surproduction en régime socialiste, qu'elles ne résolvent celui de la surproduction industrielle en régime capitaliste. Au lieu de guérir le mal, elles l'étendent et finalement arrivent même à l'intensifier. Les débouchés que les fabricants se sont fait ouvrir à coups de canon dans des pays neufs, dans des pays sauvages, finissent eux aussi d'abord par s'engorger, puis le pays neuf au lieu de continuer à recevoir de la métropole, commence à installer lui aussi des usines, des manufactures, et comme il a la main-d'œuvre à bas prix, il fabrique à meilleur marché et finit par n'être plus un client, mais un concurrent pour la métropole.

Cette concurrence coloniale est non seulement une éventualité certaine quoique un peu lointaine au point de vue industriel, mais elle se manifeste déjà pour la France en ce qui concerne les produits agricoles. En attendant que l'industrie algérienne vienne concurrencer celle de la métropole, les viticulteurs français s'effrayent de la production viticole de l'Afrique du Nord et demandent à être protégés contre elle par des droits de douane, et vont même jusqu'à demander l'interdiction de planter de la vigne au Maroc. Il est à croire que leurs réclamations ne recevront pas satisfaction et lorsque les prix des vins s'effondreront de nouveau devant l'afflux de la production africaine sans cesse croissante, il sera sans doute bien difficile de faire croire aux viticulteurs français que les colonies sont utiles aux nations.

Ainsi en serait-il de la surpopulation. Lorsque les colonies auraient reçu pendant des années l'excédent de la population française, elles se trouveraient surpeuplées à leur tour et feraient leur possible pour nous renvoyer leur trop plein. Il ne s'agit donc pas pour un pays socialiste d'avoir des colonies, comme des réserves de terres qui s'épuiseraient forcément un jour ou l'autre, mais de régler son mouvement de population de façon à ne jamais dépasser les possibilités que son territoire offre pour la contenir et lui assurer des moyens normaux d'existence.

Quant à dire qu'il faut des colonies pour procurer à la métropole les matières premières et les marchandises qu'elle ne peut produire elle-même et pour lesquelles *elle ne doit pas* rester tributaire de l'étranger, nous ne voyons pas du tout sur quelles raisons on peut fonder ces affirmations impérieuses. Qu'un pays vivant en régime socialiste ait besoin, tout comme un pays vivant en régime individualiste, de recevoir les matières premières qu'il ne trouve pas dans son sol ou qu'il n'y trouve qu'en quantités insuffisantes, ainsi que les marchandises qu'il ne peut produire, cela est indiscutable; mais nous ne voyons pas la nécessité impérieuse, ni même la simple

utilité, qu'il peut y avoir à ce que ces matières premières ou ces marchandises lui proviennent de pays qu'il aura préalablement conquis et colonisés. Si cette origine était forcément une garantie de bon marché, l'utilité du colonialisme serait démontrée, mais non encore sa nécessité. Mais il est certain que, déjà, l'individu qui commerce et qui fabrique, et qui n'a pas à sa charge les frais des conquêtes coloniales, ni leurs frais d'administration, se procure le plus souvent ses matières premières ou ses marchandises exotiques ailleurs que dans les colonies de son pays, où elles lui coûteraient plus cher. A plus forte raison, sans doute, l'État français, s'il tenait compte de toutes ses dépenses coloniales, trouverait-il qu'il est plus avantageux d'acheter du coton en Amérique, que d'en faire venir à grands frais au Maroc. Donc, dans un intérêt bien compris, la France socialiste pourrait, pour certains produits, rester tributaire de l'étranger, et les sentiments internationalistes des socialistes français en seraient d'autant moins offusqués, que pour d'autres produits c'est l'étranger qui serait tributaire de la France.

Ainsi les socialistes de la Suisse, de l'Autriche-Hongrie, de la Suède, de la Norvège et d'autres pays qui n'ont pas de colonies, ce qui ne les empêche pas de jouir d'une prospérité que pourraient leur envier beaucoup de pays colonisateurs, peuvent, pensons-nous, continuer tranquillement leur œuvre d'organisation et de propagande. Malgré l'affirmation de Deslinières, il ne leur manque pas, faute d'un empire colonial, un élément indispensable au fonctionnement d'un régime collectiviste. Qu'ils arrivent à conquérir le pouvoir politique, qu'ils s'emparent pour le compte de leur nation de tout son outillage économique, et ils pourront continuer à se procurer matières premières et produits exotiques aux mêmes sources, non coloniales, où s'alimentent déjà leurs industriels et leurs commerçants.

Mais c'est là, pourrions-nous dire, le petit côté de la question. L'utilité des colonies serait-elle amplement prouvée — et

elle ne l'est pas — que cela ne suffirait pas à légitimer le colonialisme, même pratiqué par une nation socialiste. Le vol est généralement fructueux pour le voleur, il n'en reste pas moins un acte réprouvé par la morale la plus vulgaire, et les socialistes qui veulent créer un monde nouveau basé sur la justice sociale, mentiraient étrangement à tous les principes dont ils se réclament, s'ils pouvaient laisser croire que le socialisme pourrait être établi sur la conquête, l'oppression et la spoliation. Si le socialiste réclame pour lui, avec juste raison, de pouvoir bénéficier du fruit de son travail, des sources de richesses que la nature a mises à sa disposition dans le pays où il est né, il ne saurait avoir le droit de prélever une dime sur le produit du travail d'un autre homme, ni de le frustrer des richesses qui sont dans son pays et qui sont la propriété des habitants de ce pays, sous prétexte que cet homme appartient à une race inférieure. Le socialisme poursuit l'émancipation de tous les hommes sans distinction de races, il ne saurait s'établir sur l'oppression des Annamites, des Malgaches, des Congolais, des Arabes et de vingt autres peuples qui ont droit tout autant que le peuple français à la libre disposition d'eux-mêmes.

Alors, nous dira-t-on, vous estimez qu'au lendemain de la Révolution sociale, la France devra supprimer d'un trait de plume ses colonies, rendre l'Algérie aux Algériens, non pas aux immigrés, mais aux autochtones, Madagascar aux Malgaches, et l'Indo-Chine aux Indo-Chinois! Non, telle n'est pas notre prétention, nous ne voulons pas faire remonter les fleuves vers leurs sources, ni recommencer l'Histoire. La nation socialiste se trouvera en face d'une situation qu'elle n'aura pas créée, il ne dépendra pas d'elle que nos colonies puissent, sans nuire à des intérêts légitimes, aussi bien à des intérêts de colons qu'à des intérêts d'indigènes, retourner à l'état de pays indépendants. Mais ce que la nation socialiste devra considérer, c'est qu'elle a le devoir de coloniser le moins possible, au sens que l'on attache aujourd'hui à ce mot.

C'est que la justice lui interdit de considérer ces pays conquis comme des propriétés de rapport dont les habitants sont taillables et corvéables à merci. C'est que la pensée directrice de sa politique coloniale devra être de rendre, dans la mesure où la chose sera possible, sans nuire aux intérêts de leurs habitants et avec tous les ménagements nécessaires pour que la transition s'opère sans périls pour personne, à tous les pays que nous avons annexés, la plus grande autonomie possible, à défaut de l'indépendance absolue. Avec la volonté bien résolue de s'abstenir de toute conquête nouvelle, une pareille politique coloniale serait seule digne d'une nation socialiste et nous pensons que sa pratique serait non seulement conforme aux principes sur lesquels se fonde le socialisme, mais encore à l'intérêt bien compris de la collectivité nationale qui l'adopterait et qui, ainsi, économiserait toutes les charges, toutes les ruines et aussi tous les crimes que le colonialisme, dit de rapport, entraîne fatalement avec lui.

## CHAPITRE IV

# LA PRODUCTION INTELLECTUELLE

### **I. — La sécurité matérielle développe la production intellectuelle.**

Quand ils ont épuisé toutes les ressources de leur argumentation contre l'application du principe socialiste à la production économique, matérielle, les adversaires du collectivisme sortent leurs dernières flèches et c'est contre le grossier matérialisme que représenterait, disent-ils, un pareil régime, qu'ils les dirigent. Passe encore que l'on puisse, dans le régime futur, produire en abondance et en qualité irréprochable, la nourriture, le vêtement et le logement. Mais, l'Évangile l'avait déjà dit et nos bons bourgeois le répètent après lui : l'homme ne se nourrit pas seulement que de pain...

C'est bien notre sentiment et nous estimons que si l'humanité se passera de plus en plus facilement de la parole de Dieu, elle a cependant, et elle aura toujours davantage, des besoins intellectuels, auxquels le régime capitaliste satisfait aussi insuffisamment qu'aux besoins matériels et que le régime socialiste aura le devoir de contenter pleinement.

Le voudra-t-il ? Sous prétexte que l'on a affirmé que le socialisme était surtout une question de ventre, y a-t-il lieu de supposer que le régime futur se désintéressera des choses de l'esprit ? Vraiment, il devrait suffire aux plus prévenus contre le socialisme de voir quelle est déjà dans cette matière l'attitude des militants socialistes ; de voir le souci constant qu'ils montrent d'élever le niveau intellectuel des masses pour se convaincre qu'il n'est pas un seul socialiste qui

ne soit pénétré de cette idée : que le régime futur devra assurer la continuité de la production des objets d'art, des œuvres littéraires, comme des études scientifiques.

N'en déplaise aux détracteurs du socialisme, qui se plaisent à nous reprocher d'ériger en système certains moyens de lutte employés par quelques esprits impatientes qui voient dans l'emploi de la violence et parfois dans la destruction d'objets matériels, des moyens d'activer la marche de la classe ouvrière et de rapprocher l'heure de son émancipation, il n'est pas un esprit impartial qui puisse sérieusement redouter que la classe ouvrière, au lendemain de sa victoire, se conduise comme les barbares ni même comme les premiers chrétiens qui saccagèrent, démolirent et brûlèrent tant de trésors artistiques ou scientifiques du monde antique.

Même pour ceux qui ont pu élever le sabotage à la hauteur d'un principe, le sabotage n'est qu'un moyen de lutte, un accident ; il ne saurait être une base d'organisation sociale. Les Russes, en 1812, ont pu brûler Moscou, personne ne les a jamais accusés de professer cette opinion, que le meilleur système de gouvernement c'était de mettre le feu aux capitales ! Aussi les pauvres gens qui accusent les socialistes de vouloir organiser le pillage et de rêver une société basée sur le désordre et l'insécurité ne trompent certainement personne, que des esprits grossiers prêts à souscrire aux fables les plus ineptes, aux inventions les plus sangrenues.

Les hommes qui raisonnent, au contraire, ne peuvent douter du désir de tous les socialistes, de tous les révolutionnaires, d'aboutir à un régime social où non seulement le problème de la sécurité matérielle soit résolu, mais encore où la production intellectuelle, bien loin de disparaître, soit assurée, autant que la production matérielle, d'un complet développement, qui puisse permettre d'en faire bénéficier l'humanité tout entière, au lieu de la laisser, comme aujourd'hui, le privilège d'une catégorie restreinte d'individus.

Ce désir, le régime collectiviste est-il à même d'y satis-



faire ? Voilà ce qu'on peut, ce qu'on doit seulement, sérieusement se demander. A cette question, nous répondons franchement oui et cela sans optimisme préconçu, et en nous appuyant, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, sur la connaissance de la nature humaine, telle qu'elle nous apparaît en régime individualiste.

## II. — L'initiative individuelle.

Il nous faut noter ici la solution élégante qu'ont indiquée certains écrivains socialistes, qui nous paraissent s'être laissés par trop émouvoir par les critiques antisocialistes qui reprochent si vivement au collectivisme d'être destructeur de toute initiative individuelle. C'est Georges Renard, par exemple, qui déclare qu'il est absolument indispensable de distinguer, en régime socialiste, la production du « nécessaire » de celle du « superflu ». Nous tâcherons de montrer que cette distinction n'est pas aussi indispensable que le croit l'éminent professeur et en attendant, voici les raisons qu'il apporte à l'appui de son opinion :

Donc, dès qu'il a été pourvu aux besoins vitaux de la société et de tous ses membres, le surplus du travail social peut et doit être consacré aux besoins moins urgents.

Mais qui fixera le degré d'urgence des divers besoins ? Qui dira ce qui est nécessaire ou simplement utile ? Personne n'est compétent pour tracer une ligne de démarcation, qui, comme je l'ai dit, est destinée à se déplacer, à mesure que la société deviendra plus riche et plus cultivée. Il convient alors de s'en remettre au jugement de tout le monde, c'est-à-dire qu'une entente doit intervenir entre tous les intéressés pour décider, soit quels services gratuits elle veut offrir à tous ses membres, soit quel minimum de bien-être elle s'engage à fournir à chacun. Cela pourrait être inscrit dans la Constitution que la société se donnerait. Ce serait comme une *Déclaration des Droits économiques du Citoyen*.

.....  
Quant aux autres besoins, nous sortons « du royaume de la nécessité pour rentrer dans celui de la liberté ». Le rôle de la société se

borne ici à servir d'intermédiaire entre les consommateurs et les producteurs, à transmettre aux derniers les désirs exprimés par les premiers, à provoquer les efforts des travailleurs en leur indiquant les besoins qui réclament satisfaction, à éveiller enfin des besoins nouveaux, par la mise en lumière de produits nouveaux aussi. Son office est de centraliser les renseignements, de mettre en rapport l'offre et la demande, de faire connaître à chacun des différents corps de métier ce qu'on attend ou espère de lui.

Toute demande sera-t-elle sûre d'obtenir satisfaction ? Il est probable que non. Mais il est bon que l'aiguillon de nouveaux besoins à satisfaire serve de stimulant à l'activité des travailleurs à venir. Toute offre de travail sera-t-elle sûre, de son côté, de trouver son emploi ? Il est également probable que non. Mais, comme chacun aurait auparavant son existence assurée par un travail obligatoire répandant à une nécessité sociale, l'individu offrant un produit nouveau pourrait attendre sans danger qu'un besoin fût éveillé par son offre ; et, au pis-aller, il pourrait toujours, dans le temps qui lui resterait, travailler pour son plaisir, pour sa satisfaction personnelle.

Le cas de forces productives sans emploi ou de besoins sans satisfaction serait du reste aussi exceptionnel que peu inquiétant. D'ordinaire, besoin constaté provoquera travail, et travail offert provoquera besoin. De la sorte un équilibre instable, mais toujours prêt à se reformer, s'établira de lui-même.

Il va de soi que pour les choses nécessaires à l'existence, le calcul de la production devra toujours être fait de telle manière qu'elle laisse un excédent. Ce surplus aura pour but de parer aux orages, aux inondations, aux incendies, aux accidents qu'il est sage de prévoir et, s'il dépasse les pertes éprouvées, il sera réservé soit pour une année suivante où il entrainera une économie correspondante de travail, soit pour l'échange avec les pays étrangers à l'égal desquels la règle sera d'égaliser l'exportation et l'importation. (1).

Ainsi pour Georges Renard, pour tout ce qui touche au « superflu », le rôle de la société collectiviste se bornerait à mettre en rapports les producteurs restés absolument libres dans leur production et les consommateurs. Cette idée a été reprise, et amplifiée même, par Charles Albert et Jean Duchêne, dans leur ouvrage : *Le Socialisme révolutionnaire*,

---

(1) Georges RENARD : *Le Régime socialiste*, pages 133 et suiv.

où ils ont essayé de fixer la pensée de certains socialistes anarchisants, qui se séparent du gros de l'armée socialiste en ce qui concerne les moyens de lutte qu'elle emploie en régime capitaliste, mais dont les divergences de vues disparaissent aussitôt qu'il s'agit de préciser les bases sur lesquelles pourrait fonctionner le régime socialiste.

### III. — Superflu et nécessaire.

Les voici, en effet, plus décidés encore que Georges Renard à admettre la survivance de l'individualisme en ce qui touche le « superflu » :

Introduire dans nos mœurs la justice économique, c'est nous engager, les uns vis-à-vis des autres, à produire les uns pour les autres, sans que personne ne soit lésé.

Tel est le fondement du nouveau pacte social.

Or, il est impossible d'établir sol'dement ce pacte si nous ne distinguons pas, tout de suite, deux domaines de production : celui du nécessaire et celui du superflu.

Il est inadmissible, en effet, que je m'engage à produire des objets que je n'utiliserai pas ou dont je n'utiliserai pas les équivalents.

Il est inadmissible que les fantaisies d'une catégorie de consommateurs obligent une catégorie de producteurs à augmenter, même dans de faibles proportions, leur temps de travail.

Seul le domaine du nécessaire constitue donc l'Économie publique et comporte une obligation. Seul il relève de la justice économique et fait l'objet d'une organisation rigoureuse contrôlée par l'ensemble des citoyens.

Le domaine du superflu, au contraire, reste celui de la liberté absolue, dans les limites que déterminent les nécessités de l'Économie publique.

Toutes les initiatives et toutes les activités s'y déploient, toutes les entreprises s'y poursuivent dans la plus parfaite indépendance. Toutes les formes de l'association, du contrat et de l'échange y trouvent place.

Comme aujourd'hui la monnaie y circule.

Le salariat individualiste lui-même, s'il trouve encore des hommes qui s'en accommodent, peut, çà et là, s'y rencontrer.

Un capital spécial et restreint à ce domaine, un capital qui ne frau-

chit jamais les barrières de l'Économie publique, peut donc s'accumuler en certaines mains et se transmettre. Remarquons, en passant, qu'il ne peut pas être un moyen d'oppression puisque personne n'est plus contraint, par le dénuement, à vendre sa force travail.

Ce domaine que nous appelons celui du superflu pour l'opposer à celui du nécessaire, mais où seront satisfaits, en réalité, des besoins devenus profonds chez la plupart des hommes, enclora vite, ce n'est pas douteux, la meilleure part de notre existence. Ce sera le domaine de l'art, de la science, de la découverte et de l'invention, du confortable et du beau, de toutes les activités, en un mot, et de toutes les entreprises qui donnent à la vie humaine sa valeur et son attrait. L'autre deviendra peu à peu un simple support, comme le sous-sol uniforme et solide de cette région supérieure.

Cette distinction que nous impose avant tout un souci de justice élémentaire, répond, une fois pour toutes, à la seule objection valable qui ait jamais été faite au socialisme.

Bien loin, comme on l'en accuse, de ruiner l'initiative individuelle et l'esprit de recherche, loin de tarir le goût de l'effort et de la lutte. le socialisme, ainsi compris, laisse leur rôle à ces précieux mobiles de développement humain. Si d'une part nous restreignons un peu le champ de leur action, de l'autre nous appelons un plus grand nombre d'hommes à en connaître le bénéfice.

En offrant à tous une sécurité élémentaire, le socialisme ouvre à tous la vie féconde de l'intelligence, de l'initiative et du risque. (1).

Nous ne prétendons pas que la solution que représente cette séparation du « nécessaire » et du « superflu » n'en soit pas une et quelques difficultés qu'il pût y avoir à fixer les limites des deux productions, elles ne seraient certainement pas insurmontables. Si vraiment il n'était possible de tirer de l'art, de la littérature, de la science, toutes les satisfactions que l'humanité a le droit d'en attendre, qu'en laissant ces manifestations de l'activité humaine en dehors de la production socialement organisée, le socialisme n'aurait en effet qu'à décider que l'artiste, le littérateur et le savant seront tenus, en tant que tels, en dehors du contrat de pro-

---

(1) Charles ALBERT et Jean DUCHÈNE : *Le Socialisme révolutionnaire*, pages 89 et suiv.

duction qui liera chaque membre de la société envers celle-ci, pour que les inquiétudes que l'on peut avoir sur l'avenir de notre production artistique et scientifique soient dissipées.

Mais déjà, dans le régime capitaliste, ce n'est que par le concours de l'État que cette production peut bien souvent se soutenir et si l'on veut nous suivre, nous pourrions prouver sans peine, pensons-nous, que bien loin de s'en désintéresser, l'État socialiste devrait, sans tomber dans le travers de l'art officiel et de la science officielle, se préoccuper de la production du « superflu » comme de celle du « nécessaire ».

## CHAPITRE V

### DANS LES ARTS

#### **I. — Souvent l'art est synonyme de pauvreté en régime capitaliste.**

Dans le domaine de l'Art, par exemple, pourquoi le nouveau régime économique proscrirait-il, même indirectement, même sans le vouloir, la production du peintre ou du sculpteur ? Il faut noter tout d'abord que tous les talents que le régime capitaliste tue dans l'œuf, pourront, grâce à l'instruction intégrale donnée à tous les enfants, surgir naturellement et auront la possibilité de se faire apprécier. Des milliers de facultés brillantes qui, maintenant, restent cachées, feront ainsi connaître leur vitalité et leur valeur.

Oui mais, nous dit-on, ce travail d'artiste, allez-vous l'organiser administrativement, imposerez-vous au sculpteur la journée normale qui sera fixée pour le travail manuel. Allez-vous demander à l'inspiration de répondre à l'appel de la cloche ? Qui donc a jamais proposé quelque chose de pareil ?

La critique des adversaires du socialisme à ce sujet, vaudrait s'il était démontré que dans le régime actuel l'art nourrit toujours son homme, que dès qu'il est en pleine possession de son métier l'artiste n'a pas besoin de penser à de basses préoccupations matérielles, ou bien encore s'il était prouvé que ce sont seulement des artistes qui ont pu négliger ces préoccupations, parce qu'ils avaient pris la précaution de naître d'un père riche, qui ont produit des œuvres vraiment remarquables.

Chacun sait qu'il n'en est rien. Malgré que les temps de la *Vie de Bohême* soient révolus, que nos rapins soient devenus, dit-on, plus prosaïques que leurs aînés, il n'en reste pas moins que c'est, le plus souvent, après de longues années de misère qu'un artiste, quel que soit son talent, parvient à la notoriété et connaît les ventes rémunératrices de ses efforts. Parfois, le plus souvent même, c'est après sa mort que sa signature acquiert une haute valeur commerciale et fait la fortune de marchands de tableaux.

Cependant pendant de longues années de misère il a fallu vivre. Si peu que ce fut, il a fallu de temps en temps manger. Qui dira à quelles besognes subalternes, parfois repoussantes, souvent abrutissantes, il a fallu que l'artiste pauvre s'astreigne, pour ne pas mourir littéralement de faim. Pendant ce temps sans doute, l'inspiration était pénible à venir et le rêve difficile à préciser, à concrétiser, dans l'œuvre d'art qui ne surgissait point, parce que son auteur possible rédigeait des bandes d'adresses, ou imaginait mille combinaisons pour acquérir la certitude de manger tous les jours.

## **II. — En régime socialiste l'artiste sera assuré de ses moyens d'existence.**

Mors, pense-t-on vraiment que ces artistes seraient gênés dans leur vocation, si tout en pouvant consacrer de longues heures à la rêverie, ils trouvaient dans un travail manuel de trois ou quatre heures par jour, la possibilité de s'assurer de larges moyens d'existence, qui leur permettraient d'attendre sans souci l'heure de la notoriété : l'heure où ils pourraient, si cela leur convenait, abandonner tout travail manuel et se consacrer exclusivement à leur art ? En quoi le sculpteur se verrait-il diminué, si dans quelques heures de travail comme ouvrier marbrier ou ébéniste, ou même dans une profes-

sion tout à fait étrangère à son art, il trouvait à la fois le moyen de s'assurer la « matérielle » et celui de délasser son esprit ? En quoi l'inspiration du paysagiste ou du portraitiste se trouverait-elle gênée, du fait qu'il pourrait gagner un salaire honorable comme décorateur d'appartement ou peintre en bâtiment, au lieu de descendre comme aujourd'hui à quelque basse occupation, qui le déprime d'autant plus que c'est la misère seule qui le contraint à l'accepter, en se demandant s'il parviendra à sortir de cet enfer ? En quoi le musicien se trouverait-il plus humilié, s'il pouvait, en attendant le jour où les théâtres de province, à défaut de ceux de Paris, feraient connaître ses œuvres, gagner tranquillement sa vie dans les bureaux d'une administration, au lieu de courir après des cachets problématiques ?

C'est, nous semble-t-il, déjà la règle générale pour la plupart des écrivains connus que leur production intellectuelle n'a pas constitué, au moins à leurs débuts, leur gagne-pain et qu'une ressource moins glorieuse peut-être, mais plus certaine, trouvée dans un travail administratif ou commercial, leur a permis d'attendre la célébrité et des acheteurs pour leurs œuvres. A ce point de vue donc, rien ne serait changé en régime collectiviste, sauf que ces situations administratives ou commerciales que peuvent acquérir aujourd'hui seulement des privilégiés, seraient à la disposition de tous les artistes, car la production économique du régime socialiste serait tellement diverse, que toutes les facultés pourraient s'y employer honorablement et utilement.

Mais, pourra-t-on nous dire, si actuellement les professions artistiques trouvent des recrues, c'est que, en dehors de la satisfaction intime que l'artiste trouve dans l'exercice même de son art, il envisage la possibilité d'une large, très large rémunération de sa production. Il sait que la misère du début peut être ensuite compensée par la fortune, qui arrive toute seule à l'homme qui parvient à se faire un nom dans le domaine de l'art. Or, si la satisfaction que l'artiste éprouve



à réaliser une œuvre qu'il a conçue ne disparaîtra évidemment pas en régime socialiste, il y a quelque chose qui aura disparu, c'est le milliardaire qui se constitue des galeries de tableaux payés au poids de l'or, ce sont les Mécènes, les acheteurs, pour qui travaillent maintenant les artistes.

### **III. — La vie sociale intensifiera et développera la production artistique.**

Il est certain que la transformation économique aura son influence sur la production artistique, mais pour compenser les acheteurs qui auront disparu, combien d'autres qui surgiront et porteront la demande de l'œuvre artistique à un point tel qu'on pourrait même se demander si la production y suffira. Au début du nouveau régime et pour de très longues années, c'est l'édifice public qui suffira à alimenter l'ardeur créatrice de nos peintres et de nos sculpteurs. Quelle que soit la haute idée que les bourgeois se tassent du degré de civilisation que nous avons atteint, il est certain que le nombre de nos édifices publics est ridiculement restreint et ne répond en rien aux nécessités de l'époque.

D'abord, les écoles de toutes sortes seront multipliées de telle façon, que les professeurs n'aient plus comme aujourd'hui des classes de quarante, cinquante élèves et plus à surveiller. C'est tout au plus une dizaine d'élèves que devront compter les classes et l'on aura alors la certitude que le travail de chacun est surveillé sérieusement. Ensuite, on est bien obligé de constater qu'aujourd'hui, c'est vraiment une dérision que la façon dont le peuple souverain est mis à même de discuter de ses intérêts. A Paris, lorsqu'une question passionnant la foule, oblige le Parti socialiste à convoquer un auditoire nombreux, c'est dans l'unique salle du manège Saint Paul que l'on peut maintenant réunir quelques milliers de citoyens et quelle salle ! Une baraque en bois.

briques et vitrages, où il gèle, à moins que la foule entassée n'y étouffe et dans laquelle le peuple souverain écoute debout, les pieds dans la sciure de bois, des orateurs, juchés sur quelques planches, qui lui parlent des affaires publiques. Lorsque ce manège sera démoli, les réunions nombreuses ne seront plus possibles à moins que d'ici là le Parti socialiste ait réussi à réaliser le projet de Maison du Peuple dont il est question depuis longtemps.

Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'une élection ou d'un compte rendu de mandat d'un élu, l'administration municipale prête généreusement les préaux d'école, ce qui peut suffire pour une réunion de quartier, mais est encore loin de constituer le local convenable, approprié à cet effet, dans lequel un peuple libre, maître de ses destinées, devrait avoir la possibilité de se réunir pour parler de ses affaires.

En province, ce n'est pas mieux, ou c'est pire. Parfois dans quelque petite ville existe un théâtre que la municipalité consent à prêter pour des réunions, mais, la plupart du temps, il n'y a pas de salle convenable où les citoyens puissent s'assembler. C'est tantôt un limonadier bienveillant qui met à leur disposition sa salle et ses liquides; tantôt c'est dans une remise, ou une halle ouverte à tous les vents, que le peuple souverain est autorisé à se réunir.

#### IV. — L'Art social.

Or, en régime socialiste, la vie sociale sera certainement intensifiée; d'autre part, la vie domestique se réduira au strict nécessaire, la femme comme l'homme ressentiront de plus en plus le besoin de sociabilité. Pour le satisfaire, la première n'y parviendra point suffisamment en cancanant avec ses voisines, ou avec ses visiteuses quand elle a « un jour », le second désirera mieux que les cabarets sordides de nos villages perdus ou que les cafés mieux tenus de la ville. Pour

leur donner satisfaction, il faudra donc non seulement les vastes locaux de réunion pour les conférences et l'examen des affaires publiques qui manquent aujourd'hui, mais encore des salles de jeu, de restaurant, de lecture, des salles de théâtre et de concert, des musées, des établissements de bains populaires, des laboratoires, des hôpitaux, bien d'autres édifices publics encore, dont quelques rares spécimens peuvent exister aujourd'hui et qu'on multipliera, sans compter des nouveaux, dont l'utilité pourra apparaître, ce qui suffira pour décider de leur construction.

Ne croit-on pas qu'il y a là un vaste champ ouvert à tous les artistes et que tous les travaux qui pourront leur être demandés pour orner cette multiplicité d'édifices compenseront et au delà la disparition des commandes que ne donneront plus les capitalistes. C'est donc l'État qui joue le rôle de Mécène, qui le jouera de plus en plus, avec des moyens bien plus puissants à sa disposition, mais ce sont encore les communes et des associations comme il en existe déjà et qui pourront se constituer pour exploiter des théâtres, organiser des expositions, créer des cercles, qui feront appel à tous les talents et les rémunéreront selon les mérites, payant les œuvres des grands artistes à des prix élevés, qui permettront à leurs auteurs de s'abstenir, si bon leur semble, de tout autre travail que la pratique de leur art.

Après l'art appliqué aux établissements publics, c'est l'habitation personnelle, elle aussi, qui sera régénérée non seulement en hygiène, mais encore en beauté. Évidemment aucun citoyen de la société collectiviste ne pourra songer à accumuler dans sa demeure les trésors artistiques que peuvent accaparer maintenant certains gros capitalistes qui en jouissent égoïstement, quand ils sont susceptibles d'en apprécier les beautés, mais qui le plus souvent ne les dérobent à l'admiration publique que parce que la possession de ces richesses les pose en bonne place dans l'admiration ou l'envie des foules. Mais si le luxe insolent d'une petite minorité aura disparu,

c'est par contre la masse des humains qui verra sa situation économique largement améliorée, qui voudra et pourra avoir un logis confortable et élégant. Et tous ces hommes et toutes ces femmes à qui, dès l'enfance, on aura donné une éducation artistique ; à qui l'école aura appris le goût de la beauté, voudront donner au « home » familial l'ornement que le peintre, comme le sculpteur, peuvent lui apporter.

## V. — L'Art et la Révolution.

Aussi peut-on dire qu'avec le régime collectiviste commencera pour l'art une véritable renaissance. Et le musicien de génie Richard Wagner a vu juste quand il a écrit dès 1850, dans son ouvrage : *L'Art et la Révolution*, ce qui suit :

Quand gagner sa vie ne sera plus pour nos hommes libres de l'avenir le but de l'existence, mais quand, au contraire, par suite de l'avènement d'une nouvelle croyance, ou mieux d'une science nouvelle, le gain du pain quotidien nous sera assuré au moyen d'un travail naturel correspondant, bref, quand l'industrie, au lieu d'être notre maîtresse, sera au contraire devenue notre servante, alors nous placerons le but de la vie dans le bonheur de vivre, et nous nous efforcerons de rendre nos enfants aptes et habiles à jouir de ce bonheur. L'éducation, basée sur l'exercice de la force et sur le soin de la beauté physique, deviendra finement artistique, grâce à l'affection tranquille qu'on aura pour l'enfant et à la joie qu'on trouvera dans l'accroissement de sa beauté ; chaque homme, dans n'importe quel ordre d'idées, deviendra de la sorte un artiste véritable. La diversité des dispositions naturelles offrira les directions les plus variées pour aboutir à une richesse dont on n'avait pas idée.

Loin de craindre donc que le régime futur puisse nuire à l'épanouissement de l'art, il y a plutôt lieu de supposer, au contraire, que la production artistique cessera d'être le monopole d'un nombre assez restreint d'individus que l'on suppose aujourd'hui plus particulièrement doués. Comme l'ont admis de nombreux écrivains socialistes, William Morris

dans ses *Nouvelles de nulle part*, Kautsky, Bebel, entre autres, les citoyens de la société socialiste s'occuperont de la production matérielle, en même temps qu'ils s'adonneront aux travaux de l'esprit, même sans arrière-pensée de profit et de bénéfices ! Leurs loisirs plus longs seront consacrés en grande partie, à des jouissances purement intellectuelles et Kautsky estime même que cette association ne sera pas seulement possible, mais encore absolument nécessaire :

Nous avons vu, dit-il, qu'un régime prolétarien s'appliquera à généraliser l'éducation. Mais si l'on voulait répandre l'éducation telle qu'elle se donne aujourd'hui, on arriverait à faire de la génération qui s'élève, des hommes impropres à toute production matérielle, à miner les fondements de la société.

Aujourd'hui la division du travail dans la société s'est développée de telle façon, que le travail matériel et le travail intellectuel s'excluent presque absolument. La production matérielle se fait dans des conditions qui ne permettent qu'à un petit nombre de personnes favorisées par la nature ou par les circonstances de fournir en même temps un travail intellectuel plus relevé. D'un autre côté, le travail intellectuel tel qu'il se fait aujourd'hui rend inapte au travail physique qui devient quelque chose de déplaisant. Donner l'éducation à tous les hommes dans ces conditions rendrait impossible toute production matérielle parce qu'il n'y aurait plus personne qui pût ou qui voulût s'en charger. Si l'on veut qu'une plus haute culture intellectuelle se généralise sans compromettre l'existence de la société, il sera nécessaire, non seulement au point de vue pédagogique, mais au point de vue économique, de familiariser à l'école la génération qui s'élève aussi bien avec le travail matériel qu'avec le travail intellectuel, et de lui inculquer l'habitude d'associer la production matérielle à la production intellectuelle. (1).

Mais cette association deviendra possible par les modifications que le régime socialiste apportera, d'une part, au travail matériel qui sera moins pénible et plus court, et, d'autre part, par la culture générale des membres de la société, qui rendra nécessaire la participation au travail matériel des gens

---

(1) KAUTSKY : *La Révolution sociale*, page 207.

instruits, les ignorants, s'il en reste, étant en nombre si infime, qu'ils ne suffiraient pas à satisfaire aux nécessités de la production industrielle et agricole.

Si donc l'on ne peut craindre, comme l'affirment certains détracteurs du socialisme, que le triomphe de celui-ci, soit un retour vers la barbarie et vers un grossier matérialisme, il n'y a pas à craindre davantage que l'élévation intellectuelle des masses, dont le triomphe du socialisme serait le signal, puisse faire courir un risque à la production matérielle et en diminuer l'intensité. Nous avons le droit d'affirmer qu'en même temps qu'il libérera le travailleur manuel de son esclavage économique, le socialisme lui apportera des sources de joies pures qu'il ne soupçonne même pas aujourd'hui, en libérant du même coup le bon ouvrier de l'art, créateur de beauté, victime lui aussi du régime capitaliste.

## VI. — La Musique et le Théâtre.

S'il est possible de prévoir que le peintre, le sculpteur, le graveur, le musicien trouveront facilement l'emploi de leurs facultés dans le régime socialiste, à plus forte raison, nous semble-t-il, peut-on s'imaginer ce que deviendraient dans ce régime le comédien et le chanteur. Déjà nous voyons fonctionner, en régime capitaliste, des institutions qu'il serait facile de généraliser et qui tout en mettant les acteurs à l'abri des mésaventures, en transformant en situation stable et confortable le sort incertain et parfois lamentable qui est le lot actuel de tant de pauvres cabots, permettrait à toute la population et non pas à une petite minorité de privilégiés, de jouir du plaisir du théâtre et du concert.

Rien ne serait plus facile que de constituer dans les grandes villes des associations dans le genre de celle qui réunit les artistes de la Comédie-Française. En même temps qu'elles les subventionneraient, les communes, comme l'État, met-

traient à leur disposition des théâtres bien conditionnés réunissant tout le confort nécessaire aussi bien pour l'artiste que pour le spectateur. Pour les petites villes et les villages, ces associations d'acteurs organiseraient des tournées qui iraient faire apprécier dans tous les coins du pays les chefs-d'œuvre de nos auteurs, devant des auditoires qui partout seraient d'un niveau intellectuel relevé, car partout l'instruction aurait été répandue à flots.

Pour le recrutement de ces artistes, on créerait dans tous les chefs-lieux de régions, des conservatoires où seraient admis, après concours, ceux qui se sentant des dispositions pour l'art théâtral, voudraient en tirer des lauriers, en même temps qu'un moyen d'existence. Les acteurs et les chanteurs qui seraient refusés au concours d'admission au Conservatoire, pourraient continuer leurs études seuls, tout en étant alors dans l'obligation de choisir un emploi en rapport avec leurs facultés dans les services de la production ou de la répartition des produits. Leur temps de travail donné à la société, ils jouiraient d'assez de loisirs pour se perfectionner dans leur art, si vraiment ils étaient doués, et ils pourraient alors, même sans sortir d'un conservatoire, être admis dans une compagnie théâtrale qui pourrait juger de leur admission.

En établissant des tours de rôle entre tous les citoyens, rien ne serait plus facile que de déclarer le théâtre gratuit. Cela économiserait le travail de perception du prix des places et dans ce cas, c'est l'État ou la commune qui prendrait entièrement à son compte les frais : salaires des artistes, entretien du mobilier, décors, costumes, etc., et si l'on saisit bien ce que serait l'organisation du régime socialiste, on comprend qu'une pareille mesure qui, en régime capitaliste, apparaît comme une folie administrative, serait la plus économique puisqu'elle épargnerait un travail. Cependant, si l'on estimait, par exemple, qu'il est utile d'exciter le zèle des artistes à satisfaire le public, on pourrait, en leur donnant des salaires plus faibles, prévoir les entrées payantes et leur en

laisser le bénéfice en totalité ou en partie. Mais, dans ce cas, ce coût du spectacle serait alors prévu dans l'estimation du minimum de salaire qui serait fixé pour les travailleurs de la dernière classe et qui devrait leur permettre de faire face à toutes les nécessités de l'existence, nécessités de satisfaire aux besoins de l'esprit, comme à ceux du corps.

Bien entendu, l'entrée payante, si elle était décidée, serait la seule servitude à laquelle serait astreint le spectateur. En régime socialiste, quoi qu'il arrive, on pourra de temps en temps aller passer sa soirée au théâtre, ou au concert, avec la certitude de ne pas se voir assailli par des nuées de mendiants ou de mōndiants, qui, sous le fallacieux prétexte de vous offrir un petit banc pour Madame, ou un programme pour Monsieur, vous placent dans la cruelle alternative de passer pour un Harpagon ou pour un imbécile. Des vestiaires spacieux seraient toujours prévus par les architectes nationaux ou communaux, qui feraient construire les salles de spectacles, et comme la main-d'œuvre serait surabondante, un personnel toujours suffisant permettrait de servir rapidement et gratuitement les spectateurs.

En dehors de ces entreprises nationales ou communales, des sociétés privées pourraient, comme certaines existent déjà, se constituer pour faire jouer des pièces dans des salles qu'elles pourraient faire construire ou que l'État ou les communes se feraient une obligation de leur prêter et par des artistes qu'elles payeraient sur les ressources de leurs cotisants ou avec le produit des entrées. Ainsi, les adversaires de la mode du jour, de l'art officiel, pourraient donner des spectacles d'avant-garde, sous réserve que la moralité publique ne serait pas atteinte. Le régime socialiste, en effet, se fera scrupule de couvrir de son pavillon, des maisons de prostitution et des spectacles obscènes, même donnés à guichets fermés; toutes choses que les moralistes de la bourgeoisie se gardent bien de reprocher au régime capitaliste. Les réactionnaires, s'il en restait, pourraient par contre faire



représenter des pièces glorifiant le bon vieux temps et lorsqu'ils organiseraient leurs spectacles, l'ouvreuse et le marchand de programmes, naturellement, reparaitraient, avec leur sourire, pour démontrer la supériorité incontestable que les exploiters de l'art, en régime individualiste, avaient sur les socialistes, sur ces barbares qui ne comprennent pas que l'art doit être réservé à une élite, celle-ci fût-elle composée en majeure partie de noceurs fatigués, de rastas et de grues.

## CH. PITRÉ VI

### DANS LES LETTRES

#### I. — La production littéraire.

Nous pensons avoir démontré que bien loin d'être ralentie, ou supprimée, par le collectivisme, la production artistique serait au contraire intensifiée, en même temps que débarrassée de tout caractère mercantile, par le nouveau régime et cela au grand avantage de la foule, comme des artistes.

Peut-on soutenir que le problème se présente aussi facile à résoudre en ce qui concerne la production littéraire ? Nous ne faisons aucune difficulté pour reconnaître que, de prime abord, il paraît en être autrement. Ce n'est pas, en effet, trancher la difficulté, que de dire avec Kautsky (1) que le mode de production socialiste sera le communisme dans la production matérielle, mais l'anarchisme dans la production intellectuelle.

Quand on essaye d'adapter cette théorie à la pratique, on s'aperçoit que si elle peut valoir pour la production artistique, elle se heurte à des impossibilités pour la production littéraire.

Rien de plus facile, en effet, pour l'artiste : peintre, sculpteur, musicien, que de produire individuellement. La matière première qu'il utilise, l'instrument de travail dont il se sert ne représentent jamais qu'un capital minime, qu'une valeur modeste, qu'il sera toujours possible à un citoyen du régime

---

(1) KAUTSKY : *La Révolution sociale*, p. 215.

socialiste de posséder individuellement. Et l'œuvre éclore si elle n'est pas vendue par son auteur à un individu, si elle est cédée à une administration publique, État ou commune on conçoit très bien que les rapports à établir entre l'artiste et cette administration pour l'achat de l'œuvre d'art et son paiement, ne seront pas des choses tellement nouvelles, qu'il faille beaucoup se creuser l'esprit pour arriver à se les représenter. Ces rapports existent déjà, la société collectiviste n'aura qu'à les multiplier, car les capitalistes disparus, c'est surtout pour l'ornement de l'édifice public que l'artiste travaillera.

Mais pour le littérateur, pour l'écrivain, ce n'est pas tout que de produire, il faut encore pouvoir faire connaître la production. Pour son œuvre propre l'écrivain certes, mieux que l'artiste, disposera toujours de ressources suffisantes. Une plume, du papier et de l'encre, il n'est personne qui ne pourra se les procurer et c'est tout ce qu'il faut pour produire le livre qui rendra son auteur célèbre, ou l'article de journal qui sera lu dans tout le pays. Mais le livre ou l'article écrits, il faudra les faire imprimer, et c'est ici qu'on doit se demander comment le régime socialiste fera face aux nécessités de la production littéraire.

Cette production sera entièrement libre disent certains, l'État socialiste se préoccupera seulement de la production matérielle, l'autre restera le privilège de l'individu. Mais est-ce l'individu qui pourra s'approprier, pour les besoins de sa production intellectuelle, le formidable outillage que l'imprimerie moderne met à la disposition de l'homme pour lui permettre de répandre sa pensée. Personne ne songe à supprimer cet outillage ou à le rendre inutilisable par la constitution d'un régime social qui ne permettrait à personne de s'en servir ; personne ne songe à laisser simplement aux littérateurs la liberté qu'avaient les Bénédictins de répandre les œuvres des grands auteurs au moyen de copies manuscrites : tous les socialistes, au contraire, s'accordent pour dire que, quel que

soit le degré de perfectionnement de l'imprimerie moderne, les imprimeurs de l'avenir auront encore à cœur de le perfectionner et que le régime socialiste s'appliquera surtout à installer dans les ateliers de tout le pays, l'outillage perfectionné que l'on ne rencontre maintenant que dans d'assez rares grandes maisons.

Or, cet outillage constitue indubitablement un moyen de production et les grandes imprimeries qui, seules, peuvent permettre l'édition de volumes et l'impression de journaux quotidiens, appartiennent à la catégorie des grands moyens de production, dont les socialistes entendent faire, dès que possible, une propriété sociale. Si donc, l'écrivain peut produire individuellement, anarchiquement ; si le caractère de la production littéraire est d'être, comme toute production intellectuelle, une production individuelle, la production littéraire a absolument besoin pour être répandue, utilisée, pour aboutir pleinement à sa raison d'être qui est de toucher la foule, elle a besoin, disons-nous, d'être associée à un travail matériel, d'être complétée par le travail collectif de tous les ouvriers divers qui mettent en œuvre l'outillage d'une grande imprimerie. Par conséquent, il est nécessaire de prévoir les dispositions qui devront forcément être prises pour permettre, en régime socialiste, aux œuvres de nos grands écrivains, de récréer tous les citoyens en leurs heures de loisirs ; à la discussion des événements quotidiens, politiques et sociaux, d'être mise à la portée de tous ; à l'information sur tous les événements d'être répandue partout.

Mais les ennemis du socialisme qui, si volontiers, triomphent contre lui de toutes les sottises que des adversaires de mauvaise foi ont accumulées sur son compte, auraient grandement tort d'essayer de profiter de la loyauté avec laquelle nous montrons les difficultés qui se dressent devant sa route. En réalité, toutes les critiques qu'ils pourraient formuler contre les solutions que nous pouvons envisager, en ce qui concerne la production littéraire en régime socialiste, s'ap-

pliqueraient plutôt avec juste raison, aux conditions qui sont faites à cette production par le régime capitaliste.

Car l'imprimerie ne pouvant être qu'un service social, il est certain qu'un citoyen ou un groupe de citoyens, qui voudront pouvoir faire imprimer, soit un livre, soit un journal, devront nécessairement s'adresser à l'État. On conçoit mal, en effet, même en admettant l'hypothèse que les moyens de production seraient concédés à des groupements professionnels, qu'il puisse se trouver dans un régime qui se sera fait une loi d'assurer à chacun la sécurité du lendemain, des groupes de travailleurs qui consentiraient à travailler en vue de satisfaire à une « consommation » littéraire, forcément instable et aléatoire, et, par conséquent, à voir la rémunération de leur travail comporter la même instabilité et les mêmes aléas.

Forcément, c'est l'État, c'est l'ensemble de la nation qui sera seul en mesure de faire face sans peine, par l'immensité de ses ressources, aux pertes possibles, probables, de travail que représenterait la mise à la disposition des citoyens de leur nourriture intellectuelle. De même que c'est l'État qui ferait les frais de l'éducation, de l'instruction, de l'enfant, c'est l'État et l'État seul qui pourrait faire les frais *matériels* de l'instruction de l'homme.

Alors nous entendons tous ceux qui jugent l'État socialiste sur le modèle de l'État bourgeois, nous dire : Eh bien, ce sera du propre votre régime collectiviste, seuls ceux qui penseront comme les gouvernants pourront faire imprimer leur pensée, les autres seront condamnés au silence ; ils pourront bien écrire, mais le moyen de répandre leurs écrits leur fera complètement défaut et vous prétendez ensuite que votre régime socialiste ne sera pas une caserne ; ce sera pire qu'une caserne, ce sera un tombeau !

## **II. — La liberté de l'écrivain en régime capitaliste.**

Voyons d'abord ce que vaut la liberté tant vantée que posséderaient aujourd'hui tous les citoyens de publier leur pensée. Nous ne parlerons même pas des condamnations abominables qui ont atteint dans tous les pays des hommes coupables seulement d'avoir exprimé des opinions hétérodoxes. La République française elle-même garnit ses prisons de citoyens, parce qu'ils ont parlé ou parce qu'ils ont écrit. Elle a gratifié d'innombrables années de prison cet homme de courage, d'honnêteté et de désintéressement qui s'appelle Gustave Hervé, et quand on songe à tous les attentats à la liberté de pensée que permet le régime capitaliste, on a peut-être le droit de se demander ce que pourrait faire de mieux, dans ce sens-là, le régime socialiste, — si telle pouvait être l'intention de ses partisans.

Mais en indiquant que les sentiments manifestés actuellement par les socialistes en faveur de la liberté pour toutes les opinions, prouvent suffisamment que le régime socialiste ne pourrait moins faire que d'avoir le respect de la liberté d'écrire et de parler, il nous faut voir si les possibilités pour le citoyen d'exprimer sa pensée, sont vraiment plus grandes, plus réelles en régime capitaliste qu'elles ne le seraient en régime socialiste.

## **III. — Est-il possible d'exprimer sa pensée dans la société actuelle ?**

Voyons d'abord pour le livre. Aujourd'hui, l'écrivain pauvre, qui n'a que son talent pour toute richesse, risque fort d'attendre longtemps, d'attendre indéfiniment, l'éditeur qui consentira à publier une œuvre sortie de sa plume. S'il abou-

tit finalement à dénicher cet oiseau rare, ce n'est qu'au prix de démarches humiliantes, rebutantes qui ne préparent guère le malheureux, qui s'y livre par nécessité, à célébrer ensuite dans ses œuvres la dignité humaine et la fierté de vivre. Dans la plupart des cas, bien entendu, c'est par un traité qui lui enlève tout espoir de bénéfice matériel, qu'il se lie au libraire, au marchand de littérature. Celui-ci d'ailleurs, il faut le dire à sa décharge, risque gros. A moins qu'un événement inattendu, un scandale quelconque, un procès ou un duel retentissants, fassent surgir de l'ombre le nom de l'auteur, il y a des chances pour que l'opération commerciale qu'il tente se solde par une perte et ce n'est que la perspective de réussir de temps en temps un « filon » avantageux qu'il pourra exploiter avec profit, qui le décide également de temps en temps à sonder des terrains inexplorés.

Ainsi, pour quelques rares écrivains qui réussissent, qui arrivent à la grande notoriété et à la fortune, nombreux sont ceux qui, ayant du talent, n'auront jamais la possibilité de vivre convenablement de leur effort littéraire, parfois même n'auront jamais la joie de voir imprimer leur œuvre. Nombreux sont ceux qui ayant eu la chance de trouver un éditeur, mais pas de lecteurs, ou n'ayant même pas réussi à découvrir le premier, en sont réduits à gagner leur vie dans des travaux subalternes.

Dans la vitrine du libraire par contre, ils peuvent voir surgir de temps en temps, sous la bande magique « Vient de paraître » qui les a tant fait rêver, des œuvres signées d'hommes qui ont pris la sage précaution, avant de faire de la littérature, de naître de pères millionnaires. Pour ceux-là, inutile d'avoir du talent pour que leurs œuvres soient publiées; il suffit qu'ils payent à l'éditeur les frais de l'édition. Peu importe pour le commerçant que cette marchandise se vende ou non, du moment que sa fabrication lui est payée. Parfois d'ailleurs, elle se vend, l'auteur, en même temps qu'il a pu la faire imprimer, a suffisamment d'argent pour faire glori-

fier son œuvre par une critique désintéressée et la réclame de la grande presse peut procurer des acheteurs à des élucubrations stupides, tandis que l'œuvre intéressante de l'inconnu autour de laquelle règne le silence, s'en ira servir à faire des cornets chez l'épicier du coin ou chez le marchand de frites. Souvent, aussi, l'œuvre signée du nom d'un millionnaire a de la valeur et c'est parfois parce qu'elle est le produit du travail cérébral d'un malheureux ouvrier des lettres, qui, poussé par la faim, a livré au rabais à l'exploiteur, une œuvre anonyme dont celui-ci s'attribue tranquillement la paternité. Et l'entrepreneur de littérature lance l'œuvre sous son nom, comme d'autres capitalistes lancent une marque de moutarde qu'ils ne fabriquent pas eux-mêmes; comme d'autres capitalistes exploitent, sous leur nom, une invention qu'ils ont achetée à vil prix quand ils ne l'ont pas volée au véritable inventeur, trop pauvre pour la mettre lui-même en valeur.

Ainsi toujours, dans tous les domaines, nous retrouvons le régime capitaliste permettant à une minorité d'individus de frustrer les producteurs et condamnant ceux-ci à vivre dans les privations et l'insécurité.

#### **IV. — En régime socialiste chacun aura la liberté et la possibilité d'écrire.**

Ces écrivains, ces littérateurs, qui produisent eux-mêmes des œuvres susceptibles d'intéresser leurs concitoyens, peuvent soutenir vraiment qu'ils seraient en plus mauvaise posture vis-à-vis de l'État socialiste de demain qu'ils le sont devant l'éditeur capitaliste d'aujourd'hui. Plus de démarches humiliantes à faire pour eux, mais seulement leurs ouvrages à soumettre à un Comité composé de tous les maîtres, de gens compétents et impartiaux. Craint-on que pour des raisons de tendances, certaines œuvres soient écartées ? On peut déci-



der que chaque citoyen aura toujours le droit de faire imprimer, à ses frais, par l'État, n'importe quel ouvrage d'après un tarif qui sera le même pour tous les citoyens et qui sera plus réduit que celui que peuvent exiger aujourd'hui les éditeurs, car il ne sera majoré d'aucun bénéfice.

Ce sera pour l'écrivain refusé par le Comité, une situation identique, mais bien préférable à celle de l'écrivain qui, aujourd'hui ne trouve pas d'éditeur. Car en régime socialiste, le littérateur pourra toujours gagner un salaire honorable, en coopérant, en dehors de son travail intellectuel, à la production matérielle et soit en économisant sur son salaire, soit en intéressant à son œuvre des amis, ou des associations littéraires ou scientifiques, dont il pourrait faire partie, il lui sera toujours possible de se procurer les fonds pour une publication.

Ainsi, c'est pour lui la certitude de pouvoir percer, d'en appeler à l'opinion publique du jugement injuste qui aurait pu être rendu sur son œuvre. C'est la possibilité, s'il a vraiment un talent qui s'impose, de le démontrer, car une fois imprimé, il se trouve placé sur un pied d'égalité avec tous les autres écrivains, dont les ouvrages avaient été acceptés et imprimés aux frais de l'État. Tous ces ouvrages, en effet, seraient mis en vente par les soins du service national de la Librairie, aux prix fixés par les auteurs. Le montant des ventes serait versé à ces auteurs, déduction faite pour ceux qui auraient payé l'impression des ouvrages, de simples frais de vente qui seraient égaux pour tous les auteurs et proportionnés au prix des ouvrages. Et à ceux dont les œuvres auraient été reçues par le Comité et imprimées aux frais de l'État, celui-ci, en plus des frais de vente, retiendrait également les frais d'impression qui, dans la plupart des cas, ne constitueraient ainsi qu'une avance. En majorant quelque peu ce prix, pour tous les ouvrages payés, soit d'avance, soit après vente, l'État pourrait facilement récupérer la totalité de la valeur du travail social dépensé pour la fabrication de

la totalité des ouvrages vendus, comme des invendus, qui au bout d'un certain temps, devraient être retirés de la vente pour être livrés au pilon, afin d'éviter l'encombrement.

Si l'on réfléchit au développement formidable que le socialisme apporterait à la vie intellectuelle, on peut penser que le besoin de lire se manifesterait de plus en plus. Les salaires élevés, les courtes journées de travail manuel, l'instruction développée, l'alcoolisme réprimé, apporteraient au livre dont le commerce, dit-on, se meurt, une clientèle nouvelle, innombrable, que fourniraient les citoyens de toutes les corporations. Bien loin de gêner la production littéraire, le socialisme, on le voit, la favoriserait, pour le plus grand avantage des auteurs, comme de la foule qui voudrait connaître leurs œuvres. Cette dernière serait débarrassée de toutes les productions insipides qui ne s'imposent à son attention qu'à force de réclame payée et les littérateurs vraiment doués auraient enfin la certitude de pouvoir parvenir à la notoriété.

Ils auraient surtout l'avantage d'être débarrassés de ces exploiteurs de travailleurs intellectuels, qui achètent aujourd'hui des œuvres littéraires à des malheureux pour un prix dérisoire, les publient ensuite comme étant leurs œuvres propres et arrivent à l'opulence et à la célébrité pendant que les pauvres diables qu'ils dépouillent sous la pression de la faim, passent leur existence ignorés et misérables.

## **V. — Ce qu'est le journalisme dans la société actuelle.**

En ce qui concerne le journal, les modifications qu'apporterait le régime nouveau seraient encore plus importantes et plus bienfaitantes, si l'on peut dire. Si le livre, en effet, reste la chose d'une élite assez restreinte, le journal pénètre partout, et chacun convient, dès maintenant, que la presse, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, est devenue une véritable plaie publique.

À côté de la modeste feuille de chantage, qui essaie de pénétrer les secrets de famille et les utilise ensuite pour ruiner un malheureux ou le déshonorer, il y a la feuille de Bourse, qui s'en va chercher les bons gogos pour les rançonner jusqu'au fin fond des campagnes ; la feuille immonde qui vend au rabais de la littérature graveleuse, et, au premier rang, la grande presse d'information, qui fabrique l'opinion quand elle y a un intérêt quelconque et au besoin la suit dans ses goûts les plus dépravés. Les moralistes rendent cette dernière en grande partie responsable de la recrudescence de la criminalité ; ils déclarent que la grande publicité donnée aux crimes, l'illustration de scènes de meurtre ou d'exécutions capitales, qu'elle se plaît à servir à des lecteurs avides d'émotions, créent autour des criminels une espèce d'auréole qui leur suscite des imitateurs désireux de voir leurs exploits célébrés à grand renfort d'images en première page du *Matin* ou du *Petit Journal*.

Mais, en dehors de cette considération qui a bien son importance, ce qu'il faut noter surtout, c'est que le capitalisme a tué presque complètement la presse d'idée, de doctrine, de parti. En dehors de l'*Humanité*, qui arrive à un chiffre respectable de lecteurs, mais qui, cependant, n'a qu'un tirage insignifiant en comparaison de celui qu'atteignent les journaux d'information, il n'y a plus à Paris un seul journal de parti qui soit sérieusement lu. Qu'il s'agisse de feuilles radicales ou conservatrices, toutes vivent et ne se survivent que grâce à des subventions des chefs de parti ou de généreux corrégionnaires, qui voient parfois dans la direction ou la commande d'une feuille à tirage restreint mais suffisamment étendu pourtant pour qu'elle soit servie gratuitement au monde politique, le moyen de faciliter des affaires qui n'ont rien de politique.

Seules surnagent dans ce naufrage de la presse politique, les feuilles de province qui se réclament encore de partis différents, mais chez la plupart d'entre elles les mœurs de

la grande presse parisienne se sont installées, et la discussion des idées n'arrive plus à masquer les véritables préoccupations qui les dirigent. Et si, au temps de Philippe de Macédoine, un clef d'or servait déjà à ouvrir les forteresses les mieux défendues, on peut dire qu'aujourd'hui il n'y a pas une cause si mauvaise soit-elle qui, moyennant finances, ne trouve des défenseurs autorisés dans le monde journalistique.

Ce qu'est la grande presse d'information, Guy de Maupassant, dans *Bel Ami*, en avait brossé un tableau sans doute exact pour son temps, mais qui maintenant est encore au-dessous de la réalité. Un journal est devenu une entreprise commerciale cherchant le profit par tous les moyens; tout ce qui s'y publie, et souvent plus encore ce qui ne s'y publie pas, est matière à bénéfice, et ce n'est pas en songeant aux revenus inavouables que peut rapporter une feuille à gros tirage, que l'on arrive à s'expliquer que l'on puisse vendre certains journaux à un prix qui ne paye pas même la valeur du papier. Ainsi la grande presse est devenue une puissance devant laquelle tout s'incline, gouvernants compris, qui ne craignent pas de s'abaisser au rôle d'hommes-sandwichs pour servir la publicité des grands journaux.

## VI. — Les journaux en régime socialiste.

Alors qu'il faut des capitaux considérables pour lancer et faire vivre un journal, peut-on soutenir sérieusement que la liberté de pensée, la liberté de discussion, trouvent leur compte dans une pareille situation? Peut-on soutenir que les modifications que le régime socialiste apporterait à cet ordre de choses tueraient des libertés qui n'existent pour ainsi dire plus, ou qui, pour mieux dire, sont devenues le privilège exclusif d'une petite minorité de gros capitalistes? Seules les idées agréables à ces capitalistes sont susceptibles aujourd'hui de parvenir à la connaissance de tout le pays, peu-

vent être soumises aux méditations de tous les citoyens. Bien loin de tuer cette liberté de discussion, le socialisme la ferait complètement revivre, en donnant vraiment à chaque individu non plus un droit théorique illusoire de répandre sa pensée par la voie du journal, mais la possibilité aussi de pouvoir le faire.

L'imprimerie et tout son matériel est propriété sociale, et Deslinières a fort bien indiqué dans quelles conditions la société mettra ce matériel à la disposition des citoyens ou des groupes de citoyens, qui voudront publier des journaux grands ou petits :

Les journaux, revues et publications périodiques seront divisés en deux catégories bien distinctes : la presse officielle et la presse libre.

La presse officielle comprendra d'abord le *Journal Officiel* tel qu'il existe actuellement : puis un organe chargé de défendre les actes du Gouvernement, en apportant dans ses articles et polémiques la plus extrême courtoisie, mais en ne laissant passer aucune critique sérieuse sans y répondre ; enfin d'innombrables revues spéciales, publiées par les conseils techniques de tous les services pour tenir les intéressés au courant de toutes les innovations, de toutes les découvertes. Chaque industrie, chaque branche de l'agriculture, chaque partie distincte des autres Administrations, qu'il s'agisse de science ou d'art, aura sa revue dont la périodicité et le format seront réglés par l'importance des matières à traiter. Dans bien des cas des bulletins départementaux ou régionaux seront adjoints aux grandes publications, pour les compléter sur des points de détail. Le but proposé et qu'il sera possible d'atteindre, sera de mettre à la portée de chaque citoyen tous les documents, tous les renseignements, toutes les opinions relatifs à sa profession afin qu'il soit à même de la connaître bien à fond et de s'y perfectionner de plus en plus.

Toutes ces publications seront envoyées aux bibliothèques publiques sur leur demande, justifiée par un intérêt appréciable, et mises gratuitement à la disposition des lecteurs ; elles seront mises en vente dans les librairies où il en existera un écoulement quelconque ; enfin elles seront adressées sous forme d'abonnement, à un prix représentant strictement les dépenses d'impression, aux particuliers qui le désireront.

La presse libre pourra naître et se développer dans des conditions infiniment plus favorables qu'actuellement. Un éditeur, ou un Syn-

dicat d'écrivains, qui voudra publier une feuille traitant n'importe quelles questions, s'adressera aux imprimeries nationales à qui il versera d'avance le montant des frais d'impression d'un seul numéro au nombre d'exemplaires demandé. Ce prix représentera strictement les dépenses de l'imprimerie, sans aucune *étouffe*. Les exemplaires imprimés seront envoyés gratuitement dans les librairies indiquées et le montant des exemplaires vendus sera versé sans frais à l'éditeur. Ce dernier aura la faculté d'annoncer ses publications par des affiches et prospectus, qui lui seront livrés également au prix de revient. Ce sera le seul cas où l'on fera encore usage de ces moyens de réclame. Encore l'utilité en sera discutable et peut-être y renoncera-t-on tout à fait.

Dans les grandes villes, pour mettre le journal à la portée des clients, on multipliera le nombre des librairies et des kiosques; mais on supprimera les crieurs publics.

Il faudra donc très peu de capitaux pour fonder un journal. Mais il faudra que ses rédacteurs aient du talent et de l'autorité pour qu'il vive, car il sera privé de la manne qui nourrit actuellement les journaux : les annonces commerciales et financières.

On en reviendra aux mœurs du temps d'Armand Carrel; les journaux sans valeur et sans intérêt disparaîtront, ceux qui répondront à une idée forte subsisteront seuls; mais ils auront une existence plus digne et moins précaire que maintenant. Cette épuration de la presse amènera un relèvement marqué du niveau de la morale publique. (1).

Il faut ajouter qu'il n'y a pas que les journaux qui trouveront dans le régime socialiste une existence plus digne et moins précaire que celle qui leur est faite par le régime capitaliste. Les journalistes aussi, les journalistes surtout, pourrions-nous dire, trouveront dans le nouveau régime un véritable affranchissement. Il n'y a peut-être pas une corporation de travailleurs qui plus que celle des rédacteurs de journaux, soit exploitée dans son travail et opprimée dans sa dignité et ses sentiments. Même lorsque le journaliste a beaucoup de talent et qu'il est parvenu à se faire un nom, à se composer une véritable clientèle qui recherche ses écrits, il se trouve sous le coup de l'oppression capitaliste. On en a vu qui, après avoir créé des journaux, les avoir amenés

---

(1) DESLINIÈRES : *L'Application du Système collectiviste*, pages 358 et suiv.

à la célébrité par la dépense quotidienne d'un remarquable talent de polémiste, ont été chassés de la maison qu'ils avaient édifiée, ont vu leur œuvre ravie, souillée, dénaturée par des marchands de papier. D'autres, pour éviter un sort pareil, ont dû accepter de partager la direction de l'entreprise à laquelle ils avaient consacré tout leur cœur et toute leur vie et couvrir de leur nom une politique qui n'est pas la leur. D'autres enfin, après avoir prouvé qu'ils étaient des maîtres de la plume, après avoir montré qu'ils avaient sur tous les événements qui surgissent des aperçus originaux, intéressants, se sont trouvés sans journal où ils puissent écrire, sans tribune d'où leur voix put être entendue et se sont vus condamnés, pour gagner leur vie, à produire de la littérature anonyme qui ne passionne personne, ou à mettre leur signature au bas des filets qui n'expriment que les petits côtés de leur pensée ; bien heureux encore quand ils ne dépensent pas à rédiger des réclames commerciales un remarquable talent qui s'essaya d'abord à défendre des idées.

On pense alors ce que peut être le sort de la foule des professionnels du journalisme dont la personnalité n'émerge pas, dont le talent est seulement d'une bonne moyenne. Si un bienheureux hasard les a fait naître sans convictions, sans possibilité d'en acquérir, tant mieux pour eux. Ils prêcheront sans remords le pour et le contre, serviront au gré du propriétaire du journal qui les aura embauchés, soit l'éloge outré, soit l'éreintement. Qu'il s'agisse d'une œuvre théâtrale, d'un livre, d'un discours politique, d'un événement quelconque, leur appréciation sera celle que leur aura dicté la direction du journal ou qu'ils lui supposeront agréable.

Mais si le malheur veut qu'ils aient des idées contraires aux intérêts des puissants, plaignez-les. A moins d'un hasard heureux qui leur aura permis d'entrer dans quelque rare organe où ils pourront écrire selon leur conscience, ils ont à opter entre une misère que vient seulement interrompre de temps en temps une honnête besogne intermittente et hasar-

deuse, et la servitude plus ou moins dorée — elle l'est souvent très peu dorée — qu'ils peuvent se procurer en célébrant les vertus de la classe qui les exploite, en combattant, en dénaturant les efforts faits par les autres travailleurs pour s'émanciper et les émanciper eux-mêmes du même coup.

## **VII. — Le socialisme affranchira les écrivains.**

Avec le régime socialiste, quelle modification dans leur situation ! D'abord la plupart des écrivains auront leur existence matérielle assurée par une participation à la production sociale. Leur tâche d'écrivain, il se l'imposeront non plus pour vivre, pour en tirer le pain quotidien, mais pour la satisfaction de répandre leur pensée, de lutter pour des idées ou par simple délassément d'esprit. En même temps que disparaît pour la direction du journal la nécessité, la possibilité même de faire chanter le gros entrepreneur, le financier, l'homme politique, le ministre, l'utilité du bluff à jet continu, du scandale et la nécessité de flatter les basses passions de la foule, arrive pour l'écrivain la possibilité de travailler à l'éducation de cette foule, la possibilité de parler selon sa conscience, d'apprécier les événements et les hommes impartialement ; la possibilité pour le pauvre reporter, à qui le directeur aujourd'hui demande toujours du nouveau et du sensationnel, de se refuser à une œuvre de police ou à l'interview impudente et parfois féroce.

Ainsi pour les écrivains, comme pour les foules à qui ils s'adressent, le socialisme serait un régime d'affranchissement et de sincérité. La production littéraire, bien loin de souffrir du régime nouveau, en serait régénérée. Sa physionomie en deviendrait certes tout à fait différente, mais non moins intéressante. La littérature théologique, par exemple, qui actuellement représente dans la production littéraire une forte proportion, disparaîtrait pour ainsi dire complètement. Il en serait



de même de la littérature juridique dont la nécessité cesserait. Quant à la basse littérature du feuilleton idiot, du roman policier, de la nouvelle pornographique, qui rapporte aujourd'hui financièrement à ceux qui la lancent, elle ne trouverait au bout de peu de temps plus de lecteurs, par suite de l'élévation du niveau intellectuel du peuple, mais dès le fonctionnement du nouveau régime elle ne trouverait même plus d'entrepreneurs, car chacun pourrait gagner honorablement son existence et personne n'éprouverait plus le besoin de se transformer en empoisonneur public.

C'est par des travaux d'érudition historique, par des œuvres d'une haute tenue littéraire, par des ouvrages d'imagination où des esprits curieux chercheraient à prévoir de nouvelles découvertes, à percer les mystères de l'avenir ; c'est par la discussion loyale de tous les événements, de toutes les questions touchant à l'intérêt de la nation, au fonctionnement de sa production, aux nouveaux rapports familiaux et sociaux, que la littérature nouvelle se manifesterait, et lorsque ce moment sera arrivé, on peut prédire que les citoyens du nouveau régime seront autant et même plus surpris de constater que les générations qui les précéderent se soient contentées d'une nourriture intellectuelle aussi grossière, que d'avoir supporté l'insuffisance et la mauvaise qualité des aliments corporels que la générosité capitaliste laisse à la disposition de la classe qui produit toutes les richesses dont elle se laisse frustrer.

## CHAPITRE VII

### DANS LES SCIENCES

#### **I. — La science et ses rapports avec l'État actuel.**

S'il nous a été possible de démontrer que la production artistique et littéraire n'aura pas à souffrir, bien loin de là, de la mise en application du collectivisme, il est encore plus facile d'admettre que les conséquences du nouveau régime dans le domaine scientifique seront également bienfaisantes.

En effet, la Science, en tant qu'elle n'est que la Science et non l'exploitation de ses découvertes en vue du profit, est pour ainsi dire déjà un monopole d'État et le socialisme n'aura pas grand chose à modifier aux rapports qui existent, dès maintenant, entre les savants et le corps social. Ce que le socialisme fera, c'est de placer plus haut encore qu'ils ne le sont dans l'estime des peuples, les hommes qui arrachent à la nature de nouveaux secrets et permettent à l'humanité de mieux utiliser ses richesses ou de mieux se défendre contre ses maux. Au lieu de baser son histoire sur les hauts faits des généraux et d'établir sa chronologie sur les dates des grands massacres, comme le fait la barbarie individualiste, la civilisation socialiste comptera comme de grandes journées celles qui rappelleront les découvertes de ses savants.

Cependant, déjà le rôle du savant est devenu tellement un rôle social, que l'État capitaliste n'a pas pu laisser à l'initiative individuelle, fut-ce celle des gros capitalistes qui exploitent et tirent du profit des découvertes scientifiques, le soin de pourvoir à ses travaux. C'est l'État qui met à sa disposition

l'appareil scientifique sans lequel toute recherche devient à peu près impossible aujourd'hui. Cela est vrai surtout des sciences de la nature dont la technique a pris un tel développement que, d'une façon générale, l'État seul dispose des ressources suffisantes pour l'établissement et l'entretien des institutions qu'elles exigent, car les Carnegie sont des exceptions plutôt rares, sur lesquels le régime capitaliste ne compte pas pour assurer la pérennité du mouvement scientifique.

Combien de sciences comme la zoologie, l'ethnologie, la botanique, l'anthropologie, la géologie, la physique, la chimie, l'archéologie, d'autres encore, réclament pour leurs recherches un appareil de plus en plus dispendieux et, sans qu'on puisse nier l'intérêt social qu'elles comportent, on est obligé de constater que de moins en moins ces travaux nourrissent leur homme, et l'on pourrait multiplier les exemples qui démontrent que, déjà, peuvent seulement s'y consacrer ceux que l'État paye à cet effet. De Pasteur à Berthelot et à Curie, la preuve est faite que c'est grâce au concours de la collectivité que les savants peuvent déjà travailler.

## **II. — Le socialisme libérera la science.**

Le régime socialiste ne pourra que faire disparaître tous les obstacles d'ordre financier qui s'opposent maintenant aux recherches scientifiques. L'enseignement étant organisé de façon que tout homme puisse acquérir toute la somme de science que sa nature lui permettra de recevoir, il faudra, d'une part, un nombre considérable de professeurs et de savants adonnés aux recherches scientifiques, mais, d'autre part, leur recrutement s'opérant dans l'ensemble de la nation, et non plus dans une petite catégorie de privilégiés de la fortune ou du sort, ils surgiront par quantités, ouvrant pour la science une ère comme le monde n'en aura jamais vu depuis son origine, multipliant les découvertes et les inventions pour le plus grand avantage de toute l'humanité.

Car, à ce moment, la dépendance matérielle dans laquelle se trouvent beaucoup d'entre eux aujourd'hui, soit vis-à-vis du gouvernement, soit vis-à-vis des capitalistes, aura cessé. Maintenant cette dépendance les pousse à adapter leurs opinions à celles des classes dirigeantes; ils ne sont pas libres dans leurs recherches, s'appliquent à justifier par des arguments l'état actuel des choses. Le socialisme libérera la science, comme il libérera l'art et la littérature; il assurera, grâce aux ressources prodigieuses qui seront à sa disposition, l'existence matérielle, avec une générosité intelligente, à tous ses savants, à tous ses chercheurs; il mettra à leur disposition les plus puissants moyens d'investigation et sauvegardera leur dignité en les débarrassant de toute domination économique. Le savant pourra n'avoir plus qu'un seul désir: chercher le vrai, sans craindre, en le trouvant et en le publiant, d'en supporter un préjudice quelconque; certain, au contraire, de rencontrer l'admiration et la reconnaissance de la masse, à qui il apportera une connaissance nouvelle, un moyen d'action de plus.

Nous avons déjà montré que le grief que dressent contre le collectivisme les adversaires qui affirment qu'il serait destructeur de tout esprit d'initiative et de toute émulation au travail, ne valait pas en ce qui concerne la production matérielle. Mais rien mieux que le sort fait aux savants d'une part, aux inventeurs d'autre part, par le régime capitaliste ne prouve d'abord qu'il n'y a pas que l'appât du gain qui soit susceptible de déterminer l'effort humain, ensuite que s'il n'y avait que cet appât, les défenseurs du régime capitaliste devraient être les derniers à célébrer celui-ci, car dans ce régime qui leur est cher, la preuve est faite que la plupart du temps le gain ne va pas à celui qui a travaillé, cherché, trouvé, mais plutôt à celui qui s'est contenté d'acheter à vil prix, ou même de voler l'invention.

### III. — Aujourd'hui et demain.

Les savants de nos jours démontrent qu'un mobile autre que celui de l'intérêt matériel est à l'origine de leurs travaux, de leurs découvertes. Leurs appointements de fonctionnaires, de professeurs, ne s'élèvent pas en raison de l'importance de ces travaux et de ces découvertes, et bien qu'aucun intérêt pécuniaire n'y soit directement attaché, leur ardeur au travail n'en est pas le moindre. Un désir de gloire, la joie d'être utile à leurs semblables, la passion même avec laquelle ils se livrent à leurs travaux, la satisfaction intime qu'ils éprouvent à poursuivre des recherches, à soulever le voile de l'inconnu, sont des stimulants suffisants. Aussi, lorsque le travail matériel aura été débarrassé de son caractère pénible et déplaisant, par une meilleure hygiène dans l'atelier et par l'utilisation d'un outillage perfectionné et toujours approprié à l'œuvre à accomplir, on peut penser qu'en plus de l'intérêt qu'il aura à bien remplir sa tâche, le travailleur manuel y sera encore conduit par des sentiments du genre de ceux qui animent aujourd'hui le savant dans son œuvre scientifique.

Quant aux chercheurs qui font des découvertes susceptibles d'être appliquées dans l'ordre industriel, toute l'histoire du régime capitaliste démontre que si ces hommes n'avaient travaillé que poussés par l'appât du gain, ils auraient été lamentablement déçus et leur exemple, depuis longtemps, aurait découragé leurs imitateurs. Mais c'est bien un peu, c'est beaucoup pour la gloire qu'ils ont travaillé eux aussi, et qu'il s'agisse d'un Pasteur, qui s'est refusé volontairement à tirer le moindre bénéfice de ses glorieuses découvertes, qu'il a laissé librement exploiter par d'autres, ou qu'il s'agisse de malheureux sans aucune fortune et qui naturellement auraient bien voulu profiter de leurs inventions, c'est surtout de la noto-

riété, de la renommée, qu'étaient désireux tous ces chercheurs. Et le plus grand crime que l'on puisse reprocher au régime capitaliste, ce n'est même pas d'avoir laissé mourir de misère les Fulton, les Jacquard, les Philippe de Girard et tant d'autres, mais c'est de permettre encore que soient ravés si facilement aujourd'hui à l'inventeur pauvre, non seulement le bénéfice matériel auquel il a droit, mais encore le rayon de gloire qu'il avait espéré et dont la perspective l'avait soutenu au cours de pénibles recherches, pendant les heures fiévreuses où l'invention germait et se précisait au prix d'efforts douloureux.

Le régime socialiste, lui, ne connaîtra pas ces vols de profits et ces vols de renommée. L'inventeur, comme le savant, sera récompensé matériellement et moralement par la société, qui lui sera reconnaissante des améliorations qu'il lui aura apportées, et lorsque cette certitude d'une vie large et d'une renommée glorieuse s'ouvrira devant l'esprit chercheur comme devant l'homme au cerveau profond capable d'agrandir le cercle des connaissances humaines, on ne peut pas douter de l'ardeur et de l'enthousiasme qu'ils apporteront, l'un et l'autre, à l'accomplissement de la tâche féconde pour laquelle la nature les aura particulièrement doués et que les hommes n'auront plus la criminelle sottise de contrarier.

TROISIÈME PARTIE

---

CONSÉQUENCES SOCIALES DE  
L'ORGANISATION COLLECTIVISTE

---





## CHAPITRE PREMIER

### LA FAMILLE

#### I. — Monogamie, polygamie et amour libre.

C'est en dénonçant l'immoralité que le socialisme se proposerait d'établir dans les rapports sexuels, que les défenseurs du régime capitaliste et des jolies mœurs qui y sont pratiquées, ont trouvé les arguments, sinon les plus probants, du moins les plus pathétiques. Il faut bien reconnaître que certains écrivains socialistes, surtout parmi les utopistes, emportés par leur désir de voir transformer notre monde d'iniquités, ont confondu dans une même réprobation des institutions qu'il faudrait transformer sans retard et d'autres qui peuvent très bien attendre, en admettant qu'il soit un jour nettement démontré que le bien de l'humanité commande indiscutablement leur disparition.



AUGUSTE BEBEL.

Photo Vorwärts.

Ainsi en est-il du mariage monogamique, qui est aujourd'hui la règle juridique des rapports sexuels chez la plupart

des peuples civilisés. Des écrivains obéissant à une prévention contre le christianisme, qui a prêché la mortification de la chair et fait de la chasteté une des vertus les plus recommandables, se sont placés à un point de vue diamétralement opposé et ont mis au premier plan de leurs préoccupations sociologiques, la modification de l'organisation de la vie sexuelle. C'est ainsi que Fourier rêva jadis d'une organisation de la polygamie et que de nos jours des écrivains socialistes considérables, comme Bebel, ont soutenu la thèse de l'amour libre. Nous pensons, nous, tout d'abord, que le problème social sera suffisamment difficile à résoudre en s'en tenant à sa face économique, pour qu'il ne soit pas nécessaire de le compliquer en y joignant les questions sexuelles. Lorsqu'on aura pu assurer l'organisation du travail social par l'État, transformer la société capitaliste et individualiste en société collectiviste et entraîner, par cela même, la régénération juridique et morale de l'humanité, alors il sera possible de songer à réformer la vie sexuelle.

Mais encore peut-on se demander si, alors, l'humanité reconnaîtra vraiment l'utilité de supprimer tout caractère juridique à l'union de l'homme et de la femme; et si, vraiment, il y aura lieu de transformer, en règle générale, les habitudes de vie d'un Goethe ou d'une George Sand, dont Bebel prend texte pour écrire :

Sous réserve que la satisfaction de sa passion n'apporte pour d'autres ni difficultés, ni inconvénients, l'homme doit se trouver dans la possibilité de pouvoir disposer de soi-même. La satisfaction de l'instinct sexuel est chose aussi personnelle à tout individu, que celle de n'importe quel autre penchant naturel. Nul n'aura de comptes à rendre sur ce point, aucun intrus n'aura à s'en mêler. Mes rapports avec des personnes de l'autre sexe, comment je mange, bois ou dors, comment je m'habille, ce sont là mes affaires personnelles. (1).

---

(1) BEBEL : *La Femme*, page 687.

Et Bebel, dénonçant l'hypocrisie de la morale bourgeoise, demande :

Mais pourquoi sont-ce les « grandes âmes » qui peuvent prétendre à tout cela et non pas les autres qui ne sont pas de « grandes âmes » ? Lorsqu'il est permis à Goethe ou à Sand, pour ne parler que de ces deux parmi tous ceux qui agissent comme eux, de suivre les impulsions de leur cœur ; lorsqu'on édite par exemple de nombreux volumes sur les amours de Goethe, volumes qui sont lus avec un ravissement attentif par les admirateurs et admiratrices du poète, pourquoi interdire aux autres ce qui, fait par Goethe ou par Sand, fait naître un émerveillement extatique (1).

Or il ne saurait être question d'interdire en régime socialiste, ce que permet déjà le régime capitaliste, ce que ne put empêcher le catholicisme même au temps où il régna le plus fortement sur le monde. Mais il s'agit de savoir si l'amour libre sera la règle des rapports sexuels dans le monde nouveau, comme la presque totalité des socialistes le croit et l'espère, ou si le mariage, évidemment impressionné par la modification des conditions économiques, mais conservant néanmoins son caractère de contrat, continuera à être la base de ces rapports.

## II. — L'amour libre

Cette question, Menger, nous a paru la résoudre, en opposant à la thèse de l'amour libre, des objections très fortes :

L'amour libre ne tarderait pas à rendre infiniment plus intense la vie sexuelle, qui ne contribue au bien de l'esprit et du corps que si elle est contenue dans d'étroites limites. Le changement incessant joint à la conscience d'une entière irresponsabilité aurait forcément pour effet de renforcer et de porter bien au delà des limites actuelles cet instinct naturel, le plus puissant de tous. Certes l'État populaire du travail (c'est le régime collectiviste que Menger dénomme ainsi) n'a aucune raison de combattre l'instinct sexuel comme tel, mais

---

(1) BEBEL : *La Femme*, page 670.

d'autre part il ne doit pas en affranchir les manifestations de toute mesure et imprimer ainsi à toute la vie sociale de ses membres un caractère purement sensuel (1).

Et tandis que certains pourraient voir dans l'amour libre une thèse socialiste poussée à son extrême limite, Menger lui conteste, au contraire, le caractère socialiste et en donne des raisons qui nous paraissent des plus fondées :

Si, en effet, pour prendre un terme de comparaison, nous mettons en regard les relations sexuelles et les relations économiques nous pourrions dire que la monogamie réalise, dans le domaine de la vie sexuelle, une situation semblable à celle que constituerait dans le domaine économique la répartition égale de la propriété et la suppression de l'héritage. En fait, les jouissances d'ordre sexuel sont à peu près également réparties par le mariage; s'il arrive néanmoins que les individus trouvent dans le mariage des satisfactions très différentes, cette inégalité ne provient pas de la constitution juridique, mais bien de la nature particulière des époux et elle réapparaîtrait dans toute autre organisation de la vie sexuelle.

L'amour libre doit être comparé au contraire à la libre concurrence, à la liberté de contrat et à d'autres institutions économiques semblables qui, sous le couvert d'une liberté trompeuse, assurent la domination des riches et des puissants. Puissance, revenus, culture, don de la parole, beauté corporelle et force, ces diverses conditions constitueraient pour ceux qui en auraient le privilège, dans la concurrence de l'amour libre, une supériorité si grande que les moins favorisés se trouveraient non plus en droit, il est vrai, mais en fait, exclus plus ou moins de la jouissance sexuelle. Lors donc que les socialistes et les anarchistes les plus radicaux vont prêchant l'amour libre, ils réclament sans s'en douter pour le commerce des sexes, le régime même qu'ils combattent si énergiquement dans le domaine de la vie économique (2).

### III. — La monogamie.

On peut ajouter à ces considérations qu'il y a autre chose, même dans le mariage actuel, que les relations purement sexuelles et que le régime socialiste, moins encore que le

---

(1) ANTON MENDER : *l'Etat socialiste*, page 188.

(2) ANTON MENDER : *l'Etat socialiste*, page 187.

régime capitaliste, ne pourra négliger l'appui réciproque, le réconfort, l'enseignement mutuel que se prêtent les époux. C'est là un élément intellectuel et moral qui prend de plus en plus d'importance par le progrès de la culture générale, et il ne peut acquérir toute sa valeur que dans une vie conjugale durable et bien organisée. C'est donc au maintien du mariage actuel, tempéré bien entendu par la possibilité du divorce, qu'aboutiraient très probablement les peuples le jour où la question des rapports sexuels serait posée et comme la modification des conditions économiques apportée par le socialisme ferait disparaître de cette institution les pires défauts qu'elle comporte actuellement, il est probable que la question ne se posera pas. Les intérêts matériels exercent maintenant une grosse influence sur la conclusion des mariages, en régime socialiste c'est la question de sentiment qui seule les déterminera et les unions n'en seront certainement que plus durables parce que mieux assorties.

Il va sans dire que la transformation économique ne pourra que supprimer définitivement les servitudes attachées aujourd'hui à ce contrat, servitudes qui ne correspondent plus déjà à l'état de nos mœurs et dont l'énumération par l'officier d'état-civil amène souvent des sourires narquois sur les lèvres des futurs conjoints. Le mari doit assistance à sa femme, il doit lui fournir tout ce qui est nécessaire à son existence selon ses facultés et son état. Combien de femmes ne savent-elles pas que parfois c'est le contraire qui se produit, et est-ce que dans la généralité des unions ce n'est pas une assistance mutuelle, aussi utile, aussi indispensable d'un côté que de l'autre qui se manifeste? La femme doit obéissance à son mari. Quelle est la jeune fille qui ne sait pas que seules obéissent celles qui le veulent bien et que parfois commande celle que la loi avait destinée à obéir!

#### IV. — La femme en régime socialiste.

Mais la question vraiment pressante qui se pose devant le socialiste qui réfléchit à ce que pourra être le régime nouveau, c'est celle de savoir quelle sera la condition économique de la femme dans ce régime. C'est cette condition et non des considérations de morale qui règlera vraiment les rapports sexuels. La femme sera-t-elle astreinte ou autorisée à prendre sa part dans le travail de la production et dans celui de la répartition des produits, bien entendu dans la mesure de ses forces physiques ; ou bien doit-on admettre que, mariée, le soin d'entretenir sa maison, d'élever ses enfants, est le meilleur et le seul travail que l'on puisse et que l'on doit exiger d'elle ?

Des écrivains socialistes, dont le type féminin préféré ne paraît être ni le bas-bleu, ni la virago, ont opiné pour la dernière solution. A l'instar du citoyen de l'antiquité qui reléguait sa femme au gynécée et qui se réservait lui pour le travail producteur, ils ont déclaré que la femme mariée avait mieux à faire que d'aller plaider au Palais des causes qui seront d'ailleurs considérablement raréfiées. Mais les socialistes féministes se sont énergiquement insurgés contre cette façon de voir et Tarbouriech, par exemple, a éloquemment condamné dans la *Cité future*, le point de vue exposé par Deslinières dans l'*Application du système collectiviste*. C'est en vain que celui-ci a exprimé son sentiment en termes émus, plaçant la femme « dans un temple où la suivraient nos adorations, où elle serait tout entière à l'accomplissement de ses fonctions augustes : l'amour et la maternité ». Ces belles paroles ne satisfont point les féministes, ils affirment qu'elles déguisent mal une pensée en réalité hostile à la femme. Ce n'est pas un temple qu'ils désirent pour elle, mais des droits égaux à ceux de l'homme, et pour cela ils ne veulent pas consacrer, à tout jamais, une situation inférieure, ni surtout revenir sur une évolution commencée par le régime capitaliste.

## V. — Égalisation des droits politiques et économiques des hommes et des femmes.

C'est un fait qui nous paraît incontestable, qu'en même temps qu'il marche dans le sens du socialisme, le monde marche également vers une égalisation des droits politiques et économiques de l'homme et de la femme. Si la révolution sociale tarde encore quelque temps, ce ne serait pas une mince affaire que d'obliger les femmes, qui, en grande partie, se seront émancipées du rôle exclusif de cuisinière et de ravaudeuse de bas, à se confiner de nouveau dans des occupations domestiques et les hommes pourront plus utilement employer leur temps et leurs efforts qu'à cette œuvre de régression.

Déjà, malgré les sarcasmes dont furent et sont encore accueillis les champions de la cause féministe, on ne saurait nier les progrès considérables qu'elle a accomplis. Au point de vue économique, on ne songe plus à s'étonner que des femmes aient cherché dans des professions libérales et dans des métiers manuels, pour certains desquels cependant leur organisme et leurs aptitudes physiques ne paraissent pas les prédestiner, un moyen d'existence qui peut leur permettre de ne pas être soumises à la loi de l'homme. Au point de vue politique, le progrès est peut-être encore plus marqué. En Amérique, des États ont déjà fait la femme politiquement l'égale de l'homme, la chose existe également en Finlande et l'on n'entend point dire que soit comme électrices, soit comme élues, les femmes aient plus mal usé que les hommes des nouveaux droits qu'elles ont acquis. On sait avec quelle acuité la question est posée en Angleterre, où les suffragettes ont déjà presque partie gagnée, et en Belgique, comme en France, elle ne tardera pas à s'imposer à l'attention publique. On peut même soutenir que n'était l'état intellectuel des femmes, do-

minées encore en grand nombre par l'influence cléricale, état qui fait craindre que leur accession immédiate au droit électoral ne fut cause d'une réaction, en France, comme en Belgique, l'attribution de ce droit électoral ne rencontrerait aucune opposition, non seulement chez les socialistes, mais chez tous les républicains.

Alors que le socialisme permette à la femme le choix d'une profession pour laquelle elle sera vraiment douée; que le socialisme donne à la femme la possibilité de participer dans le travail social à la besogne qui lui convient, tandis que le capitalisme ne lui permet pas toujours d'exercer le métier qu'elle veut, mais celui qu'elle peut, cela va de soi. Mais nous ne pensons pas qu'en généralisant l'instruction sans distinction de sexe, on puisse sérieusement penser que les femmes accepteront joyeusement d'être exclues et de la production sociale et de la vie publique.

Vu les nouvelles conditions d'existence que créera le socialisme et la simplification extraordinaire du travail domestique qu'il amènera, on a le droit de croire que le minimum qui restera à accomplir de ce travail pourra être fait consciencieusement, tout en laissant la possibilité à celle ou à celui qui l'accomplira, de s'occuper à une tâche extérieure au foyer.

## **VI. — Le ménage en régime socialiste.**

Car il faut noter que dans son désir de mettre sur un même plan l'homme et la femme, Tarbouriech a indiqué qu'après avoir accompli chacun leur tâche sociale, fourni chacun les quatre ou cinq heures de travail qu'ils devront à la société, l'homme et la femme se partageront la tâche domestique. C'est bien possible, car dans ce travail du ménage une part pourra peut-être convenir plus spécialement aux facultés physiques de l'homme, mais en jugeant les hommes tels que nous les voyons aujourd'hui, nous préférons



croire que lorsqu'un homme vivra seul, loin de faire sa cuisine, son lit et son nettoyage, comme le suppose Tarbouriech (1) il préférera aller à l'hôtel où des employés le débarrasseront de ces soucis. Et dans un ménage, même si la femme exerce une profession d'un ordre relevé, en admettant que toute domesticité soit supprimée, et nous avons déjà montré qu'il pourrait fort bien en être autrement, c'est évidemment la femme qui continuera dans la généralité des cas à faire la plus grande partie du travail domestique, parce que, au moins pour longtemps, sinon pour toujours, cela cadrera mieux avec sa nature et ne diminuera nullement ses droits, cette tâche n'étant plus qu'accessoire, au lieu d'occuper comme Deslinières le veut, toute sa vie.

Ainsi, en accordant à la femme un droit égal à celui de l'homme à la direction des affaires publiques et à la participation au travail de production, l'égalité des sexes serait acquise et les femmes acquerraient en naissant, au même titre que les hommes, un droit personnel à la répartition des produits. Filles ou femmes, elles ne dépendront plus, au point de vue matériel, du père ou du mari. Jeunes filles ayant atteint l'âge du travail, elles coopéreront à la production, en remplissant une fonction pour laquelle elles auront montré les aptitudes nécessaires et toucheront le salaire affecté à cette fonction; mariées, elles continueront à travailler et à gagner le salaire qui assurera leur indépendance. Certainement, la loi aurait à prévoir les exemptions nécessaires pour leur permettre d'assurer les charges de la maternité, et il serait très facile d'accorder des congés avec solde entière, pour une durée aussi longue qu'il serait utile. De même qu'il serait possible de déterminer une diminution du temps de travail dû par la femme, pour chaque enfant qui viendrait augmenter sa tâche familiale, jusqu'à exemption complète, lorsqu'il serait démontré

---

(1) TARBOURIECH : *La Cité future*, page 61.

qu'on ne peut sérieusement lui demander un autre travail, en dehors des soins nécessaires et absorbants qu'il faut donner à une petite famille.

Bien entendu, dans ce dernier cas même, la mère continuerait à toucher le salaire intégral de sa profession et jusqu'à l'âge où les enfants disposeraient d'eux-mêmes, ou seraient mis parfois dans des écoles où leur entretien serait complètement à la charge de la société, la mère toucherait pour chaque enfant qu'elle aurait à élever, une somme déterminée, la même pour tous les enfants, qui permettrait de les entretenir convenablement, la libérant ainsi de toute préoccupation matérielle et lui permettant de se donner tout entière à sa progéniture.

Si l'on nous objectait que la femme n'étant pas pareille à l'homme, ne doit pas lui être égale, il nous serait trop facile de répondre que parmi les hommes, l'égalité physique et intellectuelle aussi n'existe pas, ce qui n'empêche que, théoriquement du moins, leur égalité politique est déjà acquise et que leur égalité économique est reconnue désirable par tous les socialistes. Les différences de facultés, de forces physiques et intellectuelles, qui existent même entre personnes du même sexe, et surtout entre personnes de sexe différent, loin de gêner le fonctionnement du régime socialiste, le faciliteraient au contraire, car la production socialiste, comme l'actuelle, entraînerait des tâches multiples et diverses. Ainsi en fait, sinon en droit, en régime collectiviste les hommes s'emploieront de préférence dans l'industrie et l'agriculture, les femmes dans les services de répartition, de bureau, de comptabilité. Chacun remplira un rôle utile, personne ne sera surabondant et toute prédominance d'un sexe sur l'autre disparaîtra complètement.

## **VII. — Le socialisme ne détruit pas la famille.**

On voit par là que si le reproche de vouloir détruire la famille telle que nous la connaissons a pu être dirigé contre certains socialistes, surtout contre certains précurseurs du socialisme, le socialisme lui-même échappe à ce reproche. Un régime collectiviste pourra très bien fonctionner, sans que les relations familiales soient modifiées dans ce qu'elles ont d'essentiel. Bien loin de les affaiblir, le socialisme, en les dégageant de tout contact matériel, ne pourrait que consolider, en les ennoblissant, les rapports actuels entre homme et femme et entre parents et enfants.

## **VIII. — L'Héritage et le régime socialiste.**

On pourra nous objecter, nous le savons, qu'en supprimant l'héritage on détruit ce qui est la raison d'être de la famille, que, par conséquent, c'est à la famille elle-même que s'attaque le socialisme. Il est exact que le régime collectiviste restreindra considérablement, s'il ne la supprime tout à fait, la liberté de tester. De même qu'aujourd'hui, on n'a pas le droit d'acquérir, et de laisser en héritage à ses descendants, une partie du domaine public : routes, places, monuments, fleuves, etc., de même en régime collectiviste, comme on ne pourra plus s'approprier individuellement des moyens de production, de transport, de logement, on ne risquera pas de les transmettre par testament. Mais rien n'empêche en régime socialiste que l'on puisse continuer à laisser à ses descendants les objets, le mobilier, les richesses même, si l'on a été assez naïf pour économiser, et tout ce qui est resté susceptible d'appropriation individuelle. Bien entendu, quelle que soit la fortune dont il héritera, l'héritier ne pourra l'uti-

liser — tout comme les ressources qu'il retirera de son travail — qu'à se procurer des produits de consommation ou d'usage et il ne pourra jamais, en aucun cas, en acheter des moyens de production et se constituer un capital productif.

Or, cette situation est déjà celle de l'immense majorité des citoyens français. Les statistiques annuelles des successions démontrent que sur cent successions, il n'y en a que trois qui dépassent 50.000 francs. Il y en a par contre trente allant de 1 à 500 francs, trente de 500 à 2.000 francs et trente-deux de 2.000 à 10.000 francs. On peut très bien admettre que le mobilier, les bijoux et les objets personnels que le membre de la société socialiste laissera en héritage à ses enfants, n'auront pas de peine à atteindre la valeur actuelle de 10.000 francs. Ainsi, tandis qu'actuellement c'est seulement huit décédés sur cent qui laissent un héritage égal ou supérieur à 10.000 francs, en régime collectiviste ce sont pour ainsi dire tous les citoyens qui laisseront un souvenir de cette valeur à leurs enfants. Aussi, pour si paradoxal que cela puisse paraître au premier abord, on peut dire que loin de supprimer l'héritage, le collectivisme le généralisera.

Il y a pourtant deux héritages que le socialisme a la légitime prétention de faire disparaître. C'est celui dont profite actuellement l'héritier du puissant capitaliste, qui n'a eu que le plaisir de naître et qui, sans avoir jamais à participer, ni physiquement, ni intellectuellement, à l'œuvre de production, peut passer sa vie dans l'abondance, dans l'oisiveté; peut, tout en gaspillant le fruit du travail des autres, de ceux qui vivent dans le travail et les privations, voir grossir encore par la seule force de son or, sa puissance d'exploitation et d'enrichissement. C'est encore l'héritage de misère auquel est condamné la masse des prolétaires, qui parce que leurs pères ne purent leur léguer la propriété de leur instrument de travail, furent voués pour toute leur existence à la servitude, aux humiliations, au travail excessif, à la nourriture insuffisante, aux vêtements sordides et au logement malsain.

S'il était vrai, en effet, comme l'affirment les bourgeois, qui regrettent le droit d'ainesse, que l'héritage tel qu'ils le comprennent est la base sur laquelle repose la famille, c'est vraiment un grief extravagant qu'ils feraient aux socialistes en les accusant de vouloir détruire la famille, car en réalité, elle n'existerait déjà plus, puisque les chiffres fournis par l'administration de l'enregistrement démontrent que sur cent citoyens qui décèdent, il n'y en a que huit dont on puisse dire qu'ils laissent un héritage digne de ce nom (1).

Mais, en réalité, l'homme qui fonde une famille, même en régime capitaliste, la femme qui associe son existence à celle

(1) Pour l'année 1909, le nombre des successions s'est élevé à 302.305, représentant un actif brut de 6.153.669.923 francs. Déduction faite du passif résultant des 13.847 successions négatives, l'actif net soumis à l'impôt a été de 5.740.426.366 francs pour 379.418 successions.

Voici classées d'après l'importance de leur actif net, comment se sont réparties les successions déclarées en 1909 :

|                                    | Nombre  | Sommes        |
|------------------------------------|---------|---------------|
| De 1 à 500 francs . . . . .        | 103 438 | 26.959.975    |
| De 501 à 2.000 . . . . .           | 101.178 | 120.038 197   |
| De 2.001 à 10.000 . . . . .        | 110.427 | 543.254.169   |
| De 10.001 à 50.000 . . . . .       | 48.755  | 1.026.513.206 |
| De 50.001 à 100.000 . . . . .      | 7 692   | 529.556.416   |
| De 100.001 à 250.000 . . . . .     | 4.822   | 758.742.785   |
| De 250.001 à 500.000 . . . . .     | 1.720   | 605.655.516   |
| De 500.001 à 1 million. . . . .    | 810     | 554.400.507   |
| De 1 à 2 millions. . . . .         | 373     | 512.165.760   |
| De 2 à 5 millions. . . . .         | 145     | 425.610.867   |
| De 5 à 10 millions . . . . .       | 46      | 303.298.020   |
| De 10 à 50 millions . . . . .      | 10      | 179.937.086   |
| Au-dessus de 50 millions . . . . . | 2       | 144 398.896   |
| Totaux. . . . .                    | 379.418 | 5.740.436.366 |

Les droits perçus ont atteint 270.654.898 francs.

Grâce à ces chiffres on peut établir « grosso modo » la répartition des fortunes en France. Le tableau suivant en donne les grandes lignes :

| Nombre d'habitants  | Fortune moyenne |
|---------------------|-----------------|
| 3.500.000 . . . . . | 250 francs      |
| 3.500.000 . . . . . | 1.280 —         |
| 4.000.000 . . . . . | 3.000 —         |
| 1.600.000 . . . . . | 21.000 —        |
| 250.000 . . . . .   | 70.000 —        |
| 139.000 . . . . .   | 150.000 —       |
| 57.000 . . . . .    | 350.000 —       |
| 27.000 . . . . .    | 680.000 —       |
| 12.000 . . . . .    | 1.400.000 —     |
| 5.000 . . . . .     | 2.000.000 —     |
| 1.500 . . . . .     | 6.600.000 —     |
| 330 . . . . .       | 18.000.000 —    |

D'où il ressort qu'il y a en France, 18.830 millionnaires sur 13 millions de citoyens adultes, dont 11 millions ne possèdent que leur mobilier et leurs effets.

d'un compagnon, sont animés par un tout autre sentiment que celui de travailler beaucoup et d'économiser le plus possible, pour laisser un magot à leurs descendants.

Déjà même les pères de famille des classes moyennes préfèrent faire des sacrifices, se priver parfois du nécessaire, pour donner à leurs enfants une instruction solide, les armer sérieusement pour les batailles de la vie, plutôt que de leur conserver quelques billets de mille. Cette instruction, la société collectiviste la dispensera à tous, c'est un héritage certain encore que tous les pères lègueront à leurs enfants, même quand ils partiront trop tôt. Et pour les travailleurs salariés, il y a beau temps qu'ils n'ont plus la naïveté, s'ils l'ont jamais eue, de croire qu'à moins d'un hasard heureux, auquel leur bonne volonté serait étrangère, ils sont susceptibles de laisser à leurs enfants une situation meilleure que la leur. Ils ne s'en marient pas moins et n'en sont pas plus mauvais pères, n'en chérissent pas moins leurs enfants et l'affection que ceux-ci leur rendent est certes au moins aussi certaine que celle du fils à papa qui attend l'heure d'entrer en possession de l'usine, du château ou des rentes.

### **IX. — Socialisme et Néo-Malthusianisme (1).**

La famille sera donc maintenue en régime collectiviste avec les traits essentiels qu'elle comporte aujourd'hui. Et il nous faut noter ici que par une déduction fort logique, bien qu'imprévue, des idées de Malthus, il s'est trouvé des socialistes pour soutenir, contrairement à ce que nous disons plus haut, qu'en régime socialiste les enfants devraient rester à la charge des parents, au moins dans une certaine mesure ; dans une mesure suffisante pour constituer une barrière contre l'accroissement excessif de la population. Anton Menger a soutenu cette thèse avec beaucoup de force et nous pensons qu'il faudrait s'y rallier, si vraiment on ne pouvait pas sou-

---

(1) Voir à l'Appendice une courte mais vigoureuse réfutation du Néo-Malthusianisme de Compère-Morel.

tenir, ainsi que le croit Menger, que les conditions nouvelles de la vie dans le régime socialiste, dresseraient cette barrière qui déjà, contrairement à ce que l'on croit généralement, ne résulte pas, dans des pays comme la France, exclusivement de préoccupations d'ordre matériel et alimentaire (1).

Nous avouons, en effet, que la thèse malthusienne mérite beaucoup plus de considération que ne lui en accordent certains socialistes. Nous ne pensons pas certes, comme l'ont affirmé présomptueusement certains néo-malthusiens, qu'il suffit de limiter le nombre des naissances pour résoudre la question sociale. La grève des ventres, pas plus que la grève générale des producteurs, ne nous paraît être la panacée qui guérira tous les maux engendrés par le capitalisme. C'est celui-ci qu'il faut abattre pour, en supprimant la cause, supprimer ses effets et la conquête légale ou révolutionnaire du pouvoir politique par les travailleurs organisés en parti de classe, en parti de révolution, nous paraît être le véritable moyen à employer pour obtenir un résultat efficace.

Mais dans la société actuelle, la restriction des naissances n'en est pas moins une solution individuelle, qu'un travailleur intelligent n'a pas le droit de négliger, s'il ne veut, plus que de raison, aggraver sa situation matérielle difficile. Et pour la société future, nous avouons ne pas comprendre que l'on puisse ne pas se préoccuper de l'augmentation indéfinie du chiffre de la population, ou même faire chorus, pour d'autres raisons, mais qui ne sont pas meilleures, avec tous les moralistes de la bourgeoisie, avec tous les charlatans du patriotisme capitaliste qui proclament que ce qu'il y a de meilleur dans l'homme c'est le lapin.

Nous ne nous attarderons pas à réfuter longuement, cela sortant un peu du cadre de cette étude, les socialistes comme le docteur Oguse et Robert Hertz (2), qui ne sont

---

(1) MENGER : *L'Etat socialiste*, pages 195 et suiv.

(2) DR OGUSE : *Socialism? et Néo-Malthusianisme*.

ROBERT HERTZ : *Socialisme et Dépopulation*.

appliqués à combattre le néo-malthusianisme dans l'intérêt de la France, de la civilisation, de la classe ouvrière et même des ouvriers pris individuellement. C'est avec des considérations du genre de celles qu'ils invoquent, que les gouvernants capitalistes justifient tous les jours la politique insensée des armements à jet continu, qui conduit tous les peuples à la ruine. C'est en montrant le voisin qui a fait voter de nouveaux millions pour de nouveaux canons et de nouveaux cuirassés, que chaque ministre obtient de nouveaux crédits, qui servent à leur tour à justifier de nouvelles dépenses dans le pays ennemi et même dans le pays ami. C'est en leur montrant l'augmentation des populations allemande et anglaise — qui d'ailleurs commencent à entrer dans la voie dans laquelle nous sommes — que nos patriotes bourgeois, et quelques socialistes, veulent pousser les prolétaires français à procréer davantage. Cependant, tous les socialistes sont d'accord pour refuser les crédits militaires, pour condamner la folie de la paix armée, comment se peut-il que certains poussent à la surpopulation ?

Mais ce n'est pas même en faisant luire l'intérêt individuel, à côté du « devoir national » insuffisant, on s'en rend compte, à déterminer aujourd'hui l'action des prolétaires, que les partisans du « lapinisme » arriveront à faire admettre l'utilité de l'intensification de la procréation. Les arguments les plus captieux et les plus spécieux, comme les appels les plus grandiloquents, n'arriveront jamais à persuader à l'ouvrier, qui a de la peine à faire vivre, et surtout à loger, deux ou trois enfants, que sa situation se trouverait grandement améliorée si le nombre de ses enfants était porté à huit ou dix. Le phénomène de la dépopulation est une conséquence fatale de la généralisation de l'instruction, de l'irrégion qui s'étend de plus en plus dans les masses, des besoins nouveaux que le prolétaire s'est créé coïncidant avec le maintien, avec l'aggravation même de la dépendance économique dans laquelle la foule ouvrière est tenue.



Aussi, toutes les déclamations, plus ou moins sincères d'ailleurs, contre le néo-malthusianisme, de gens qui bien souvent ne se font nul scrupule de le pratiquer, toutes les mesures législatives qui pourront être prises, exemptions d'impôt ou secours aux familles nombreuses, ou toutes autres dispositions de ce genre, ne changeront rien à notre situation démographique. Le père de famille qui sait ce que coûte un enfant et qui volontairement restreint sa procréation, ne changera pas sa façon d'être parce qu'un secours d'État l'y engagera soi-disant. Cet homme sait fort bien que ce secours ne risquera jamais d'approcher, même de fort loin, de la somme de sacrifices qu'il serait obligé de subir pour chaque enfant qu'il ajouterait aux autres. Des secours aux familles nombreuses seraient donc les bienvenus pour les pères qui, déjà, par ignorance, insouciance, scrupule religieux ou toute autre raison, ont eu sont susceptibles d'avoir beaucoup d'enfants, mais pour ceux qui pratiquent la restriction rien ne serait changé et la natalité française n'en serait certainement pas influencée.

## **X. — Les naissances en régime socialiste.**

Mais la question est toute autre, évidemment, en ce qui concerne la limitation des naissances en régime socialiste. Maintenant que la Chine est en République et que l'on peut supposer que le péril jaune, que l'empereur Guillaume II signala à l'attention des peuples d'Europe, n'existera pas, même pour nos petits fils, ce ne sont pas des considérations d'ordre défensif, le socialisme montant partout, que l'on pourrait invoquer pour justifier la nécessité d'une forte natalité dans la nation socialiste. Aussi nous ne comprenons guère l'enthousiasme de Deslinières à la perspective de voir éclore tant et tant de petits Français. Écoutez-le :

Et la dépopulation de la France, croit-on qu'elle persistera à nous affliger, quand la nourriture et l'entretien de chaque enfant seront

assurés d'avance, et qu'au lieu d'être une source de misère, les nombreuses familles augmenteront l'abondance des parents; quand le mariage sera dégagé de toute préoccupation pécuniaire, que les hommes autant que les femmes seront poussés à se marier jeunes, les premiers par la suppression à peu près complète de la prostitution, les secondes par l'exonération de l'obligation de travailler (1); quand les naissances dites illégitimes, elles-mêmes, seront entourées du secret respectueux et de la protection auxquelles elles ont droit; enfin quand les soins hygiéniques qui font si souvent défaut seront assurés aux enfants comme aux mères !

Quelle prodigieuse éclosion ! quelle poussée de petits Français nous allons voir dans de telles conditions ! Ah ! c'est alors que le croissez et multipliez ne sera plus un vain mot ! (2).

Nous cherchons en vain en quoi cette prodigieuse éclosion pourrait nous réjouir. La France nourrit quarante millions d'habitants et Deslinières a démontré, sans peine, qu'avec la production socialiste, elle pourrait facilement tirer de son sol et de ses usines de quoi en nourrir et entretenir cent millions et plus. Nous en sommes absolument persuadés, mais la terre française pourrait-elle en nourrir deux cents, cinq cents millions, un milliard ! C'est cependant à des chiffres aussi fantastiques que l'on finirait par aboutir en régime socialiste, avec une procréation sans règle ni frein. Les bourgeois du moins ont actuellement une excuse — si l'on peut dire ! — quand ils demandent l'augmentation des naissances. Ils veulent que les prolétaires aient beaucoup d'enfants, pour pouvoir les faire tuer quand ils auront vingt ans. On ne saurait méconnaître qu'une bonne saignée internationale de temps en temps, constitue un remède sérieux à la surpopulation. Tout ce qu'on peut, peut-être, leur faire observer, c'est s'il ne vaut pas mieux que les pères, et surtout les mères, fas-

---

(1) Il y a là une méconnaissance des lois de la nature. Etant donné la facilité et même l'agrément que comportera le travail en régime socialiste, les jeunes filles, certainement, préféreraient le mariage avec le travail que le célibat même avec l'oisiveté. Et en les confinant au foyer, Deslinières n'exonère pas les femmes du travail, il leur en impose un qui ne sera pas du goût de toutes.

(2) DESLINIÈRES : *L'Application du Système collectiviste*, page 497.

sent l'économie de quelques berceaux, puisque cela leur procure du même coup celle de quelques cercueils.

Mais le régime socialiste, lui, mettra fin aux guerres ; il extirpera à peu près complètement toutes les causes morbides : peste, choléra, avarie, tuberculose, etc..., qui se joignent à l'alcoolisme, que le socialisme conjurera aussi, pour détruire l'humanité dans sa source. Alors, c'est certainement dans l'hypothèse de la procréation illimitée, après quelques générations, la terre de France absolument impuissante à satisfaire aux besoins de la fourmillière humaine qui grouillera sur elle. Et avant d'en arriver là, c'est, à bref délai, le désagrément de ne plus trouver nulle part un endroit silencieux et solitaire où les travailleurs puissent se reposer du fracas de la vie urbaine.

Deslinières lui-même a aperçu le danger, mais bien lointain, car il reconnaît que s'il fallait manifester quelques craintes, ce serait du côté de l'exagération de l'accroissement et dit-il, « peut-être après avoir cherché si longtemps en vain les moyens d'empêcher la population de diminuer, sera-t-on obligé d'en chercher pour l'empêcher d'augmenter trop vite. Mais nous n'en sommes pas là ! La terre est grande et féconde. Elle peut nourrir des peuples infiniment plus nombreux ».

La terre est grande et féconde. C'est ce qu'ont indiqué tous les socialistes qui opposent l'émigration à une surpopulation dont ils nient parfois la probabilité. Mais s'il est exact que l'on pourrait mettre en culture des territoires immenses improductifs aujourd'hui, en Amérique, en Asie et même en Afrique, encore faut-il se demander si la population restée en Europe, pourrait toujours offrir contre les produits agricoles de ces pays, des objets d'échange acceptables. En outre, ce n'est pas une perspective agréable pour tous, que de prévoir que c'est par l'expatriation forcée de quantités de citoyens du pays socialiste, que pourrait toujours se résoudre le problème de la surpopulation. Sauf pour une minorité d'esprits aventureux, partir, parfois sans espoir de retour, pour

aller habiter un pays éloigné, ayant un autre climat, une autre langue, d'autres mœurs, serait chose très pénible pour des gens ayant pris l'habitude de vivre sans souci du lendemain, en fournissant une part de labeur, que tous les socialistes s'accordent à reconnaître comme devant être légère. Enfin, c'est faire bon marché du sentiment qui attache l'homme au pays natal, au pays où le retiennent, selon la belle formule de Jaurès, l'immobilité des tombes et la fragilité des berceaux.

Les socialistes devraient, nous semble-t-il, laisser à certains écrivains bourgeois, bien tranquilles dans leur cabinet de travail, le ridicule de se lamenter sur le manque d'initiative des jeunes Français et de les pousser à l'expatriation, alors que pour eux, l'esprit d'aventure a consisté tout simplement, à demander un emploi de rédacteur dans un ministère ou de conservateur dans un musée. Et si vraiment, il fallait s'attendre à ce que les modifications économiques du régime socialiste, et surtout la mise à la charge de l'État de l'entretien des enfants, soient le signal d'une prodigieuse éclosion, il ne faudrait pas hésiter à renoncer à cette mesure, au moins au début du fonctionnement du nouveau régime, et, jusqu'à ce que les parents aient compris l'intérêt social de la restriction, leur maintenir le devoir alimentaire envers leurs enfants qui, maintenant, leur incombe.

Mais, contrairement à Menger, nous estimons que ce ne sont pas à des conjectures et à des inductions sans valeur que se sont livrés les socialistes, qui ont estimé que dans le régime collectiviste l'amélioration de la vie et le relèvement de la culture intellectuelle des masses feront les rapports sexuels moins fréquents et moins féconds. Bebel nous paraît au contraire avoir vu très juste et observé strictement lorsqu'il écrit :

Pour le problème de la population une chose sera très importante dans l'avenir : la place supérieure beaucoup plus libre, occupée par toutes les femmes sans exception. Abstraction faite des exceptions, les femmes fortes et intelligentes ne possèdent aucune envie d'avoir

beaucoup d'enfants, d'observer le « décret de la Providence », de passer les plus belles années de leur vie en état de grossesse ou avec un enfant au sein. Ce désir de ne pas avoir beaucoup d'enfants manifesté par la plupart des femmes actuelles, ne fera que devenir plus intense dans une société socialiste, malgré tous les soins qu'elle réservera aux femmes enceintes ou allaitantes. Et pour nous il y a là-dedans la certitude que l'augmentation de la population, dans une société socialiste, se fera encore plus lentement que dans la société bourgeoise. (1).

Cette certitude se confirme encore mieux si l'on réfléchit qu'en régime socialiste, le rôle des nourrices sera terminé, sauf très rares exceptions commandées par exemple par la santé débile d'une mère. Tandis qu'aujourd'hui, c'est la misère qui condamne la femme du pauvre à vendre son lait pour nourrir l'enfant du riche. Dans l'avenir, chaque mère disposant d'un droit certain aux produits du travail social, se consacrera exclusivement à son enfant et moins que jamais les soins absorbants dont il faut l'entourer et dont nulle mère ne pourra se décharger sur une mercenaire, ne la disposeront à accepter à de nombreuses reprises la fonction reproductrice.

C'est un fait, qu'ont noté tous ceux qui ont examiné la question, que la restriction de la natalité s'est manifestée d'abord dans la bourgeoisie. Et ce n'est pas seulement le souci de ne pas détruire les fortunes par la division, ni celui d'économiser les lourds sacrifices qu'occasionnent l'élevage des garçons et des filles et leur établissement et qui diminuent le bien-être des parents, qui l'ont amenée; mais encore, mais surtout peut-on dire, des raisons du genre de celles que Bebel a indiquées et qui agissent non seulement sur la femme, mais sur le mari aussi, bien souvent soucieux de ne pas imposer à sa compagne, une existence fort méritoire au dire de certains, mais qu'on peut désirer plus agréable. Par le relèvement de la culture intellectuelle des masses, ces préoccupations seraient

---

(1) BEBEL : *La Femme et le Socialisme*, p. 713.

celles de tous les citoyens et compenseraient la disparition des raisons d'ordre économique qui s'y adjoignent aujourd'hui.

Il nous reste à indiquer que le régime socialiste, reconnaîtrait bien entendu à l'enfant illégitime des droits sociaux égaux à ceux de l'enfant né dans le mariage. La fille-mère, outre son droit personnel à la vie, toucherait l'indemnité prévue pour tout enfant et pourrait l'élever convenablement. Ces naissances, d'ailleurs, il est à supposer qu'elles se raréfieraient, la femme n'étant plus dans la dépendance économique de l'homme ; avec le progrès général des mœurs et de l'éducation, elles perdraient le caractère infamant que l'hypocrisie bourgeoise y a attaché, en faisant porter à des petits innocents le poids d'une faute — si faute il y a — qu'ils n'ont pas commise. Et surtout, elles ne seraient plus, comme elles le sont trop souvent aujourd'hui, la source qui alimente l'armée du crime. Le régime capitaliste garnit ses bagnes et parfois place sous le couperet de sa guillotine, beaucoup de criminels qui pourraient avec juste raison, lui reprocher à lui-même les crimes pour lesquels ils les a condamnés. Le régime socialiste qui ne laissera aucun enfant sans pain et sans instruction, qui ne connaîtra pas les petits malheureux, fils du vice et de la misère, qui font leur apprentissage de la vie dans le ruisseau, résoudra le problème de la criminalité devant lequel s'effarent aujourd'hui les dirigeants du monde bourgeois.

## CHAPITRE II

### LA RELIGION

#### I. — Socialisme et religion.

Nous avons montré que le but poursuivi par les propagateurs du socialisme était essentiellement un but de justice. Cette société nouvelle que les bénéficiaires du régime capitaliste et leurs défenseurs intéressés, se plaisent à proclamer une utopie irréalisable ; nous avons montré aussi qu'elle pourrait très bien s'adapter avec la partie de la production qui a conservé le caractère individualiste et qu'elle était le seul remède possible aux maux qui assaillent la foule immense des salariés, des dépossédés, qui mettent en valeur un outillage collectif qui appartient à une petite minorité. Nous avons aussi cherché à dégager les résultats heureux qu'aurait le régime collectiviste sur l'organisation familiale et dans le domaine de la production intellectuelle, comme dans celui de la production matérielle.

Mais certainement nous n'avons pas examiné toutes les conséquences que pourrait avoir ce régime, soit sur la mentalité de l'homme, soit sur les rapports nouveaux qu'il entretiendra avec ses semblables, soit sur les conditions de sa vie matérielle.

Ainsi peut-être est-il utile de se demander ce qu'il adviendrait de la religion en régime socialiste. La plupart des auteurs qui ont examiné la question, l'ont résolue en affirmant que, sans qu'il soit nécessaire d'ailleurs d'employer des moyens coercitifs, la religion, au bout de peu de temps de fonctionnement du nouveau régime, disparaîtrait, ne laissant que le

souvenir des guerres, des haines, des massacres, qu'elle suscita entre les hommes. En régime socialiste, la religion s'évanouirait d'elle-même sans secousse violente, sans oppression des idées.

Cependant, les raisons qu'ils donnent ne nous paraissent pas absolument péremptoires. Qu'au fur et à mesure que l'instruction pénétrera les masses et élèvera le niveau intellectuel de l'homme, le nombre des croyants diminue, cela paraît probable. Ce mouvement se dessine déjà amplement et plus la science pénétrera les secrets de la nature, moins l'homme sera tenté d'accorder la moindre croyance aux mystères, aux légendes, aux fables plus ou moins absurdes, qui sont à la base de toutes les religions.

## II. — Les sentiments religieux et leur avenir.

Il est non moins certain que si le sentiment religieux semble, en France principalement, s'être réfugié surtout dans les classes dirigeantes, cela tient, non pas à ce que les descendants de l'ancienne noblesse et de l'ancienne bourgeoisie voltairiennes, ont, d'une façon générale, reconnu les « erreurs » de leurs grand'pères, mais plutôt à ce qu'ils se sont aperçus que la religion devenait un des meilleurs remparts de leurs privilèges menacés. La bourgeoisie, dans son ensemble, ne croit certainement pas à grand'chose ; c'est elle, qui par la science issue de son sein, a travaillé à la destruction de toute religion et de toute autorité. Sa foi actuelle n'est donc qu'une foi de parade et l'Église ne l'accepte que parce qu'elle en a besoin.

Il faut une religion pour le peuple, telle est la maxime en vertu de laquelle la bourgeoisie essaye de prêcher d'exemple et affiche des sentiments religieux. Il faut une religion pour le peuple, pour le maintenir dans un état de résignation qui rende plus facile son exploitation ; il faut lui faire espérer du



bonheur dans un autre monde, pour qu'il ne songe pas à se révolter contre le malheur qui l'accable dans celui-ci ; il faut lui promettre les béatitudes éternelles, pour qu'il ne pense pas à s'emparer et à jouir de toutes les richesses accumulées par l'effort des générations.

Tout cela est indiscutable. Mais c'est peut-être juger sommairement les choses et les hommes que de résoudre ce délicat problème avec une pareille brutalité. L'homme, en somme, est un animal bien mystérieux, qui souvent n'arrive pas, lui-même, à discerner les mobiles obscurs qui, parfois, déterminent son action, et tel acte de notre voisin qui, pour nous apparaît bien clair, comme ayant un but bien déterminé, ou suggéré par une raison qui nous semble d'une évidence crue, est peut-être pour lui, moins simple ou d'une logique plus complexe que nous ne le supposons.

Il nous semble ainsi que la foi que manifestent certains bourgeois en une religion, est d'une sincérité aussi évidente, que l'est peu celle de l'ensemble de leur classe. Qu'un Pasteur, qu'un Branly aient été des catholiques non seulement pratiquants, mais vraiment croyants, cela ne paraît pas douteux. Aucun mobile intéressé ne semble pouvoir être attaché à leur manifestation d'une foi religieuse, et Marx n'a vu peut-être qu'un côté du problème, quand il a dit que la religion est l'aspiration vers un bonheur chimérique du peuple et trouve son origine dans une situation qui a rendu nécessaire cette chimère, qui disparaît dès que la masse reconnaît le véritable bonheur et la possibilité de sa réalisation.

Quand le régime socialiste sera réalisé, il ne pourra, certes, donner à l'ensemble des citoyens plus de satisfactions matérielles et morales que Pasteur et Branly n'en retirèrent du régime capitaliste. Cependant, pour ces deux savants qui purent étudier les sciences naturelles, les mathématiques, la physique, mieux que ne pourront le faire la plupart des producteurs en régime socialiste, la chimère ne disparut pas et tandis qu'il nous semble que ces cerveaux puissants de-

vaient comprendre le vide des cieux, la bonne foi nous commande de croire, pour si extraordinaire que cela nous apparaisse, que la raison de ces deux savants et de bien d'autres avant et après eux, s'inclina devant les affirmations d'une religion prétendue révélée et en accepta les dogmes les plus irrationnels et les fables les plus folles.

Il faut donc admettre que chez certains hommes, même les mieux constitués cérébralement, subsistera toujours un besoin religieux, une inquiétude de l'au-delà qui ne pourra se satisfaire que par la pratique d'un culte quelconque. Il n'est même pas interdit de supposer que le régime socialiste, loin d'aboutir à l'évanouissement de toute religion, aura pour résultat, tout en supprimant un nombre considérable de pratiquants aux divers cultes, d'augmenter le chiffre des véritables croyants.

### **III. — L'influence de l'Église disparaîtra avec le régime capitaliste**

Aujourd'hui, la source de l'influence de l'Église, c'est la propriété. Elle a à sa disposition ceux qui possèdent et il faut son concours pour accéder aux profits. C'est pourquoi le petit nombre des croyants est renforcé par le troupeau immense de ceux qui font semblant de croire. Mais que la propriété individuelle soit supprimée et l'Église s'effondre, sa clientèle de pratiquants disparaît presque tout entière, seuls restent dans son giron ceux qui ne l'avaient pas fréquenté dans un simple esprit de lucre. Et c'est le nombre de ces croyants véritables que le socialisme appliqué fera peut-être croître.

Le socialisme, en effet, supprimera, d'une part, la misère et l'ignorance qui, dans les campagnes reculées, recrutent actuellement pour l'Église, mais dans les villes, c'est plutôt la classe aisée qui comprend des hommes d'une religiosité dont la sincérité est évidente. C'est peut-être parce qu'ils sont

dégagés des soucis matériels de l'existence ; parce qu'ils n'ont jamais eu à dépenser de longues heures de travail pour gagner leur pain quotidien ; peut-être, contrairement à ce qu'a cru Marx, justement parce qu'ils avaient déjà le bonheur sur la terre, tout autant bien entendu que le bonheur peut être atteint, que ces hommes, loin de renoncer à l'aspiration vers un bonheur éternel, s'y sont au contraire attachés et ont prêté une oreille craintive et confiante aux prêtres qui leur promettaient ce bonheur ou les menaçaient de tortures sans fin.

C'est, nous semble-t-il, un sentiment de cette nature, un mélange d'espoir et de crainte, mieux qu'une idée de défense capitaliste, qui dénoterait un sentiment de solidarité de classe, que ne manifestent pas toujours les croyants, qui peut expliquer les sacrifices financiers qu'ils font pour leurs croyances religieuses, le concours pécuniaire qu'ils apportent à l'Église, qui a su habilement exploiter leur désir et leur terreur.

Si ces hommes au lieu de vivre largement, sans rien faire, ou grâce à un travail intellectuel qui leur laisse de longues heures de loisirs, étaient obligés de fatiguer leur corps dans un pénible métier manuel, ou d'anémier leur cerveau dans un abrutissant travail cérébral, trop long et trop monotone ; s'ils avaient en plus de cela le cerveau martelé par le souci du lendemain, par le sentiment de leur insécurité et de celle de leur famille, peut-être penseraient-ils à occuper leurs courts instants de repos à autre chose que des spéculations religieuses.

Or, le socialisme, par la diminution de la durée du travail quotidien, par l'augmentation du bien-être général, par la certitude de sécurité matérielle qu'il apportera à tous, arrachera d'abord à une vie presque animale la foule de malheureux qui, tenus par la nécessité impérieuse de la conquête quotidienne d'un pain, trop dur à gagner, ont perdu pour ainsi dire la faculté de penser et il appellera à une vie intellectuelle intense une quantité considérable d'individus. Comment : en

effet, les hommes occuperont-ils les loisirs que le régime nouveau leur créera ? Sans doute, la pratique des sports, qui sont déjà fort en honneur, se généralisera-t-elle de plus en plus. Mais il n'est pas interdit de penser que nombreux seront néanmoins les hommes que le spectacle des exercices physiques ou leur pratique laissera indifférents et qu'à côté de ceux que des préoccupations d'art ou de littérature retiendront, ils pourront être nombreux ceux que leur tendance d'esprit, leur goût, amèneront à l'étude des questions philosophiques ou religieuses.

Déjà c'est dans la classe bourgeoise, parmi des hommes qui avaient rejeté des influences d'éducation et abandonné des croyances religieuses, que l'on trouve des adeptes, dont tous ne sont pas guidés par le snobisme et dont tous ne sont certes pas des charlatans de l'occultisme, du spiritisme et autres doctrines, qui ont la prétention de percer les ténèbres de l'avenir ou de mettre les vivants en rapport avec ceux qui les précéderent sur la terre. Enfin, si l'on en croit la légende, jamais autant qu'à notre époque d'incrédulité, le métier de chiromancien, de somnambule, de devin n'avait été si fructueux et ceux qui s'en vont consulter ces sorciers et payer parfois le prix fort pour être fixés sur leur avenir, ne sont pas seulement des êtres frustes, au cerveau enbrumé par des histoires de revenants et de loups-garous, mais surtout des gens policés, fortunés, que l'on pourrait tenir pour des esprits forts, à l'abri de pareilles tentations.

#### **IV. — Les croyances pourraient parfaitement subsister au régime socialiste.**

Tout cela démontre, nous semble-t-il, que c'est beaucoup s'avancer que d'affirmer que la transformation économique que poursuit le socialisme, amènerait une transformation mentale de l'homme aussi radicale que le disent certains

socialistes. Certainement, ils écoutent leurs désirs en prophétisant ainsi et c'est en songeant au mal qu'a fait l'Église, à l'entrave formidable qu'elle représente pour le progrès, qu'ils escomptent que le socialisme en aura raison pour toujours. Il est certain que si, selon la parole de l'Évangile, l'Église avait songé que son royaume n'est pas de ce monde ; si elle n'avait pas toujours poursuivi et ne poursuivait pas encore un rêve de domination temporelle, l'anticléricisme n'aurait jamais tenu dans les luttes du socialisme français la place importante, à des moments donnés primordiale, qui a été la sienne. Dans les pays où domine le protestantisme, le socialisme ne s'est jamais embarrassé de questions de religion et c'est un fait très connu qu'un des vétérans du mouvement socialiste en Angleterre, un des hommes qui ont le plus fait non seulement pour l'organisation socialiste anglaise, mais encore pour l'organisation socialiste internationale, Keir Hardie, est un esprit religieux qui n'a jamais songé à cacher ses croyances.

C'est un fait à noter aussi que tandis que Marx, Bebel, Deslinières ont affirmé la disparition de la religion, et non pas seulement du catholicisme bien entendu, mais de toute idée religieuse, devant le socialisme ; tandis que la plupart des autres auteurs, qui ont parlé du régime futur, ont passé la question de religion sous silence, estimant eux aussi, sans doute, que cette question serait résolue par la transformation de la mentalité de l'homme, Bellamy, au contraire, prévoit, dans sa construction collectiviste, l'existence de pasteurs qui pourront utiliser le téléphone pour faire entendre, au gré des fidèles, leurs sermons à domicile.

De tout ceci, il faut, semble-t-il, conclure que les croyances en une autre vie ne sont pas du tout incompatibles avec des convictions socialistes. Pas plus que la pratique d'une religion quelconque, si elle subsistait, ne serait incompatible avec le bon fonctionnement d'un régime socialiste. « Si quelqu'un, admet Bebel, a encore des besoins religieux, il les satisfera

avec ses correligionnaires » (1). Et bien entendu, il les satisfera à ses frais, comme un autre homme pourra satisfaire tout autre besoin intellectuel.

Pour vivre, dit Bebel, il faudra que le prêtre travaille et Bellamy indique que ses fidèles pourront travailler pour lui :

Les pratiques religieuses, dit-il, ont naturellement beaucoup changé depuis cent ans, mais fussent-elles restées invariables, notre système social s'en accommoderait parfaitement. La nation fournit à toute personne ou association de personnes la jouissance des édifices sacrés, moyennant un loyer, et tant que le locataire paie son terme, il reste en jouissance de l'immeuble. Quant aux prêtres, s'il se trouve un groupe de personnes qui désirent s'assurer les services particuliers d'un individu, en dehors du service général de la nation, elles peuvent se les procurer (avec le consentement de l'intéressé) de la même façon dont nous nous procurons nos éditeurs, je veux dire en indemnisant la nation, au moyen de leur carte de crédit, pour la perte, ainsi occasionnée, à l'industrie générale. L'indemnité payée à la nation pour l'individu, correspond au salaire payé, de votre temps, à l'individu lui-même et les applications variées de ce système laissent libre jeu à l'initiative privée, dans tous détails auxquels le contrôle national n'est pas applicable... (2).

## **V. — La liberté religieuse sera absolue en régime socialiste.**

Ainsi le prêtre qui se consacre exclusivement au culte, reste pourvu de son entretien par la société et celle-ci fait payer cet entretien par l'ensemble des individus, qui ont distrahit ce prêtre de l'œuvre de production. Mais quelle que soit l'hypothèse admise par les auteurs socialistes, tous concluent pour la liberté la plus absolue des pratiques religieuses en régime socialiste et nous ne connaissons guère que Henri Brissac qui, dans une brochure aujourd'hui épuisée, ait sou-

---

(1) BEBEL : *La Femme*. page 627.

(2) BELLAMY : *Cent ans après*, page 193.

tenu l'opinion que la religion étant un mal, sa pratique et sa propagation devaient être interdites.

Mais cet esprit d'intolérance, cet orgueil naïf, que possédèrent aussi les inquisiteurs convaincus de lutter pour la vérité, pour le bien, et qui n'hésitèrent pas à employer des moyens atroces pour atteindre un but qui leur paraissait louable, ne pourra jamais être celui des hommes qui vivront en régime socialiste et à qui toutes les leçons de l'histoire auront appris l'utilité et la beauté du Doute et qui ne voudront pas remplacer une croyance aveugle par une autre qui ne le serait pas moins.

Ce cléricanisme retourné a certainement été inspiré à ses adeptes par la passion de la bataille anticléricale, mais lorsque la fin des privilèges économiques aura réduit l'Église catholique, comme toutes les confessions religieuses, à la seule éducation de leur doctrine ; à employer la seule arme de la discussion, la bienfaisante tolérance régnera dans tous les esprits. Il est curieux de noter, d'ailleurs, que ce sont les adversaires les plus résolus de l'Église, qui lui reconnaissent un titre dont elle est très fière et qu'en réalité, elle ne mérite pas. Pour justifier de son origine divine, elle se prétend immuable dans sa doctrine, alors qu'en réalité, n'étant qu'une institution humaine, elle a subi, comme tout ce qui vit sur la terre, la loi de l'évolution.

Non seulement les principes qu'elle affirme aujourd'hui sont bien différents de ceux qu'elle affirma dans le passé et de ceux qu'elle sera amenée à proclamer dans l'avenir, mais à la même heure, sous des latitudes différentes, sa doctrine s'affirme diverse et multiple et selon les milieux plus ou moins difficiles où s'exerce son action, elle approuve, subit ou condamne les mêmes faits, les mêmes pratiques, les mêmes idées. Aussi lorsque s'est posée devant le Parti socialiste la question de savoir si un prêtre pouvait être admis dans son sein, si l'on pouvait être catholique pratiquant et croyant, en même temps que socialiste, il est

curieux de constater que ceux qui se sont prononcés pour la négative, ceux qui ont affirmé l'incompatibilité de la foi catholique et de la pensée socialiste, se sont appuyés, pour justifier leur théorie, sur les condamnations que l'Église, par ses derniers papes, a prononcées contre les revendications fondamentales du socialisme.

Cette thèse est évidemment conforme à l'orthodoxie actuelle de l'Église, mais qu'elle soit conforme à la pensée éternelle du catholicisme, voilà ce qui est loin d'être démontré. Les dernières encycliques n'ont pas seulement condamné le socialisme, elles ont répudié aussi les doctrines communistes qui furent celles des premiers chrétiens, qui furent affirmées par les plus grands Pères de l'Église. La société capitaliste, basée sur l'usure, sur le profit, sur l'exploitation de l'homme par l'homme, n'est pas seulement en contradiction avec la loi de la solidarité humaine, avec le désir d'égalité et de liberté inné dans le cœur de l'homme, mais encore avec les principes affirmés par l'Évangile. Si donc, dans sa conscience, un homme croyait pouvoir concilier des sentiments socialistes, non seulement avec une croyance à une vie future et à des dogmes d'une religion révélée, mais encore avec un respect suffisant des doctrines sociales contradictoires successivement prêchées par l'Église, pour qu'il put se dire ou se croire un catholique, il apparaît que ce n'est pas l'affaire du Parti socialiste, qui n'a pas à s'embarasser de discussions théologiques, de dénier à cet homme la qualité de socialiste, pour ce seul fait qu'il émettrait la prétention de conserver également celle de catholique.

Le socialisme entend régler les rapports économiques des hommes entre eux, il ne peut que rester étranger, indifférent, aux rapports des hommes avec des divinités. Que l'Église, dans son souci actuel de préserver les privilèges capitalistes, déclare indigne d'elle celui qui par une adhésion aux principes socialistes travaille à la disparition de ces privilèges, c'est son affaire et c'est l'affaire de son adepte



de décider qui doit l'emporter dans son esprit, ou d'une adhésion raisonnée, réfléchie, à une doctrine économique de justice sociale, ou d'une croyance à des dogmes qui lui commanderait l'obéissance à des instructions traitant de sujets terrestres et révoltant à la fois et son cœur et sa raison.

Mais si cet adepte n'a pas la simple foi du charbonnier, si, dégagé de ses préoccupations supranaturalistes, il est susceptible d'apporter un peu d'esprit critique à l'examen des idées et des hommes, et une adhésion au socialisme démontrerait cette capacité en lui, il nous semble qu'il pourrait, en toute tranquillité d'esprit, réserver sa foi en l'Église en ce qui concerne le surnaturel et dire que, pour ce qui est des choses de la terre, les encycliques se suivent et ne se ressemblent point.

Le passé de l'Église semble démontrer et sa merveilleuse facilité d'adaptation nous porte à croire que le jour où le socialisme triomphera, l'Église, après l'avoir condamné, le glorifiera. Lorsque cela lui paraîtra nécessaire pour se survivre, l'Église en reviendra à sa condamnation de la propriété individuelle et de tous les maux, de tous les péchés qu'elle engendre. Ce sera une raison de plus pour que, tout en défendant sa constitution de toute intrusion confessionnelle, l'État socialiste ne se mêle point de régenter les spéculations de l'esprit. Ce nous paraît être, pour l'instant, une raison suffisante pour que les croyants qui pourraient être séduits et conquis par la logique, la justice et la beauté de la doctrine socialiste, se persuadent qu'ils sont des précurseurs.

Ainsi, ou les besoins religieux disparaîtront pour les hommes dans un régime socialiste ou, s'ils persistent, rien ne sera plus facile que d'y satisfaire, en tant qu'il s'agira seulement de besoins vraiment religieux et non d'entreprises temporelles ayant pour but la domination dans ce monde.

### CHAPITRE III

## LA CRIMINALITÉ

#### **I. — Le régime capitaliste engendre le crime.**

Avec autant de facilité on s'aperçoit, quand on étudie les problèmes qui passionnent pour un moment l'opinion publique, en attendant que ses préoccupations changent d'objet, que le collectivisme est la solution pratique, logique, unique, de tous ces problèmes qui, en régime capitaliste, resteront sans solution et serviront de thème éternel de récriminations entre les partis qui essayent d'accaparer l'opinion publique.

Y a-t-il un sujet qui ait fait, ces dernières années, couler plus d'encre que l'extension de la criminalité? On constate de plus en plus, avec terreur, la jeunesse des criminels qui s'attaquent à la bourse et à la vie de leurs semblables et chaque parti s'empresse de faire porter sur le parti adverse la responsabilité de cette situation.

Pour les tenants de toutes les religions, c'est l'école sans Dieu qui est responsable de la criminalité juvénile. On a arraché la religion du cœur des enfants, disent-ils, on a brisé ce frein capable de les retenir sur la pente où les poussent les passions malsaines, rien d'étonnant à ce que les mauvais instincts se montrent et agissent. Qu'il y ait une parcelle de vérité dans ces affirmations nous pouvons l'admettre. Pour certaines natures la peur de l'enfer, le désir du paradis peuvent constituer une barrière entre elles et le mal. Mais combien fragile est cette barrière, des faits nombreux le démontrent amplement et il est étrange que l'on s'obstine ainsi à soutenir des théories, dont on peut estimer

la logique irrésistible, mais que les faits piétinent ensuite tranquillement.

D'abord si le frein religieux eut dû fonctionner, c'est certes à l'époque où la foi dominait le monde. Cependant jamais tant qu'au moyen-âge, l'assassinat et le vol ne furent plus communs. Les criminels de ce temps combinaient d'ailleurs facilement des sentiments religieux avec les autres sentiments qui leur commandaient de tuer et de voler. Lorsqu'ils le pouvaient sans danger, ils accordaient volontiers à une victime, avant de l'occire, le temps d'une prière, la possibilité de recommander son âme à Dieu. Et aujourd'hui il n'est pas du tout démontré que les jeunes criminels sont plus spécialement des fruits de « la laïque » et bien souvent il a été constaté que certains d'entre eux avaient reçu une excellente éducation religieuse, dont le souvenir leur revenait au moment de rendre des comptes à la société. Mais le frein, le fameux frein, n'avait pas fonctionné au moment où cela eut été utile.

Ensuite à quoi pourraient servir les récriminations des croyants, si elles étaient justifiées. On ne remonte pas le cours des fleuves et, dut-on rétablir dans toutes les écoles l'instruction religieuse, chacun est bien persuadé que la foule ne reviendrait pas à la foi de l'an mille. Pour obtenir cette régression, ce n'est pas l'école laïque qu'il faudrait supprimer, mais l'école tout court. Il faudrait replonger l'humanité dans les ténèbres de la plus complète ignorance et personne ne peut penser que ce soit là chose possible et désirable.

Alors si les sanctions supra-terrestres que la religion apporte au crime, n'arrêtaient pas les criminels croyants de jadis, pourquoi arrêteraient-elles ceux de nos jours? Il n'y a pas plus raison de le penser que de croire, comme le font certains, que c'est l'humanitarisme, comme ils disent, qui est générateur de criminalité et que la guillotine peut réussir, là où l'estrapade, l'écartèlement, le bûcher et vingt autres

supplices horribles échouèrent. C'était l'abolition de la peine de mort, ou plutôt les grâces systématiques dont bénéficiaient les assassins, que de graves moralistes, et des hommes politiques, incapables de résister à une pression d'une opinion publique affolée, rendaient responsables des crimes, qui, évidemment, n'avaient pas cessé du fait que l'on ne guillotinaient plus. On recommença à faire fonctionner l'horrible machine, des têtes de nouveau tombèrent au petit jour et comme si le sang appelait le sang, ce sont des crimes de plus en plus nombreux, qui ont suivi les tueries légales. Les Castillard se gardent bien d'ailleurs de reconnaître que leur tactique d'effroi envers les criminels a échoué; plus que jamais ils demandent des têtes et si pour les délits moindres on voulait leur accorder le chat à neuf queues, le fouet aux apaches, ils seraient au comble de leurs désirs et ils sont persuadés que l'application de cette peine terrible aux souteneurs et aux voleurs, aurait pour effet d'en supprimer l'engence.

C'est une illusion qu'on ne leur donnera pas, espérons-le, l'occasion de perdre, car la France voudra laisser à l'Angleterre le triste privilège des châtiments corporels et ne pas revenir à des mœurs que la Révolution s'est fait honneur de bannir. Mais si un jour il en était autrement, si la campagne de certains journaux pour le rétablissement de la peine du fouet aboutissait, il est certain que l'intimidation que l'on aurait voulu obtenir ne se produirait pas et que l'on n'aboutirait, comme pour les guillotines, qu'à ajouter des meurtres sociaux à des crimes d'individus.

C'est que la criminalité et son extension actuelle parmi les jeunes gens n'est pas le produit de l'athéisme ou de l'humanitarisme, c'est le produit du capitalisme lui-même et c'est pourquoi elle ne disparaîtra qu'avec lui. Le capitalisme dans les villes a tué la vie de famille, par la nécessité qu'il a imposée à la mère de gagner un salaire pour compléter celui insuffisant du père. L'enfant trop souvent, au sortir de l'école,

est ainsi livré à toutes les promiscuités de la rue, parce qu'il n'y a personne à la maison, jusqu'à la sortie des ateliers, pour le recevoir et le surveiller. Et quand il a terminé son temps de scolarité, à douze ou treize ans, tandis qu'autrefois il se trouvait des petits patrons qui acceptaient des apprentis, aujourd'hui, le grand machinisme qui a besoin du concours de manœuvres et non d'ouvriers qualifiés pour produire, ne lui permet plus de trouver à s'employer. Alors c'est la rue qui le saisit en plein, c'est le spectacle de la prostitution surveillée qui le gangrène, c'est l'assommoir qui achève de lui perdre l'esprit. Toutes ces conséquences de notre production industrielle moderne, que les défenseurs du capitalisme ne songent pas eux-mêmes à nier, est-il possible d'y remédier sans toucher au capitalisme lui-même ? Dans une certaine mesure, dans une faible mesure, on peut l'admettre. Le capitalisme peut trouver, en lui-même, des ressources pour atténuer un peu les maux qu'il engendre. Des institutions pour favoriser l'apprentissage, des lois pour réduire la durée de la journée de travail, qui permettraient au père et à la mère d'être davantage au foyer familial, sont des mesures éminemment désirables, mais il ne faut pas se dissimuler qu'elles ne constitueront jamais que des palliatifs, lamentablement insuffisants, au mal énorme qu'il s'agirait de supprimer.

## **II. — Le socialisme seul fera disparaître la criminalité.**

Des mesures législatives, aussi sérieuses qu'on puisse les imaginer, seront toujours impuissantes à corriger complètement une situation qui dérive des conditions de la technique moderne. Mais ce que des mesures de parlements bourgeois ne pourront surtout jamais supprimer, c'est le sentiment d'envie, de haine, que ne peut manquer de suggérer dans l'âme d'un enfant de la grande ville, le contraste du luxe

insolent de quelques-uns et de la misère noire dans laquelle il vit lui-même et il voit vivre les siens. En y réfléchissant bien, ce n'est pas du grand nombre de délits et de crimes qui sont commis que l'on devrait s'étonner, mais plutôt de ce qu'il ne s'en commet pas davantage encore. Car on s'explique qu'un cerveau de jeune homme se détraque, lorsque constatant la peine qu'il éprouve, même pour trouver un travail insuffisamment rémunérateur, il peut penser qu'il en sera ainsi tout au long de son existence qu'il vivra constamment à la recherche d'un travail incertain, qui, alors même qu'il y consacrerait toute sa volonté, ne lui permettra jamais de goûter à tous les plaisirs dont il a le spectacle et dont jouissent seuls une minorité de privilégiés.

On a beau lui dire à l'école, et même à l'église, qu'il faut dans la vie être honnête et travailleur si l'on veut être heureux ; l'enfant dépenaillé et mal nourri qui voit les heureux de ce monde si bien habillés et se nourrissant si bien, n'est pas du tout sûr que ce beau monde doré ne soit composé que de gens honnêtes et il voit bien, il ne peut pas ne pas voir, qu'en tout cas, ce ne sont pas des gens qui travaillent beaucoup. Alors pour peu que la bête ancestrale survive en lui, il n'y a pas d'enfer, ni de guillotine qui puissent le retenir, lui aussi veut jouir, lui aussi veut de l'or, qui lui permette de se procurer tous les plaisirs, dont il sera toujours sevré, il le voit bien, s'il se contente de travailler et de respecter le bien du voisin, et c'est une bête fauve de plus lâchée parmi les hommes, qui tuera pour voler, tout en sachant qu'il risque d'être tué lui aussi.

Peut-être, en attendant mieux, la société actuelle pourrait-elle restreindre cette conséquence de la division de l'humanité en classes, possédante et dépossédée, refréner ces tentations au crime, en se montrant elle-même respectueuse de la vie humaine et des lois de la morale la plus élémentaire. Mais d'abord elle tue les criminels, puis elle transforme en héros des hommes qui font métier d'aller pratiquer contre des

nègres ou des jaunes les principes de meurtre et de vol qu'elle réproûve dans ses codes; enfin, elle porte aux honneurs les politiciens félons, les financiers véreux, les journalistes panamistes et maîtres-chanteurs, les spéculateurs affameurs, les moralistes dévergondés, les menteurs, les cyniques, les faiseurs, les filous. Nous le répétons, étant donné ce qu'elle sème, il faut s'étonner que la société capitaliste ne récolte pas pire encore que la triste moisson que nous constatons.

Mais serait-elle capable de respecter elle-même les principes dont elle prétend prendre la défense; punirait-elle le vol, même quand il atteint une somme très élevée; punirait-elle le meurtre, au lieu de l'ordonner, quand il est commis par des bandes nombreuses et disciplinées, que la société capitaliste, parce qu'elle est basée sur le principe de l'appropriation individuelle, resterait forcément une société dans laquelle l'assassinat et le vol fleuriront toujours.

Au lieu du milieu d'égoïsme et de férocité qu'elle constitue, supposez au contraire une société vraiment humaine, basée sur l'entraide mutuelle, assurant à chaque être humain la possibilité, moyennant un effort raisonnable, de jouir de la vie, de se procurer bien-être et liberté et aussitôt le problème de la criminalité des jeunes, comme des vieux, apparaît résolu. Le socialisme supprimera la tentation au crime d'abord, par la suppression des inégalités sociales criantes, mais surtout par la disparition de l'intérêt que le criminel a aujourd'hui à commettre le crime. A moins d'être fou et de mériter alors d'être enfermé, l'homme ne pensera pas à tuer et à voler et à courir les risques de ces actions, lorsqu'il pourra honnêtement, facilement et sans danger, obtenir, par sa participation à la production sociale, les satisfactions qu'il peut demander maintenant au crime de lui procurer, parce qu'il n'aperçoit pas la possibilité de les avoir autrement.

Et nous ne comptons pas, en ce moment, sur les possibilités de bonne instruction et de bonne éducation pour tous les enfants, sans exception, que le régime socialiste aura à sa

disposition et qui lui permettront d'élever les générations dans un noble esprit de moralité et de supprimer tous les foyers de vice où se corrompt la jeunesse de nos jours. C'est dire qu'en régime socialiste il pourra se produire encore des meurtres passionnels, mais le fauve qui tue pour voler aura disparu, ou tout au moins ne se manifestera plus, parce que le mobile qui le pousse aujourd'hui ne se présentera plus à son esprit.



## CHAPITRE IV

# HYGIÈNE ET LOGEMENT

### I. — L'Hygiène difficile en régime capitaliste.

C'est encore un problème des plus angoissants qui se pose pour tous les hommes qui ont le souci du bien public et de l'avenir de la race, que celui de l'hygiène publique et du logement, et nous défions bien que l'on puisse, en dehors de la solution collectiviste, prendre des mesures vraiment efficaces, pour remédier à tous les maux engendrés par la surpopulation des grandes villes.

Les propositions de lois que des législateurs animés d'excellentes intentions ont déposées, tendant à faciliter et à rendre moins coûteuse l'expropriation pour cause de salubrité publique, soulèvent contre elles l'hostilité violente des propriétaires de taudis, et l'on peut craindre que, de longtemps, elles n'acquiescent force de loi. Mais ce serait une erreur de croire que le jour où les municipalités pourront, sans courir le risque de payer des indemnités exorbitantes, ordonner la démolition d'immeubles constituant un danger pour la santé publique, les foyers de peste disparaîtront rapidement.

C'est, en effet, en heurtant les principes sur lesquels repose la société capitaliste, que des législateurs veulent donner à l'intérêt général le pas sur les intérêts particuliers dans cette question de l'expropriation pour cause de salubrité publique, et il n'est pas exagéré de penser que ces lois dont nous parlons, une fois votées, ne constitueront guère qu'une manifestation intéressante, mais sans grande portée pratique parce que devant leur application se dresseront des

obstacles de toutes sortes suscités par les particuliers dont les intérêts seraient atteints.

Mais en admettant que ces lois se votent et qu'elles puissent s'appliquer, qui ne voit que ce n'est qu'à une toute petite partie du mal signalé par les hygiénistes qu'elles pourront seulement remédier. Les grandes villes, comme Paris, pourront déjà difficilement consentir les sacrifices financiers nécessaires pour démolir tous les immeubles qui constituent des foyers d'infection, et tracer sur leur emplacement des voies larges, distribuant à flot l'air et à lumière à leurs riverains. Mais pour nombre de petites villes et de villages, quelles que soient les facilités que la loi mette un jour à leur disposition pour exproprier et démolir l'immeuble malsain, cette opération restera, en régime capitaliste, toujours au-dessus de l'effort financier que les administrations municipales pourront obtenir de leurs administrés.

## II. — L'Insalubrité des logements.

Cependant, dans presque toutes les agglomérations on trouve des groupes d'immeubles sombres, humides et malsains, d'abominables taudis où ni l'air, ni la lumière, ne peuvent pénétrer suffisamment ; là, des familles entières s'entassent dans une promiscuité lamentable, et depuis la cave jusqu'aux soupentes infectes des greniers, tout est utilisé dans des conditions absolument contraires à la santé morale et à la santé physique.

Pour Paris, l'intensité de la crise du logement n'est plus niée par personne, et il est bon de mettre sous les yeux des défenseurs du régime capitaliste le triste tableau dressé dans un rapport soumis au Conseil municipal par quatre conseillers municipaux, dont deux seulement sont des socialistes, et dont les affirmations, d'ailleurs, n'ont été contredites par aucun des membres de cette Assemblée.

Sur le surpeuplement et l'insalubrité du logement, ce document officiel s'exprime ainsi :

La question, qui se pose, n'est pas seulement une question d'ordre purement économique, c'est aussi une question de moralité et d'hygiène publiques.

La raréfaction des logements ouvriers dans une agglomération qui voit chaque jour s'accroître sa population, la hausse excessive des foyers ne peuvent avoir d'autre conséquence que l'entassement des familles dans des locaux insuffisants, le surpeuplement à outrance, générateur de contagions et de promiscuités.

En 1891, il y avait à Paris 72.705 logements surpeuplés, c'est-à-dire habités par plus de deux personnes par pièce : 331.976 personnes occupaient ces logements.

En 1901, le nombre des logements surpeuplés est de 69.901, habités par 341.041 personnes : 15.432 familles n'ont qu'une pièce pour quatre personnes.

Il faut, en outre, tenir compte des 190.000 personnes qui logent en garni : les chiffres, qui nous sont fournis à ce sujet par le recensement de 1901, manquent un peu de certitude ; en 1896, il y avait dans les garnis 2.783 groupes de quatre personnes et plus logeant « sous la même clé ».

Le recensement de 1906 et les résultats déjà publiés du recensement de 1911 ne contiennent aucune indication qui nous permette de savoir si l'entassement des familles dans des locaux insuffisants s'est aggravé depuis 1906. Nous avons signalé à M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale l'intérêt qu'il y aurait à combler cette lacune en ce qui concerne le dénombrement de 1911, et une délibération récente a mis à la disposition de l'Administration les crédits nécessaires.

A défaut de statistique précise, on peut voir un indice de l'aggravation de la crise dans l'augmentation croissante du nombre des ouvertures de garnis, qui s'est produite au cours des dernières années dans les arrondissements périphériques. Le nombre des chambres contenues dans les garnis nouvellement ouverts dans ces arrondissements est passé de 671 en 1907 et 804 en 1908 à 1.649 en 1909, 2.216 en 1911 et 4.600 en 1911. D'après les statistiques de la Préfecture de police, il y avait, au 31 décembre 1908, 189.177 locataires dans les garnis ; au 31 décembre 1911 ce nombre était porté à 196.925. Or, il ne faut pas perdre de vue que l'hôtel meublé, dans les quartiers ouvriers, est souvent le refuge des familles qui ne peuvent plus se loger dans les maisons particulières et qui en sont réduites à s'entasser dans une chambre garnie, dont le loyer est payé à la semaine.

D'autre part, les enquêtes auxquelles ont procédé récemment des hygiénistes comme les docteurs Mangenot et Boureille ou des œuvres philanthropiques telles que « l'Amélioration du logement ouvrier », ont montré dans quelles épouvantables conditions d'insalubrité vivaient de nombreuses familles ouvrières : c'est à Grenelle, huit personnes logées dans une pièce de 36 mètres cubes d'un loyer de 200 francs ; rue Falguière, six personnes couchent dans une pièce de 29 mètres cubes où ne pénètre jamais le soleil ; dans le X<sup>e</sup> arrondissement, sept personnes habitent une pièce, dont l'unique fenêtre donne sur une petite cour sombre, qui sert de réceptacle pour tous les immondices de la maison ; ailleurs, c'est un ménage ayant cinq jeunes enfants et qui habite un logement dont la fenêtre prend jour sur une cour, où séjournent le purin et les eaux ménagères et dont se dégagent des émanations intolérables.

Dans ces taudis humides, sans air ni lumière, la tuberculose, maladie de l'obscurité et du surpeuplement règne en maîtresse : « Le surpeuplement, disait en 1906 notre collègue M. Ambroise Rendu, est un des facteurs les plus actifs, sinon le plus actif de la tuberculose ».

Et ceux qui souffrent le plus de la situation que nous venons d'exposer, ceux qui ressentent le plus douloureusement et la pénurie des logements, et leur insalubrité, et la hausse des loyers ce sont les familles nombreuses, celles qui comptent plus de trois enfants. On refuse de les recevoir, on leur donne congé, même lorsque le loyer est payé régulièrement, même lorsque le chef de famille occupe un emploi administratif, qui garantit le paiement du terme : ce sont des employés d'Octroi ou de la Société du gaz qui ne trouvent pas de logement, le *Bulletin de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française* en cite de nombreux exemples. L'enquête de la société *l'Amélioration du logement ouvrier* nous montre un propriétaire du XV<sup>e</sup> arrondissement rapportant à une famille comptant cinq enfants le terme déjà payé, pour lui faire donner congé par ministère d'huissier. Ces pratiques inhumaines sont aujourd'hui devenues si courantes, qu'on ne cherche plus à les dissimuler. L'organe officiel de la Chambre syndicale des propriétaires explique que la location aux familles nombreuses n'est pas « d'un bon rapport, parce que les familles nombreuses ont beaucoup de charges et paient difficilement ». Et pour justifier la conduite des propriétaires, il déclare que ceux-ci « ne sont pas obligés de faire de la philanthropie à leurs dépens ». M. Verny, président de la Chambre syndicale des hôteliers de Paris, prévoit de son côté que « les familles nombreuses — et pauvres — ne trouveront bientôt plus à se loger à Paris ». Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'une famille comptant cinq, six ou sept enfants, lorsqu'elle a reçu

congé du logement qu'elle occupait depuis des années, ne trouve plus un propriétaire pour l'accueillir et en soit réduite à choisir entre le taudis sordide et coûteux, la chambre meublée et la baraque en planches édiflée sur les terrains de la zone militaire?

Un père de dix enfants visite 33 logements et n'est accueilli nulle part; à bout de ressources il déclare n'avoir que cinq enfants et emménage; mais le soir même il reçoit congé et se voit obligé de louer un pavillon de 480 francs, dont le loyer est au-dessus de ses ressources. Cette autre famille du XX<sup>e</sup> arrondissement a neuf enfants; ne trouvant pas de logement elle a passé trois nuits à la belle étoile. Une troisième ne déclare que deux enfants et introduit les trois autres dans des sacs. Une autre a cherché des logements « à en perdre la raison » et a fini par louer un local, moyennant 380 francs, dans une maison si délabrée qu'elle va être démolie et que la famille est invitée à vider les lieux. D'autres mettent leurs meubles au garde-meubles et les vendent peu à peu pour payer la chambre d'hôtel où ils logent avec sept enfants; plusieurs se construisent des baraques en planches ou en carreaux de plâtre sur des terrains qu'ils louent parfois jusqu'à 200 francs par an; ceux qui parviennent à fléchir des propriétaires doivent s'installer dans des locaux d'une insalubrité et d'une malpropreté repoussantes, qu'ils paient souvent 400 ou 420 francs et où ils sont exposés aux pires promiscuités. Et ces exemples qu'on pourrait répéter par centaines, ne reposent pas sur des affirmations gratuites: leur authenticité est garantie par les enquêtes auxquelles a procédé la société pour l'amélioration du logement ouvrier.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'évoquer de tels faits, qui sont de tous les jours, sans qu'une conclusion s'impose à toute conscience humaine. Cette conclusion c'est celle que formulait Tolstoï lorsqu'après avoir visité les taudis de Moscou il écrivait: « On ne peut pas vivre ainsi. Cela ne peut pas être, cela ne doit pas être » (1).

Mais cela est et cela sera tant que le logement sera propriété capitaliste, instrument de profit entre les mains de quelques privilégiés. Et ce mal ne peut être atténué — si faiblement d'ailleurs — du propre aveu des plus farouches partisans de l'appropriation individuelle, que dans la mesure où l'Etat capitaliste, et à son défaut les administrations municipales,

---

(1) Conseil Municipal de Paris. — *Rapport au nom de la Commission des habitations à bon marché, sur la crise du logement et la création d'habitations à bon marché*, présentée par MM. Henri Rousselle, Frédéric Brunet, Emile Desvaux et Dherbécourt, conseillers municipaux.

se décident à entrer dans la voie de l'appropriation sociale. C'est l'aveu que les maux qui pèsent sur la foule ouvrière et qui, par ricochet, atteignent les privilégiés du monde bourgeois dans leur tranquillité et dans leur santé, ont leur source exclusive dans le régime social, et qu'ils ne pourront disparaître complètement que le jour où ce régime lui-même aura disparu. Jusque-là, tant qu'il y aura appropriation individuelle des moyens d'habitation, comme le dit, avec une logique terrible, la Chambre syndicale des propriétaires, ceux-ci « ne pourront pas être obligés de faire de la philanthropie à leurs dépens ! »

Or, l'immeuble insalubre, l'immeuble surpeuplé, ne sont malheureusement pas l'apanage exclusif de la grande ville. Dans les campagnes même la généralité des travailleurs ont des conditions d'habitation déplorables (1). Il existe en France des millions de maisons dépourvues de fenêtres, et qui sont presque toutes à la campagne. Beaucoup de leurs habitants, tout comme ceux des quartiers pauvres des grandes villes, dorment en grand nombre dans une même pièce encombrée.

Cette situation lamentable, qui ne pourra jamais être améliorée sérieusement dans un régime où l'on construit des habitations, non pour placer leurs occupants dans de bonnes conditions d'hygiène, mais pour tirer de la construction un revenu aussi fort que possible, prendra fin au contraire très rapidement, et avec la plus grande facilité, du jour où le régime socialiste s'instaurera.

### **III. — Les habitations de la société socialiste.**

Le sol et les maisons étant propriété sociale, plus besoin de mesurer parcimonieusement l'espace, l'air et la lumière aux locataires de la maison socialisée. Plus besoin de conserver des amas de taudis qui rapportent aujourd'hui des revenus considérables à leurs propriétaires. Le pic du démolis-

---

(1) Lire sur ce sujet les discours prononcés à la tribune de la Chambre par Compère-Morel sur le monde rural.

seur les jettera bas, sans que la collectivité ait à se priver un peu plus pour enrichir davantage les expropriés, et à leur place s'édifieront des maisons comportant tout le confort moderne, des monuments publics somptueux : bains, théâtres, musées, lieux d'études ou de récréation, offrant aux citoyens du nouveau régime les jouissances de l'esprit à côté de l'hygiène du corps.

Pour réaliser ce programme, aucune considération budgétaire, financière, ne se posera devant le régime collectiviste, on ne saurait trop le répéter. Aucune indemnité ne sera à payer en espèces, ce sera simplement une question de main-d'œuvre et de matériaux dont il y aura lieu de tenir compte. Les derniers surabonderont toujours; quant à la main-d'œuvre, nous avons vu qu'en l'employant seulement aux travaux utiles, l'État socialiste n'a pas à craindre d'en manquer. Étant donné que les travailleurs du bâtiment sauraient qu'enfin ils travaillent pour eux-mêmes et leurs camarades de travail; que c'est pour eux et leur famille qu'ils construisent l'habitation salubre, confortable, élégante; que c'est pour leur agrément ou leur instruction qu'ils édifient le monument public, on peut être certain de l'ardeur et de la conscience qu'ils apporteront à l'exécution de leur travail. Et l'intérêt patronal qui commande aujourd'hui de faire vite, d'employer des matériaux inférieurs, parce que meilleur marché, ayant, lui aussi, disparu, les malfaçons et le sabotage disparaîtront, tout en laissant consacrer au travail utile, productif, les surveillants innombrables que le régime capitaliste est condamné à placer derrière tout producteur.

C'est donc une transformation totale de l'habitation humaine que le socialisme amènera. Tandis que le capitalisme a entassé dans de formidables agglomérations urbaines la population qui vit de l'industrie et du commerce et dépeuplé les campagnes, le régime socialiste aurait certainement pour conséquence un reflux de population vers la vie rurale, dont les conditions seraient complètement modifiées.

D'abord des maisons propres remplaceraient les vieux bâtiments enfoncés en terre, pourris d'humidité, percés d'ouvertures minuscules, n'ayant pas d'autre dallage que le sol battu que sont les habitations de tant de paysans de nos jours. La plupart des ateliers et fabriques installés sur des emplacements trop exigus, dans les grandes villes, se dissémineront à travers le pays et seront établis un peu partout dans les communes rurales et dans des conditions les plus parfaites pour que le travail y soit commode, agréable et sain, et l'activité industrielle se réunira ainsi à celles des agriculteurs.

Ainsi la vie à la campagne, en gardant ses avantages propres, acquerrera ceux jusque-là réservés aux grandes villes, sans en prendre les inconvénients, car bientôt seraient transportées à la campagne toutes les choses nécessaires à l'état de civilisation auquel la production urbaine est habituée : les musées, les théâtres, les salles de concert, les cabinets de lecture, les établissements d'instruction, les lieux de récréation, etc., sans compter que la multiplication des moyens de transports en commun et leur gratuité, donneraient toute facilité à l'habitant de la campagne de venir, pour ainsi dire autant qu'il le désirerait, participer aux amusements et distractions plus nombreux que la ville pourrait encore offrir.

#### IV. — L'Habitat.

Aussi sur ce thème de l'habitation en régime collectiviste, les écrivains socialistes ont-ils pu donner libre cours à leur fantaisie. Les uns, comme Tarbouriech, ont imaginé un cadre de la vie privée comportant un groupe d'habitations, auquel un ensemble de services administratifs et économiques au moins rudimentaire, constitue une individualité propre quant à la consommation. Ce groupe d'habitations, auquel Tarbouriech a donné le nom générique d'*Habitat*, peut être isolé ou



former une partie d'une agglomération urbaine plus ou moins importante. En campagne, il est constitué par des maisons simples, mais élégantes, plus ou moins grandes selon l'importance des familles, entourées chacune d'un jardinet et s'alignant le long d'allées plantées d'arbres, une place égayée par des parterres et dont les côtés seront constitués par les bâtiments des services généraux : Maison commune avec bureaux, salles de Commissions, salles des fêtes, école, dispensaire, économat, hôtel-restaurant qu'on pourrait réunir aux habitations par des galeries, un parc où les enfants joueront, où les vieux se promèneront.

En ville c'est un grand carré, qui constituera un vaste parc accessible de la rue par des passages coupant les bâtiments en bordure de la voie publique. A ces bâtiments s'en ajouteront d'autres répandus dans l'intérieur et dont Tarbouriech fixe pour Paris l'orientation nord-sud, comme étant la plus



TARBOURIECH

convenable en raison du climat. Ces constructions, dont les façades pourront être agréablement variées, artistement décorées, comprendront en principe un rez-de-chaussée élevé de un mètre à deux mètres au-dessus du sol et de deux ou trois étages avec, pas davantage. Inutile, en effet, d'entasser des pierres les unes sur les autres jusqu'à des hauteurs invraisemblables, alors que le terrain ne coûte rien et que la terre est si grande. Au centre du carré se trouveront, en des constructions plus belles, les services généraux et des galeries

intérieures ou extérieures permettant à tous les habitants de chaque *habitat*, d'aller, à l'abri des intempéries, au cercle, à la salle des réunions, à l'économat ou à l'école; des wagonnets électriques roulant le long de ces galeries assureront le service de distribution à domicile. Le grand charme de ces quartiers sera dans leurs parcs. Les jardins publics seront ainsi étroitement réunis aux habitations et on pourra s'y promener comme chez soi en tenue d'intérieur; pour les enfants, interdiction de franchir les grilles de l'*Habitat* sans raisons plausibles, n'ayant plus besoin de sortir pour aller à l'école ou « faire des commissions », ils ne prendront pas des habitudes de vagabondage, tout en conservant toute la liberté désirable pour leurs jeux.

Ainsi, avec des services généraux organisés de façon à ce qu'il se suffise lui-même, quant aux nécessités courantes de la consommation, l'*Habitat* apparaît à Tarbouriech comme devant concilier le maximum de communisme compatible avec notre mentalité et le maximum de liberté individuelle que l'on puisse désirer, et mettre chaque citoyen dans une situation telle qu'il puisse, à son gré, ou se replier dans un isolement farouche, ou goûter tous les charmes de la vie sociale la plus raffinée. (1).

## V. — Habitation convenable et salubrité partout.

Par contre, c'est en imaginant la disparition de toute conglomération d'habitations qu'Émile Zola a envisagé cette question dans *Travail*. Pour Zola, dans le régime social futur, les villes auront une étendue considérable, car la maison à logements multiples de nos grandes villes aura disparu et seule existera l'habitation servant à une unique famille, en-

---

(1) TARBOURIECH : *La Cité future*, pages 136 et suiv.

fouie dans un jardin qui la séparera de toute autre habitation. Si la liberté individuelle trouve mieux son compte dans cette conception, rien n'empêcherait d'ailleurs de citoyen épris de sociabilité et tenant au commerce quotidien de ses semblables, de donner satisfaction à ses goûts, car pour être prévus moins nombreux, moins à portée de la main, les services généraux imaginés par Zola n'en sont pas moins accessibles et n'en sont que plus grandioses.

Quant à nous, nous estimons n'avoir pas à traiter la question. Mieux que tous les projets que l'on peut imaginer, les nécessités de l'heure, les possibilités d'application déterminèrent la tâche de l'homme en régime socialiste, en ce qui concerne l'application. Mais, d'ores et déjà, il éclate aux yeux de tout esprit non prévenu, que seule l'abolition de la propriété privée du sol pourra permettre de résoudre rapidement et définitivement le problème, insoluble en régime capitaliste, qui consiste à donner à chaque famille un logement sain, confortable et même élégant. L'État socialiste, seul, pourra en construire en nombre suffisant pour tous, après avoir détruit les nids à tuberculose et à typhoïde. L'État propriétaire de toutes les maisons, comme de toutes les autres richesses sociales, pourra seul, de façon équitable et rationnelle, assurer à chaque homme qui coopérera à la production sociale, la possibilité, moyennant un loyer raisonnable, d'être logé convenablement et salubrement.

Les défenseurs du régime capitaliste n'ont pas manqué d'exercer leur verve contre la prétention des socialistes de résoudre la question du logement. Maintenant, disent-ils, les locataires riches occupent les belles maisons; les humbles se contentent — si l'on peut dire ! — de logements étriqués; les pauvres s'accommodent de vivre dans des taudis et parfois même de coucher à la belle étoile. Pas de conflits, l'argent impose sa loi souveraine. Mais vienne un jour le règne du collectivisme, la nation par elle-même, ou par délégation aux autorités locales, va assurer le service du logement. Plus de

loyers alors ? simplement la représentation des frais d'entretien. Mais ce sera la ruée vers les beaux immeubles, personne n'acceptera le logement modeste, encore moins le taudis, tout le monde voudra loger dans la belle maison de la grande place. Et comment vous y prendrez-vous pour faire un choix entre les convoitises déchainées ?

Comment ! mais c'est bien simple. D'abord, nous l'avons dit, nous admettons que tous les membres de la société collectiviste ne toucheront pas un salaire égal, par conséquent même si le loyer est supprimé, s'il ne subsiste à la charge de l'occupant d'une maison ou d'un appartement que les frais d'entretien, ceux-ci ne sauraient être égaux et varieront certainement selon l'importance de la maison ou de l'appartement.

A ces frais il faudrait, de toute justice, ajouter l'amortissement de la valeur de l'immeuble, par conséquent c'est un véritable loyer que l'on aboutirait toujours à réclamer de son occupant. Alors, même si les revenus de tous les citoyens étaient égaux — et à plus forte raison s'ils ne le sont pas — le goût personnel de l'individu interviendra toujours pour décider sous quelle forme il les dépensera. Les uns aiment les chevaux, les voyages ; d'autres la toilette ; d'autres encore préfèrent la bonne chère. Le loyer, ou la redevance que la nation prélèvera pour les maisons d'habitation, variant selon la grandeur et l'élégance, tout le monde trouvera à se caser selon son goût d'abord et aussi ses moyens, si comme nous l'avons admis, les ressources ne sont pas égales pour tous.

Ce que l'on doit dire cependant, c'est que lorsque l'État socialiste aura pu liquider le triste héritage que lui aura laissé le capitalisme, s'il subsiste des inégalités dans les logements des hommes, comme il subsistera des inégalités dans leur salaire, du moins, même pour les travailleurs touchant le salaire le plus bas, il y aura la certitude d'avoir une habitation convenable et saine, car ce salaire sera calculé de façon à lui permettre de faire face à ses besoins essentiels.

Personne ne saurait sérieusement contester aujourd'hui qu'il ne soit essentiel pour un être humain de pouvoir manger, se délasser et dormir dans un local sain, où pénètrent l'air et la lumière et dans lequel les habitants ne soient pas plus nombreux que ne le comportent l'espace et le cube d'air. Le régime capitaliste qui n'arrive même pas à garantir l'homme contre la mort par la faim et qui laisse, surtout, tant mourir de petits êtres, faute d'une nourriture suffisante et saine, ne peut que manifester son impuissance à résoudre pour l'humanité le problème du logement.

Et c'est pitié, vraiment, de voir des hommes qui semblent jouir de toute leur raison, qui ont saisi toute l'étendue et toute l'horreur du mal dont souffrent les familles ouvrières et surtout les familles nombreuses, se refuser à reconnaître le seul remède qui puisse vraiment le guérir et aboutir, après avoir démontré l'impuissance de nombreux palliatifs imaginés par des philanthropes au cœur généreux, ou par des affairistes dissimulant des préoccupations d'intérêt derrière des déclamations altruistes, à des mesures encore plus anodines et inopérantes.

## **VI. — Pas de solution à la crise du logement en régime capitaliste.**

De ce nombre est M. Augustin Rey. Après avoir montré que toutes les mesures législatives déjà prises, toutes celles que l'on propose encore, n'atténueront la crise du logement que dans une proportion infime, M. Augustin Rey indique ses solutions. (1). C'est d'abord l'achat de terrains par les municipalités :

Les communes doivent être autorisées à acheter, suivant leurs besoins d'hygiène, tous les terrains à bas prix qui se présentent,

---

(1) A.-Augustin REY : *Le Cri de la France : Les Logements !* Marcel Rivière et Cie, éditeurs, Paris.

qu'ils soient situés dans le périmètre naturel ou dans une banlieue très étendue.

Si des terrains à bas prix ne se présentent pas, les communes n'achèteront rien, ou bien elles achèteront des terrains à haut prix, quitte pour leurs administrateurs à dire que c'est vraiment bon marché et si les familles nombreuses n'y trouvent pas leur compte, les marchands de terrain y trouveront toujours le leur. Quant à acheter dans une banlieue très étendue, la chose est admissible pour Paris, où les facilités de transports sont nombreuses, mais nous voyons mal l'habitant de la grande ville de province et à plus forte raison celui de la petite ville ou du village faire dix, vingt ou quarante kilomètres pour renirer chez lui le soir.

Maintenant, ces terrains acquis, vous pensez que les communes devront y construire des habitations ouvrières convenables et d'un loyer modéré ? Pas du tout.

« Les communes ne peuvent construire et gérer économiquement les habitations », affirme péremptoirement M. Augustin Rey, et il le démontre en cinq sec :

En ce qui concerne les travaux à exécuter pour supprimer tout aléa dans le budget d'une commune, il faut interposer entre elle et les habitants, des sociétés techniques et financières privées, responsables (*pas au delà de la famille pensons-nous!*) qui traiteront dans des conditions déterminées.

Les agglomérations modernes, sauf de rares exceptions, n'ont pas d'intérêt financier — et ceci semble aujourd'hui démontré — à exploiter elles-mêmes directement des entreprises d'assainissement et surtout de logements ; c'est la haute surveillance qui leur incombe pour tout ce qui concerne l'intérêt général de la collectivité, qu'il importe de placer au-dessus de tout soupçon, lorsque les intérêts, la fortune, la santé, le bonheur des citoyens sont en jeu.

La municipalité est comme l'émanation supérieure des habitants d'une agglomération. Il faut toujours chercher à faire agir entre la municipalité et les habitants, un organe neutre chargé de remplir avec régularité, honnêteté et capacité (*M. A. Rey n'ajoute pas et désintéressement, mais c'est sans doute un oubli!*) les obligations d'un contrat nettement discuté de part et d'autre.

Si c'était réellement une bonne affaire, la municipalisation des services publics devrait être réclamée par tous les citoyens. Mais, à de rares exceptions près, cette doctrine économique a fait faillite (*nous sera-t-il permis de faire observer que M. Rey aurait bien dû appuyer cette assertion par des exemples!*), l'opinion publique dans son ensemble, avec son bon sens inné, est de plus en plus défavorable à ces régies municipales.

Et la preuve qu'en effet l'opinion publique leur est défavorable, M. Rey nous la fournit de suite après, en indiquant que les hommes politiques les mieux intentionnés veulent engager les communes dans les régies! Qui diable aurait supposé que les hommes politiques bien intentionnés se faisaient ainsi un plaisir de heurter l'opinion publique. Surtout que ce sont tous les partis sans exception, affirme M. Rey, qui croient que les municipalités pourraient s'engager directement dans ces constructions. Reconnaissons la grave erreur qui a été la nôtre jusqu'à maintenant, nous pensions que c'était l'ensemble des partis qui constituait justement l'opinion publique; nous nous trompions gravement; l'opinion publique, c'est l'opinion des actionnaires des Sociétés techniques et financières privées.

Aussi ne voulant pas permettre aux communes de construire et de louer, M. Rey résume ainsi ce qu'il convient de faire pour donner satisfaction à l'opinion publique :

1° Les communes doivent louer à de grandes sociétés de constructions privées, à un loyer annuel fixé une fois pour toutes, par baux de longue durée et calculés pour l'amortissement complet des constructions à édifier, des terrains qu'elles doivent posséder, qui peuvent convenir, par leur bas prix, à des habitations populaires à petits loyers.

2° Les sociétés de constructions doivent arrêter leurs plans, d'accord avec les communes, et satisfaire à des loyers ouvriers dont les maxima seront fixés une fois pour toutes pendant toute la durée de la société et du bail des terrains.

3° Les communes doivent être autorisées à accorder aux sociétés de constructions une garantie minimum d'intérêt pour tous leurs emprunts, et pour la durée de leur amortissement.

4° Les communes ne doivent jamais être autorisées à construire elles-mêmes ni à gérer en aucune manière, ni à aucune époque les habitations créées sur ces terrains.

Vous vous demandez peut-être pourquoi les communes qui seront propriétaires des terrains ne devront pas l'être des habitations ? Voici les raisons :

Au point de vue politique, comment ne pas être frappé immédiatement par un argument sans réplique, qui crève les yeux :

*La municipalité construisant et gérant des imbeciles dans lesquels elle logerait ses propres électeurs.*

Naturellement, et c'est humain, on favoriserait ceux de son parti, au détriment des autres, et le peuple serait de nouveau frustré indignement, comme il l'a déjà été si souvent, sans aucun profit pour personne.

Comment ! il n'y aurait pas même profit pour « ceux de son parti » ? Et comment la municipalité favoriserait-elle certains électeurs ? De deux façons seulement, nous semble-t-il, ou bien en abaissant abusivement le prix de leurs loyers, et la chose nous semble assez facile à contrôler et à empêcher, ou plus probablement, comme il n'y aurait certainement jamais assez d'habitations communales pour tous ceux qui en voudraient, en en accordant la location plutôt aux amis qu'aux adversaires.

Voilà évidemment un danger terrible que l'on ne court pas, en concédant les habitations à des Sociétés de capitalistes : celles-ci se feront un devoir de ne louer qu'à leurs adversaires, jamais à leurs amis.

Ce qu'on ne saurait reprocher à la solution que préconise M. Augustin Rey, c'est de ne représenter aucun profit pour personne. Les capitalistes qui constitueraient les grandes Sociétés de constructions y trouveraient au moins leur compte et, faute de pouvoir exploiter les ouvriers comme locataires, ils pourraient toujours les exploiter comme contribuables, grâce à la garantie d'intérêts. On reverrait le scandale des



entreprises de chemins de fer. Lorsque l'affaire prospérerait, l'actionnaire encaisserait les dividendes, lorsqu'elle périrait, le contribuable payerait les déficits.

Il est vrai que M. Rey affirme que « l'expérience est là pour montrer aux municipalités que le minimum d'intérêt n'aura pas besoin de fonctionner et que le rendement net des habitations sera toujours supérieur à cette garantie fournie par la commune ». Nous ignorons quelle est l'expérience en question, ce n'est certainement pas de celle des Conventions de chemins de fer qu'il doit s'agir. Mais enfin, puisqu'il est absolument certain que cette garantie ne doit pas jouer, pourquoi tant la solliciter ?

Après cet amoncellement d'arguments irrésistibles, M. Augustin Rey était vraiment fondé à conclure par une charge contre le collectivisme, où se retrouvent, dans un raccourci saisissant, ses fortes qualités de logique

L'expropriation collectiviste est simplement irréalisable. Avec juste raison, les propriétaires ne sauraient s'élever contre elle avec assez de vigueur. Mais, pour la combattre avec efficacité, il faut plus que cette attitude naïve et persistante qu'ils préconisent sans se lasser, pour maintenir le *statu quo*.

Et si l'on objectait que les principes que nous venons d'établir, si pondérés et prudents par certains côtés, et en apparence audacieux par d'autres, sont irréalisables, nous répondrons que, dans notre pays, on n'a jamais reculé devant la réalisation même de l'impossible.

Eh oui ! c'est justement pourquoi, dans notre pays, on ne reculera pas devant la réalisation de la solution collectiviste, pour si impossible qu'elle apparaisse à certains. Les travailleurs, en effet, savent par l'exemple de l'étranger, que leur oppose imprudemment, sinon impudemment, M. Rey, que ce n'est que par la voie de l'appropriation sociale, soit sous forme nationale ou municipale, soit sous forme d'établissement public, que le mal qu'il dénonce a pu être légèrement atténué et qu'il ne disparaîtra entièrement que le jour où le

logement cessera complètement d'être une source de profit. Aussi, bien loin de songer à garantir un minimum d'intérêt aux capitalistes propriétaires des moyens d'habitation, c'est à supprimer tout intérêt, toute rançon, toute exploitation, que les travailleurs pensent. Et ils y arriveront par la suppression de toute propriété capitaliste et l'organisation en propriété sociale de toutes les richesses qu'ils produisent ou qu'ils édifient, et dont des parasites se servent maintenant pour les exploiter.

## CHAPITRE V

### SOINS MÉDICAUX

#### I. — Assistance et exploitation médicale.

En même temps qu'il créerait pour tous les êtres humains un milieu sain, où toutes les prescriptions d'une hygiène publique et privée bien comprise pourraient être respectées, le régime socialiste permettrait à tous les membres de la société d'avoir à leur disposition tous les soins médicaux qui leur seraient utiles, lorsque, en dépit de toutes les précautions prises, la maladie viendrait les frapper.

Nous n'insisterons pas sur la difficulté qu'ont encore les habitants des campagnes pour obtenir les secours d'un médecin. Si l'État capitaliste a créé l'égalité de tous les citoyens au point de vue de la Poste ; si la lettre expédiée de la campagne la plus reculée ne coûte pas plus à l'expéditeur que celle que le citadin peut écrire à un voisin, cette belle et bonne égalité n'existe plus lorsque, au lieu d'avoir à écrire, le campagnard a besoin de se faire soigner.

Le désordre capitaliste veut d'abord que dans la grande, et même la petite ville, les médecins soient très nombreux, tandis que nombre de villages en sont dépourvus. Ensuite, bien que l'automobile ait singulièrement facilité sa tâche, lorsque le médecin de la ville est appelé chez un client lointain, celui-ci ne souffre pas seulement d'un retard forcé, qui a parfois les plus graves conséquences, mais c'est à un prix bien plus élevé que celui payé par les malades de la ville qu'il est obligé de régler les visites du docteur, ce qui est une

raison de plus pour que celui-ci ne soit appelé qu'à la dernière extrémité, et généralement lorsqu'il est trop tard.

Mais ce sont là des inconvénients auxquels, en régime capitaliste même, il est encore possible de remédier dans une certaine mesure. Déjà, dans beaucoup de petites communes, des fonds prélevés sur le budget municipal sont alloués à un médecin pour qu'il s'établisse dans le pays et qu'il fixe le taux de ses visites à un prix relativement modique. C'est un commencement de l'œuvre de solidarité sociale, que le socialisme développerait dans son intégralité en mettant complètement à la charge de la collectivité les soins médicaux à donner à ceux de ses membres qui en auraient besoin.

Mais ce qu'il y a d'abominable dans le régime individualiste, ce qui devrait suffire à le faire condamner par tous les gens de cœur, c'est qu'il place le médecin et le pharmacien dans la nécessité de sacrifier leurs intérêts à leur devoir. Que la plupart d'entr'eux le fassent sans hésitation, nous le reconnaitrons volontiers, mais qu'il y ait des exceptions nombreuses à cette règle la chose est indiscutable. Ainsi l'on s'explique le cas de ce milliardaire qui, contrairement à l'usage courant, payait son médecin quand il était en bonne santé et lui supprimait ses honoraires lorsqu'il était malade.

Evidemment les médecins qui ont une clientèle et qui, au lieu de soigner sérieusement un malade pour tâcher de le guérir au plus vite, pensent plutôt à faire allonger le nombre de leurs visites, doivent être plutôt rares, s'il en existe. Mais combien de malades n'ont-ils pas été les victimes dans leur bourse, comme dans leur santé, de charlatans, ayant d'ailleurs tous les diplômes voulus, qui les avaient aguichés par des réclames audacieuses dans les journaux? Combien d'autres ne sont-ils pas rabattus par le praticien de la famille, vers le spécialiste qui, moyennant le prix fort, fera la belle opération, pas toujours indispensable pour guérir le malade, mais toujours assez chèrement payée pour que le rabatteur touche une confortable commission?

Enfin il suffit de lire les innombrables réclames qui encombrant certains édicules pour comprendre combien fructueuse est pour le peu scrupuleux commerçant l'exploitation de certaines maladies que le pharmacien a intérêt non à guérir, mais à faire durer.

## II. — Les soins médicaux en régime socialiste.

Le régime socialiste, lui, ne connaîtra pas cette abominable exploitation par l'homme de la douleur et de la maladie de son semblable. En régime socialiste, les médecins seront des fonctionnaires assurant un service public et en nombre tel, que toujours on en trouvera de disponibles et que chacun n'ayant qu'un service restreint pourra disposer de tout le temps voulu pour suivre les progrès de son art et s'enquérir de toutes les expériences et de toutes les découvertes susceptibles de lui faciliter sa tâche. Quant aux remèdes, ils seront distribués gratuitement dans les pharmacies de l'État, le pharmacien étant lui-même un fonctionnaire n'ayant aucun intérêt dans la vente et n'étant plus tenté, par conséquent, de délivrer à des gens peu intéressants, des vins de choix, payés avec des bons de l'assistance médicale.

Car c'est le propre du régime capitaliste de corrompre même les institutions inspirées du meilleur esprit et destinées, dans la pensée de leurs créateurs, à corriger ce que ce régime a de plus brutal, de plus inique et de plus odieux.

L'impossibilité dans laquelle se trouvent tant de malheureux, de payer le montant des médicaments qui peuvent leur être nécessaires, a donné naissance à l'institution de l'assistance médicale, qui impose aux communes de si lourdes charges. Par le seul fait que le médicament est une marchandise, et, qui plus est, une marchandise pour la vente de laquelle la concurrence n'est pas admise, cette assistance médicale donne lieu à des abus criants. Tandis que de vrais

pauvres, atteints par la maladie, ne peuvent obtenir des secours, des exploiters de la charité publique ont des carnets d'assistance à leur disposition et obtiennent de pharmaciens peu scrupuleux non des remèdes dont ils n'ont nul besoin, mais des apéritifs ou des digestifs, que le pharmacien leur cède, en faisant payer trois fois leur valeur aux contribuables, en imaginant des livraisons fictives de médicaments.

Il y aurait un moyen de remédier à ces abus, ce serait de créer des pharmacies municipales qui délivreraient aux indigents, non des bons avec lesquels on peut se procurer chez le pharmacien commerçant tout autre chose que des médicaments, mais les médicaments eux-mêmes et qui, en même temps, permettraient de livrer au citoyen peu fortuné, mais qui peut payer, ces médicaments aux prix de revient.

Mais ce serait là, disent les bourgeois, du socialisme, et la loi bourgeoise veille soigneusement pour que la dime formidable prélevée par les pharmaciens sur leurs concitoyens les plus malheureux ne soit pas diminuée.

Le régime socialiste mettra fin à ces pratiques, en même temps qu'il intéressera le médecin à guérir son malade pour se supprimer du travail et mériter l'estime publique, sans que ses intérêts en souffrent. Le nouveau régime, en faisant du pharmacien un fonctionnaire bien rétribué, mais désintéressé dans la fourniture d'un produit quelconque, assurera la mise à la disposition de tous les malades des remèdes prescrits par les docteurs, tout en évitant le gaspillage effroyable des deniers publics, qui est le résultat le plus clair que l'État capitaliste obtient lorsque, par hasard, il obéit à une idée généreuse.

QUATRIÈME PARTIE

---

RÉPONSE A DES CRITIQUES

---





## CHAPITRE PREMIER

# LES SYSTÈMES SOCIALISTES ET L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

### I. — Ce qu'on nous oppose.

Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir répondu à toutes les objections que l'idée socialiste peut soulever. Quelque conscience que l'on apporte à approfondir la solution que le socialisme propose au problème social; quelque souci que l'on ait de prévoir les critiques ou les appréhensions de ceux qui ne veulent donner une adhésion à un principe si important que lorsque toutes les conséquences qui peuvent en découler leur sont complètement apparues et que sa justice, son utilité et sa possibilité d'application paraissent démontrées, il restera toujours dans l'ombre des points que certains lecteurs auraient voulu voir élucider.

Mais si nous ne pouvions avoir l'ambition de satisfaire à toutes les curiosités, il nous a paru utile de signaler spécialement un ouvrage de haute valeur, qui discute sérieusement le socialisme et le condamne, et de faire appel de cette condamnation devant nos lecteurs.

L'écrivain qui a cherché loyalement à opposer au socialisme autre chose que les calembredaines que l'on trouve habituellement sous la plume de ses détracteurs, M. Maurice Bourguin, après avoir reconnu qu'un régime socialiste conçu selon les lignes générales que nous avons adoptées, tout en étant conforme aux principes essentiels de la doctrine collec-

tiviste, échappait à la plupart des critiques qu'il formule contre celle-ci, se demande ce qu'il reste à lui opposer :

Il reste que la machine administrative est toujours aussi lourde et aussi compliquée. L'administration est déchargée de l'estimation directe des besoins dans les productions naturelles; mais à part cet allègement, les services socialisés de la production, des transports, des logements, des approvisionnements généraux, des échanges avec l'étranger, sont aussi dangereusement disproportionnés aux forces humaines et aux capacités d'un gouvernement que dans le pur collectivisme.

Au point de vue des améliorations techniques et de l'économie des frais, c'est beaucoup sans doute, de ne pas se heurter à la résistance ou à l'apathie des travailleurs; mais là n'est pas le principal. Le véritable moteur du progrès économique dans toute organisation sociale, c'est la tête qui conçoit et qui commande. Or, à cet égard, les deux régimes se valent; c'est toujours une direction purement administrative qui est comptable du progrès; l'incomparable puissance des énergies individuelles, tendues vers la production et vers l'épargne, est perdue sans compensation, sacrifiée sans être remplacée (1).

## II. — Les énergies individuelles.

Ainsi les services des transports, de la production, des logements, des échanges sont disproportionnés aux forces humaines. Est-ce que par hasard, actuellement, ce seraient des forces divines qui y feraient face? Pas que nous sachions; ce sont des hommes et pas toujours des plus intelligents parmi eux, qui assurent les transports par fer, par terre ou par eau, qui font fabriquer tels ou tels produits, qui sèment, plantent, construisent, sans entente préalable entre eux, poussés par des intérêts contradictoires. Certes, nous n'avons pas l'outrecuidance de penser que ce serait une mince affaire que de coordonner, régulariser tout ce travail aujourd'hui

---

(1) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes et l'Evolution économique*, p. 89

désordonné, et qu'il ne se produirait dans le fonctionnement du régime socialiste jamais de heurts, jamais d'à-coups.

Mais est-ce que le régime capitaliste est à l'abri, lui, de ces inconvénients? Y a-t-il toujours des wagons, des charrettes, des navires prêts à charger les marchandises qui demandent à partir? L'ancienne Compagnie de chemins de fer de l'Ouest, comme les autres Compagnies exploitant encore de grands ou de petits réseaux, assurent-elles vraiment le transport des marchandises, comme des voyageurs, sans soulever de légitimes récriminations? M. Bourguin n'oserait certes pas l'affirmer, ce ne sont cependant pas les difficultés de fonctionnement du service des transports en régime capitaliste qui font ce régime non viable et le condamnent à disparaître.

Quant au service des logements, bien loin de s'effrayer de le voir passer entre les mains de l'État ou des communes, peut-être conviendrait-il mieux de reconnaître qu'il n'y a guère que cette solution qui puisse permettre de mettre fin à cette anomalie du régime capitaliste, qui veut que de beaux immeubles soient vides d'habitants, ou n'en contiennent qu'un chiffre bien inférieur à celui qu'ils pourraient normalement recevoir, pendant que des malheureux couchent sous les ponts et que d'autres s'entassent par troupeaux dans des pièces exigües et sans air.

Rien mieux que cette crainte de voir le régime socialiste incapable d'assurer le service du logement de l'être humain, qui n'est pas du tout assuré par le régime capitaliste, ne démontre la puérité des critiques dressées contre le socialisme. Si les détracteurs de celui-ci voulaient bien montrer envers le régime capitaliste une tant soit peu faible partie des exigences qu'ils manifestent envers le collectivisme, il y a longtemps qu'ils proclameraient pour le régime capitaliste l'impossibilité de vivre et cependant il vit, hélas!...

Il est vrai que ce régime capitaliste aurait pour le soutenir « l'incomparable puissance des énergies individuelles tendues

vers la production et l'épargne » et « le véritable moteur du progrès économique » qui est « la tête qui conçoit et qui commande ». Nous avons montré dans le chapitre qui traite de l'augmentation de la production en régime collectiviste, que c'est dans ce régime nouveau que se manifesterait justement cette puissance des énergies individuelles, des producteurs produisant enfin pour eux-mêmes et non plus pour des parasites exploités. Nous n'y reviendrons pas, mais il nous plaît de trouver sous la plume de M. Bourguin lui-même, la démonstration que « le véritable moteur du progrès économique, la tête qui conçoit et qui commande » ne se rencontre pas que dans la production individualisée et concurrencée.

### III. — Les trusts et les cartels.

M. Bourguin s'est livré à une étude très pénétrante des trusts et des cartels, et ses constatations loyales sont, pour qui veut bien y réfléchir, en même temps que la preuve de la supériorité de la production monopolisée, celle que « la tête qui conçoit et qui commande » pourrait se trouver, et se trouverait dans un régime de production sociale :

Un trust ne bénéficie pas seulement, dit M. Bourguin, des économies ordinaires de la production entreprise sur une grande échelle : l'unité de direction étendue à des établissements multiples lui permet d'opérer sur les frais des réductions toutes particulières. Tandis qu'un cartel est obligé de conserver les établissements les plus faibles, et leur donne même un appui artificiel en provoquant une hausse des prix, en allouant des indemnités de chômage, parfois même en concédant des primes supplémentaires aux petites usines (cartel allemand de l'alcool) ; un trust peut, dès sa formation, fermer les usines mal situées ou mal outillées qui sont sous sa dépendance, et ne conserver que les établissements les mieux agencés, de manière à restreindre au minimum les frais généraux, le coût de la main-d'œuvre et celui des transports. C'est ainsi que le *Whisky Trust*, au moment où il s'est constitué, a fermé 68 fabriques sur 80, sans réduire la production. Régissant souverainement toute la pro-

duction dans les nombreux établissements soumis à sa loi, le trust peut encore réaliser de nouveaux progrès par une division du travail plus largement appliquée, en affectant chaque fabrique à une production très spécialisée; il peut aussi donner à la plupart de ses usines un fonctionnement intégral et continu, en faisant supporter les inévitables à-coups de la production par un petit nombre d'entre elles désignées à l'avance; il peut étendre à toutes ses fabriques les progrès réalisés dans une seule et généraliser l'usage des brevets dont il s'est rendu acquéreur. Enfin, c'est encore par une habile distribution géographique, qu'un trust économise les frais de transport, en dirigeant sur chaque marché les produits de l'usine qui peut les expédier par la voie la moins coûteuse (1).

Or y a-t-il une seule de ces mesures propres à économiser du travail, en même temps qu'à intensifier la production, que l'État socialiste ne puisse prendre? Qu'est-ce que l'État en régime socialiste? M. Bourguin lui-même va nous le dire :

L'État peut être considéré comme une sorte de *Trust* immense et unique, ou plutôt comme une grande Coopérative nationale de production et de consommation, exerçant un monopole absolu vis-à-vis des travailleurs et des consommateurs. Mais ce monopoleur poursuit des fins plus hautes qu'un trust capitaliste; au lieu de rechercher le plus grand bénéfice, il recherche la plus grande utilité sociale (2).

Ce n'est certainement pas ce dernier caractère de l'État socialiste qui pourrait le rendre inapte à assurer le service de la production et des approvisionnements, que déjà les trusts assurent plus économiquement et plus régulièrement, que les petites entreprises multipliées. Car M. Bourguin se demande :

Mais l'activité et l'esprit de progrès ne risquent-ils pas de se ralentir dans ces vastes organisations bureaucratiques surtout si elles sont à l'abri de la concurrence?

Certainement, doit répondre l'auteur antisocialiste. Pensez donc, une organisation bureaucratique! Vous voyez d'ici les

---

(1) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes et l'Évolution économique*, p. 152.

(2) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes*, page 86.

fonctionnaires de Courteline, qui dorment, ou lisent tranquillement le journal derrière le guichet fermé et qui rabrouent hargneusement l'importun qui ose venir les déranger. Ce tableau ne correspond pas trop déjà avec ce qui se passe dans nos bureaux de poste, où le public peut s'apercevoir que les employés gagnent leurs appointements, mais il fait bien dans les vaudevilles et dans les colonnes des journaux bourgeois, qui ont d'excellentes raisons pour combattre les monopoles d'Etat et leur préférer les monopoles capitalistes, dont leurs directeurs sont actionnaires.

Eh ! bien, si M. Bourguin n'ose pas répondre négativement il convient cependant que :

Les administrateurs des trusts ne le pensent pas ; ils entretiennent l'émulation entre les directeurs de leurs différentes usines par une comparaison continuelle des frais et des bénéfices opérés dans chacune d'elles, et les intéressent par des primes calculées suivant le chiffre d'affaires de leurs établissements. *Ils estiment que la direction de spécialistes exercés vaut bien celle de fils de famille à qui échoit, par droit de naissance, la propriété des entreprises individuelles* (1).

#### **IV. — Les spécialistes du régime socialiste vaudront autant si ce n'est mieux que les spécialistes des trusts.**

Tiens, tiens, ces administrateurs de trusts (on s'en doutait bien un peu !) ne sont certes pas des imbéciles. A l'encontre de nos républicains bourgeois qui s'élèvent contre le principe dynastique dans l'ordre politique, mais qui s'indignent qu'on puisse n'en plus vouloir dans l'ordre économique, les grands trusteurs savent que le fils d'un patron intelligent peut parfaitement être un crétin. Mais alors que devient l'objection

---

(1) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes*, page 153.

de M. Bourguin contre le régime socialiste, qui n'aurait pas de moteur de progrès économique, parce qu'il manquerait de tête qui conçoit et qui commande ?

Ce moteur, cette tête, dans le régime capitaliste, huit fois sur dix, c'est un fils de famille qui ne meut rien du tout, conçoit mal et commande de travers, et c'est cela que M. Bourguin appelle « l'incomparable puissance des énergies individuelles ». Comme les administrateurs des trusts, nous pensons, nous, que la direction « purement administrative » de spécialistes exercés, vaudrait mieux que celle de la plupart des patrons qui sont actuellement, par droit de naissance, à la tête des entreprises individuelles. Et puisque les trusteurs les trouvent ces spécialistes exercés, qui dirigent fort bien leurs usines, nous voudrions bien savoir pourquoi l'État socialiste n'en ferait pas autant, puisqu'il aurait à sa disposition des moyens encore plus puissants et qu'il n'aurait même pas la concurrence qu'un trust peut trouver dans un autre trust, cherchant à lui ravir à coups de dollars un spécialiste vraiment exceptionnel.

Or, l'industrie monopolisée par un trust ou par l'État socialiste, non seulement fabrique à meilleur marché et trouve des hommes qui, sans avoir le moindre droit de propriété sur cette industrie, la dirigent fort bien, mais lorsqu'il s'agit de la répartition du produit fabriqué, les avantages du monopole se montrent nombreux et importants. C'est encore M. Bourguin qui le constate :

Au point de vue commercial, un trust obtient les mêmes avantages qu'un comptoir de vente par son organisation centralisée, et présente même une unité de direction plus complète et plus sûre. Mais les avantages commerciaux sont bien supérieurs encore, pour l'un comme pour l'autre, en cas de monopole. Sans parler des bénéfices qui peuvent résulter de la baisse des matières et de la hausse des produits au delà des prix de concurrence le monopole procure par lui-même des économies importantes. Un trust ou un cartel en possession d'un monopole, au lieu de s'épuiser en coûteux efforts pour arracher à ses concurrents la clientèle existante, consacre

toutes ses ressources à la recherche de nouvelles couches de consommateurs. La réclame cesse d'être nécessaire, et les commis-voyageurs, dont la fonction principale consiste à disputer les clients aux maisons rivales, deviennent en partie superflus; aussi leur nombre a-t-il diminué de 35.000 aux États-Unis depuis le développement des trusts. Plus de concessions ruineuses consenties pour évincer les concurrents ou écraser un adversaire; plus de ventes au-dessous du prix de revient, ni de crédit aux mauvais payeurs; plus de crise de surproduction sur le marché intérieur, ni de stocks à écouler dans des conditions désastreuses; le trust, maître du marché, fixe ses prix, prend des garanties contre les clients suspects, et ajuste aussi exactement que possible la production à l'état de la demande (1).

Absolument comme le ferait la société collectiviste, M. Bourguin ! L'on reste confondu qu'un homme qui a su démêler si clairement les avantages qu'emporte le monopole d'une production, ait pu croire que ces avantages disparaîtraient et seraient remplacés par des inconvénients, par le seul fait que le monopole, au lieu d'être exercé par un groupe de capitalistes, le serait par la nation socialiste, trust immense et unique ainsi que la qualifie M. Bourguin.

Cet adversaire du socialisme, qui proclame que les services socialisés de la production, des transports, des logements, des approvisionnements et des échanges sont « dangereusement disproportionnés aux forces humaines », n'essaye pas, pour justifier ses craintes, de prétendre que c'est l'immense importance du trust socialiste qui ferait disparaître les avantages du trust capitaliste et apporterait tous les inconvénients qu'il impute au premier et qu'il ne constate pas chez le second. Ce serait pourtant la seule raison qui vaudrait contre la solution socialiste; mais alors on pourrait demander à ceux qui seraient tentés de nous l'opposer, à quel point un service monopolisé de production, de transports, de logements et d'échanges, cesse d'être disproportionné aux forces humaines.

Est-ce à un capital de un milliard, de dix milliards, ou à

---

(1) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes*, page 153.



des entreprises plus importantes ou plus modestes que s'arrêtent les facultés de contrôle, d'administration, des directeurs des trusts et que cesserait par conséquent la possibilité d'administration des gérants du régime socialiste? Ce dernier pourrait-il fonctionner dans un pays de petite superficie et de productivité restreinte?

Si l'on en jugeait par les chiffres qu'apporte M. Bourguin, il semblerait bien démontré, au contraire, que l'importance du trust n'importe pas à son fonctionnement et qu'étant donné la façon dont elles interviennent, les forces humaines dont disposent les administrateurs des trusts ne sont jamais disproportionnées à l'œuvre qu'elles assument.

Bien que les actions d'une vaste corporation, dit M. Bourguin, soient répandues dans un grand nombre de mains, il n'en est pas moins vrai que sa direction effective appartient tout entière à un très petit nombre de gros actionnaires. Dans les conditions actuelles de l'organisation des trusts, ce sont moins les industriels que les financiers qui ont le contrôle de ces entreprises. Il y a plus; les principaux actionnaires des grandes affaires industrielles organisées en trusts ont aussi la haute main dans d'autres affaires importantes, houillères, chemins de fer, navigation, banques, assurances. Les mêmes hommes figurent dans de multiples conseils d'administration, de sorte que sous leur direction, les diverses entreprises se prêtent un mutuel concours. Cette circonstance favorise singulièrement l'intégration qui n'est qu'un aspect particulier de la concentration: c'est ainsi que les charbonnages et les entreprises de transport viennent par leurs faveurs fortifier la position des trusts et assurer leur monopole. Mais il en résulte aussi que la haute banque domine toute la grande industrie et tout le système économique: par les appuis qu'elle sait se créer dans la presse et dans les pouvoirs publics, elle parvient même à exercer son influence sur le système politique dans le sens de ses intérêts: en sorte que le capitalisme à sa plus haute expression, devient un régime dans lequel quelques milliardaires commandent, par les trusts et autres organisations financières, un capital huit ou dix fois plus considérable que le leur, et détiennent une puissance économique qui semble jusqu'ici sans contre-poids (1).

---

(1) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes*, pages 163 et 164.

Et l'auteur emprunte à l'ouvrage de M. Raffalovich : *Trusts, Cartels et Syndicats*, une note d'où il résulte qu'aux États-Unis, cinq personnes (MM. J. Rockefeller, E. Harri-man, P. Morgan, W. Vanderbilt, G. Gould) possédant en bloc une fortune évaluée à 4 milliards de francs, exercent un pouvoir de contrôle sur un capital de 41 milliards dans les banques, les chemins de fer et les entreprises industrielles, où la totalité du capital engagé s'élève à 88 milliards.

Nous voulons bien admettre que ces cinq milliardaires ont des capacités administratives exceptionnelles, mais rien ne prouve que le régime socialiste ne pourra pas trouver des intelligences équivalentes pour ordonner et diriger des services publics qui, pris d'ailleurs séparément, n'auront pas l'importance des multiples entreprises contrôlées par ces trusteurs.

Le trust de l'acier (United states steel Corporation) a émis des actions pour 5,215 millions de francs et des obligations pour 1.875 millions, soit au total un capital de 7.170 millions de francs. Il possède les plus riches gisements de minerais du Lac Supérieur, 35.000 hectares de terrain houiller, 31.000 fours à coke, des carrières de pierres à chaux, une flotte de 112 navires sur les lacs pour ses transports, avec docks et embarcadères, un réseau de 2.340 kilomètres de voies ferrées, avec 23.175 wagons et 428 locomotives, 77 hauts-fourneaux, 250 laminoirs, aciéries et autres usines qui ont produit en 1902, 9.743.917 tonnes d'acier ; le tout occupant une armée de 168.000 salariés. La corporation contrôle 60 à 80 o/o de la production suivant les articles et possède même un monopole intégral pour certains d'entre eux. D'après le premier rapport pour 1902, ses recettes brutes se sont élevées à 2.914 millions de francs, et ses recettes nettes, déduction faite de l'intérêt des obligations et de l'amortissement, à 470 millions, soit un prélèvement de près de 2.800 francs sur le produit du travail de chacun des 168.000 salariés. (1).

---

(1) Loomis NELSON : *The so-called Steel Trust*.

N'est-il pas vrai que le capitaliste qui domine cette formidable entreprise, et qui certainement s'intéresse en outre à bien d'autres, porte une responsabilité qui égale celle du ministre que le régime socialiste chargerait d'administrer une partie de sa vie économique ?

Aussi ne voyons-nous pas du tout pourquoi « les capacités d'un gouvernement » seraient disproportionnées à la charge d'assurer les services économiques d'un pays vivant en régime socialiste. Lorsque les ingénieurs et les administrateurs qui dirigent les multiples entreprises, qui ressortent par exemple de la maison Rothschild, auront à prendre les ordres d'un ministre, au lieu de ceux d'un banquier, rien ne permet de supposer que ce ministre sera forcément plus inintelligent que le banquier ; rien n'autorise à croire que les ordres seront plus mal exécutés ou que les qualités administratives des directeurs de Compagnies de chemins de fer, de mines, ou d'usines disparaîtront parce que le bénéfice de ces entreprises, au lieu d'aller à un individu, profiteront à la collectivité.

## **V. — Le régime socialiste ouvrira une ère de véritable liberté.**

De la critique de M. Bourguin, il ne reste donc que son appréhension, ou plutôt son affirmation, que le régime socialiste serait destructeur de toute liberté. A maintes reprises, il y revient, sentant bien que s'il arrive à faire admettre que le collectivisme est incompatible avec la liberté, il aura justifié l'opposition qu'il manifeste à une solution de la question sociale, dont il ne peut méconnaître ni la logique, ni la justice.

Mais, nous l'avons déjà dit, pour la masse des travailleurs, la question ne se pose même pas. Comment, en effet, pour-

raient-ils craindre de perdre des libertés qu'ils ne possèdent pas. Et nous admirons M. Bourguin lorsqu'il écrit :

A l'immense mécanisme d'acier qui l'étreint, que le broie, qui comprime tous ses mouvements, étouffant l'expression de sa pensée et disloquant sa famille, l'individu, simple pièce de l'appareil, est rivé de sa naissance à sa mort. Contre ce régime de caserne et de corvées, toute la nature de l'homme proteste avec indignation et avec dégoût. Espère-t-on que l'individu se résignera de nouveau aujourd'hui à la perte de sa liberté, qu'il subira cette épouvantable servitude économique, cette intolérable oppression de sa conscience, sans soubresauts et sans révoltes d'une irrésistible furie? Non, un tel régime n'est pas viable (1).

Qu'un tel régime ne mérite pas de vivre, d'accord. Mais qu'il ne soit pas viable, il n'en est malheureusement pas ainsi, car hélas ! ce régime vit ; il ne vit que trop bien, grâce à de braves gens fort amoureux de la liberté, mais qui ont le tort de croire que la servitude économique et l'oppression des consciences ont disparu de la terre de France, parce que les professeurs des facultés peuvent librement exposer leurs opinions sans craindre de se voir privés de leur gagne-pain.

Seulement le monde n'est pas composé que de professeurs, et en croyant broser le tableau du régime collectiviste, M. Bourguin a dépeint en réalité la situation des travailleurs en régime capitaliste ; le sort qui est fait aux métallurgistes du Creusot, aux cheminots du P. L. M., aux employés du Louvre, à la foule immense de salariés dont l'usine a brisé la vie de famille, que le capitalisme rive de la naissance à la mort à une tâche monotone souvent pénible, parfois rebutante, généralement mal payée.

Le collectivisme oppresseur de consciences ? Vraiment, mais n'est-ce pas la presse antisocialiste de toutes couleurs, qui dénonce journallement les attentats à la liberté de conscience, que favorise le régime capitaliste ? N'est-ce pas la

---

(1) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes*, page 72.

presse radicale qui dénonce les châtelains et les curés, obligeant par la puissance économique dont ils disposent, les fermiers, les ouvriers des champs et des villes, à envoyer leurs enfants à l'école congréganiste ? N'est-ce pas la presse cléricalle qui dénonce les patrons francs-maçons et les élus gouvernementaux qui exigent de leurs ouvriers et des fonctionnaires que leurs enfants fréquentent l'école « sans Dieu ? » Et ne suffit-il pas d'être mêlé tant soi peu à la vie publique, pour se rendre compte que seuls sont libres, dans le régime actuel, ceux qui consentent à sacrifier leurs intérêts matériels au besoin qu'ils éprouvent d'exprimer leurs sentiments

Qu'il s'agisse, en effet, de salariés placés sous le joug patronal, de petits commerçants esclaves de la clientèle, de fermiers à la discrétion d'un propriétaire, de fonctionnaires révocables, de vieillards assistés à qui on peut retirer leur pension, ils sont légion ceux que le régime capitaliste condamne à cacher leurs pensées, quand il ne les pousse pas à afficher des opinions qu'ils réprouvent. C'est toute la presse bourgeoise qui réclame, ou fait semblant de réclamer, depuis de longues années, une loi qui assure le secret du vote.

Tous les partis proclament que ce serait une bonne réforme, que de permettre à l'électeur — au peuple souverain ! — de se cacher derrière un rideau pour qu'il puisse voter selon sa conscience, sans courir le risque d'en souffrir dans ses intérêts. N'est-ce pas la meilleure preuve que si M. Bourguin est libre de proclamer ses sentiments antisocialistes, nombreux, fort nombreux sont ceux que le régime capitaliste condamne au silence, en même temps qu'à la misère et au sur-travail.

Le régime de caserne et de corvées, le collectivisme ne le créera donc pas ; il le supprimera. En donnant à chaque homme un titre irrévocable sur la propriété sociale, en créant pour tous le droit imprescriptible de coopération à la production et de participation à la répartition des produits, il mettra fin au pouvoir de domination que le régime capitaliste

donne à certains hommes sur leurs semblables. Alors la liberté de penser et d'exprimer sa pensée ne sera plus le privilège d'une minorité.

## **VI. — Les forces ouvrières deviendront fatalement des forces de révolution.**

Mais si M. Bourguin a pu se méprendre ainsi sur la situation faite à la plupart des hommes par le régime capitaliste et méconnaître les forces de liberté que le socialisme apporterait avec lui, on ne peut s'étonner que, dans son désir de voir durer le régime actuel, il ait indiqué comme étant ses meilleurs soutiens, des états que l'on commence cependant à entendre craquer.

Parmi les salariés, dit-il, les ouvriers agricoles, qui forment la majorité, ou au moins une portion considérable de la classe ouvrière, se laissent difficilement pénétrer par la doctrine socialiste, même dans les pays de grande culture capitaliste où le journalier a peu d'espoir d'acquérir une propriété indépendante; c'est encore une masse inerte sur laquelle on ne peut compter ni pour l'attaque, ni pour la défense.

.....  
Et dans la grande industrie, les salariés qui parviennent à une aisance et à une sécurité relatives restent généralement en dehors du mouvement. En Angleterre et aux États-Unis, les grandes unions ouvrières prouvent par leur attitude que la puissance et la maturité de la classe ouvrière ne développent pas chez elle les tendances révolutionnaires; le fait est d'autant plus significatif que ces deux pays sont précisément les plus avancés au point de vue capitaliste, et qu'en Angleterre, où la population rurale est réduite au minimum, les ouvriers d'industrie forment la grande majorité. Les ouvriers anglais et américains n'adhèrent pas à la révolution, parce qu'ils n'y croient pas et la jugent sans lendemain (1).

---

(1) Maurice BOURGUIN : *Les systèmes socialistes*, page 312.

Combien, moins de dix ans après avoir été écrites, ces affirmations apparaissent aventurées ! Déjà, en 1904, époque où M. Bourguin écrivait ces lignes, les salariés agricoles avaient montré qu'ils n'étaient pas tous inertes. Les bûcherons du Cher, les viticulteurs du Midi, les résiniers des Landes, avaient donné le spectacle de grèves mettant en mouvement des milliers de travailleurs des champs, grèves animées incontestablement d'un esprit socialiste et syndicaliste. Il n'était déjà pas exact, et il le sera de moins en moins, que les ouvriers agricoles se laissent difficilement pénétrer par la doctrine socialiste. Ce qui est vrai, c'est que la doctrine socialiste pénètre difficilement jusqu'à eux.

Que l'on songe aux moyens restreints dont dispose le Parti socialiste pour toucher l'homme des champs. A sa presse insuffisante, combien mesquine à côté des feuilles innombrables dont dispose le capitalisme pour déformer auprès du paysan la pensée socialiste et pour calomnier ses militants, et si on doit être surpris, ce n'est pas que la majorité des ruraux soit encore hostile au socialisme, mais plutôt que le Parti socialiste ait pu, avec les faibles moyens dont il dispose pour se faire entendre d'eux, gagner à sa cause tant de travailleurs des champs.

Car les faits le démontrent, les paysans, ouvriers agricoles, fermiers, métayers, comme petits propriétaires, viennent au socialisme. Chaque consultation électorale indique les progrès que l'idée fait parmi eux et le jour où le Parti socialiste n'aura pas seulement à sa disposition que des brochures, et quelques hebdomadaires à faible tirage, le tout difficile à répandre, pour atteindre le paysan, mais pourra contrebalancer par des journaux quotidiens l'empoisonnement cérébral pratiqué par la presse capitaliste, ce jour-là, le peuple des champs sera vite gagné à la révolution.

Ce jour est déjà arrivé pour les travailleurs d'Angleterre et des États-Unis organisés syndicalement, que M. Bourguin escomptait devoir rester indifférents, sinon hostiles au

socialisme. Pendant longtemps, en effet, ces ouvriers ne furent animés que d'un esprit purement corporatif, bornant leur ambition à chercher seulement l'amélioration de leur état de salariés. Puis les leçons de l'expérience, la propagande socialiste aussi, ont fini par leur montrer la réalité des choses et aujourd'hui c'est d'accord avec l'Internationale Ouvrière qu'ils marchent vers la suppression du salariat, vers la socialisation du sol et des moyens de production. C'est une action de classe qu'ils pratiquent sur le terrain politique, comme sur le terrain syndical, et si chaque année diminue le nombre des adhérents au Parti du travail d'Angleterre, qui restent fidèles au vieil esprit corporatif des Trades-Unions, chaque année augmente le nombre de voix qui, dans le Congrès national des Trades-Unions, votent la résolution affirmant les principes du socialisme international.

Si la société capitaliste n'avait pour se soutenir que le concours des paysans de France et des trades-unionistes anglais, elle serait donc bien près de disparaître. Mais M. Bourguin dit vrai, en constatant qu'elle a bien d'autres forces de résistance. Seulement, avec le temps, le Parti socialiste transformera les unes en forces de révolution, comme il a transformé la mentalité ouvrière anglaise, et il brisera celles qui, jusqu'à la fin, soutiendront le monde d'iniquités qu'il veut renverser.



## CONCLUSION

Que la solution collectiviste réponde pleinement à une idée d'utilité, c'est là un fait qui paraît résulter de toutes les considérations que nous avons développées. C'est non seulement la classe dépossédée qui peut trouver dans l'application du collectivisme la seule mesure efficace qui puisse la sortir de sa situation lamentable, mais encore, on peut le dire, c'est l'humanité tout entière qui trouverait son intérêt dans la nouvelle organisation basée sur la propriété sociale.

C'est ce que Schæffle a fort bien indiqué en montrant que les classes possédantes trouveraient aussi leur profit dans la transformation économique poursuivie par les socialistes :

Les classes possédantes et instruites sont au moins aussi intéressées que les prolétaires à l'amélioration radicale de l'organisation économique, car, avec la violence croissante et la passion de moins en moins scrupuleuse sur le choix des moyens dans les luttes économiques présentes, et avec l'imprévisibilité des circonstances, des crises, des spéculations aventureuses qui embrassent les classes entières: avec l'élévation effroyable des dettes publiques et privées, avec les bouleversements techniques et commerciaux incessants, les familles possédantes actuelles ne sont pas sûres de ne pas tomber elles-mêmes (dans la génération présente ou les suivantes) dans le prolétariat. Ce sont elles surtout qui sont menacées, par l'état de choses actuel, dans leur propriété et dans leur famille (1).

Si les possédants voulaient réfléchir non seulement à l'insécurité dans laquelle ils vivent, mais encore aux risques de toutes sortes et aux soucis qu'entraîne leur situation, il est certain qu'ils préféreraient la tranquillité et la sécurité que le régime socialiste leur apporterait, tout en leur conservant ce qu'il peut y avoir de légitime dans les satisfactions maté-

---

(1) SCHÆFFLE : *La Quintessence du socialisme*.

rielles que leur procure leur domination économique d'aujourd'hui. Nous savons bien qu'aux invites qu'on leur a faites, la plupart ont opposé des sourires narquois et ont fait répondre, par leurs écrivains à gages, qu'ils n'avaient aucun goût pour le rôle de guillotiné par persuasion et que quelque enchanteur que fut le tableau qu'on leur traçait de la société nouvelle, quelque difficile et pénible que fut la situation que leur crée parfois la révolte grandissante de la foule ouvrière exploitée, ils préféreraient encore leurs privilèges d'aujourd'hui, si menacés, si instables soient-ils, à l'inconnu d'une transformation sociale.

Comme toujours, comme à tous les moments de révolution, ce n'est qu'une petite minorité de la classe privilégiée qui fait maintenant cause commune avec la classe qui cherche à abolir les privilèges, petite minorité qui, au-dessus de l'égoïsme de classe, a la claire vision de ce que sera la révolution socialiste et lui apporte son concours dans une haute pensée de justice sociale. C'est l'idée de justice, en effet, plus encore que l'idée d'utilité, qui amène au socialisme certains hommes à qui les hasards du régime capitaliste n'ont pas octroyé une situation économique trop inférieure et l'injustice fondamentale du régime individualiste apparaît tellement évidente, que l'on a peine à comprendre qu'il se soit trouvé, et se trouve encore, des écrivains pour la nier, et pour représenter le régime capitaliste non pas même comme un mal inévitable, mais comme le contrat le plus juste qui puisse lier entre eux les membres d'une même humanité.

La prétention manifestée par les socialistes de déposséder les propriétaires individuels au profit de la nation, indigne ces écrivains et tandis que l'origine illégitime de la propriété privée a été établie par Karl Marx, dans le *Capital*, de façon indiscutable ; tandis que la société capitaliste viole non seulement les principes les plus élémentaires de la justice humaine, mais encore les préceptes les plus connus de la loi divine, telle que l'enseigne l'Eglise, des hommes comme M. Leroy-

Beaulieu, qui doublent leur qualité d'économiste de celle de catholique, se font les défenseurs de ce régime d'iniquité et anathématisent les audacieux qui osent rappeler que les plus grands esprits de l'Église condamnèrent jadis l'appropriation individuelle des biens naturels.

Si l'on en croit l'Évangile, lorsque Dieu chassa Adam du paradis terrestre, il lui dit : tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ! C'était la loi du travail qui venait d'être formulée pour tous les hommes. Ne doit manger que celui qui travaille, à moins d'incapacité physique. La forme sociale actuelle ne contrevient donc pas seulement au sentiment de la justice, qui est inné dans le cœur de l'homme, mais elle viole outrageusement la loi divine, et en permettant à un certain nombre d'hommes d'esquiver la condamnation au travail, que Dieu prononça contre tous les descendants d'Adam, elle est sacrilège dans son essence et nous pouvons nous étonner, à bon droit, que des chrétiens osent la défendre et même la glorifier.

M. Leroy-Beaulieu, lui-même, ne saurait nier que s'il y a des capitalistes qui travaillent, et qui travaillent même beaucoup, ce n'est pas une obligation qui pèse sur eux et qu'ensuite il est certain que le nombre est relativement important, dans notre régime social, d'hommes qui se dispensent de tout effort utile et, sans rien faire, vivent très largement du fruit du travail des autres.

C'est là l'injustice fondamentale du régime capitaliste que ne connaîtrait pas le régime socialiste. Nous l'avons montré, dans le régime futur, non pas parce que Dieu le dit à Adam, mais plus simplement parce que cela est juste : tout homme serait tenu d'apporter à l'œuvre de production sa part de collaboration, selon ses aptitudes physiques ou intellectuelles. Seul celui qui aurait produit pourrait revendiquer le droit de consommer, exception faite, nous le répétons, pour les malheureux qui ne pourraient plus coopérer à la production.

Le régime socialiste serait donc conforme à la loi divine,

il serait, ce qui vaut mieux encore, conforme à l'équité, et lorsqu'il fonctionnera les hommes à qui l'on racontera l'histoire de notre temps, seront confondus d'étonnement que, pendant de si longues années, leurs ancêtres aient supporté une organisation sociale qui poussait le défi au bon sens, à la raison et à la justice jusqu'à priver les producteurs de la plus grande partie de ce qu'ils produisaient afin de permettre à des parasites, parmi lesquels pas mal de bons chrétiens, de manger leur pain, avec beaucoup de beurre dessus, à la sueur du front des autres.

Il est vrai que M. Leroy-Beaulieu a prétendu que le collectivisme serait incapable d'opérer une juste répartition des produits. « Les collectivistes, écrit-il, se sont condamnés à n'avoir plus de loi de répartition, autre que celle qui pourrait reposer sur la brutale et absolue égalité de tous » (1).

Or en attendant le jour — s'il doit venir — où le développement intellectuel de tous les hommes sera si parfait, leur mentalité tellement transformée et leur puissance de production tellement illimitée, que cette égalité absolue sera possible, nous avons montré qu'on peut concevoir un régime socialiste où chaque homme serait tenu de fournir sa part de travail, mais dans lequel ce travail serait récompensé, payé, non pas uniformément, mais différentiellement, proportionnellement à la valeur que le corps social, lui-même, attacherait à telle ou telle tâche.

Mais la valeur des produits, il est vrai, apparaît aux détracteurs du socialisme comme bien difficile à déterminer. La théorie marxiste qui fixe comme base de la valeur des choses le temps socialement employé à leur production, les tracasse beaucoup et M. Leroy-Beaulieu, après Schæffle, déclare qu'il ne croit pas possible, pratiquement, d'adopter cette base. La loi de l'offre et de la demande influe, en régime capitaliste, sur la valeur et si celle-ci reste immuable en régime

---

(1) LEROY-BEAULIEU : *Le Collectivisme*, page 372.

socialiste, Schæffle en prévoit de graves inconvénients. « Si une récolte est insuffisante, dit-il, et que néanmoins la valeur du blé n'augmente pas, les plus pressés retireront leur part habituelle mais les derniers n'auront rien ».

A quoi Deslinières a fait observer :

...que si la valeur augmentait, la même injustice règnerait dans la répartition ; dans ce cas, en effet, les plus favorisés ne seraient pas les premiers arrivés, mais les plus riches, tandis que, pressés ou non de réclamer leur part, les plus pauvres se la verraient rogner par l'insuffisance de leur salaire. La variation de la valeur en proportion « de l'urgence et de l'importance du besoin » ne serait donc pas un remède.

Mais la question n'est pas là et nous nous étonnons qu'avec sa merveilleuse clairvoyance, Schæffle n'ait pas compris que son hypothèse de l'insuffisance d'un produit est inadmissible sous la société collectiviste.

Ce régime, en effet, n'a de raison d'être que s'il tire un meilleur parti que le régime actuel des moyens de production qui lui seront confiés, en d'autres termes, que s'il crée l'abondance de toutes choses ; s'il ne tient pas ses promesses à cet égard, il verra se détacher de lui ses plus fidèles partisans et sera presque aussitôt renversé. Mais nous croyons avoir établi qu'une telle éventualité est chimérique.

Restent, il est vrai, les variations résultant des mauvaises saisons ; mais elles seront régularisées par les réserves-matières et par les réserves-espèces de l'État. Les premières emmagasinées dans les années de surabondance combleront les déficits des années de disette ; et si, chose plus qu'impossible, elles ne suffisent pas, on puisera dans les réserves métalliques pour se procurer à l'étranger les produits manquants (1).

Nous pensons, avec Deslinières, que la crainte de l'insuffisance d'un produit ne saurait se justifier sérieusement et nous estimons, nous aussi, qu'au cas improbable où le fait se produirait, l'État socialiste serait puissamment armé pour y remédier.

Mais bien que nous soyons fermement convaincus que le

---

(1) DESLINIÈRES : *L'application du système collectiviste*, page 536.

régime collectiviste augmentera la production, nous ne saurions souscrire à cette opinion de Deslinières, que ce régime n'a de raison d'être que s'il aboutit à ce résultat. Nous croyons, au contraire, que même s'il maintenait la production à son taux actuel, et pire encore, même s'il aboutissait à la diminuer, bien entendu dans une proportion assez faible, le régime collectiviste représenterait, quand même, un progrès social considérable et devrait être maintenu.

En effet, ce dont souffre une grande partie des êtres humains aujourd'hui, c'est bien moins de l'insuffisance de la production, que de sa répartition inique et absurde. L'homme produit déjà plus que suffisamment pour satisfaire à tous ses besoins essentiels, il suffirait que les produits au lieu d'être en partie gaspillés, en partie inutilisés, soient répartis équitablement, pour que, tout en laissant même un plus large droit de consommation aux privilégiés d'aujourd'hui les dépossédés actuels voient s'augmenter considérablement leur part. Il ne faudrait donc pas laisser croire que le fonctionnement du régime collectiviste serait à la merci de quelques années de mauvaises récoltes, frappant, en même temps que la France, les pays où elle peut s'approvisionner. Et si le régime capitaliste a connu et a pu résister à l'invasion phylloxérique par exemple, des événements de ce genre trouveront encore une puissance de résistance dans un régime socialiste.

Par l'esprit de solidarité sociale qui présiderait à son fonctionnement, le socialisme pourrait atténuer pour chacun des membres de la société, l'effet désastreux d'une insuffisance d'un produit. Tandis qu'en régime capitaliste, cette insuffisance a pour résultat de priver complètement de ce produit la foule des déshérités, sans diminuer en rien l'abus que peuvent en faire les privilégiés de la fortune ; en régime socialiste, si la nécessité en apparaissait, rien ne serait plus facile que de diminuer simplement la part de chacun, afin qu'il y en ait pour tous.

Nous le répétons, c'est là une hypothèse qui vraisemblablement ne se produira jamais, mais bien loin de valoir contre le fonctionnement du régime socialiste, elle éclaire si bien le sentiment de justice et l'idée d'utilité, sur lesquels il est basé, qu'il est préférable de l'envisager et de répondre à cette préoccupation plutôt que de l'ignorer.

Nous avons maintenant que nous comprenons mieux l'attitude des hommes qui, bien loin de glorifier le régime capitaliste, reconnaissent au contraire ses iniquités et ses monstruosité et ne reculent devant une adhésion formelle au socialisme que parce que les possibilités d'application ne leur en apparaissent pas nettement. A côté de toutes ses tares, le régime capitaliste a, à leurs yeux, une grande qualité : celle d'exister. Le socialisme, au contraire, pour si juste, si séduisant qu'il leur apparaisse, a le grave tort de n'être qu'une théorie, qu'un système qui, pour avoir leur pleine adhésion, devrait d'abord fonctionner sous leurs yeux.

Avec ces hommes, évidemment, les socialistes tournent dans un cercle vicieux. Ils veulent voir vivre un régime collectiviste avant d'y adhérer et pour se constituer, ce régime a justement besoin d'ajouter aux éléments matériels qui existent déjà, les éléments humains, les volontés de producteurs qui, seuls, lui manquent pour qu'il puisse se réaliser dès maintenant. C'est pour déterminer ces volontés que le Parti socialiste agit, s'organise et étend de plus en plus sa propagande et son recrutement. C'est pour essayer de dissiper des malentendus, pour montrer que le socialisme n'est pas une construction idéale sortie d'un cerveau même de génie, mais une conclusion logique qui découle de l'examen des conditions de la production moderne. C'est pour essayer de prouver que, examinée sans parti-pris, l'idée socialiste résiste à toutes les critiques de mauvaise foi, comme à toutes les craintes des esprits sincères qui s'effrayent de toute perspective de changement, que nous avons entrepris cet ouvrage.

Les esprits attentifs ne sauraient plus nier que l'humanité

marche dans le sens du socialisme. Tout le mouvement de la production capitaliste, dans le sens de la socialisation du travail, prépare et nécessite la socialisation de la propriété. Parallèlement, la transformation mentale qui, sous toutes les latitudes, dans tous les continents, se produit chez les peuples les plus divers, appelle non seulement des modifications d'ordre politique, mais prépare aussi des révolutions d'ordre économique.

Le socialisme, certes, ne demande à personne des actes de foi et ne recherche que des adhésions raisonnées, mais les hommes imbus de l'esprit de justice et qui ne peuvent nier l'iniquité et la brutalité du régime capitaliste, même s'ils pourraient conserver quelque doute sur la possibilité d'application du régime socialiste, ou s'exagérer les difficultés de son fonctionnement, nous paraissent, quand même, avoir le devoir de coopérer à son avènement.

C'est le bonheur matériel, la clarté intellectuelle, l'élévation morale qui doivent sortir de ce futur régime. Ces résultats seront d'autant plus rapidement et d'autant plus sûrement acquis que les bonnes volontés à les amener se seront trouvées plus nombreuses. Le but à atteindre est trop beau pour ne pas mériter le concours de tous ceux que l'iniquité révolte et qui croient que la justice doit être recherchée, même quand on n'espère pas la rencontrer.

A plus forte raison, lorsqu'il est démontré qu'il suffit que le nombre la veuille pour qu'elle se réalise.



# APPENDICE

---

## I

### UN PROJET DE CODE SOCIALISTE

---

L'œuvre du Parti socialiste est double : détruire la société capitaliste ; en créer une nouvelle sur le principe accepté par l'Internationale tout entière : Socialisation des moyens de production et d'échange. La première partie est la plus urgente et c'est à elle qu'est consacré notre principal effort ; mais la seconde n'importe pas moins et conserve une large place dans nos préoccupations.

Aussi, depuis longtemps, plusieurs de nos meilleurs écrivains se sont attachés à rechercher et à décrire les conditions dans lesquelles le Socialisme pourrait se réaliser. Mais jusqu'à présent ils s'étaient tenus dans les lignes générales sans aller jusqu'à préciser les détails. Et cela se concevait : comme on ignore le moment où le socialisme pourra appliquer son programme et par conséquent le point où sera arrivée alors l'évolution capitaliste, il est impossible de prévoir dès à présent ce qu'il sera exactement.

Pourtant, à mesure que les progrès de notre propagande nous rapprochent de ce moment, la possibilité et la nécessité de déterminer l'organisation socialiste deviennent plus grandes. Possibilité parce que, plus près du but on voit plus distinctement les détails qui échappaient à longue distance ; nécessité parce que la transformation sociale est chose com-

pliquée à laquelle on ne saurait avoir trop mûrement réfléchi avant de l'entreprendre.

L'important ouvrage de Lucien Deslinières, *Projet de Code socialiste*, dont le troisième volume vient de paraître (1), vient donc à son heure et le caractère réaliste et objectif que lui a donné son auteur en fait un travail des plus sérieux, qu'on aurait grand tort de confondre avec les rêveries sentimentalistes sans rapports avec l'état économique et la nature humaine actuelle des utopistes classiques.

Le *Projet de Code socialiste* condense toutes les institutions socialistes en 1,294 articles de loi.

Le premier volume contient les principes généraux, les conditions de l'expropriation des possédants, celles du travail, la détermination de la valeur et le budget de la production.

Le deuxième volume : les lois constitutionnelles, organiques, politiques, civiles et pénales.

Le troisième volume, sous le titre : *Organisation administrative*, décrit et fait fonctionner tous les services de production, de transports et de répartition, ainsi que les divers services auxiliaires dont le concours est indispensable dans une société civilisée.

Deslinières se défend énergiquement d'avoir voulu faire une prophétie : ce que sera le socialisme à sa naissance et par la suite il ne peut le prédire : il se borne à montrer l'une des formes sous lesquelles il pourrait se réaliser s'il arrivait au pouvoir présentement. C'est des entrailles même de la société capitaliste telle qu'elle fonctionne de nos jours qu'il fait sortir de toutes pièces la société de demain. Les institutions qu'il propose ne sont pas celles qui, à ses yeux, seraient les plus parfaites, celles qui répondent le mieux à son idéal propre ; ce sont celles qui peuvent être le plus faci-

---

(1) Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. Prix des trois volumes. 7 francs.

lement acceptées par la majorité des hommes tels que les a faits l'antériorité et l'ambiance capitalistes.

Alors que les anciens utopistes nageaient en plein absolu, que les conceptions écloses dans leur imagination enthousiaste ne pouvaient prendre corps qu'avec une humanité préalablement transformée et ornée de toutes les vertus sociales et privées, Deslinières monte une mécanique qui peut parfaitement marcher avec les hommes tels qu'ils sont. Quel est le principal levier qui les fait mouvoir aujourd'hui? L'intérêt personnel. Nos adversaires ne cessent de clamer que le socialisme est irréalisable parce qu'il fait disparaître ce stimulant. Or, Deslinières par des combinaisons multiples et ingénieuses, qu'il serait trop long de décrire, non seulement trouve moyen de concilier l'intérêt personnel avec l'intérêt collectif, mais il accroît encore l'émulation qui en résulte en assurant à tout effort sa récompense. En d'autres termes et selon son expression, il laisse subsister l'intérêt privé et ne supprime que l'opposition entre les intérêts privés, c'est-à-dire la meurtrière, la désastreuse concurrence.

Se plaçant au point de vue du législateur, qui travaille pour la masse et non pour lui, Deslinières écarte constamment ce qui aurait ses préférences personnelles pour adopter ce qui heurte le moins les habitudes, ce qui s'harmonise le mieux avec les passions et ce qui, par conséquent, soulèvera le minimum de protestations, ce qui répondra le mieux aux tendances générales. A ceux qui lui reprochent l'allure assagie qu'il donne au socialisme, les réserves qu'il apporte à certaines solutions extrémistes, il répond : Si tous les électeurs pensaient comme moi, vos audaces ne me feraient pas reculer. Mais on ne peut pas marcher trop vite quand on a besoin de s'appuyer sur l'opinion moyenne.

Ainsi, en ce qui concerne la propriété rurale, Deslinières, d'accord d'ailleurs avec la presque unanimité des socialistes, ne nationalise que celle qui a pris la forme capitaliste, lais-

sant à la libre volonté des petits propriétaires l'apport de leur lopin de terre à la collectivité lorsqu'ils auront reconnu qu'ils y ont tout avantage. Evidemment le pur collectivisme exigerait une socialisation intégrale; mais serait-il possible, serait-il prudent de fouler aux pieds le sentiment le plus invétéré de l'homme de la campagne: son attachement au sol qu'il a fécondé de ses sueurs?

Dans le même ordre d'idées, Deslinières va jusqu'à prévoir l'exploitation du patrimoine agricole collectif par lots de petite et de grande culture, concédés à titre d'usufruit, les premiers à des cultivateurs individuels, les seconds à des cultivateurs associés. Cette conception est discutable; lui-même le reconnaît et ne s'y attache pas trop fortement. S'il la présente, c'est parce qu'il redoute que, dans le travail agricole où les ouvriers dispersés échappent facilement à tout contrôle, la productivité pourrait s'abaisser trop fortement si chacun n'avait pas un intérêt direct à produire beaucoup.

D'ailleurs, il ne faut pas s'exagérer l'importance des petites imperfections de l'organisation socialiste du début: elles disparaîtront vite à la pratique. L'essentiel, c'est d'avoir un point de départ, un ensemble d'institutions bien coordonné, dont les différents rouages viennent s'engrener sans grincements trop forts. Actuellement, pour le Parti socialiste, qui ne peut tarder à envisager les conditions de réalisation collectiviste, c'est d'avoir une base de discussion solidement établie. Or, il est incontestable que le livre de Deslinières la lui apporte et ce n'est pas un mince mérite pour notre excellent camarade qui s'est acquis un titre de plus à la gratitude du prolétariat.

Notons encore deux aspects intéressants du *Projet de Code socialiste*:

En premier lieu son organisation intéressante, méthodique et si remarquablement étudiée du contrôle dans toutes les branches de la production, de la répartition et des services

auxiliaires. Nous ne devons pas nous dissimuler que l'absence d'un contrôle efficace, dans un régime où nul ne se sentirait suffisamment solidaire de l'ensemble du corps social, serait un grave écueil et nos adversaires ne se font pas faute de prédire que nous y ferons naufrage. Or, le système de contrôle multiple et ingénieux que présente Deslinières ne laisse rien subsister de cette menace. Il offre une garantie à peu près absolue contre les abus de toute nature qui pourraient compromettre nos institutions.

En second lieu, Deslinières estime avec raison que l'organisation de la production doit être unitaire, et que la Nation ne peut s'en remettre à des syndicats particuliers, ainsi que le voudraient certains théoriciens, du soin de pourvoir aux besoins généraux. Les syndicats ouvriers et patronaux sont des instruments de la lutte de classe ; ils disparaîtront avec elle, c'est-à-dire avec le régime capitaliste. Seules les coopératives pourraient devenir des organes de la production. Mais ce serait ressusciter sous une forme à peine nouvelle, la concurrence et la poursuite pour les uns du profit aux dépens des autres, c'est-à-dire la cause primordiale des maux auxquels nous voulons arracher le prolétariat. Ce serait, en outre, jeter le désordre des tendances particulières là où la volonté générale doit s'exercer sans cesse pour assurer l'existence de tous. Et d'ailleurs, quel avantage en retireraient les travailleurs ? En quoi auraient-ils plus de liberté et plus de bien-être au sein d'organisations syndicales coopératives que dans une organisation générale où la nation au lieu d'être un patron exploiteur, ne poursuivrait d'autre but que la satisfaction des besoins de tous ?

II

**CONTRE LE NÉO-MALTHUSIANISME (1)**

---

La question de la population et des subsistances revenant à l'ordre du jour d'une façon indirecte à propos de la discussion qui a lieu en ce moment au Sénat sur la dépopulation, j'en profite pour écrire ces quelques lignes à l'adresse de ceux qui seraient tentés d'abandonner la propagande socialiste pour la propagande néo-malthusienne, le néo-malthusianisme devant résoudre, lui aussi, le problème social sans que le prolétariat insurgé contre le désordre social ait besoin de faire sa Révolution.

Suivant Malthus — et Malthus était un bon bourgeois conservateur, tandis qu'aujourd'hui ceux qui se réclament de ses théories sont plutôt des libertaires — la population double tous les vingt-cinq ans et croît de période en période selon une progression géométrique : 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512, 1024, etc., etc.

Les moyens de subsistance, tout au contraire, ne peuvent augmenter que dans une proportion arithmétique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, etc., etc.

Ce qui tend à dire que si l'on n'y prend garde, la terre deviendra une monstrueuse fourmillière d'êtres humains misérables, faméliques, périssant de besoin, pour cette bonne raison qu'ils ne pourront trouver les subsistances nécessaires à leur nourriture et à celle des leurs.

Si Malthus avait vu juste et si sa théorie était exacte, nous ne pourrions plus la discuter pour cette bonne raison

---

(1) Extrait du *Socialisme* du 16 février 1913.

que nous n'existerions déjà plus : il y a belle lurette que la famine générale et universelle nous aurait exterminés les uns et les autres.

Or, non seulement ce n'est pas le cas, puisque j'ai encore l'agréable plaisir d'écrire cet article, mais si nous comparons la population de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle et la population de l'Europe en 1879, nous constatons que celle-ci a passé de 175 à 360 millions, c'est-à-dire doublé, tandis que d'après Malthus, elle devrait — suivant en trois générations la progression de 1, 2, 4 — atteindre aujourd'hui le chiffre de 750 millions.

Et puis, il n'est pas vrai que la population augmente plus rapidement que les subsistances, les preuves sont là.

Prenons la France pour exemple, et voyons les modifications que le temps a apportées tant au point de vue du nombre de ses habitants qu'au point de vue de sa production en blé — puisque le pain est l'aliment essentiellement nécessaire.

| Années             | Population | Production de blé en millions d'hectolitres |
|--------------------|------------|---|
| 1821 . . . . .     | 30.461.875 | 58.219.268                                  |
| 1831 . . . . .     | 32.569.223 | 56.429.694                                  |
| 1836 . . . . .     | 33.540.910 | 63.583.725                                  |
| 1841 . . . . .     | 34.230.178 | 71.463.683                                  |
| 1846 . . . . .     | 35.401.761 | 60.696.968                                  |
| 1851 . . . . .     | 35.783.170 | 85.986.232                                  |
| 1856 . . . . .     | 36.039.364 | 85.308.953                                  |
| 1861 . . . . .     | 37.386.313 | 75.116.287                                  |
| 1866 . . . . .     | 38.067.064 | 85.131.455                                  |
| 1872 (1) . . . . . | 36.102.921 | 120.803.459                                 |
| 1876 . . . . .     | 36.905.788 | 95.439.832                                  |
| 1881 . . . . .     | 37.672.048 | 96.810.956                                  |
| 1886 . . . . .     | 38.218.903 | 107.287.082                                 |
| 1891 . . . . .     | 38.342.948 | 77.265.828                                  |
| 1896 . . . . .     | 38.517.332 | 119.742.416                                 |
| 1901 . . . . .     | 38.961.995 | 109.573.810                                 |
| 1906 . . . . .     | 39.252.245 | 114.500.653                                 |

(2) Défalcation faite de l'Alsace-Lorraine annexée.

Ainsi, en 85 ans, la population n'a augmenté que d'une dizaine de millions d'habitants, tandis que la production des céréales a doublé!

Et ce n'est pas seulement la production des céréales qui s'est développée avec cette intensité, c'est la production des pommes de terre, passant de 41 millions de quintaux en 1820 à 114 millions en 1885, augmentant de 174 o/o en 65 ans! C'est la production du bétail, dont l'augmentation a été de 82 o/o de 1840 à 1882! C'est la production de la volaille, du lait, du beurre, des fruits, etc., bref de tout ce qui est nécessaire à la vie, à l'alimentation, à la nourriture des êtres humains.

Voulez-vous voir maintenant le rapport de la population et de la richesse? Remarquez avec quelle rapidité la fortune de la France a cru: en 1826, elle était de 46 milliards; en 1850, de 70 milliards; en 1869, de 135 milliards; en 1900, de 204 milliards; en 1906, de 237 milliards; en 1911, de 287 milliards.

Donc, en quatre-vingts années, la richesse française a sextuplé, tandis que la population, ayant passé de 32 à 39 millions, ne s'est accrue que d'un cinquième environ!!!

Et il en est de même partout.

Si nous examinons l'accroissement comparé de la population et de la richesse aux États-Unis, nous constatons qu'en 1860 la population était de 31 millions 500,000 habitants, et la richesse de 16,159 millions de dollars; en 1870, 38 millions 500,000 habitants, et la richesse de 30,069 millions de dollars; et en 1880, 50 millions 100,000 habitants, et la richesse de 43,642 millions de dollars.

C'est-à-dire que la population n'a augmenté que d'un quart, tandis que la richesse a presque triplé!!!

Dans le Royaume-Uni, même proportion.

En 1845, 28 millions d'habitants, richesse mobilière et immobilière en millions de livres sterlings 4,000; en 1865, 30 millions d'habitants, richesse en millions de liv. st. 6,000;



en 1875, 33 millions d'habitants, richesse en millions de liv. st. 8,500; en 1885, 37 millions d'habitants, richesse en millions de liv. st. 10,000!

Si nous passons dans d'autres nations, en Russie, dans les Pays-Bas et les États Scandinaves, nous constatons que le commerce — signe incontestable de richesse — a augmenté de 450 à 950 o/o, tandis que la population n'a augmenté de 69 à 124 o/o.

Par conséquent, nous avons le droit de dire que la planète est encore assez grande et la terre assez dicke pour recevoir des êtres humains; que les hommes sont encore assez industrieux et que leur cerveau est encore assez fécond pour multiplier à l'infini les moyens de subsistance et la fortune publique.

Ensuite, nous avons le droit d'affirmer que la Révolution victorieuse enfantera des richesses insoupçonnables, non plus pour quelques-uns, mais pour tous. Certes, en l'espace de ces dernières années, le capitalisme, qui a été incontestablement un agent de progrès, a multiplié les subsistances et la fortune — pour une minorité, c'est vrai —; mais en régime socialiste, ce sera bien autre chose.

Quand le vent, la marée, la houille blanche, la vapeur transformés en électricité permettront de travailler et de transformer la matière première à l'infini; quand la terre cultivée avec l'instrument technique agricole nouveau doublera, triplera, quadruplera, décuplera même sa production de céréales, de bétail, de fruits, de légumes, etc.; quand le sol, tout le sol de notre planète, irrigué ou drainé, amendé ou défriché, sera mis en culture, et quand la chimie, bouleversant toutes les conditions de la vie, mettra à la disposition des hommes des éléments nutritifs en abondance, croyez-vous que le néo-malthusianisme aura quelque chose à faire sur notre globe?

C'est pourquoi la meilleure méthode à employer pour ne point voir de bébés manquer du nécessaire, d'enfants

mourir de besoin et de mères enfanter dans la misère, ce n'est pas de s'embarquer dans la galère du néo-malthusianisme, mais c'est de faire du socialisme, du socialisme encore, du socialisme toujours, afin d'amener le monde du travail à s'organiser politiquement et économiquement sur son terrain de classe, en vue de la conquête des pouvoirs publics et de la substitution de la propriété sociale à la propriété privée.

Quand tous les producteurs, à qui la bourgeoisie possédante et gouvernante vole une partie du produit de leur travail, auront compris cette vérité vraie, personne ne pensera plus aux à-côtés fallacieux et impuissants de l'action révolutionnaire, mais à l'action révolutionnaire elle-même.

COMPÈRE-MOREL.

# BIBLIOGRAPHIE

---

CHARLES ALBERT et JEAN DUCHÊNE. — *Le Socialisme révolutionnaire*. Edition de la *Guerre Sociale*, 8, rue Saint-Joseph, Paris.

AUGUSTE BEBEL. — *La Femme et le Socialisme*, nouvelle traduction française d'après la 50<sup>e</sup> édition allemande par Avanti. Société coopérative « Volksdrukkerij », rue Haut-Port, 29, Gand.

EDOUARD BELLAMY. — *Cent Ans après ou l'An 2000*, traduit par Paul Rey. Dentu, édit., 78, boulevard Saint-Michel. 0 fr. 60.

MAURICE BOURGUIN. — *Les Systèmes socialistes et l'Évolution économique*. Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris.

COMPÈRE-MOREL. — *La Question agraire et le Socialisme en France*. Librairie Marcel Rivière, 1, rue Jacob, Paris.

*Les Progrès d'un Rural*. Librairie du Parti socialiste, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

*Le Socialisme aux Champs*. Librairie du Parti socialiste, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

DAZET. — *Lois Collectivistes pour l'an 19...* Edouard Cornély et Cie, édit., 101, rue de Vaugirard.

LUCIEN DESLINIÈRES. — *L'Application du Système collectiviste*. Librairie de la *Revue Socialiste*. 4 fr. 50.

— *Projet de Code socialiste*. Giard et Brière, édit., 16, rue Soufflot. Prix des trois volumes : 7 francs.

- EUGÈNE FOURNIÈRE. — *Chez nos Petits-Fils*. Librairie du Parti socialiste, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.
- Jaurès. — *Organisation socialiste* (*Revue Socialiste*, Avril 1891.)
- KAUTSKY. — *La Révolution sociale*. Marcel Rivière et Cie, édit., 30, rue Jacob. 3 francs.
- ANTON MENGER, professeur à l'Université de Vienne. — *L'Etat Socialiste*, traduit par Édgard Milhaud, professeur à l'Université de Genève. Société nouvelle de Librairie et d'Édition, 17, rue Cujas.
- GEORGES RENARD. — *Le Régime socialiste*. Félix Alcan, édit., 108, boulevard Saint-Germain.
- ERNEST TARBOURIECH. — *La Cité future*. P.-V. Stock, 155, rue Saint-Honoré, Paris. 3 fr. 50.

# TABLE DES MATIÈRES

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| Avis de la Direction . . . . . | Pages<br>1 |
|--------------------------------|------------|

## PREMIÈRE PARTIE

### Ce que veut le Socialisme.

|   |    |
|---|----|
| CHAPITRE I. — <b>Utilité d'un plan d'organisation collectiviste</b> . . . . . | 3  |
| I. Curiosité légitime. . . . .  | 3  |
| II. Ce que nous pouvons répondre. . . . .                                     | 5  |
| CHAPITRE II. — <b>Le But</b> . . . . .  | 7  |
| I. Nécessité de la propriété collective . . . . .                             | 7  |
| II. Impossibilité de la propriété individuelle . . . . .                      | 9  |
| III. A quoi peut aboutir le régime capitaliste . . . . .                      | 9  |
| IV. Le machinisme. . . . .  | 10 |
| V. En régime capitaliste la liberté n'est qu'un mythe . . . . .               | 12 |
| VI. Le capitalisme engendre les éléments de sa propre destruction. . . . .    | 13 |
| CHAPITRE III. — <b>Augmentation de la production.</b> . . . .                 | 13 |
| I. La production agricole . . . . .   | 13 |
| II. Le monde rural . . . . .  | 16 |
| III. Le salarié agricole . . . . .  | 18 |
| IV. La production industrielle . . . . .                                      | 19 |
| V. Les salaires de l'industrie . . . . .                                      | 20 |
| VI. Le développement de la conscience ouvrière . . . . .                      | 21 |
| VII. Le travail à la tâche . . . . .  | 23 |
| VIII. La participation aux bénéfices . . . . .                                | 24 |
| IX. Le gaspillage des forces humaines en régime capitaliste. . . . .          | 26 |
| X. L'intensification de la production en régime capitaliste . . . . .         | 27 |
| CHAPITRE IV. — <b>L'Expropriation.</b> . . . .                                | 38 |
| I. L'expropriation avec ou sans indemnité . . . . .                           | 38 |
| II. L'expropriation avec indemnité en régime socialiste . . . . .             | 39 |
| III. Avec indemnité mais aussi avec impôt progressif sur les revenus. . . . . | 41 |
| IV. Le Socialisme ne touchera pas à la petite propriété . . . . .             | 42 |
| V. Ce que nous devons dire aux petits possédants . . . . .                    | 44 |
| VI. Pourquoi le paysan vient à nous . . . . .                                 | 46 |

|   | Pages |
|---|-------|
| <b>CHAPITRE V. — La Monnaie. — Les Services gratuits.</b> . . . . .                             | 48    |
| I. Pas de prise au tas . . . . .  | 48    |
| II. La rétribution de la force-travail en régime socialiste . .                                 | 50    |
| III. Les bons de travail. . . . .   | 51    |
| IV. La gratuité de certains services . . . . .  | 52    |
| V. L'alcoolisme est dû au régime capitaliste . . . . .  | 56    |
| VI. Le maintien de la monnaie . . . . .   | 58    |
| <b>CHAPITRE VI. — Le Travail</b> . . . . .  | 60    |
| I. Et les fainéants . . . . .   | 60    |
| II. Les chômeurs involontaires et les parasites. . . . .  | 61    |
| III. Le travail en régime collectiviste . . . . .   | 63    |
| IV. Les paresseux hors la loi . . . . .   | 63    |
| V. Les citoyens du régime socialiste ne seront pas des fonctionnaires . . . . .                 | 66    |
| VI. Ce qu'est l'Etat en régime capitaliste. Ce qu'il deviendra en régime socialiste. . . . .    | 66    |
| VII. Il y a Etat et Etat . . . . .  | 68    |
| VIII. En régime socialiste les hommes seront de véritables citoyens libres . . . . .            | 69    |
| IX. Les travaux domestiques . . . . .   | 71    |
| X. Le service social. . . . .   | 74    |
| XI. La répartition des éléments humains dans le travail. . .                                    | 75    |
| <b>CHAPITRE VII. — Les Salaires.</b> . . . . .  | 80    |
| I. En régime socialiste le salaire n'a plus la signification qu'il a actuellement. . . . .      | 80    |
| II. L'égalité de la rétribution du monde du travail . . . . .                                   | 81    |
| III. L'égalité économique est-elle possible et juste ? . . . . .                                | 84    |
| A. Ce qu'en pense Bebel. . . . .  | 84    |
| B. L'opinion de Bellamy. . . . .  | 85    |
| C. Kautsky et Menger . . . . .  | 88    |
| D. Deslinières et Georges Renard. . . . .   | 89    |
| IV. La valeur de l'heure de travail . . . . .   | 91    |
| V. Impossibilité momentanée d'un état d'égalité parfaite au lendemain de la Révolution. . . . . | 94    |

## DEUXIÈME PARTIE

### Organisation collectiviste.

|  |     |
|--|-----|
| <b>CHAPITRE I. — Dans l'Industrie</b> . . . . .            | 99  |
| I. L'organisation du travail et de la production . . . . . | 99  |
| II. La république du travail . . . . .                     | 100 |

|   | Pages |
|---|-------|
| III. La collaboration du pouvoir central et des délégués des corporations dans la direction de la production. . . . | 102   |
| IV. Méthodes différentes d'organisation de la production . .  | 104   |
| V. Production syndicale. — Répartition coopérative . . . .  | 111   |
| VI. Syndicats et coopératives. . . . .  | 112   |
| VII. Par la prise totale du pouvoir. . . . .  | 114   |
| VIII. Survivance de la petite industrie . . . . .   | 116   |
| <b>CHAPITRE II. — Dans l'Agriculture.</b> . . . .   | 120   |
| I. La question de la propriété du sol. . . . .  | 120   |
| II. La propriété commune du sol. . . . .  | 121   |
| III. Le communisme des pères de l'Eglise. . . . .   | 122   |
| IV. Le capitalisme agricole. . . . .  | 123   |
| V. Petite et grande propriété. . . . .  | 123   |
| VI. Le Socialisme et la petite propriété. . . . .   | 126   |
| VII. La sollicitude du régime socialiste pour les petits propriétaires. . . . .                                     | 130   |
| VIII. L'intensification de la production agricole en régime socialiste. . . . .                                     | 132   |
| IX. La monoculture . . . . .  | 134   |
| X. Les irrigations . . . . .  | 135   |
| XI. Les améliorations agricoles. . . . .  | 137   |
| XII. L'organisation de la production agricole . . . . .   | 138   |
| XIII. Les complexités du problème agraire. . . . .  | 146   |
| XIV. Utilisation rationnelle de toutes les richesses naturelles. . . . .  | 148   |
| <b>CHAPITRE III. — La répartition des produits</b> . . . . .  | 150   |
| I. La suppression du commerce. . . . .  | 150   |
| II. Les magasins nationaux. . . . .   | 151   |
| III. Ce que serait un magasin collectiviste. . . . .  | 153   |
| IV. Le commerce d'importation et d'exportation. . . . .   | 157   |
| V. Transport, pêche et navigation . . . . .   | 159   |
| VI. Le commerce en régime capitaliste incite à la fraude et à la sophistication . . . . .                           | 161   |
| VII. Le colonialisme . . . . .  | 162   |
| <b>CHAPITRE IV. — La production intellectuelle</b> . . . . .  | 169   |
| I. La sécurité matérielle développe la production intellectuelle. . . . .   | 169   |
| II. L'initiative individuelle . . . . .   | 171   |
| III. Superflu et nécessaire . . . . .   | 173   |
| <b>CHAPITRE V. — Dans les Arts.</b> . . . .   | 176   |
| I. Souvent l'art est synonyme de pauvreté en régime capitaliste . . . . .   | 176   |
| II. En régime socialiste l'artiste sera assuré de ses moyens d'existence. . . . .                                   | 177   |

|   | Pages      |
|---|------------|
| III. La vie sociale intensifiera et développera la production artistique. . . . .   | 179        |
| IV. L'art social. . . . .   | 180        |
| V. L'art et la révolution . . . . .   | 182        |
| VI. La musique et le théâtre . . . . .  | 184        |
| <b>CHAPITRE VI. — Dans les Lettres.</b> . . . .                                     | <b>188</b> |
| I. La production littéraire. . . . .  | 188        |
| II. La liberté de l'écrivain en régime capitaliste . . . . .                        | 192        |
| III. Est-il possible d'exprimer sa pensée dans la société actuelle ? . . . . .      | 192        |
| IV. En régime socialiste chacun aura la liberté et la possibilité d'écrire. . . . . | 194        |
| V. Ce qu'est le journalisme dans la société actuelle. . . . .                       | 196        |
| VI. Les journaux en régime socialiste. . . . .                                      | 198        |
| VII. Le socialisme affranchira les écrivains. . . . .                               | 202        |
| <b>CHAPITRE VII. — Dans les Sciences.</b> . . . .                                   | <b>204</b> |
| I. La science et ses rapports avec l'état actuel . . . . .                          | 204        |
| II. Le socialisme libérera la science . . . . .                                     | 205        |
| III. Aujourd'hui et demain . . . . .  | 207        |

## TROISIÈME PARTIE

### Conséquences sociales de l'Organisation collectiviste.

|   |            |
|---|------------|
| <b>CHAPITRE I. — La Famille.</b> . . . .  | <b>211</b> |
| I. Monogamie, polygamie et amour libre . . . . .                                      | 211        |
| II. L'amour libre. . . . .  | 213        |
| III. La monogamie . . . . .   | 214        |
| IV. La femme en régime socialiste. . . . .  | 216        |
| V. Egalisation des droits politiques et économiques des hommes et des femmes. . . . . | 217        |
| VI. Le ménage en régime socialiste . . . . .  | 218        |
| VII. Le Socialisme ne détruit pas la famille . . . . .                                | 221        |
| VIII. L'héritage et le régime socialiste . . . . .                                    | 221        |
| IX. Socialisme et néo-malthusianisme. . . . .   | 224        |
| X. Les naissances en régime socialiste . . . . .                                      | 227        |
| <b>CHAPITRE II. — La Religion</b> . . . . .   | <b>233</b> |
| I. Socialisme et religion. . . . .  | 233        |
| II. Les sentiments religieux et leur avenir . . . . .                                 | 234        |
| III. L'influence de l'Eglise disparaîtra avec le régime capitaliste. . . . .          | 236        |



|  | Pages      |
|--|------------|
| IV. Les croyances pourraient parfaitement subsister en régime socialiste . . . . . | 238        |
| V. La liberté religieuse sera absolue en régime socialiste. . .                    | 240        |
| <b>CHAPITRE III. — La Criminalité . . . . .</b>                                    | <b>244</b> |
| I. Le régime capitaliste engendre le crime . . . . .                               | 244        |
| II. Le Socialisme seul fera disparaître la criminalité . . . .                     | 247        |
| <b>CHAPITRE IV. — Hygiène et Logement . . . . .</b>                                | <b>251</b> |
| I. L'hygiène difficile en régime capitaliste . . . . .                             | 251        |
| II. L'insalubrité des logements. . . . .   | 252        |
| III. Les habitations de la société socialiste . . . . .                            | 256        |
| IV. L'habitat. . . . .   | 258        |
| V. Habitation convenable et salubrité partout . . . . .                            | 260        |
| VI. Pas de solution à la crise du logement en régime capitaliste . . . . .         | 263        |
| <b>CHAPITRE V. — Soins médicaux. . . . .</b>                                       | <b>269</b> |
| I. Assistance et exploitation médicales. . . . .                                   | 269        |
| II. Les soins médicaux en régime socialiste. . . . .                               | 271        |

## QUATRIÈME PARTIE

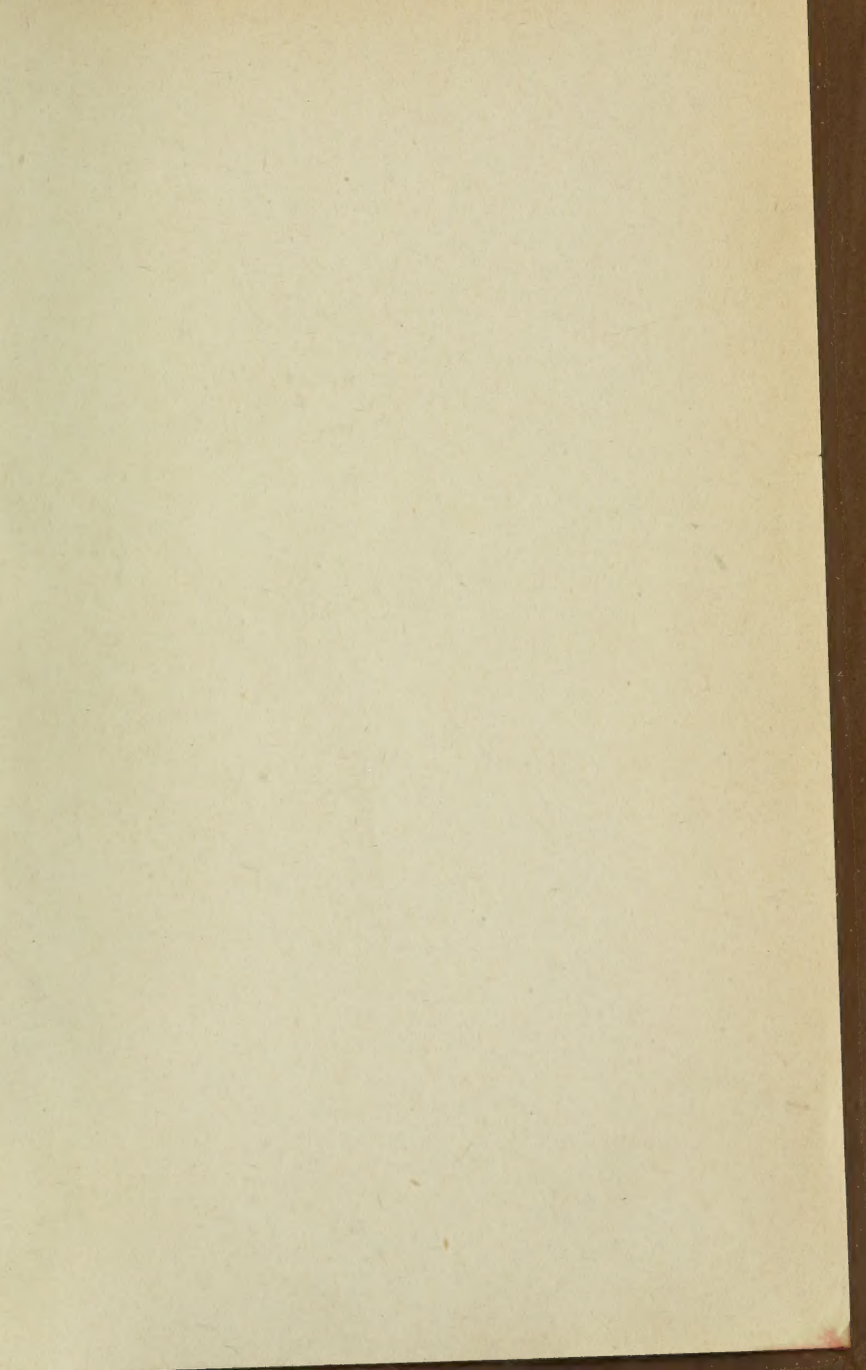
### Réponse à des Critiques.

|   |            |
|---|------------|
| <b>CHAPITRE I. — Les Systèmes socialistes et l'Evolution économique. . . . .</b>  | <b>273</b> |
| I. Ce qu'on vous oppose. . . . .  | 275        |
| II. Les énergies individuelles. . . . .   | 276        |
| III. Les trusts et les cartels . . . . .  | 278        |
| IV. Les spécialistes du régime socialiste vaudront autant, si ce n'est mieux, que les spécialistes des trusts . . . . . | 280        |
| V. Le régime socialiste ouvrira une ère de véritable liberté. . . . .   | 285        |
| VI. Les forces ouvrières descendront fatalement des forces de révolution. . . . .                                       | 288        |
| Conclusion . . . . .  | 291        |
| Appendice. . . . .  | 299        |
| I. Un projet de code socialiste. . . . .  | 299        |
| II. Contre le Néo-Malthusianisme . . . . .  | 304        |
| Bibliographie . . . . .   | 309        |



---

*L'Emancipatrice* (Imp. communiste), 3, rue de Pondichéry, Paris. — 6719-5-13.





PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

HX  
21  
E6  
t.6

Encyclopedie socialiste,  
syndicale et cooperative de  
l'Internationale ouvriere

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 11 09 05 12 010 3